TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10729 — 20 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 29 - LUNDI 30 JUILLET 1979

**A partir du 1er août**

**Hausse du prix des cigarettes et du tabac**

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## L'Ouganda à la dérive

Ancienne perle de la Couronne en Afrique orientale, doté de cette prestigieuse université Makerere qui a formé une génération d'intellectuels anglophones, l'Ouganda ressemble fort, depuis une dizaine d'années au moins, à un pays maudit. Il n'aura pas fallu trois mois, en effet, après le renversement d'un pitre sanglant par les troupes tanzaniennes, pour que la joie populaire s'efface complètement devant l'insécurité, la pénurie alimentaire et les luttes de factions.

Six semaines après la chute de Kampala, M. Yusuf Lule, éphémère successeur du maréchal Amin, a été remercié pour avoir sans doute déplu à son protecteur, M. Neyrere. Ce changement n'a guère été positif. Kampala est le théâtre d'une vague de criminalité à laquelle les soldats tanzaniens ne semblent pas entièrement étrangers. L'administration ougandaise tarde toujours à s'organiser et le pays bascule peu à peu dans l'anarchie.

Si la décision de rapatrier progressivement la moitié du contingent tanzanien a été bien accueillie à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Ouganda, le poids de Dar-Es-Salaam dans la crise actuelle est au cœur de la querelle qui divise l'élite locale. Non seulement M. Lule n'a pas accepté l'exil discret souhaité par la Tanzanie, mais il est revenu à Nairobi pour y appuyer les efforts de l'opposition à son successeur, M. Godfrey Binaisa. Ainsi est née, cette semaine, une Union démocratique de l'Ouganda qui regroupe une bonne partie de l'élite ougandaise rassemblée à la hâte au début de l'année pour former ce Front national de libération de l'Ouganda catapulté au pouvoir en avril par l'armée tanzanienne. Or cette U.D.O. réclame le retrait immédiat du contingent de Dar-Es-Salaam ainsi que la tenue en août — et non dans un délai de deux ans comme prévu — d'élections générales.

Les Bougandais, qui forment le cinquième de la population et dont le royaume avait été liquidé, voilà treize ans, par un allié de M. Nyerere, l'ancien président Obote, sont-ils à l'origine de cette scission ? M. Lule parait, en effet, assez populaire auprès d'eux. Mais, en Afrique noire comme ailleurs, les querelles ethniques ne sont jamais que les reflets des faiblesses des Etats. Exsangue pour avoir vécu, pendant huit ans, les fantasmes du maréchal Amin, l'Ouganda était, en fait, trop faible pour se libérer seul d'un tyran qui courait, selon sa propre expression, « plus vite qu'une balle de fusil ». Les Tanzaniens en auront donc été le fossoyeur.

Il était alors prévisible que ce pays affaibli devienne le centre de la rivalité qui oppose, depuis des années, les frères ennemis de l'Afrique orientale, la Tanzanie « socialiste » et le Kenya « capitaliste ». Hostile à l'intervention militaire tanzanienne contre le maréchal Amin, Nairobi semble l'être tout autant, mais avec plus de prudence, à la « satellisation » par Dar-Es-Salaam de l'Ouganda. Un fait semble, à ce propos, symbolique : pour l'embarras et à la surprise de Kampala, les autorités kényanes viennent d'expulser vers la frontière entre les deux pays plus de deux mille ressortissants ougandais — des « va-nu-pieds » sans papiers. « A contrario », les anciens agents du maréchal Amin continuent de jouir de l'hospitalité du Kenya, où s'organise, quoi qu'en dise Nairobi, l'opposition au président Binaisa.

Après la mauvaise publicité que le maréchal Amin leur a si longtemps faite, les Ougandais rêvent sans doute d'anonymat et de paix. Le dernier legs du dictateur est probablement ce cauchemar qu'ils n'ont visiblement pas fini de vivre.

**COLLECTIVISATION DES TERRES EN ÉTHIOPIE**

*Lire page 3.*

# Le nouveau cabinet indien

## M. Singh compte accorder la priorité au développement du monde rural

*M. Charan Singh a constitué, samedi 28 juillet, le nouveau gouvernement indien. Il compte quinze ministres, dont les noms ont été rendus publics, mais dont les attributions seront précisées ultérieurement.*

*Sept — MM. S.N. Mishra, Biju Patnaik, H.N. Bahuguna, Zulquarullah, Rabi Ray, Ram Kinkar — sont membres du parti Janata séculier formé des dissidents de la précédente formation gouvernementale le Janata ; sept autres — MM. Y.B. Chavan, C. Subramaniam, K. Brahmananda Reddy, Hitendra Desai, T.A. Pai, Karan Singh et K.C. Pant représement le Congrès officiel, faction hostile à Mme Gandhi, dans l'opposition depuis mars 1977, et un ministre, M. P. Kaushik, est de tendance socialiste.*

*Cependant, à la suite apparemment de divergences au sein du Parti du Congrès officiel, seul de cette formation, M. Y. Chavan avait participé à la cérémonie de prestation de serment samedi.*

*La plupart des ministres ont appartenu soit au gouvernement de M. Desai soit à différents cabinets dirigés par Mme Gandhi, y compris sous l'état d'urgence. Cette équipe gouvernementale — qui devrait être élargie la semaine prochaine — est très nettement en minorité dans la Chambre du peuple, où M. Singh compte cependant sur le soutien d'une majorité de parlementaires (« le Monde » du 28 juillet). Le nouveau premier ministre devait faire une déclaration en fin de journée samedi mettant l'accent sur le développement agricole.*

### Un conservateur agrarien à la tête du gouvernement

Chaudhary Charan Singh, ses adversaires l'appellent ironiquement « Chair Singh », voulant souligner à quel point le nouveau premier ministre a l'ambition du pouvoir. Il affirme cependant que la crise vient de l'y porter au moment où il s'y attendait le moins. Jamais premier ministre — il n'y en eut que quatre auparavant depuis l'indépendance — n'aura été aussi proche de l'Inde rurale, celle des cinq cent soixante mille villages, où vit la majorité de la population. « Il est notre homme », disaient d'ailleurs fièrement les paysans venus, par centaine de milliers, participer, en décembre, à une grande manifestation populaire marquant son anniversaire.

C'était défier l'autorité de M. Desai, qui ne pouvait se tailler un tel succès. Alors que l'ancien premier ministre est un mélange d'aristocrate brahmanique, soumis aux influences contradictoires du gandhisme et de la bourgeoisie industrielle et d'affaires du Gudjerat, M. Charan Singh est le représentant typique de la classe dominante rurale, habile à tirer profit des techniques modernes de production — la « révolution verte » — mais profondément attachée aux traditions hindoues.

M. Charan Singh n'aime pas être qualifié de « leader des Jats », parce que, en général, les hommes politiques ne soulignent pas la caste à laquelle ils appartiennent. Cela va sans dire. Mais les Jats, comme les Rajpouts, forment une puissante communauté de soldats et d'agriculteurs qui dominent la vie économique, politique et sociale d'une partie du nord-ouest de l'Inde. On dit, en général, d'un Jat, comme d'un Pendjabi, qu'il a plus de force physique que de cervelle...

M. Singh est né, en 1902, dans une famille de modestes paysans de Noorpur, un village du district de Meerut, à l'ouest de l'Uttar-Pradesh, au milieu de cette riche bande de territoire séparant le Gange et son affluent la Yamuna. Diplômé de droit, il a commencé à avoir une activité politique en adhérant au Congrès et en participant au mouvement pour l'indépendance. Après celle-ci, il occupa, pendant quinze ans, des fonctions ministérielles dans les cabinets de l'Uttar-Pradesh, et en sera à deux reprises chef de gouvernement. Ce n'est pas l'Union indienne, mais tout de même un Etat de cent millions d'habitants maintenant ! A plusieurs reprises, il s'affrontera au premier ministre du gouvernement central, M. Jawarhalal Nehru. Il manifeste ainsi, en même temps que de solides convictions, son opposition au système coopératif que Nehru veut étendre à la production agricole, ainsi qu'au développement de grandes industries de base s'appuyant sur le secteur public.

GÉRARD VIRATELLE.

*(Lire la suite page 4.)*

### AU JOUR LE JOUR

## Un candidat

*Nous étions au salon et l'on parlait de Guy de Maupassant. M. Pivot jouait les ingénus plaisants, avec le tact de celui qui désire mettre en valeur le savoir des autres ; MM. Forestier et Astruc assuraient les enchaînements ; M. Lanoux entrait dans le vif du sujet en faisant observer que le grand écrivain avait eu au moins trois cents femmes dans sa vie. Et M. le président, un peu à l'écart mais très présent, laissait entendre que ce sur-mâle sportif n'était pas mort fou, mais syphilitique.*

*Et puis il y avait un pauvre type derrière sa télévision qui n'avait rien compris et se disposait à voter Maupassant à la prochaine présidentielle.*

BERNARD CHAPUIS.

# L'expansion du trafic aérien

## Les compagnies ont fait en 1978 des bénéfices considérables

**Selon le rapport que vient de publier à Montréal l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'année 1978 a été particulièrement rentable pour les compagnies régulières : les bénéfices d'exploitation ont en effet progressé de 52 % par rapport à 1977.**

**La mise en vigueur de nombreux tarifs promotionnels conduit les experts internationaux à penser qu'en 1979 près de sept cents millions de personnes voyageront par avion. C'est l'une des tâches de l'OACI d'étudier les meilleurs moyens d'organiser et de contrôler ce nouveau phénomène de transports de masse.**

**Un Français, M. Yves Lambert, est depuis trois ans secrétaire général de l'OACI et explique, dans l'entretien que nous publions ci-dessous, l'action d'une organisation dépendant de l'ONU qui, pour être discrète, n'en est pas moins efficace.**

### La création d'un « marché commun » international de l'aviation est plus nécessaire que jamais

*nous déclare le secrétaire général de l'O.A.C.I.*

● *La politique de « déréglementation » du transport aérien appliquée par les Etats-Unis ne fait-elle pas obstacle à l'action réglementaire de l'OACI ?*

— Une conférence spéciale sur le transport aérien s'est réunie à Montréal en 1977, la première de ce genre depuis plus de trente ans. Depuis, les Américains s'efforcent d'imposer une politique tous azimuts de « déréglementation des tarifs aériens » qui remet en cause l'organisation collective du marché international. Quel est alors le rôle de l'OACI dans le domaine économique ?

» L'OACI a eu pour tâche principale, jusqu'à présent, d'établir des normes et des règles internationales dans différents domaines, surtout dans le secteur technique. Dans le domaine économique, cependant, l'OACI n'a pas exercé une fonction de réglementation et ne pourrait donc guère avoir maintenant une vocation de déréglementation.

» Cela ne veut pas dire que le rôle de l'OACI dans l'harmonisation des politiques aériennes de ses états membres ait été négligeable. Notamment, l'OACI joue, depuis quelque temps, un rôle nouveau lié aux mécanismes d'établissements des tarifs, qu'il faut d'ailleurs distinguer du calcul des tarifs proprement dit.

» Une nouvelle rencontre sous l'égide de l'OACI est déjà convoquée pour février 1980 à Montréal. Elle permettra une confrontation entre certaines thèses très libérales et d'autres conceptions plus ou moins protectionnistes, comme ce fut déjà le cas, d'ailleurs, il y a trente-cinq ans, lors de la naissance de l'OACI.

» Cette première tentative d'établir alors un « marché commun » mondial de l'aviation civile échoua, mais un compromis fut réalisé sous la forme de la convention de Chicago de 1944, telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

Propos recueillis par JACQUES DE BARRIN.

*(Lire la suite page 17.)*

# L'AGITATION SOCIALE A LA MARTINIQUE

## Le travail a repris au port de Fort-de-France après une semaine de paralysie

*Pendant plus d'une semaine, la Martinique entière s'est posée, avec une angoisse grandissante au fil des jours, deux questions : d'une part, celle de savoir si un affrontement violent allait opposer les dockers en grève du port de Fort-de-France aux petits planteurs de bananes protégés par les gendarmes mobiles, qui voulaient charger eux-mêmes un navire ; d'autre part, celle de savoir si l'île allait connaître, pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, une asphyxie économique résultant de la paralysie du port, le seul du département.*

*Alors qu'une réunion paritaire est prévue pour le 31 juillet, le travail a repris dès samedi sur le port de Fort-de-France.*

Correspondance

Fort-de-France. — Le 2 juillet, un conflit avait pris naissance, qui opposait le syndicat des manutentionnaires du port de Fort-de-France au syndicat C.G.T.M. des ouvriers-dockers. Point de départ : deux interprétations différentes d'une convention signée en juin 1978. Aux termes de cet accord, le syndicat des manutentionnaires s'était engagé à verser à chaque docker une prime de départ en congés payés équivalant au 190e du salaire perçu par le docker au cours de l'année.

Le syndicat des ouvriers-dockers estime que les congés payés de l'année précédente doivent être intégrés dans la base de calcul. Il fonde sa revendication sur l'article L 223-4 du code du travail, qui dispose qu'« est assimilé à une période de travail effectif le congé payé de l'année précédente ». Le syndicat des manutentionnaires — qui gère, seul, la caisse des congés payés — estime, au contraire, que la prime de départ (qu'il ne faut pas, selon lui, confondre avec l'indemnité principale de congés payés, régie, elle, par la loi) résulte d'une convention entre les parties et échappe à l'article L 223-4 du code du travail.

Pour faire aboutir leur revendication, les ouvriers-dockers avaient entrepris, le 2 juillet, une grève perlée, qui avait considérablement ralenti les activités du port. N'ayant pu décharger leurs marchandises, de nombreux navires s'étaient déroutés vers d'autres ports. Le jeudi 19 juillet, le syndicat des manutentionnaires répondait par le lock-out, et le port de Fort-de-France se trouvait, dès lors, complètement paralysé.

*(Lire la suite page 5.)*

# POLITIQUE FRANÇAISE ET FRANCOPHONIE

par XAVIER DENIAU (*)

Au lendemain des élections européennes, tout autant que pendant les nombreuses semaines de campagne que nous avons connues, on doit constater qu'un même silence continue de frapper des questions pourtant essentielles. Parmi ces absences, celle qui concerne la place de la langue française n'est pas la moins significative. Elle montre qu'un certain nombre de sujets, en dépit de leur importance — à moins que ce ne soit à cause d'elle ! — ont été délibérément tenus à l'écart du débat. Elle montre aussi qu'en la matière il y a loin de la coupe aux lèvres : c'est là un beau sujet de réflexion, mais aussi un grave sujet de préoccupation.

C'est pourquoi le combat que je mène depuis tant d'années au sein de multiples organes de la francophonie en faveur des solidarités créées par l'usage de la langue et de la culture françaises dans le monde me semble, aujourd'hui plus que jamais, d'importance ; c'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, s'impose une politique française en faveur de la francophonie.

C'est peu dire que de déclarer que la politique de la France en faveur de sa langue est insuffisante. La dégradation des efforts traduit une inadmissible résignation qui met en lumière l'absence d'une politique française de la langue française. Significative de cet esprit de résignation est la récente déclaration de Mme Françoise Giroud, ex-ministre de la culture, à la revue *30 Jours d'Europe* : elle avoue accepter, sans peine, la domination de l'anglais et se contenter de voir subsister le français comme « langue de culture » — c'est-à-dire, ne nous leurrons pas, comme langue morte. « *Il ne faut pas chercher à mener un combat dérisoire contre l'anglais, qui est devenu un instrument de travail, si je puis le dire* », déclare-t-elle en conclusion.

« Dérisoire » est le mot important : on tend par de tels propos à la fois à disqualifier ceux qui se préoccupent de telles « futilités » et à reléguer au magasin des oublis un aspect pourtant essentiel de notre dimension nationale. Qui plus est, le droit à la pluralité culturelle linguistique me paraît une revendication légitime et de bon sens. Ainsi, c'est l'intime bon sens mais aussi l'intérêt et les leçons de l'histoire qui nous enseignent que ce combat pour notre langue est tout sauf dérisoire.

Cette résignation, cette absence de politique de la France en faveur de sa langue et de sa culture, sont illustrées quotidiennement. Tantôt c'est un colloque scientifique organisé en France par des universitaires français qui se tient en anglais ; tantôt c'est, pour des élèves français, un sujet d'examen français, en France, dont l'intitulé est en anglais, etc. Plus grave encore est le sort des publications scientifiques, où l'impérialisme linguistique de l'anglais est triomphant. Or, devant de tels faits, on baisse les bras.

Le français n'appartient pas qu'à nous, mais nous devons, les premiers, en assurer la promotion. Or la vérité est que l'on n'a pas, en France, de stratégie pour la promotion de la langue française en Europe et dans le monde. Cela tient d'abord à un goût fâcheux et quasiment exclusif pour le quantifiable : tout est bon qui se mesure en kilomètres, se pèse en tonnes ou s'apprécie à travers les statistiques. Quant à nos diplomates, ils se battent volontiers pour nos produits agricoles, comme le montre la pratique des « marathons ». Mais, dès qu'il s'agit de tenir compte d'une donnée qualitative comme la tradition culturelle et l'usage d'une langue, une sorte de pudeur ou de honte les retient. Ce ne peut être en aucun cas, nous dit-on, un élément de négociation. La question, donc, est tenue prudemment à l'écart, voire tout à fait négligée. Et quand, apparemment, elle ne l'est pas, elle l'est encore, nous dit-on.

(*) Député du Loiret, apparenté R.P.R., président du Comité de la francophonie.

*(Lire la suite page 5.)*



AU FESTIVAL D'ALBI

## Tout va très bien...

On avait pu avoir des doutes, au-delà de la publicité qui lui était faite, sur la réussite réelle du Festival d'Albi. N'était-il pas surtout le festival de Jean-Pierre Wallez ou l'émanation un peu trop évidente d'une maison de disques qui n'y programmait presque que ses propres artistes ? Mais surtout, on avait l'impression que les Albigeois n'étaient pas toujours les premiers concernés par une manifestation fière de son retentissement national : il devient de plus en plus difficile, en effet, de concevoir la création dans une ville d'une activité musicale intense, si celle-ci doit rester ponctuelle.

Toutes ces questions avaient soulevé des controverses et, plus d'une fois sans doute, le climat a dû être tendu entre les organisateurs, le directeur artistique (Jean-Pierre Wallez) et la municipalité ; mais, à lire dans le programme les propos réconfortants du maire socialiste d'Albi, M. Michel Castel, qui vont plus loin qu'un simple soutien de principe, ou le texte liminaire de Georges Protet, président du Festival, tout va très bien à présent : « Le Grand Echiquier » consacré à Jean-Pierre Wallez se déroulait devant le mur de briques rouges de la cathédrale, reconstitué en studio ; la télévision, qui avait boudé l'an dernier, viendra filmer « Tom Jones » ; une exposition de dessins d'enfants se déroule parallèlement au Festival ; enfin, l'image de marque est conforme à l'hommage que rendait M. Jean-Philippe Lecat dans sa lettre au comité en septembre dernier. Il n'en faudrait pas tant pour rassurer la marquise de la chanson...

Ce qui semble plus important dans les déclarations de Georges Protet, c'est que le comité local étoffé, auquel sont associés la municipalité et son maire, ait repris une importance qui semblait mise en péril. Ainsi la ville a-t-elle passé commande aux techniciens supérieurs du lycée technique de la construction d'un jeu d'orgues, destiné au Festival sans doute, mais qui pourra être utilisé ensuite tout au long de l'année dans les salles de spectacles de la ville.

GÉRARD CONDÉ.

*(Lire la suite page 15.)*

Le Monde

# idées

## RÉGIONS

## Un peuple cherche ses racines

par MAURICE LE LANNOU

L'EFFERVESCENCE présente des régionalismes pousse les régions, quand elles n'ont point le privilège de la grande économie, à rechercher leurs antécédents et leurs justifications jusque dans les aubes de l'histoire et au-delà.

Tel est le cas de la Bretagne, qui a longtemps contemplé ses origines dans les immigrations celtiques du haut Moyen Age, issues d'outre-Manche, mais les trouve aujourd'hui beaucoup plus haut. Le progrès de la connaissance préhistorique et protohistorique vient à l'aide de ce zèle accru, à moins qu'il ne le provoque. Voilà-t-il pas que dolmens et menhirs, que l'on rapportait naguère à l'âge du bronze, seraient à remonter jusqu'au néolithique moyen, c'est-à-dire franchement dans la préhistoire, la venue du métal n'ayant, avec les mégalithes, aucun rapport ! Et si les antiquités bretonnes gagnent ainsi en millénaires, on les voit aussi croître en noblesse et se distinguer mieux qu'autrefois des destinées communes de l'Europe. C'en est fini des invasions successives, fallacieusement suggérées par la diffusion des cultures, qui auraient plusieurs fois renouvelé la population de l'Armorique. Le fonds anthropologique de la péninsule n'a point été bouleversé par des irruptions de peuples. Même pas par les Celtes : de ceux-là, liés traditionnellement au fer comme les mégalithes l'étaient au bronze, il semble bien qu'à propos de la Bretagne on ait — mirage ou mythe — parlé avec excès, qu'ils aient moins qu'on ne l'a dit rénové le peuplement de l'extrême ouest. L'extension des parlers celtiques à la fin de la préhistoire ne doit point nous cacher « le lointain enracinement des peuplades armoricaines ».

Altérée par le trouble prestige des Celtes, notre protohistoire l'a été aussi par l'éclat de la Méditerranée. On nous en avertit : fini ce respect exagéré donné à la mer familière, d'où l'on voyait provenir trop de civilisation, alors que, jusqu'à l'âge du fer, les relations de la future Bretagne se sont limitées, vers le sud, à l'Ibérie, et ont été plutôt tournées vers les îles britanniques et le nord-ouest du continent ; quand on n'est point « obnubilé par les rivages méditerranéens », on se convainc plus aisément que l'Armorique a pu être par moments l'« un des foyers de l'Europe protohistorique ».

Ces conclusions sont dans le très bel ouvrage que vient de publier une ardente équipe de chercheurs du Centre national de la recherche scientifique et d'« universitaires armoricains établis en Bretagne » (1). Un plaidoyer de plus pour une province originale et asservie, qui tirerait de son passé lointain de nouvelles preuves de sa dignité ? Absolument pas. Giot, Briard et Pape ne plastiquent en aucune façon les millénaires pour leur faire dire la gloire des Bretons. Ces savants entendent renouveler une discipline qui n'a été que trop marquée, des mégalithes aux luttes de Nominoé, par des utilisations parasitaires que facilitait, il faut le dire, son caractère d'archéologie conjecturale, dénicheuse d'objets énigmatiques peu faciles à coordonner. Et cette Protohistoire, qui fait suite à une Préhistoire de la même eau, je la tiens, tout Breton que je suis, et malgré quelque hâte de style et de plan, plus pour une remarquable démonstration de méthode que pour une pure et simple illustration de la Bretagne. Pourquoi les deux n'iraient-elles point du même pas ?

Peu de préhistoriens mettaient l'accent sur les aspects géographiques de leur recherche. Nos Bretons, par la plume de P.-R. Giot, insistent sur ce raccord nécessaire. Les objets archéologiques, nous dit-on, sont moins intéressants que « les structures auxquelles ils ont été arrachés », entendons par là les sites de quelque étendue, avec leurs tracés, et les sols eux-mêmes, dans leur profondeur. Le ponctualisme est le mal congénital de la préhistoire. Par lui, le préhistorien court « le risque de prendre pour une culture un assemblage de traits purement artificiel, en tout cas abstrait ». Trop d'entités culturelles supposées ne sont que les produits du troc ou du commerce. La meilleure façon d'éviter l'artifice et de retrouver une chance de restituer véritablement une géographie antique, c'est bien de rechercher cette forme plus élaborée de l'archéologie qui implique de « ne reconnaître que les cultures dont on peut reconstruire le fonctionnement dans leur milieu ». Voilà écrit un maître mot de la géographie. Au fait, on ne voyait pas bien pourquoi, sinon par l'absence de documents écrits, la préhistoire ne pouvait rejoindre les préoccupations de la géographie historique.

Encore faudrait-il que les témoignages ne fussent pas menacés par les turbulences de la vie actuelle. Nos auteurs sont assez pessimistes sur ce point. On sait déjà que la péninsule bretonne est peu favorable à l'anthropologue, par ses sols acides qui ont fait disparaître plus décisivement qu'ailleurs squelettes et ossements. Une malédiction récente est le vandalisme de l'ère prescientifique : une société à but lucratif, créée en 1811, à Auray, pour exploiter l'or des dolmens, recueillit peu de métal précieux, mais diminue sensiblement la valeur archéologique de bien des ensembles mégalithiques du Morbihan. Vers la même époque, des tumulus, qui recouvraient des caveaux fermés de l'âge du bronze furent détruits en grand nombre, « soit par curiosité, soit pour les besoins de la culture, soit encore parce que la qualité du limon qui composait les tertres en faisant un matériau de valeur pour amender les terres, réaliser les aires à battre ou les sols en terre battue ». Puis vint le temps des zèles ignorants et brouillons. Jusqu'à une époque toute récente, l'on fouilla avec conscience mais on négligea de rendre un compte scientifique de l'aventure, et l'on dispersa les trouvailles au hasard des collections.

Aujourd'hui, la fouille est réglementée, et ses fins mieux perçues, mais les horizons n'en restent pas moins assez sombres.

Il n'était pas pensable qu'un peu de politique... armoricaine ne se mêlât point à ces considérations sur les racines du peuple breton. Nous lisons que certains de nos voisins (ailleurs est nommé le Pays de Galles, où le fermier peut gagner gros en empochant des indemnités pour interdiction de labourer des terres pleines de vestiges), que nos voisins, donc, chez qui « l'empirisme fait la force et l'efficacité des institutions, aussi décentralisées que possible », pourraient nous donner quelques leçons. Ne crions pas à l'autonomiste ! Cette lutte pour la conservation d'une mémoire nationale est proprement de l'écologie, et l'écologie a cent implications, comme cent visages.

(1) Pierre-Roland Giot, Jacques Briard et Louis Pape, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, éd. Ouest-France, 1979, 453 p. Cet ouvrage fait suite à une *Préhistoire de la Bretagne*, par P.R. Giot, J.-L. Monnier et J. L'Helgouach, chez le même éditeur.

### Destin du français

*LE métèque d'origine russe, grecque ou roumaine, admire, sans les comprendre, ces intellectuels sophistiqués qui se proclament normands et européens, bretons et européens, occitans et européens. La région et l'Europe, tel est le dernier chic parisien. Hélas ! c'est un luxe que le métèque ne peut s'offrir : contraint à la modestie par les ironies implacables de l'histoire, le métèque, lui, ne veut être rien d'autre que Français.*

*Notre patrie, c'est la France ou, si vous préférez, la langue française : c'est la même chose. Il y a deux ans, dans les* Passions schismatiques, *j'avais essayé d'exprimer cette consubstantialité de la langue française à la France. C'est aujourd'hui un des meilleurs critiques cinématographiques de la jeune génération, Michel Marmin, qui reprend, à sa manière, cette idée dans un brûlot roboratif,* Destin du français *(1).*

*« La politique de la langue française ne peut être que la politique de la France », écrit Michel Marmin. On ne saurait mieux dire. Nous ne nous laisserons pas déposséder de la langue française. Certains, qui s'énivrent de chimères régionales et internationales, s'imaginent que, comme écrivains français, ils survivraient à la France. Nous, les Tartares des bords de Seine, nous savons que nous ne lui survivrions pas.*

GABRIEL MATZNEFF.

(1) Editions Alfred Eibel, 1979.

## L'impossible décentralisation

par TANGUY KENEC'HDU (*)

UNE décentralisation digne de ce nom s'entend d'un régime administratif où d'importants intérêts collectifs, de grandes responsabilités, relèvent de conseils élus. Il s'ensuit que la configuration des collectivités locales et leur superposition doivent correspondre aux besoins à satisfaire, toujours plus nombreux et plus vastes. Tel devrait être l'ordre des choses. Tel il n'est pas chez nous.

D'où vient ce refus obstiné, sous nos monarchies ou nos républiques successives, de passer à l'échelon supérieur des libertés ? La réponse se situe à deux niveaux, étroitement combinés, l'un d'ordre psychologique, ayant trait aux mentalités, l'autre résultant de données pragmatiques et utilitaires, tout entier d'exécution, tel l'art militaire suivant Napoléon.

Le facteur psychologique fondamental, c'est la hantise, la peur panique qu'ont les gouvernants de tout ce qui paraît menacer l'unité nationale, selon l'idée qu'ils s'en font, l'enrobant d'un uniformisme intégral. Culte obsessionnel qui exige, sur son autel, des sacrifices plus altiers que ceux réclamés aux Allemands, aux Américains, aux Anglais et aux autres, pour ne considérer que la lettre A.

Bien entendu, cette notion figée (du reste, relativement récente) ne saurait empêcher le cours de l'histoire. Chemin faisant, cependant, elle s'oppose au progrès de la démocratie politique, sans compter l'étouffement volontaire presque achevé des cultures minoritaires. « Princesse des contes ou madone aux fresques des murs », la patrie française est une maîtresse exclusive et farouche.

∴

Il va sans dire — enfin, il devrait aller... — que de grandes responsabilités ne sauraient être exercées par de petites unités d'administration. Les « petites communes » n'y peuvent mais — et l'enchanteur Merlin en personne doublât-il leurs maigres subsides que les libertés ne s'ébattraient pas plus à l'aise dans leur horizon étriqué.

C'est pourtant à ces trente-six mille fiefs minuscules, au regard des nécessités contemporaines, que nos gouvernants réservent leurs prévenances. La raison en est que les « petites communes », dotées du pouvoir émotif — donc électoral — qui, en français, s'attache à cet adjectif (les petits soldats, les petits retraités, les petits plats), avec leurs trente six mille maires enrubannés, sont le relais ou le terminus des décisions ou des pressions venues d'en haut via le préfet. Alibi idéal pour distraire l'attention de collectivités plus aptes à l'aménagement d'une vraie démocratie locale : grandes villes, départements, régions. Foyers de fixation de menues libertés, les communes sont l'appât le plus sûr pour aller pêcher les suffrages, puis noyer le poisson dans la nasse.

Cela dit, on ne veut aucun mal aux trente-six mille communes en tant que telles. Qu'elles jouissent donc en paix de libertés lilliputiennes à leur échelle, sans en prendre prétexte pour prétendre assumer les grands intérêts collectifs sans quoi la démocratie locale n'est qu'un leurre.

Il faut même rendre au maire à la mode de chez nous, ce « pater familias » de notre paysage politique, l'hommage qui lui est dû. (A l'exception du maire-politicien, militant d'un parti, profiteur de mandats, plus assidu à Paris, à Bruxelles et autres capitales, dans les trains ou avions, qu'à sa municipalité, tremplin électoral.) Dommage seulement que les heures inlassablement passées par les maires au chevet de leurs administrés, à rendre mille services d'ordre public mais aussi privé, voire domestique, viennent trop souvent masquer, sous l'abondance des servitudes, l'absence de libertés qualitatives.

Lorsque, l'an passé, au cours de tournées en province, le secrétaire d'Etat à l'intérieur vint à Rennes y présenter le questionnaire aux maires sur les collectivités locales, ils étaient là trois cents maires et conseillers généraux, entassés dans l'amphithéâtre. Après l'exposé du ministre, et sur son insistance, cinq d'entre eux se décidèrent enfin à poser des questions. Toutes en dehors du sujet. Celui-ci protestait contre la suppression, chez lui, d'une desserte de la S.N.C.F., cet autre réclamait une subvention pour la piscine municipale... Ce fut, finalement, le ministre qui s'étonna de toujours voir ces réunions s'achever par l'éloge de l'administration. « Au moins, vous n'allez pas nous ôter M. le préfet », avait-on pleuré dans son gilet, je ne sais où.

Jamais autant que ce soir-là je n'ai senti l'incapacité des élus locaux, victimes du système (hormis des exceptions d'autant plus honorables), à saisir l'enjeu et les exigences de la démocratie locale. M. Bécam eut beau s'évertuer, les trois cents invités ne trouvaient rien à dire.

∴

Au chef-lieu du département, c'est bien pire, au contact de services multiformes peuplés de fonctionnaires de l'Etat.

A commencer par le préfet et les siens, dont la nomination et toute la carrière politico-administrative ou administrativo-politique (le dosage varie selon l'époque et les cas d'espèce) dépendent de A à Z du seul gouvernement. « *Le préfet, homme à tout faire de la République* », ainsi intitule ses souvenirs l'un d'entre eux, celui-là même qui, vers une heure du matin, tirait d'un sommeil paisible un sous-préfet de ma connaissance pour s'enquérir des modalités du ramassage des poubelles au chef-lieu de l'arrondissement. Où irait-on dénicher ailleurs semblable zèle sous le harnais ?

En dépit d'affirmations des manuels, c'est bel et bien, en pratique, le préfet qui, chaque jour que Dieu fait, administre le département. Primo, du fait que, représentant de l'Etat à la tête des administrations (mis à part l'armée, l'enseignement, la justice — sauf circonstances particulières), ses attributions propres, de loin les plus nombreuses et les plus significatives, ne sont contrôlées que par ses supérieurs à Paris. Là, gare !

En second lieu, dans le domaine que gère, théoriquement, le conseil général, c'est le préfet qui, en amont, instruit tous les dossiers ; lui encore qui, en aval, met en œuvre les décisions de l'assemblée départementale. C'est alors, au nom de celle-ci qu'il agit ; pourtant, combien de commissions, combien de groupes d'études qui, sous sa présidence ou celle d'un de ses collaborateurs, regroupent uniquement des fonctionnaires d'Etat, ses subordonnés, sans participation aucune du conseil général !

∴

Loin de le maudire, les élus sont reconnaissants au préfet et à ses services de les décharger de tâches qui les assomment. La part que prennent bon nombre de conseillers généraux à la gestion du département se borne à lire en séance publique, en de rares occasions, des rapports préparés par la préfecture et des textes de vœux pieux en faveur de leur canton.

On doit à la vérité d'ajouter que le préfet s'acquitte de ces besognes en professionnel averti, avec une compétence longuement mûrie et une dextérité que, pour la plupart, les élus locaux ne se soucient guère d'acquérir pour eux-mêmes. Autre vérité, le préfet opère également aux moindres frais. La centralisation musclée est, tout compte fait, le régime qui coûte le moins à la République. Si ce n'est le prix des libertés. Lesquelles n'ont pas de prix.

Le conseil général ne disposant en propre d'aucun personnel, pas même du plus modeste secrétariat (lequel est désigné par le préfet parmi ses subordonnés !), il s'ensuit qu'à longueur de vie, les Français n'ont affaire, dans les bureaux autres que municipaux, qu'à des fonctionnaires d'Etat. Au fil des siècles, il en est résulté, à l'égard de ces délégués du pouvoir, une docilité d'esprit qui parfois confine à la flagornerie. Que d'élus locaux se comportent envers les hauts fonctionnaires, au point de gêner certains d'entre eux, dont je fus, suivant une dépendance imaginaire ! Le monde (démocratique) à l'envers.

∴

Le réveil d'anciens loyalismes, cauchemar de gouvernants pusillanimes, le nonchaloir des élus locaux, la présence d'une couche de notables imperméables aux idées, le cumul éhonté des mandats, la politisation de la haute fonction publique, tant en elle-même qu'à travers les cabinets ministériels, ce sont autant de tares rédhibitoires. Additionnées, elles dressent un obstacle infranchissable au-devant de libertés locales authentiques.

Ainsi donc, aucun remède au « mal français » ? Hélas, chez nous, tout prescrit de conclure, aujourd'hui, à l'impossible décentralisation. Demain, peut-être, dans une nouvelle Europe. En imposant à chacun des pays membres d'appliquer la clause de la nation la plus favorisée.

Tant il est vrai qu'en ce domaine, impossible n'est que français.

(*) Sous-préfet en retraite, conseiller municipal de Saint-Coulomb (I.-et-V.).

## FEUILLETON

N° 23

# ATAR-GULL

•

## LIVRE CINQUIÈME

L'esclave Atar-Gull voue une haine terrible à Brulart, le pirate qui l'a vendu, et à M. Wil, le colon qui l'a acheté et a fait pendre son père. Pour réaliser sa vengeance, il devient le serviteur favori de M. Wil. Il provoque la destruction de la propriété de son maître par l'entremise de la secte des empoisonneurs, et la mort de sa fille tuée par un serpent. Ruiné et malade, M. Wil revient en Europe avec son fidèle Atar-Gull. En chemin, le navire où ils sont embarqués recueille une chaloupe à la dérive contenant le sinistre Brulart. Celui-ci est aussitôt condamné à la pendaison. Mais avant d'être exécuté il obtient de pouvoir prendre de l'opium, ce qui l'entraîne dans un songe extraordinaire.

### CHAPITRE VI

### SONGE

DANS ce rêve, il était rajeuni. Il avait seize ans... Une de ces ravissantes figures de jeune homme, douce et pâle, avec de grands yeux mélancoliques parfois qui s'animaient pourtant d'un feu inconnu.

Il était aspirant de la marine, le pauvre enfant, embarqué à bord du *Cygne*, un brick leste et joli comme son nom.

Il s'éveilla en disant :

« Me pendre... me pendre... moi, pirate, moi, vieux et laid... Ah !... quel cauchemar !... »

Et, mollement balancé sur son hamac, il ne dormait plus, il pensait à je ne sais quelle grande et noble dame qu'il avait vue à Brest, je crois... et cette imagination de seize ans, ardente et rêveuse, se jouait autour de cette charmante image... C'était sa taille de reine... son regard imposant et ses grands sourcils noirs, dont il avait peur, le naïf jeune homme... sa main douce et blanche qu'il toucha une fois... une seule... et qui lui fit éprouver une commotion si singulière... à la fois voluptueuse et cruelle...

Et puis, à ce souvenir, ses artères battaient, sa tête brûlait, ses yeux se noyaient de larmes.

« *Mon Dieu, mon Dieu*, disait-il en se tordant *sur son hamac, que je suis malheureux... Quelle existence ! l'océan, toujours l'océan ! des matelots rudes et sauvages, des visages durs et repoussants, une vie de froid égoïsme, une vie de prêtre, sans amour et sans femmes ! Et pourtant, le cœur me bat dans la poitrine... et la vue d'une femme me fait tressaillir... J'éprouve un immense besoin de souffrir, de pleurer aux pieds d'une femme ; je n'ai plus de mère, moi !... seul, isolé, il faut bien que j'aime quelqu'un... qu'une bouche de femme me console ou me plaigne !* »

Et le canon tonnait tout à coup.

Alors, il se jetait à bas de son lit, prenait à la hâte sa veste bleue avec sa mince broderie d'or, son beau poignard, sa hache luisante, son chapeau ciré, qui cachait sa chevelure brune, bouclée comme celle d'une jeune fille, et il courait sur le pont...

En le voyant, les vieux matelots se poussaient du coude, car c'était un hardi et intrépide enfant, le premier au feu, à l'abordage ; oh ! une âme forte et puissante bouillonnait dans cette enveloppe efféminée... et plus d'une fois son jeune bras avait paru bien lourd aux Anglais.

Et il se trouvait au milieu d'une horrible mêlée ; le joli brick *le Cygne* était attaqué par une corvette anglaise, et des grappins de fer liaient ces deux bâtiments l'un à l'autre.

L'abordage... l'abordage !

Et, à travers le feu, les balles et la mitraille, l'aspirant s'élançait, une hache au poing ; à sa voix, l'équipage se rallie, les rangs se serrent, et l'ennemi abandonne l'avant du navire sur lequel il débordait...

Le capitaine du brick... mort ; le second, mort ; l'équipage, mort ; il ne restait que lui, le jeune enfant, et quelques matelots d'élite. Il met le pied sur le bâtiment ennemi... On se presse, on se heurte, on écrase les mourants, le sang coule, le canon vomit la mitraille, l'aspirant lui-même... tombe au pied du grand mât de la corvette anglaise... mais de son coup de poignard il a renversé le capitaine.

L'Anglais est pris ; victoire, hourra... victoire, gloire à l'aspirant !

Mais sa blessure est grave, et l'on se dispose à rentrer dans le port afin de réparer le navire.

Mais le vent mugissait, la mer grondait, et une effroyable tempête jetait le brick sur des rochers.

Une énorme lame emportait l'aspirant, le précipitait, meurtri, sanglant, sur le rivage...

Et il se levait avec peine, et cherchait un asile dans une caverne qu'un éclair lui faisait découvrir.

Il avançait en rampant dans cet antre obscur, déchiré par les cristaux et les granits qui couvraient le sol.

Mais une lueur douce et rose venait tout à coup se jouer sur les facettes des brillants stalactites...

Et bientôt il se trouvait dans une grotte immense, éblouissante de diamants, de topazes et de rubis, qui étincelaient, scintillaient en gerbes, en cercles et en pyramides chatoyantes.

Sur un trône taillé d'une seule émeraude était une divinité majestueuse.

Une couronne d'étoiles de feu flamboyait sur ses cheveux noirs ; le zodiaque, gravé sur sa ceinture d'or, était relevé par des émaux diaprés ; une tunique blanche, un voile bleu, brodé de fleurs d'argent et de perles, puis des brodequins couleur d'azur formaient son noble vêtement.

« *Je t'attendais*, disait la divinité en faisant asseoir l'enfant près d'elle ; *vois, cet empire est le mien ; quand je le veux, les tempêtes grondent et mugissent ; d'un mot, je fais pâlir les marins les plus intrépides : c'est par ma volonté que ton vaisseau s'est brisé sur les rochers... Je voulais te voir... car tu es mon fils... Tiens, juge, et sois fier de la puissance de ta mère.* »

Aussitôt un bruit affreux se fait entendre, toute lumière disparaît, un froid mortel se répand dans la caverne, la terre tremble, les voûtes sont ébranlées, c'est le vent du nord qui rugit, et dont les lugubres sifflements retentissent d'écho en écho...

« *Je veux que le calme renaisse*, dit la divinité, *et qu'il vienne caresser mon fils.* »

Et une douce chaleur, un parfum délicieux, une éclatante lumière, un bruissement léger comme celui du feuillage qu'une faible brise agite et balance, remplacent cet horrible ouragan.

Un joli nuage, ressemblant à de l'air condensé, mélangé d'or, de pourpre et de soleil, chargé d'une poussière de roses et de jasmin, se balançait au milieu de la grotte et s'y évaporait en merveilleuse senteur, en éblouissante clarté.

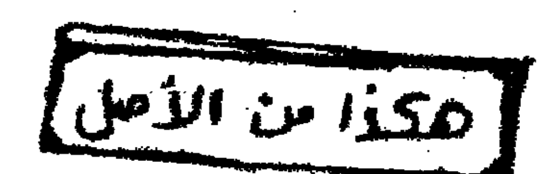
Le jeune homme, entouré de cette vapeur transparente et embaumée, se fondait dans un océan de délices ; son état d'extase se rapprochait de toutes les sensations, de tous les sentiments, de toute espèce de jouissance.

Et la divinité se penchait à son oreille en lui disant :

« *Ce bonheur ineffable n'est pourtant rien auprès de celui que tu goûteras auprès d'elle, car elle t'aimera... car tu es un de mes fils ; je te laisse sur la terre, mais je veille sur toi...* »

Et la divinité le baisait au front... Et tout disparaissait...

EUGÈNE SUE.
(A suivre.)



Le Monde

# étranger

## ALLEMAGNE FÉDÉRALE

### L'ex-avocat Horst Mahler, l'un des fondateurs de la Fraction armée rouge, est transféré dans une prison sans barreaux

De notre correspondant

**Bonn. — L'un des membres fondateurs de la Fraction armée rouge, l'ancien avocat Horst Mahler, condamné en 1973 à quatorze ans de prison, voit s'ouvrir devant lui le chemin de la liberté.**

**Transféré ces jours-ci dans une prison sans barreaux de Berlin, il pourra dès l'automne passer ses jours hors de l'établissement pénitentiaire pour se préparer à une nouvelle carrière et à une nouvelle vie dans une maison d'édition « gauchiste ». En même temps, il sera libre de passer les fins de semaine en famille ou avec des amis. Enfin, dans le courant de 1980, il aura effectué les deux tiers de sa peine et pourra donc compter sur une libération anticipée.**

Horst Mahler est un représentant typique de la génération d'après guerre des révolutionnaires ouest-allemands, qui sont presque tous d'origine bourgeoise. Durant les années 60, c'était un avocat très prospère. Membre du SPD, ses positions marxistes lui valurent bientôt d'être exclu du parti. Après quelques pérégrinations qui le conduisirent dans le camp maoïste, il devint l'un des défenseurs reconnus des membres de l'APO (opposition extra-parlementaires).

En octobre 1970 il fut arrêté. Qu'on l'ait soupçonné d'avoir pris part à la libération d'Andreas Baader n'était pas surprenant, Mahler appartenant avec Ulrike Meinhof au groupe de ceux qui organisèrent le mouvement terroriste dans la République fédérale. Faute de preuves suffisantes, il fut acquitté. Très vite, cependant, de nouvelles poursuites furent engagées contre lui. On lui reprocha alors d'avoir joué un rôle dirigeant au sein d'une « organisation criminelle ». Beaucoup plus contestée fut sa condamnation pour avoir pris part à l'attaque d'une banque.

Aujourd'hui la grande question est de savoir si Horst Mahler a rompu avec son passé. Avec une dignité que d'autres anciens terroristes n'ont pas toujours manifestée, il n'a jamais voulu améliorer son sort personnel en témoignant contre ses compagnons d'autrefois, en même temps qu'il a manifesté son revirement idéologique de la façon la plus éclatante en 1975. Il refusa sa libération lorsque les membres de la Fraction armée rouge s'emparèrent de M. Peter Lorenz, le chef de l'opposition chrétienne démocrate à Berlin-Ouest. Au lieu d'accepter un départ au Sud-Yemen, il préféra rester dans sa prison berlinoise. L'an dernier, au cours d'une interview donnée dans sa cellule, il a été encore plus explicite en reconnaissant que les attentats de la Fraction armée rouge étaient en fait dirigés « contre le peuple » et ne servaient pas sa cause.

L'ancien avocat doit beaucoup à M. Gerhard-Moritz Meyer (libéral-F.D.P.) qui fut le sénateur berlinois responsable pour le département de la justice. Contre l'avis de l'opposition chrétienne démocrate et du bourgmestre social-démocrate de Berlin, le sénateur avait dès l'an dernier accordé à M. Mahler plusieurs permissions grâce auxquelles il lui fut possible de reprendre un certain contact avec la vie des citoyens en liberté. A ce moment-là, même les collègues libéraux du sénateur craignaient les répercussions électorales qu'entraînerait une attitude trop compréhensive à l'égard d'un homme qui occupa une place de premier plan sur la scène terroriste.

Loin d'avoir été rejeté par les électeurs, le F.D.P. berlinois a gagné des voix lors de la consultation populaire au printemps. L'action du sénateur libéral n'est probablement pas la seule cause de ce succès. Elle montre, néanmoins, que dans le domaine politique le courage et la générosité ne conduisent pas nécessairement au désastre électoral.

JEAN WETZ.

## DIPLOMATIE

### ELIZABETH II EST ARRIVÉE A LUSAKA

La reine d'Angleterre est arrivée vendredi 27 juillet en Zambie, quatrième et dernière étape de sa tournée africaine.

Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises à Lusaka en raison de la proximité de la frontière rhodésienne et de la présence, aux environs de la capitale, de camps de partisans de M. Nkomo, coprésident du Front patriotique. Ce dernier a refusé d'assister à la cérémonie d'accueil d'Elizabeth II, à laquelle il avait été convié.

A l'aéroport, des manifestants ont brandi des placards demandant à Londres de ne pas reconnaître le régime de Salisbury. La reine doit séjourner huit jours en Zambie et y présider l'ouverture, le 1er août, de la conférence du Commonwealth. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

### M. MAURICE COURAGE EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE A NOUAKCHOTT

Le *Journal officiel* du dimanche 29 juillet publiera la nomination de M. Maurice Courage comme ambassadeur à Nouakchott (Mauritanie), en remplacement de M. Michel Removille.

[*Né en 1926, M. Maurice Courage a d'abord servi outremer, puis au ministère des finances avant d'être intégré, en 1964, dans le corps des conseillers des affaires étrangères. Il a été notamment en poste à Nouakchott (1961), à l'administration centrale, direction de l'Afrique du Nord (1965), à Bangkok (1966), à Bamako (1969), à Damas (1972). Chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Chirac, puis M. Barre (1975-1977), il était ambassadeur à Aden depuis novembre 1977.*]

## GRANDE-BRETAGNE

PENDANT LA SESSION PARLEMENTAIRE

### Le style énergique de Mme Thatcher a inquiété certains députés conservateurs

De notre correspondant

Londres. — *Les députés britanniques sont partis en vacances le vendredi 27 juillet jusqu'au 22 octobre, à l'issue des sessions les plus chargées de leur histoire.*

Ils n'ont certes adopté définitivement que deux textes : d'abord, la loi de finances qui entérine le budget de Sir Geoffrey Howe, le chancelier de l'Echiquier, fondé sur un allégement des impôts directs au détriment de la taxation indirecte, une réduction massive des dépenses publiques, et un relèvement du taux de l'escompte à 14 %, qui a entraîné une montée en flèche de la livre. Puis la loi sur l'éducation qui, dans la plus pure tradition tory, libère les municipalités de l'obligation d'aligner l'enseignement des écoles privées sur celui des établissements publics.

Les parlementaires ont également pris connaissance d'un nombre important de projets qu'ils devront examiner en détail à la rentrée. Sir Keith Joseph a exposé devant eux les grandes lignes de sa stratégie industrielle : effacement de l'Etat ; injection de capitaux privés dans toutes les compagnies nationalisées réalisant des profits et réorganisation draconienne de celles qui sont en déficit. Ils ont également été informés des coupes envisagées dans les budgets de l'éducation, de la santé et de l'environnement, ainsi que du plan de réforme des pratiques syndicales.

Cette avalanche de déclarations d'intentions a semblé abattre les travaillistes agités par des querelles internes, mais aussi mécontenter certains députés tories, qui sentent sourdre le mécontentement de leur électorat face à la baisse de qualité des services publics qu'entraînent déjà les économies de l'Etat. De plus, le budget n'a provoqué jusqu'à maintenant qu'une hausse générale des prix par le passage de la T.V.A. à 15 %. Les réductions d'impôts promises ne viendront pas avant l'automne...

Depuis son arrivée au pouvoir, Mme Thatcher a pris aux Communes une assurance qui lui faisait parfois défaut dans l'opposition. Sa détermination, la vigueur avec laquelle, lors des séances de questions au premier ministre, elle riposte à ses adversaires, vont jusqu'à inquiéter certains de ses partisans, selon lesquels un style décontracté serait plus efficace. Que deviendrait cette superbe en temps de crise ?

L'application systématique du manifeste conservateur n'a rencontré jusqu'à maintenant qu'une opposition formelle de la part des syndicats ; ils craignent pour leur pouvoir et s'attendent à une augmentation massive du chômage en raison de la réduction de l'aide aux industries régionales, décidée par Sir Keith Joseph. Mais ils ne semblent pas pour l'instant décidés à lancer une offensive générale que certains n'attendent qu'à l'automne de 1980.

Enfin, cette brève session parlementaire a été marquée par la discussion en deuxième lecture de deux lois controversées. L'une rendrait obligatoire, si elle était définitivement votée, le port de la ceinture de sécurité, ce qui constitue pour beaucoup une atteinte intolérable aux libertés individuelles. C'est même l'avis du ministre des transports, M. Norman Fowler. L'autre, critiquée par de nombreux médecins, restreindrait de vingt-quatre à vingt semaines de grossesse le délai légal pour la pratique de l'avortement.

*(Intérim.)*

### L'aile gauche travailliste s'oppose au cabinet fantôme

De notre correspondant

Londres. — Le désaccord règne au sein du parti travailliste britannique, divisé par un nouvel affrontement entre le comité exécutif national (NEC), représentant la gauche du mouvement, et le groupe parlementaire, traditionnellement plus modéré. Le NEC vient de décider de priver pratiquement de tous pouvoirs le cabinet fantôme et le chef du parti, M. James Callaghan : à une faible majorité il s'est arrogé le contrôle des 165 000 livres allouées annuellement par le gouvernement au parti travailliste, et surtout la responsabilité unique des futurs manifestes électoraux, jusqu'à maintenant élaborés, à force de compromis, entre les deux instances dirigeantes du Labour.

Le congrès annuel, qui commencera à Brighton, le 1er octobre, devra trancher. D'ici là, M. James Callaghan tentera de s'allier aux dirigeants syndicalistes modérés, qui disposent au congrès de « blocs » massifs de voix, pour tenter de mettre en échec le défi du NEC. Ce dernier, malgré une contre-attaque de cent députés modérés résolus à vaincre cette tentative antidémocrate de les réduire en « automates », a déjà indiqué qu'il ne céderait pas.

Elus, pour les deux tiers, par les syndicats et les sections travaillistes locales, les vingt-huit membres du comité exécutif national sont dominés par les vedettes de l'aile gauche anti-européenne. Parmi eux, M. Tony Benn, ancien ministre de l'énergie, qui a renoncé à concourir pour le cabinet fantôme élu par le groupe parlementaire afin de mener, de l'extérieur, son offensive pour la conquête du parti.

Le comité exécutif reproche à M. James Callaghan d'être responsable de l'échec électoral de mai dernier comme de l'agitation sociale qui l'a précédé durant tout l'hiver. Sa politique « social-démocrate » est jugée éloignée des aspirations populaires. Du côté modéré, en revanche, on estime qu'une prise de contrôle par l'aile gauche ruinerait pour longtemps les chances de retour au pouvoir du Labour.

*(Intérim.)*

## UNION SOVIÉTIQUE

### Les consignes données aux citoyens soviétiques à l'étranger

### Attention, l'ennemi vous guette !

De notre correspondant

Moscou. — Il n'est pas facile à un citoyen soviétique de se rendre en voyage privé dans un pays capitaliste. Les autorisations ne sont délivrées que dans des cas très exceptionnels, et la libre circulation des hommes (des idées aussi d'ailleurs) reste en U.R.S.S. une liberté très formelle. Il ne suffit pas cependant au candidat au voyage de remplir de nombreuses formalités et d'attendre le verdict des autorités compétentes. En cas de réponse positive, il lui faut encore lire ou écouter attentivement « *les règles fondamentales de comportement des citoyens soviétiques se rendant temporairement dans des pays capitalistes ou en voie de développement* ».

Cette circulaire dont l'origine remonte peut-être à la période stalinienne, mais qui est toujours en vigueur, montre que, au-delaà des beaux discours sur l'« *esprit d'Helsinki* » et l'« *amitié entre les peuples* », les dirigeants soviétiques considèrent toujours leur pays comme une forteresse assiégée. Comme aux plus beaux jours de la guerre froide, le citoyen soviétique à l'étranger doit être pleinement conscient de l'hostilité de l'environnement dans lequel il est brusquement plongé.

La circulaire contient quelques renseignements anodins sur les formalités à remplir, l'attitude à adopter en cas de difficultés, etc. Mais son maître-mot est la « *vigilance politique* ». Les citations se passent de commentaires : « *Les citoyens soviétiques (...) doivent maintenir à un niveau élevé l'honneur et la qualité de citoyen de l'U.R.S.S., respecter les principes du code moral de bâtisseur du communisme, se montrer irréprochables dans leur comportement individuel et préserver rigoureusement les secrets d'Etat.*

∴

» *Au cours de leur séjour à l'étranger, ils sont tenus de manifester une grande vigilance politique, de garder constamment à l'esprit que les services de renseignements des pays capitalistes et leurs agents s'efforcent de recueillir des informations relatives à l'U.R.S.S. intéressant nos ennemis, peuvent tenter de compromettre un Soviétique et, en cas de besoin, l'amener à trahir sa patrie.*

» *Pour atteindre leur but, les services de renseignements des pays capitalistes utilisent les penchants de certains individus pour l'alcool, pour les rapports avec les femmes de petite vertu, les jeux de hasard, ou le désir d'acquérir divers objets, de même que leur insouciance, leur loquacité, leur imprudence ou leur négligence dans la protection des documents personnels.*

» *Prenant cela en considération, les citoyens soviétiques doivent se comporter de manière à ne pas donner aux services secrets étrangers l'occasion de les utiliser pour satisfaire leurs intérêts. En même temps, ils ne doivent pas vivre repliés sur eux-mêmes. Une sociabilité raisonnable, combinée à une haute vigilance politique, constitue la condition nécessaire du comportement correct des citoyens soviétiques à l'étranger.* »

Suivent quelques interdictions, notamment :

« — *De se rendre dans des cafés ou des restaurants fréquentés par les membres de toute organisation d'émigrés, réactionnaires ou autre organisation antisoviétique, de participer à toute manifestation, meeting, réunion, y compris celles des partis communistes ;*

— *De vendre ou d'échanger des objets emportés d'U.R.S.S. ou acquis sur place ;*

— *D'emporter lors de son retour en U.R.S.S. des paquets ou des lettres confiés par des étrangers et destinés à des personnes résidant en U.R.S.S. ;*

— *De se montrer dans des lieux publics ou dans la rue en état d'ébriété, de fréquenter des boîtes de nuit, des cabarets et autres endroits de plaisirs douteux, de prendre part à des jeux de hasard.* »

∴

Puis des recommandations : « *Tous les cas d'attaques ou d'offenses dirigées contre l'Union soviétique ou les institutions soviétiques, où qu'elles soient perpétrées (dans la rue, dans un magasin, au théâtre, au cinéma) doivent être rapportés à l'ambassade. Si ces attaques ou offenses sont adressées directement à un citoyen soviétique, il doit, en évitant tout emportement, riposter comme il convient et, le cas échéant, élever une protestation et informer l'ambassade (...). Les citoyens de l'U.R.S.S. sont tenus d'obéir aux ordres et instructions de leur ambassadeur. Toute infraction à ces règles commise à l'étranger sera considérée comme une violation des devoirs sociaux et de la discipline d'Etat.*

» *En procédant à vos achats (dans les pays étrangers), vous ne devez pas perdre le sens de la mesure et celui de la dignité personnelle. Vous devez vous rappeler que c'est d'après votre comportement que seront jugés les citoyens d'U.R.S.S.* » Et, pour le cas où l'appel au sentiment moral se révèlerait insuffisant, la circulaire ajoute : « *Il n'est pas permis de revendre en U.R.S.S. des marchandises importées.* »

Enfin, pour que ces règles ne tombent pas entre les mains d'ennemis qui pourraient s'en inspirer pour les contourner, la circulaire conclut : « *Restituer ce document après en avoir pris connaissance.* » La vigilance n'exclut pas la prudence.

DANIEL VERNET.

## AFRIQUE

### Tchad

### Le général Forest quitte le commandement des forces françaises

N'Djamena. — *Le commandant en chef des forces françaises au Tchad, le général de brigade Louis Forest, doit quitter ses fonctions lundi 30 juillet. Son successeur, le colonel Pierre de Tonquedec, membre de l'état-major des armées et ancien commandant du 6e R.P.I.M.A. (régiment parachutiste d'infanterie de marine) de Mont-de-Marsan, se trouve déjà à N'Djamena. Ce dernier avait été le chef d'état-major du général Edouard Cortadelas lors de la première intervention française au Tchad de 1968 à 1972.*

Le général Forest a été l'artisan des cessez-le-feu des 19 février et 8 mars, alors que la guerre civile faisait rage dans la capitale tchadienne. En sept mois de présence, il semblait avoir acquis la confiance des différentes composantes du gouvernement d'union nationale de transition.

Selon l'agence Associated Press, le général Forest aurait été rappelé à la suite de ses efforts en vue de consolider le régime de N'Djamena dominé par les Forces du Nord de MM. Hissène Habré et Goukouni Oueddei. Vendredi, des tracts demandant à Paris de laisser le général Forest « *poursuivre ses précieux efforts de réconciliation* » ont circulé dans la capitale tchadienne.

D'autre part, les troupes libyennes qui avaient lancé, le 26 juin, une vaste offensive militaire dans le nord du pays se seraient repliées, si l'on en croit M. Goukouni Oueddei, président du conseil de la révolution du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad). Toujours selon les autorités de N'Djamena, après avoir été repoussées de sept localités, les troupes libyennes ont abandonné une « quantité importante » d'armes, de munitions. — *(A.P., A.F.P.)*

### Ethiopie

### Les autorités décident la collectivisation des terres

Quatre ans après le lancement d'une première réforme agraire, les autorités éthiopiennes viennent de décider la collectivisation de l'agriculture. Dans une « directive » rendue publique récemment, le Comité militaire administratif provisoire (C.M.A.P.) a annoncé que les paysans ne pourront plus disposer pour leur usage personnel que de 1 000 à 2 000 mètres carrés de terres et d'une ou deux têtes de bétail, le reste relevant d'une exploitation collective d'un type kolkhozien. Les obscurités et les ambiguïtés de ce texte laissent supposer que ses modalités d'application s'adapteront à la multiplicité des situations locales et que des dérogations seraient même possibles, en particulier pour les miliciens.

Alors qu'une première proclamation instituait la propriété publique de la terre, la redistribution des grandes exploitations et des droits privés de culture (4 mars 1975), la deuxième se donnait déjà pour objectif de « *poser les fondements d'une agriculture socialiste qui fera bénéficier la paysannerie d'un travail en commun* » (14 décembre 1975). Mais la mise en œuvre de l'une et de l'autre ont moins débouché sur une exploitation collective que sur la multiplication de propriétés individuelles de superficie plus réduite puisque la loi en a fixé la limite supérieure à 10 hectares. Le nombre total des coopératives de production n'excédait pas quelques centaines dans toute l'Ethiopie.

Le président Mengistu a tiré la sonnette d'alarme fin 1978 : « *Nous devons combattre la tendance à encourager l'individualisme qui se manifeste çà et là chez les paysans... (Dans l'évolution actuelle), non seulement une économie collective ne se développera pas, mais les tendances petites bourgeoises et individualistes du paysan s'accentueront... L'utilité d'une agriculture et d'un travail collectifs doit être démontrée.* » La décision prise s'inscrit donc dans le droit fil des ambitions que le nouveau pouvoir a toujours affirmées. Mais elle intervient sous la forme d'une « directive », terme beaucoup plus ambigu que celui de « proclamation » qui, depuis le début de la révolution, instituait les grandes réformes. Elle n'a reçu aucune publicité, quand les décisions de cette importance mobilisent habituellement l'appareil de propagande et déclenchent une vague de manifestations d'appui.

#### Une crise d'approvisionnement

En outre, réunis sous la présidence de M. Mengistu le mois dernier, les chefs militaires n'ont pu que constater la persistance de la guérilla en Erythrée et en Ogaden. Des observateurs sur place relèvent la fronde grandissante des « *couches moyennes* » — fonctionnaires et petite-bourgeoisie — et un regain de l'opposition étudiante. Mais surtout, les bouleversements introduits par la réforme agraire sont loin d'être digérés. En particulier, les paysans regroupés dans leurs associations, renâclent à vendre leurs surplus à des prix qu'ils jugent trop bas. Dans les grandes fermes d'Etat, les seules à être exploitées collectivement, la productivité laisse toujours à désirer, comme M. Mengistu l'avait constaté lors d'une tournée récente en province. Si la réforme agraire a notoirement amélioré le niveau de vie du paysan éthiopien, elle provoque une crise d'approvisionnement des villes qui ne peut être surmontée que par des importations croissantes.

Dans ces conditions, on discerne mal par quel biais la collectivisation aplanirait ces difficultés économiques. Par contre, ses objectifs politiques sont plus clairs : radicaliser le cours de la révolution pour tuer dans l'œuf la naissance d'une nouvelle classe de « koulaks », alliée potentielle des classes moyennes urbaines. Mais à quel prix ? Le paysan éthiopien est d'autant plus attaché à « sa » terre qu'il commence tout juste à tirer profit de ce qu'il y produit.

RENÉ LEFORT.

# AMÉRIQUES

## Venezuela

### Le gouvernement démocrate-chrétien n'a pas encore défini clairement sa politique économique

**M. Herrera Campins, élu président le 3 décembre dernier et investi dans ses fonctions le 12 mars, n'a guère, jusqu'à présent, pris de mesures d'envergure correspondant à « l'engagement envers les pauvres » qui avait été un thème majeur de sa campagne électorale. Le parti démocrate-chrétien (COPEI) de M. Herrera Campins a pourtant gagné à nouveau les élections municipales du 3 juin, mais les progrès enregistrés par la gauche — qui se présentait unie lors de ce scrutin — sont un signal d'alarme pour le pouvoir. La manne pétrolière ne profite pas à l'ensemble de la population, et le luxe tapageur des classes privilégiées contraste avec la misère des bidonvilles.**

**Le parti de l'ancien président Carlos Andres Perez, l'Action démocratique (A.D., social-démocrate), au pouvoir jusqu'en mars dernier, connaît de son côté une crise d'identité.**

Caracas. — A défaut d'actions concrètes de la part du gouvernement de M. Herrera Campins, c'est la gestion de la précédente administration qui, au cours des derniers mois, a été au centre du débat politique au Venezuela. Le COPEI devait ainsi accuser M. Carlos Andres Perez d'avoir mal utilisé les revenus du pétrole dont le pays est le troisième exportateur mondial, d'avoir légué à son successeur un Etat « *hypothéqué* » et d'avoir laissé se développer la corruption et se détériorer les services publics.

Cette dernière critique n'est pas dénuée de fondements. Il arrive que des quartiers entiers de Caracas soient privés d'eau pendant plusieurs jours ou que, mal rémunérés, les éboueurs... oublient d'assurer le ramassage des ordures. Egalement mal payée, la police, qui manque d'effectifs, s'est, jusqu'à présent, révélée impuissante à endiguer la vague de délinquance que connaît depuis quelque temps la capitale. Il suffit d'avoir essayé, une seule fois, de prendre un autobus ou un *por puesto* (mini-car collectif) dans cette ville constamment embouteillée, bien que sillonnée d'autoroutes, pour comprendre que la construction, en cours, du métro répond à une nécessité.

L'administration postale, quant à elle, bat des records : le délai moyen de distribution du courrier est de plusieurs semaines, et il n'est pas rare qu'il n'arrive jamais à destination ; un télégramme posté dans la capitale vénézuélienne est parvenu huit jours plus tard à son destinataire à Caracas, bien que l'employé de service nous ait suggéré de payer le double du tarif normal pour en... activer le port.

« *On ne peut pas dire que nous ayons négligé les services publics,* affirme pourtant M. Gonzalo Barrios, président du parti Action démocratique, *mais les besoins en la matière sont tels que même si on y engloutissait la totalité des ressources budgétaires, ce serait encore insuffisant.* »

Toutes autres étaient, il est vrai, les préoccupations de M. Carlos Andres Perez. La grande idée du prédécesseur de M. Herrera Campins était de transformer le Venezuela en pays industriel avant la fin du siècle, grâce aux revenus pétroliers qui ont représenté quelque 6 milliards de dollars en 1978. D'ambitieux projets avaient été lancés, notamment dans les domaines de la sidérurgie et de l'hydro-électricité. Le « plan IV » de Sidor devait ainsi permettre de por- des Aciéries de l'Orénoque de ter la capacité de production

*Correspondance*

*1,2 à 5 millions de tonnes entre* 1977 et le début des années 80. D'une façon générale, des investissements, d'un montant de 52 milliards de dollars, devaient, aux termes du V[e] plan (1976-1980), assurer la réalisation des *objectifs de M. Carlos Andres* Perez.

#### Une économie déséquilibrée

Ces dernières années, l'économie vénézuélienne a enregistré un taux de croissance de 7 %. Mais le COPEI a eu beau jeu de mettre en lumière les points faibles de cette politique de « grandeur » et les déséquilibres qu'elle a provoqués dans l'économie vénézuélienne. La dette publique est estimée à plus de 10 milliards de dollars et le déficit de la balance des paiements, qui représentait quelque 2 milliards de dollars l'année dernière, pourrait, selon certains conseillers de M. Herrera Campins, atteindre 3 milliards de dollars en 1979.

*L'agriculture* est dans une situation préoccupante : la production stagne et le Venezuela doit importer entre 55 % et 60 % de ses besoins alimentaires. Ce secteur fournit un assez bel exemple du gaspillage qui a marqué la présidence de M. Perez. Le gouvernement décidait-il que 20 % au moins des crédits bancaires devaient lui être alloués ? En l'absence de contrôle effectif, ces sommes trouvaient une tout autre destination et finançaient, parfois, l'acquisition de yachts ou d'avions privés !

« *Le sixième plan doit corriger les déséquilibres actuels,* nous a assuré M. Ricardo Martinez, ministre du plan. *Les dépenses publiques ont atteint un niveau exagéré... Nous allons réévaluer tous les grands projets en cours... La réalisation de quelques-uns sera poursuivie, d'autres seront suspendus... Le VI[e] plan mettra l'accent sur les problèmes sociaux plutôt qu'économiques.* »

C'est l'accusation de corruption qui revient avec le plus d'insistance dans les critiques du COPEI contre le précédent gouvernement. « *L'enquête que nous menons actuellement au Parlement,* nous a déclaré le sénateur Juan Jose Rachadell, secrétaire général adjoint du COPEI, *montre qu'il y aurait eu des cas de corruption dans les hautes sphères du gouvernement antérieur. Le COPEI et l'opinion publique sont disposés à poursuivre n'importe qui aurait été impliqué dans des affaires de ce genre.* »

L'attitude de la démocratie chrétienne répond sans doute à la volonté de lutter contre un phénomène qui, depuis la brusque augmentation des prix du pétrole dans le milieu des années 70, semble avoir pris l'allure d'une véritable institution. Les motivations *politiques ne sont cependant pas* absentes. Personnage extraverti, débordant d'énergie, affectionnant les bains de foule, M. Carlos Andres Perez jouit encore, en effet, d'une grande popularité. En particulier, la nationalisation du pétrole *en 1976* est à porter à son crédit. D'aucuns considèrent donc, au sein du COPEI, que seule la mort politique de l'ancien chef de l'Etat pourrait provoquer un affaiblissement durable de la social-démocratie vénézuélienne.

Bien différentes sont les préoccupations des habitants des ranchitos (*bidonvilles*). *Pour les* millions de marginaux qui y vivent, la *mise en œuvre* du programme de construction de six cent mille logements bon marché entre 1979 et 1983 et l'amélioration des services publics prévues dans l'« *engagement envers les pauvres* » de M. Herrera Campins constituent la priorité des priorités. En attendant, une ceinture de quartiers très pauvres, où dans des cases de quelques mètres carrés s'entassent des familles entières, surplombent, depuis les collines qui entourent Caracas, le centre moderne de la capitale vénézuélienne. Dans ces bidonvilles où l'on accède par des sentiers boueux, les services les plus élémentaires et *notamment* l'électricité constituent un luxe.

Les habitants de ces ranchitos demeureront-ils indéfiniment les spectateurs passifs de la vie tapageuse et extravagante des classes aisées ? Pour une fraction de la population qui a bénéficié des retombées de la manne pétrolière, les réceptions *fastueuses*, l'acquisition de voitures de luxe et les week-ends en Floride, où elle investit massivement dans l'immobilier, sont choses courantes. Le *Wall Street Journal* a pu ainsi écrire que la Floride « *récolte des fruits inattendus des revenus pétroliers vénézuéliens* » ! Pour la seule année 1978, les voyages à l'étranger de ces nouveaux riches ont provoqué une sortie de capitaux de l'ordre de 1 milliard de dollars.

Le gouvernement ne pourra pas indéfiniment retarder le temps des décisions. Il va devoir agir à un moment où ses relations avec les *forces armées sont difficiles.* Des mesures d'amnistie en faveur d'*anciens guérilleros ont suscité* un profond mécontentement dans les milieux militaires... Dans ce contexte, et face à une gauche qui prend conscience de sa force, la démocratie chrétienne et la démocratie vénézuélienne elle-même vont connaître leur heure de vérité.

MARIE-CLAUDE CÉLESTE.

# ASIE

## Inde

### Un conservateur agrarien à la tête du gouvernement

*(Suite de la première page.)*

Il n'hésite pas à se séparer du Congrès et à former, en 1970, avec *le « lobby des koulaks »*, ardents défenseurs de l'entreprise privée et *quelques socialistes, le Bharatiya lok* dal. Ce mouvement formera le plus fort noyau du Janata avec le Jan Sangh, la droite nationaliste et hindouiste.

Après le triomphe de la coalition dressée contre Mme Gandhi, qui l'a mis en prison pendant l'état d'urgence, comme de nombreux *dirigeants politiques*, M. Singh rivalise — déjà — avec M. Desai pour le poste de premier ministre. Mais ce n'est pas lui qui est désigné par l'arbitre, J.-P. Narayan, la « conscience », du Janata. Nommé ministre de l'intérieur et étant virtuellement numéro 2 du gouvernement, il s'oppose dès juillet 1978 au chef du gouvernement, car il demande à la fois *qu'une* enquête soit faite sur les accusations de corruption portées contre le fils de M. Desai et que soit hâtée la procédure de jugement des responsables de l'état d'urgence. M. Desai le prie de quitter le gouvernement en compagnie de M. Raj Narain, son lieutenant, personnalité bouffonne mais populaire dans le nord du pays, qui a été ce mois-ci l'instigateur de la démission de près d'un tiers des membres du Janata et, ainsi, de toute la crise. Si M. Charan Singh est réintégré dans le cabinet, et même promu, comme son rival, M. J. Ram, au poste de vice-premier ministre et ministre des finances, c'est justement pour éviter que celle-ci n'éclate très rapidement.

Le budget qu'il présente marque un *infléchissement de la politique* économique en faveur des agriculteurs. « *Si nous voulons que notre pays se développe, il y a deux attitudes à adopter : augmenter la productivité agricole et simultanément réduire le nombre des travailleurs ; transformer notre psychologie de telle sorte que les Indiens, et particulièrement les Hindous, cessent de croire que ce monde est sans issue et contribuent au contraire à améliorer leurs conditions économiques par leurs propres efforts en travaillant mieux, plus longtemps et plus dur.* » Telle est la philosophie de M. C. Singh, qu'il a développée dans un petit ouvrage, *la Politique économique indienne, une esquisse gandhienne,* paru en livre de Poche.

Alors que l'homme, explique le *nouveau premier ministre, peut se* passer de biens industriels, il ne le peut d'alimentation. *L'industrie* ne doit pas être sacrifiée, mais confinée à un rôle *secondaire* et subordonnée à l'agriculture à laquelle doit être accordée la priorité des priorités.

M. Singh estime qu'en dépit des déclarations officielles, la politique menée depuis l'indépendance n'a pas accordé suffisamment d'attention au monde rural et n'a pas, en *particulier, encouragé* l'exploitation familiale. Car il plaide farouchement *en faveur de celle-ci,* il dessine même un « *modèle* » de développement *et un « profil »* de la ferme : elle doit être d'une quinzaine d'hectares *et en toute propriété. En Inde,* où deux et même trois récoltes sont possibles dans le bassin du Gange, cela permet de vivre honorablement. Mais il ne pourra jamais être permis de donner, sur ces bases, de la terre à toute la population agricole active !

Aussi bien, M. Singh est-il opposé à la fois aux grandes exploitations, à un système coopératif trop *contraignant, et surtout* à toute collectivisation des terres, et, d'une façon *générale, à tout ce qui est* « gros » (exploitants agricoles ou industriels). C'est *l'avocat d'une voie indienne,* s'inspirant de celle tracée par le mahatma Gandhi, *quelque peu* repliée sur le village et ses traditions, y compris dans le *domaine* social. Car M. Singh a traduit — et peu de gouvernements indiens, à l'exception de ceux conduits par des communistes, peuvent se targuer d'en avoir fait autant — sa politique en actes lorsqu'il était à la tête de l'Uttar-Pradesh. S'il y est particulièrement populaire aujourd'hui, c'est pour avoir aboli la grande propriété issue de la colonisation et assuré le droit des métayers et des fermiers sur la terre qu'ils cultivent. En revanche, il demeure profondément attaché aux structures inégalitaires sociales indiennes, et n'a guère montré de sympathie, dans le passé, pour les intouchables.

Aussi bien n'est-il pas en odeur *de sainteté parmi les intellectuels* et, bien entendu, les industriels et *hommes d'affaires* indiens qui lui tiennent grief de ne pas avoir de *vision nationale. M. C. Singh, il est* vrai, fit son premier voyage à l'étranger lorsqu'il était ministre de l'intérieur il y a deux ans : pour aller à Sri-Lanka.

Considéré comme un administrateur capable, autoritaire et surtout incorruptible, M. Singh vit modestement et porte toujours la tenue traditionnelle de la paysannerie aisée. Mais à près de soixante-dix-sept ans et alors qu'il a déjà montré des signes de fatigue, ce réformateur agrarien, *conservateur,* peut-il offrir une réponse à la dimension *des problèmes auxquels l'Inde fait* face et résoudre durablement les *décisions de la classe politique ?*

GÉRARD VIRATELLE.

## Chine

### RELANCE DE LA CAMPAGNE CONTRE L'« ULTRA-GAUCHISME » DANS L'ARMÉE

Pékin (*A.F.P.*). — M. Wei Guoqing, chef du département politique de l'armée, proche de M. Deng Xiaoping, a relancé, mardi 24 juillet, la campagne contre l'« *ultra-gauchisme* » dans les rangs de l'armée chinoise.

Il l'a appelé à faire un « *bilan sérieux* » des enseignements du conflit sino-vietnamien de février-mars dans le domaine du « *travail politique* », alors que plusieurs signes de malaise ont été enregistrés dans ses rangs.

M. Wei Guoqing, membre du *bureau* politique du parti communiste, adressait aux participants de quatre *conférences de travail des milieux* militaires chinois : une conférence *ministérielle sur le « travail des masses »* dans l'armée, une conférence *sur le travail de liaison et de* propagande, une conférence des *présidents des tribunaux militaires et* une conférence des journalistes de *la presse de l'armée de libération,* a précisé, par la suite, l'organe du parti.

Le chef du département politique de l'armée a rappelé *la nécessité « d'annihiler davantage les influences néfastes de la ligne ultra-gauchiste de Lin Piao* (le dauphin déchu de Mao) et de la « *bande des quatre* ». Dans toute l'armée, « *de haut en bas* », les cadres dirigeants sont appelés encore à renforcer le travail de propagande des dernières réunions politiques du parti (décembre 1978) et de l'Etat (juin) (*le Monde* du 30 mai).

M. Wei Guoqing a d'autre part mis l'accent sur la priorité à donner à la modernisation militaire et à la propagande sur ce sujet dans les leçons à tirer du conflit sino-vietnamien. Ces derniers temps, la presse officielle chinoise a fait état de multiples cas d'unités militaires où des idées « *confuses* », voire « *erronées* », avaient cours sur les orientations actuelles du régime, laissant transparaître ainsi des réticences dans leurs applications. Ce fut, en particulier, le cas dans le domaine de la politique agricole, sujet très sensible *dans l'armée chinoise composée* pour une part très importante de jeunes gens d'origine paysanne.

### M. DESAI ABANDONNE LA VIE POLITIQUE

Le premier ministre sortant, M. Desai, qui est âgé de quatre-vingt-trois ans, a abandonné, vendredi 27 juillet, toute activité politique (nos dernières éditions) peu de temps après l'annonce que son rival, M. Singh, était appelé à former le nouveau cabinet.

Dans une lettre adressée au président du Janata, M. Chandra Shekhar, M. Desai a déclaré : « *Après mûre réflexion, je suis parvenu à la conclusion que je ne devais plus paraître dans la vie politique pour ne pas rendre l'atmosphère encore plus impure. J'ai décidé qu'il était de mon devoir moral d'expier ma faute, et par conséquent j'abandonne mes responsabilités au sein du parti.* » M. Ram, chef de file de la communauté des déshérités indiens, les intouchables, lui succède à la tête du groupe parlementaire du Janata.

## Etats-Unis

### M. CARTER A ACHEVÉ LE REMANIEMENT DE SON CABINET

**Le président Carter a terminé le remaniement de son cabinet en nommant, le 27 juillet, M. Moon Landrieu *secrétaire (ministre)* au logement et M. Neil Goldschmidt *secrétaire aux transports.***

M. Landrieu fut maire de la Nouvelle-Orléans de 1970 à 1978. Seule la loi interdisant aux maires de *briguer trois mandats consécutifs* l'empêcha de se représenter l'année dernière. Agé de quarante-neuf ans et père de neuf enfants, M. Moon Landrieu s'est taillé dans la métropole de la Louisiane une réputation d'*homme de courage* et de progrès. Il passe pour le premier maire de la Nouvelle-Orléans à avoir confié des responsabilités municipales importantes à des membres de la communauté noire.. D'autre part, il est en excellents termes avec le sénateur Russel Long, président de la puissante commission des finances du Sénat, dont l'appui est indispensable au président *Carter pour faire voter ses projets* de loi sur l'énergie.

M. Goldschmidt a, lui aussi, une expérience municipale de premier ordre. Maire de Portland, dans l'Oregon, il a doté sa ville d'un système de transports en commun exemplaire pour les Etats-Unis. Agé de trente-neuf ans, c'est un ami du vice-président Walter Mondale.

L'entrée au cabinet fédéral de deux maires d'une stature certaine *parmi les élus locaux témoigne* de la part du président, à la *fois d'un souci de compétence* concrète et d'un désir de retrouver l'audience des centres urbains, déçus, semble-t-il, par deux ans de politique négligente à leur égard. — (*A.F.P., U.P.I.*)

# PROCHE-ORIENT

### LE PARTI LIBÉRAL ACCORDE TROIS MOIS DE RÉPIT AU GOUVERNEMENT BEGIN

Jérusalem (*A.F.P., Reuter, UPI*). — Un bulletin de santé publié vendredi 27 juillet indique qu'une « *amélioration lente mais constante* » se manifeste dans l'état de santé de M. Menahem Begin. « *Le premier ministre a passé une bonne nuit, mais doit continuer à observer un repos total... On ignore quand il pourra regagner son domicile* », précise le bulletin.

*Haaretz* écrit cependant que les médecins manifestent *quelque inquiétude* », car « *l'occlusion de l'artériole dans la région cérébrale, cause de la maladie du premier ministre, n'a pas encore été résorbée, malgré le traitement suivi* ».

La menace qui pesait sur le gouvernement Begin a été pour l'instant écartée à la suite du vote du comité central du parti libéral — qui dispose de quinze des quarante-cinq sièges attribués à la coalition gouvernementale — de rejeter une proposition demandant le départ des quatre ministres libéraux du gouvernement. *Le comité central du* parti a recommandé à ses quatre *représentants au sein du cabinet* de poursuivre leurs efforts en vue de l'application du programme économique préconisé par le ministre des finances, M. Simha Ehrlich, et de l'informer du résultat de ses efforts dans trois mois.

## Israël

### Les propos de M. Saunders sur d'éventuels contacts américano-palestiniens suscitent une vive émotion

***Le ministre israélien de la* défense, M. Moshé Dayan, de retour à Tel-Aviv à l'issue d'un voyage de trois jours aux Pays-Bas, a critiqué vendredi 27 juillet les déclarations de M. Harold Saunders, sous-secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient, qui avait affirmé jeudi que les Etats-Unis pourraient avoir des entretiens officieux avec *l'O.L.P.*, si cela était utile à la cause de la paix au Proche-Orient.**

« *Dans les accords bilatéraux conclus entre Israël et les Etats-Unis après la signature du traité israélo-égyptien,* a-t-il précisé. *Washington a renouvelé ses engagements antérieurs selon lesquels il n'avait pas de contacts avec l'O.L.P. tant que ce dernier ne reconnaîtrait pas la résolution 242 du Conseil de sécurité.* »

Les propos de M. Saunders ont suscité une vive émotion en Israël. *M.* Evron, ambassadeur d'Israël à Washington, s'est voulu rassurant en déclarant vendredi soir à l'issue d'un entretien avec M. Vance *que ce* dernier lui avait affirmé que la position américaine sur la reconnaissance de l'O.L.P. n'avait pas changé et qu'elle ne changerait pas dans un proche avenir.

M. Saunders avait été appelé à *témoigner* jeudi devant une des sous-commissions de la Chambre des représentants sur les dernières violations israéliennes des accords avec les Etats-Unis en matière d'armements, en l'occurrence l'utilisation d'appareils américains lors des bombardements, dimanche soir, de la banlieue de Beyrouth. Pressé de questions par le représentant de l'Illinois, Paul Findley, un républicain modéré qui a eu dans le passé plusieurs rencontres avec M. Arafat, M. Saunders avait admis qu'une « *évolution positive* » se dessinait au sein de l'O.L.P., mais qu'il lui était difficile d'en donner une définition claire. Il avait d'autre part *souligné* l'importance de la participation des Palestiniens aux futures initiatives de paix. « *Je crois qu'il est important pour nous tous... que nous développions avec les Palestiniens le genre de dialogue qui fera avancer le processus de négociation grâce à leur participation* », avait-il ajouté.

Le sous-secrétaire d'Etat avait, par ailleurs, critiqué Israël, affirmant qu'il *ne comprenait pas* pourquoi l'aviation israélienne avait effectué dimanche un raid sur la banlieue de Beyrouth, « *tuant des civils innocents* ».

Au cours de son séjour à La Haye, M. Dayan avait reconnu que l'aviation israélienne faisait parfois des « *victimes innocentes* » lorsqu'elle bombarde le Sud-Liban. « *Nous regrettons que des civils soient touchés. C'est parfois dû au fait que l'O.L.P. disperse ses installations au milieu de camps civils. (...) C'est parfois le résultat d'erreurs de nos services de renseignements. Ils nous disent que tel immeuble est une base de l'O.L.P., et ils se trompent* », a expliqué le ministre israélien, qui a poursuivi : « *Mais tant qu'ils* [les Palestiniens] *n'abandonneront pas ce type de guerre... nous utiliserons nos avions, notre infanterie et nos vedettes pour les frapper avant qu'ils n'arrivent en Israël.* »

Par ailleurs, la section néerlandaise d'« Amnesty international » a protesté contre « *les violations des droits de l'homme dans les territoires occupés.* » L'organisation humanitaire a exprimé également sa préoccupation à propos de la détention sans procès de militants politiques, du mauvais traitement infligé aux suspects et de la réintroduction de la peine de mort en *Israël*.

● *A Beyrouth.* — La *télévision* libanaise a révélé vendredi que le président Sarkis avait adressé un message au président Carter lui demandant d'exercer des pressions sur Israël pour qu'il mette fin à ces raids aériens sur le Sud-Liban. — (*A.F.P.-Reuter.*)

## Iran

### NOUVEAUX AFFRONTEMENTS AU KURDISTAN

**Téhéran (A.F.P.). — Plusieurs membres des forces de l'ordre ont été tués, vendredi matin 27 juillet, dans le Kurdistan iranien, à Marivan, près de la frontière irakienne.**

**Des militants kurdes, lourdement armés, tiennent le cœur de la ville et sont aux prises avec des gardiens de la révolution (milice armée remplaçant la police), installés dans une garnison à l'entrée de cette cité de quelque dix mille habitants. L'écrasante majorité de ceux-ci a récemment quitté la ville pour protester contre la présence de ces gardiens de la révolution, envoyés sur place il y a une quinzaine de jours.**

**C'est précisément lorsque ces gardiens ont voulu pénétrer au sein même de la ville, vendredi matin, qu'ils se sont heurtés aux militants kurdes. Plus d'une demi-douzaine de gardiens auraient été tués, assure-t-on de source kurde. Les habitants de Marivan veulent que la sécurité soit assurée dans leur ville par des forces de l'ordre locales, dépendant d'un conseil municipal élu. Pour appuyer cette revendication, quelque trois mille personnes ont quitté vendredi matin Sanandadj à environ 150 km au sud-est, et entendent gagner Marivan à pied, dans cinq jours.**

**Plus au nord, le long de la frontière avec la Turquie, la région de l'Azerbaïdjan occidental — qui pour les Kurdes fait partie intégrante du Kurdistan — connaît le même type de conflit : la population accepte mal la présence de forces dépendant du gouvernement de Téhéran. La garnison d'Ouroumieh (ex-Rezaieh), qui abrite la 64[e] division d'infanterie, a été renforcée.**

Le Monde

# politique

## Le P.F.N. et la « nouvelle droite »

### « Nous sommes de la même famille et de la même génération »

### souligne M. Pascal Gauchon

**Jusqu'à présent, un seul parti politique affirme ouvertement son appartenance au courant de pensée de la « nouvelle droite », bien qu'il n'épouse pas totalement les thèses soutenues par le Groupe de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), par la revue « Nouvelle Ecole », et vulgarisées par le « Figaro magazine » : cette formation, c'est le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), branche française de l'Eurodroite. Ses dirigeants soulignent d'ailleurs qu'ils avaient eux-mêmes revendiqué l'appellation « nouvelle droite », dès la constitution de leur parti, en novembre 1974.**

Dans un article publié en mars 1975 par leur journal, *Initiative nationale*, M. Pascal Gauchon, qui occupait alors les fonctions de secrétaire général du parti, appelait à la formation d'une « nouvelle droite » en dénonçant l'attitude « *moutonnière* » de la « *vieille droite* ». Le même mois, le P.F.N. organisait à la tour Olivier-de-Serres, à Paris, un « *forum avec la nouvelle droite* », auquel participèrent de nombreux membres du GRECE, ainsi que plusieurs écrivains sympathisants, parmi lesquels Louis Pauwels. « *Nous sommes de la même famille politique et nous avons la même démarche intellectuelle* », note aujourd'hui M. Gauchon, professeur agrégé d'histoire, membre du bureau politique du parti.

Il suffit, en effet, de parcourir la brochure idéologique publiée par le P.F.N. en 1974 et rééditée en 1978 sans modification (ouvrage collectif intitulé *Propositions pour une nation nouvelle*) pour constater de très larges convergences entre les orientations de ce parti et les analyses qui font actuellement l'objet du débat sur la « nouvelle droite ». On y trouve le même souci de modernité et les mêmes thèmes idéologiques, fondés sur la même argumentation scientiste, avec les mêmes références scientifiques et philosophiques (Konrad Lorenz, Robert Ardrey, Nietzsche, Oswald Spengler, etc.). Le P.F.N. y souligne, en préface, la nécessité de « *redéfinir* » la « *droite* » : « *Jamais autant qu'aujourd'hui les données scientifiques les plus récentes, tant dans les domaines de la chimie, de la biologie, de la psychologie, de la médecine que de l'urbanisme (...) n'ont démontré l'importance, dans le processus de formation de la vie, des notions d'ordre, de sélection, de hiérarchie. De ces notions que, précisément, nous revendiquons comme bases de notre société. (...) Nous redéfinir, c'est donc savoir que les sciences de la matière inerte ou vivante — écologie, biologie, — les sciences de l'homme pris en tant qu'individu — psychologie — ou vivant en société — sociologie, économie, polémologie, ethnologie, archéologie, etc. — constituent en fait un tout cohérent, et qu'elles apportent une explication du monde et de la vie qui pulvérise les balbutiements obscurantistes de nos adversaires.* »

Y sont ensuite exposées des « *bases idéologiques* » familières au GRECE, à *Nouvelle Ecole* et aux autres cercles se réclamant de la « nouvelle droite » :

#### Les mêmes thèmes

● LE MÊME THÈME ANTI-ÉGALITAIRE : « *Il est bien évident à nos yeux que les hommes ne sont ni libres ni égaux. Et cette idée n'a jamais pu être défendue sérieusement. Du point de vue physique, elle est absurde (...) D'un point de vue logique (...) liberté et égalité sont inconciliables (...). Le souci le plus sommaire de l'efficacité interdit qu'on prenne réellement au sérieux les principes de la liberté et de l'égalité (...). L'égalité théorique, arithmétique, qui récompense tous les individus (...) doit être remplacée par une égalité géométrique : chacun selon son action, selon son travail (...).* »

● LE MÊME THÈME ÉLITISTE : « *Ainsi se dégagent les deux principes — clés de notre idéal, la hiérarchie et la responsabilité (...). La hiérarchie, c'est la véritable égalité, c'est le classement des individus suivant leurs capacités, pour une tâche à mener (...). La société nouvelle remet à l'honneur nos principes d'ordre, de sélection, de hiérarchie (...). La notion de hiérarchie découle directement du fait inégalitaire : Lorenz a prouvé qu'elle était indispensable à la formation de toute société. Tout groupe possède des alphas qui correspondent dans la société humaine aux élites.* »

● LES MÊMES THÈMES SCIENTISTES : « *L'école moderne d'éthologie (science du comportement social) réduit en pièces les prémisses de l'utopie rousseauiste dont sont issues aussi bien les idéologies libérales que marxistes (...)* », à propos de l'Australopithecus africanus : « *Notre ancêtre est (...) un carnivore, une bête de proie. Cette constatation redonne une actualité inattendue à la pensée de Spengler, qui distinguait chez l'homme une « mentalité de bête de proie », s'exprimant par l'archétype du héros, qu'il opposait à la « mentalité d'herbivore » des masses (...).* »

● LES MÊMES THÈMES ÉTHIQUES : « *Les valeurs héroïques sont (...) des données fondamentales de notre psychologie : elles sont la théorisation culturelle de nécessités vitales (...). Pour répondre au nouveau défi que nous oppose l'évolution nous sommes obligés de nous refaire. Pas moins. Et nous ne pourrons nous refaire sans douleur, car nous sommes à la fois matière et sculpteur. C'est de notre propre substance que nous devons, à grands coups de marteau, faire sauter des éclats, pour en tirer un homme nouveau.* »

Ainsi n'est-il pas surprenant que les recherches entreprises dans ces différents domaines par le GRECE et la vulgarisation qui en est faite par *Nouvelle Ecole* et le *Figaro magazine*, par l'intermédiaire des mêmes théoriciens, soient jugées « *positives* » par le P.F.N. « *Le grand mérite du GRECE est d'avoir répandu en France des théories nouvelles, en particulier l'apport scientifique anglo-saxon*, souligne M. Gérard Saize, journaliste, membre du conseil national du parti. *Avant, l'expression « intellectuel de gauche » était un pléonasme. Le débat actuel démontre qu'il existe aussi, aujourd'hui, des intellectuels de droite qui ne sont pas honteux de se dire de droite. Nous avons avec le GRECE et Nouvelle Ecole les mêmes sympathies et les mêmes ennemis, la gauche et la vieille droite.* »

Les dirigeants du P.F.N. reprennent également à leur compte les protestations des animateurs culturels de la « nouvelle droite » contre les accusations de néo-nazisme et de racisme : « *On caricature le GRECE*, estime M. Gauchon. *Comme nous, le GRECE est anti-autoritariste, et le thème de la différence ne doit pas être assimilé au racisme.* »

#### Certaines divergences

Idéologiquement, la communauté de pensée entre ceux-ci et ceux-là est presque parfaite. Mais elle n'est pas totale. Certaines divergences existent, assez nettes pour que le P.F.N. ne revendique pas d'être considéré comme le bras politique, le bras séculier, de la « nouvelle droite » culturelle, fonction que celle-ci ne reconnaît d'ailleurs à aucune formation.

La première de ces divergences revêt un caractère dogmatique : le P.F.N. affirme la primauté de l'action politique — c'est la raison de son existence — sur l'action culturelle, alors que pour le GRECE et *Nouvelle Ecole* le culturel conditionne le politique ; la « métapolitique » prévaut sur la politique.

Si la démarche intellectuelle est identique, les conclusions sont différentes : « *Nous avons la même façon de voir les choses, mais nous n'avons pas le même terrain de travail*, dit M. Gauchon. *Ils explorent le domaine du souhaitable ; nous travaillons dans celui du possible. Ils participent aux débats d'idées ; nous œuvrons dans le terre à terre, le quotidien.* »

Le pragmatisme politique du P.F.N., qui se traduit parfois par un certain opportunisme — l'alliance avec M. Chirac aux élections municipales de 1977, l'appel lancé à M. Malaud après le scrutin européen du 10 juin — explique en grande partie une deuxième divergence dans le domaine des idées religieuses. Alors que les thèmes du GRECE et de *Nouvelle Ecole* visent à relativiser la part judéo-chrétienne dans l'héritage spirituel de la civilisation occidentale, en réhabilitant les racines païennes des cultures celte et germanique, le P.F.N. se plaît à souligner « *l'apport de l'Eglise en tant qu'institution* » et il se montre très nuancé sur le reste. Cette prudence lui est dictée par son désir d'élargir son audience au sein de l'extrême droite, donc de ne pas heurter la sensibilité de l'électorat chrétien. Pour la même raison, le P.F.N. soutient des positions moins tranchées que celles de *Nouvelle Ecole* en ce qui concerne les problèmes de l'avortement. Il avait notamment condamné, en 1974, le projet de loi défendu par Mme Simone Veil.

Enfin, troisième divergence, dans le domaine économique le P.F.N., partisan de la planification, préconise des méthodes dirigistes plus proches des conceptions du R.P.R. que des thèses des « nouveaux économistes ».

A long terme, toutefois, ne s'agit-il pas de créer le même type de société ? Les discordances sur la forme — le mode d'action — ne peuvent annihiler les convergences sur le fond, c'est-à-dire l'objectif à atteindre. Ce qui unit les militants du P.F.N. aux théoriciens du GRECE — le fondement idéologique — n'est-il pas plus fort que les options stratégiques qui tendent à les séparer ? Le P.F.N., pour sa part, ne le nie pas.

« *Nous faisons partie de la même génération* », indique M. Gauchon pour souligner les causes psychologiques et historiques de cette primordiale identité de vues. Il s'agit de cette génération de l'extrême-droite de l'après-guerre qui, dans les années soixante, débuta en politique en se divisant en deux tendances dont les orientations étaient déjà différentes et complémentaires : d'une part l'activisme forcené d'Occident, où bon nombre de militants du P.F.N. firent leurs premières armes, d'autre part, la tentative d'action politique organisée, plus conventionnelle, menée autour de la revue *Europe-Action*, à laquelle collaborèrent les principaux fondateurs du GRECE et de *Nouvelle Ecole*, notamment Alain de Benoist, qui s'y exprimait sous le pseudonyme de Fabrice Laroche.

Après 1968, ces deux courants évoluèrent en sens inverse. Ayant conclu à l'impossibilité de parvenir à conduire une action efficace sur le terrain politique monopolisé par les grandes formations, le groupe Europe-Action se convertit à la « métapolitique » tandis que, parmi les membres d'Occident, puis d'Ordre nouveau, des militants, de plus en plus nombreux, optaient pour la constitution d'un véritable parti, « *moderne, respectable et efficace* », seule issue, à leurs yeux, pour une extrême droite réduite à la marginalisation.

Les premiers se retrouvèrent au GRECE et à *Nouvelle Ecole* avant de pouvoir s'exprimer dans les colonnes du *Figaro Magazine*. Les seconds participèrent à la création du P.F.N. et en prirent le contrôle. Ceux d'entre eux qui avaient adhéré au GRECE durent alors choisir, à la demande de celui-ci, entre le militantisme et l'action culturelle. Certains choisirent le GRECE, d'autres le P.F.N. Tel est par exemple le cas de M. Yves Van Ghele, membre du conseil national du parti, qui a pris une part importante à la rédaction de sa brochure idéologique.

C'est ainsi qu'il n'existe aucun lien organique entre les deux courants et qu'aucun des membres du bureau politique du P.F.N. n'adhère à l'association d'Alain de Benoist et de ses amis. Il reste néanmoins que les relations entre les différents membres de la « famille » sont excellentes et que les échanges de vues sont fréquents au sein des unités de recherche et des cercles animés par le GRECE, tant à Paris qu'en province, où se rencontrent, sans distinction, militants, théoriciens et chercheurs.

Dans leurs démarches respectives, les deux courants de la « nouvelle droite » possèdent d'ailleurs un autre point commun : chacun a su se doter d'un tremplin pour la vulgarisation de ses thèses. Alain de Benoist et ses amis ont trouvé en Louis Pauwels le complice idéal et dans *le Figaro Magazine* un bon support. MM. Pascal Gauchon, Alain Robert et les autres dirigeants du P.F.N. ont trouvé en M. Jean-Louis Tixier-Vignancour un puissant porte-voix.

Pour les *uns* et les autres il s'agit d'occuper le terrain. Le Parti des forces nouvelles espère tirer un double profit du débat actuel dans la rivalité qui l'oppose au Front national, dirigé par M. Jean-Marie Le Pen, pour le leadership de l'extrême droite non monarchiste : utiliser les travaux idéologiques des théoriciens de la « nouvelle droite » pour étayer sa propre argumentation anticommuniste et antilibérale, et apparaître à l'électorat de droite comme la structure d'accueil la plus apte à favoriser l'instauration d'un « nationalisme moderne ». Une question de marketing politique, en quelque sorte.

ALAIN ROLLAT.

### NOMINATIONS AU CABINET DU MAIRE DE PARIS

Après la nomination en janvier dernier de M. Bernard Billaud comme directeur de son cabinet, le maire de Paris, M. Jacques Chirac vient de prendre les décisions suivantes :

— M. Jean-Paul Bolufer, chef adjoint du cabinet, est nommé directeur adjoint ;

— M. Henri Cuq est désigné en qualité de chef de cabinet ;

— MM. Louis Granier, Christian Charlet et Jacques-Henri Richard, chargés de mission au cabinet, sont nommés conseillers techniques ;

— M. Raymond Prieur est nommé chargé de mission et Mme Jacqueline Delatte est désignée en qualité de chargée de mission.

## L'agitation à la Martinique

*(Suite de la première page.)*

Dans le même temps, une violente campagne de presse rendait les dockers responsables de cette situation et dessinait la menace d'une éventuelle asphyxie de ce département, lequel importe 90 % des produits qu'il consomme et qui tire ses revenus — autres que les transferts de fonds publics — de l'exportation de ses denrées agricoles.

De fait, quelques produits de première nécessité commencèrent très vite à manquer, et certains gros importateurs entreprirent de faire venir des fruits et légumes par avion des Etats-Unis. Le fret aérien, qui avait été de 46 tonnes pour le mois de juin, passa brutalement à 233 tonnes pour la seule semaine du 19 au 26 juillet, et la population commença à s'inquiéter.

Le Syndicat des jeunes agriculteurs pour sa part exposa au préfet les difficultés que rencontraient ses membres devant l'impossibilité de se ravitailler en aliments pour bétail et le mit en garde contre la catastrophe que représentait une destruction du cheptel, déjà insuffisant pour l'île.

Mais c'est l'attitude des petits planteurs de bananes qui faillit provoquer la « déflagration » sociale. En effet, le jeudi 26 juillet, à 3 heures du matin, protégés par les forces de l'ordre et profitant de l'absence des dockers, ils envahirent le port et entreprirent de charger eux-mêmes leurs bananes sur l'*Aquilon*, un cargo bananier qui avait auparavant fait semblant de lever l'ancre pour tromper la méfiance des dockers. A l'aube, ces derniers, mis devant le fait accompli, dressèrent des barrages solidement défendus dans les principales rues de Fort-de-France. Rapidement, la circulation fut rendue impossible. Dans la matinée, à sa demande, une délégation composée de responsables du syndicat C.G.T.M. et de représentants du syndicat des ouvriers dockers, était reçue par le préfet de région, M. Marcel Julia. Au terme de cette entrevue et sous réserve de l'accord du syndicat des manutentionnaires, les membres de la délégation avaient accepté :

1) Le principe d'une réunion paritaire, le mardi 31 juillet, à 9 heures, réunion au cours de laquelle pourraient être examinés les points suivants :

— Recours à deux experts, à choisir par les parties, en vue de donner leur interprétation de l'accord du 1er juin sur les congés payés ;

— Engagement de respecter les conclusion des experts ;

— Mise au point d'un calendrier de négociations paritaires sur tous les problèmes touchant le travail du port, notamment : l'organisation du travail (embauche, rendements), les effectifs et la protection sociale, etc. ;

2) Reprise du travail sur le port dans les conditions normales dès le lendemain.

Pourtant, le lendemain, vendredi 27 juillet, les petits planteurs n'ayant pas encore évacué le port, les dockers refusèrent de reprendre le travail, et, comme la veille, érigèrent des barrages de pierres et de détritus de toutes sortes dans Fort-de-France.

L'intervention pacifique de la police devait toutefois aboutir rapidement à la destruction de ces « barricades » et, dès samedi 28 juillet, les petits planteurs ayant regagné leurs plantations, le travail a repris sur le port de Fort-de-France.

### Pas d'asphyxie

A la vérité, si l'asphyxie tant redoutée de l'île ne s'est pas produite, si les dockers ont finalement repris leur activité, aucun des problèmes essentiels qui périodiquement créent ce genre de situation n'est réglé. La difficulté première réside sans doute dans l'existence de quatre cent quinze dockers professionnels, de cent cinquante dockers occasionnels « prioritaires » et d'un millier de « non prioritaires » au moment où la conteneurisation semble devenue, à Fort-de-France, un processus irréversible. Le reclassement de ces travailleurs, parfois âgés, dans un pays où le chômage est le fléau numéro un, ne sera pas aisé. D'autant que rien n'a été fait pour préparer la conversion. Dès lors, chez les dockers, on se demande parfois si la fréquence des conflits dans le port, qui s'accompagnent de critiques à leur égard, et la dénaturation de leurs revendications, n'est pas exploitée pour convaincre l'opinion de l'inutilité de leur profession.

En effet, on entend souvent dire à Fort-de-France : « *Il faut bien « conteneuriser », on n'arrête pas le progrès* », argument auquel s'ajoute de plus en plus : « *Les dockers exagèrent. Bloquer la vie d'un pays pour obtenir une prime de vacances, c'est un peu fort.* »

En outre, le soutien apporté aux dockers par les partis politiques de l'opposition ou par les autres catégories professionnelles est particulièrement discret, voire inexistant. Il est vrai que les vacances ont commencé...

## Politique française et francophonie

*(Suite de la première page.)*

Le cas de la réforme de l'enseignement des langues étrangères, dite réforme Pelletier, en fournit une excellente illustration, car celle-ci repose sur une absence de taille, si énorme que c'est à peine si on l'a remarquée. La réforme, en effet, a été mise en place sans qu'au préalable ait été définie une politique en faveur du développement du français dans le monde. C'est, comme on dit, mettre la charrue devant les bœufs. Dans cette perspective, ou plutôt dans cette absence de perspective, quelle peut être la cohérence d'une telle réforme ?

S'il n'y a pas, en France, de stratégie de la langue et de la culture françaises, c'est qu'une certaine tendance nous pousse à négliger les questions importantes au profit de questions artificiellement présentées comme importantes. Notre seule ambition, à nous autres francophones de cœur et d'action, est d'inverser cette tendance, ce qui est à notre portée si l'on en juge par les atouts de notre langue.

Il ne saurait ici être question d'en faire l'historique, mais la tradition diplomatique du français est un fait depuis le déclin du latin vers le seizième siècle, déclin dû en grande partie, d'ailleurs, à la « babélisation » de la « vieille cité latine », comme l'explique Ferdinand Brunot (dans son *Histoire de la langue française*). Le français a été, depuis, la langue incontestée de la diplomatie jusqu'à al seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui encore, le français garde une place prépondérante dans les organisations internationales. Un tiers des Etats membres de l'ONU demandent leurs documents en français, et le français y est, avec l'anglais, la langue de travail du secrétariat. De même à l'UNESCO, où le français est dominant ; à l'O.U.A., il est, avec l'anglais et l'arabe, une des trois langues de travail, etc.

A cet égard, la C.E.E. constitue un exemple paradoxal : normalement, chaque langue y est sur un pied d'égalité, d'où la babélisation. Certes, jusqu'en 1973, le français y a joué un rôle essentiel à cause de son passé, de l'existence de trois pays francophones sur les six Etats membres, de la présence des trois sièges (Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg) dans les trois pays francophones. Mais, depuis cette date, l'accroissement du nombre des langues, et surtout l'apparition de l'anglais, font peser une menace sur le français. D'ailleurs, on constate que l'Europe est la seule région du monde où le français décline, ce qui est difficile à croire mais est explicable si l'on pense au danger réel qui la menace : le poids anglo-saxon, bien sûr, mais aussi la résignation, voire la complicité dont bénéficie l'anglais chez nous. L'Europe est donc, malheureusement, le meilleur exemple que l'on puisse trouver de situation gâchée : elle est donc le lieu où, en priorité, devraient être portés les efforts en faveur de notre langue.

***

La France est aussi le pays qui *fournit le plus d'experts* et de professeurs aux organismes internationaux et aux Etats : il y a là un réseau privilégié à défendre, à entretenir et à développer. La même remarque vaut pour des organismes comme l'Alliance française.

Enfin, on ne saurait trop insister sur l'avantage de la situation culturelle du français dans le monde et donc, sur l'importance de la dimension mondialiste de la langue française. « *La France ne peut être heureuse si sa culture, la valeur de sa pensée, ses efforts, sa conduite, ne créent pas autour d'elle une lumière et une chaleur qui lui sont indispensables* », écrivait le professeur Robert Debré, dans son ouvrage *Ce que je crois*. Et il y a bien là, en effet, comme une nécessité et une vocation du génie français.

Mais, jusqu'ici, il n'a été question que du poids « traditionnel » du français : or, dans la perspective récemment affirmée d'une politique mondialiste, grandes sont les chances « nouvelles » de notre langue ! Qu'il s'agisse des liens historiques avec les pays d'Afrique, qu'il s'agisse de ceux avec les pays du Proche et de l'Extrême-Orient, qu'il s'agisse de nos implantations traditionnelles en Amérique du Sud, le français est présent sur tous les continents, il est enseigné dans toutes les villes du monde. Cet ensemble constitue un réseau international inégalable, doublé d'un inépuisable réservoir d'amitiés et de solidarités. Forte de sa tradition de liens privilégiés, la France doit être accompagnée et confortée par cet ensemble de pays francophones. Car la dimension francophone est pour elle aussi vitale que la dimension européenne : c'est un atout décisif qu'il faut savoir valoriser que cette appartenance à différents ensembles, historiques, économiques, culturels, etc. Il ne faut donc pas sacrifier l'un à l'autre mais jouer de tous à la fois, dans l'intérêt et de la France et de tous les pays concernés.

On voit aisément que les difficultés d'une politique de la langue française ne sont rien à côté de ses possibilités ; mais encore faut-il que celles-ci soient mises en valeur par une volonté active et ferme au lieu de n'être évoquées qu'épisodiquement au rythme d'une bonne volonté molle.

Une langue est un des éléments de la définition d'une identité nationale. S'il est vrai que, comme le déclarait récemment notre ministre des affaires étrangères, « *toute politique étrangère est nationale* » dans la mesure où son but est de « *définir la place d'une nation au milieu de toutes les autres nations, d'en exprimer et d'en défendre les intérêts et l'originalité* », il est indispensable de traiter la langue comme un élément capital de la politique extérieure.

***

Les éléments qui constituent la nation française méritent à un double titre d'être exposés et défendus : d'une part, ils renforcent et consolident la nation française, d'autre part, ils établissent son image dans le monde.

Une politique française au service de la langue et de la culture françaises est donc indispensable : à la fois comme point d'ancrage et comme lieu de solidarité dans un monde en mouvement.

Se battre en faveur de la langue française, assumer la francophonie, c'est assumer l'identité nationale tout en contribuant à la culture et à la dimension universelles ; c'est donc, tout à la fois, choisir l'indépendance et la solidarité.

Ce n'est d'ailleurs pas être « mauvais Européen » ou « mauvais mondialiste » que de vouloir développer les capacités propres de son pays. Au contraire, le renforcement de la coopération, qu'elle soit européenne ou internationale, passe non par le rabotage généralisé ou la dilution dans l'anonymat, mais par la valorisation des originalités nationales. Seule, en effet, l'accentuation des particularités de chaque nation permet à la fois d'enrichir l'ensemble des pays concernés et de préserver l'essence de chacun d'entre eux. Et c'est bien une idée analogue que développait le pape Jean-Paul II lui-même lors d'une allocution à la présidence du Parlement européen le 5 avril dernier (allocution reproduite « en français » dans l'*Osservatore Romano* du 6 avril 1979 !) : « *L'association* [des peuples appelés à s'unir plus étroitement] *ne devra donc jamais aboutir à un nivellement ; elle devra au contraire contribuer à mettre en valeur les droits et les devoirs de chaque peuple, dans le respect de leur souveraineté, et réaliser ainsi une harmonie plus riche rendant ces nations capables d'entrer en rapport avec d'autres, avec toutes leurs valeurs, en particulier leurs valeurs morales et spirituelles.* »

Précisément, le refus du nivellement, le respect de la souveraineté et la recherche d'une véritable harmonie sont autant de principes que nous revendiquons et défendons à l'occasion du combat que nous menons en faveur de la langue française et de la francophonie considérée comme un réseau de liens privilégiés entretenus par l'instrument et l'usage de la langue française.

Par là, tout en contribuant véritablement au patrimoine culturel commun des hommes, nous préservons notre message national.

XAVIER DENIAU.

Le Monde

# société

## Croquis d'été

## Voyage sans rime ni raison

*Un bouchon à Saint-Flour ! Thrombose* r o u t i è r e *dans* La Mecque « bougnate ». Qui l'aurait cru, qui le croira ? Pourtant, on l'a vu, et pas dans *l'Auvergnat de Paris*. Aussi sûr que la ville haute se maintient allégrement sur son escarpement *rocheux (880 mètres d'altitude)*. Aussi sûr que sa cathédrale gothique célèbre davantage le souci ancestral de l'austérité que le goût du luxe. Aussi sûr même que les antiquaires groupés dans la *vieille ville* pratiquent des *prix parfaitement normaux* pour *le Carré du Louvre à Paris*.

*La belle et bonne balade.* Quatre cents kilomètres sur les routes tortueuses de ces pays t o u r m e n t é s qui s'appellent Quercy, Auvergne, Forez. Cahors-Saint-Etienne sans escale ou presque, sans boire ou si peu. *Ce parcours-là, ponctué des* p o i n t s d'exclamation d'une signalisation qui, *généralement*, annonce ce qu'on sait et sent déjà, des chaussées défoncées, cette route insensée où un virage chasse l'autre, il faut les avoir faits une fois dans sa vie, et s'en vanter sans pudeur.

Cahors est une ville trop jolie *pour être quittée sans regrets*. Mais, *enfin, faute de pouvoir* camper sous le pont *fortifié* ou d'y passer l'été dans les rues souterraines du vieux quartier, il fallut bien emprunter ce qu'on appelle par euphémisme la *« route touristique de la vallée du Lot »*. Déjà la débâcle s'an*nonçait* sous la beauté *du* paysage. Déjà les premiers cyclotouristes hollandais, partis joyeux et un peu présomptueux sur leurs lourdes bécanes pour chemins de halage, ronflaient dans les fossés. La fringale, peut-être ? *Ou plus sûrement un coup de ce soleil ardent qui* transformait le *goudron* en réglisse visqueuse. Goudron fondu, gravillons en couches épaisses, bosses, creux, une poignée de caravanes, rien ne nous fut épargné, pas même le passage au pas d'un troupeau d'oies *féroces* et toutes prêtes à pincer *les pneus. Au bout, heureusement, il y avait Figeac pour la* pause café, la pause marché, pleine d'odeurs. Figeac est aussi bien jolie, mais l'horaire est à tenir.

Le temps de constater que le paysage se durcissait un peu, les virages beaucoup et que les écailles de schiste faisaient aux toits des maisons des dos de *diplodocus, Aurillac était là. On* aurait dû se méfier. *Cette amabilité, suspecte, une certaine façon de prononcer* le mot « tripoux » et aussi ces lustres en faux jougs de bœufs, manifestement l'aubergiste et son auberge étaient d'importation. Sa cuisine aussi. Quant au vin servi dans *des faux pichets d'étain en fer blanc, inutile d'insister.* Aussi se faufiler en pleine canicule entre le puy Marie et le plomb du Cantal, le bien-nommé, fut-il un exercice périlleux qui méritait bien sa récompense. Un vieux pont à l'ombre *dans les gorges de l'Alagnon. Sous le vieux* pont, un vieux pêcheur à la mouche s'obstinait à attraper probablement la vieille truite du pont. Il ne l'a pas prise, sinon c'eût été la fin de tout, et d'abord *d'une vieille histoire.* Les eaux *étaient si belles, si fraîches, si* cascadantes vues d'en haut, qu'on les a tous enviés, pont, p ê c h e u r et, l'on ose dire truite, d'avoir ainsi les pieds dans l'eau.

Ensuite, ce fut Saint-Flour et ses hommes avec des bérets larges comme des pelles à *pain, ces dizaines de sabots vendus sur le pas des magasins* de chaussures, et toutes ces très belles maisons. Cependant, si l'on devait garder un souvenir de ce 27 juillet caniculaire, ce serait celui de toute une colonie de vacances, juchée par grappes *de garnements sur une fontaine* du XVIII[e] siècle, *probablement* classée, et s'y aspergeant. Leurs moniteurs n'ont su entre deux maux — faire preuve d'autorité ou non — que choisir le troisième : les y suivre.

Sur les routes de Haute-Loire, serpentant entre les résineux et *les pauvres pâtures clôturées par des murs de pierres sèches*, c'est de *serpents justement qu'il* s'est agi. De vipères endormies sur la chaussée. Pas une, deux, écrasées, et des vipères, on y tient, pour la grandeur de l'exploit et l'illustration des risques du métier. L'entrée dans Le Puy *fut* d o n c *triomphale sous l'immense Vierge rouge.* Et la s o r t i e discrète. Yssingeaux, Monistrol, Firminy et Saint-Etienne. Simple quoique un peu longue formalité pour avoir enfin le droit, comme on dit volontiers ici, de se mettre au vert. Hélas, Saint-Etienne étant le prototype *même de l'installation de la campagne à la ville, la chute fut* douloureuse. Surtout pour cette chronique sans rime ni raison.

*PIERRE GEORGES.*

L'IMPRESCRIPTIBILITÉ DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

## Le dossier de l'ancien milicien Paul Touvier va être confié à un juge d'instruction du tribunal de Paris

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, a décidé, vendredi 27 juillet, qu'un juge d'instruc*tion du tribunal de Paris, serait désigné pour instruire l'affaire* de M. Paul Touvier, soixante-quatre ans, ancien chef régional du deuxième service de la milice à Lyon, déjà condamné à mort par contumace par les cours de justice de Lyon, en 1945, *et par celle de Chambéry*, en 1947.

M. Paul Touvier faisait l'objet, depuis 1973, de six nouvelles plaintes *pour crimes contre l'humanité, déposées contre lui* au parquet de Lyon et de Chambéry par M[es] Joe Nordman, Hugo Ianucci et Nathalie Angot-Coville, représentant des familles de résistants et de déportés.

*« C'est à tort que les juges de Lyon et de Chambéry ont refusé d'ouvrir des informations judiciaires en déclarant les faits couverts par la prescription »,* a estimé la chambre d'accusation de Paris, saisie à *la suite de pourvois en cassation* des parties civiles, pourvois qui avaient été acceptés par la Cour suprême.

Avant de rendre sa décision, la chambre d'accusation de Paris avait demandé au ministre des affaires *étrangères, en décembre 1976,* l'interprétation des textes internationaux sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Cette réponse, signée de M. Jean François-Poncet, a été transmise voici quelques jours aux magistrats (*le Monde* du 21 juillet) : elle concluait à l'application, *aux faits commis sous l'occupation,* du principe de l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité.

AU CONSEIL D'ÉTAT

## Le « desserrement » de l'École nationale des Ponts et Chaussées

*Par une décision du 27 juillet, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté déclarant d'utilité publique l'expropriation d'un* h ô t e l *particulier rue des Saints-Pères, à Paris, en vue du « desserrement » provisoire de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.*

A la suite d'une tentative d'achat de l'hôtel Cavoye, hôtel particulier situé 52, rue des Saints-Pères, par l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, qui se trouvait en concurrence avec l'émirat du Koweït, une procédure d'expropriation fut engagée en vue de l'acquisition de cet immeuble par l'Etat : celle-ci fut déclarée d'utilité publique par un arrêté du préfet de Paris en date du 14 novembre 1975, pour permettre le « desserrement » de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, située dans la même rue. La propriétaire de l'immeuble, Mlle Drexel-Dahlgren, contesta *la légalité de cette* opération en soutenant que son coût financier était excessif eu égard à l'intérêt qu'elle présentait.

Par une décision rendue sur le rapport de M. H o s a, et conformément aux conclusions de M. Rougevin-Baville, le Conseil d'Etat a fait droit à cette argumentation. Il a en effet relevé que cette acquisition, pour laquelle le comité de décentralisation de la région parisienne n'avait donné son agrément que pour une durée limitée à cinq ans, avait pour but un « desserrement » provisoire de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, en attendant son installation dans d'autres locaux.

Le Conseil d'Etat a estimé, dans ces *conditions*, que cette opération, qui ne pouvait répondre aux besoins permanents du fonctionnement de l'école, ne présentait pas, eu égard au coût d'acquisition de l'immeuble — fixé à 12 500 000 francs par la cour d'appel de Paris — et aux dépenses nécessaires pour le rendre conforme à sa destination — évaluées à une somme de 4 millions à 10 millions de francs, — un caractère d'utilité publique justifiant légalement une mesure d'expropriation.

## Pullulation de pucerons à Paris...

*Depuis quelques jours, dans plusieurs quartiers de la capitale, les Parisiens sont importunés par des myriades de tout petits insectes volants. Il s'agit de pucerons* Metopolophium dirhodum *(de la famille des Aphidés) qui ne mesurent guère que 2 millimètres de long. Leur couleur va du vert pâle au jaune et ils ont sur le dos au milieu de l'abdomen, une ligne verte un peu plus foncée.*

*Ces pucerons sont tout à fait inoffensifs pour l'homme. Ils ne piquent ni ne mordent les êtres humains. Ils vivent exclusivement d'abord sur les rosiers puis sur les graminées (céréales comprises) dont ils sucent la sève.*

*A l'automne, après avoir été fécondées par les mâles, les femelles pondent des œufs qu'elles déposent sur les rosiers. En mars ou avril, selon la température, les œufs donnent naissance à des larves d'où sortiront des insectes adultes, aptères et uniquement femelles. Celles-ci sont vivipares : sans fécondation,* d o n c *par parthénogenèse, elles donnent naissance à des larves vivantes qui, à leur tour, se transformeront en adultes femelles, soit ailées, soit aptères. Les individus ailés quittent les rosiers pour aller sur les graminées. Là aussi, la vitesse de la transformation de la larve en adulte dépend de la température. Lorsqu'il fait chaud, on peut avoir une génération de* Metopolophium dirhodum *tous les huit jours.*

*A l'automne, des femelles vivipares et ailées reviennent sur les rosiers et donnent naissance à l'autre type de femelle, celui qui est ovipare et aptère. Ces dernières sont fécondées par des mâles ailés qui sont nés peu avant sur les graminées de femelles vivipares. Un cycle de reproduction sexuée reprend donc. Mais si l'hiver n'est pas trop froid, de faibles populations de femelles vivipares, en général aptères, persistent sur les graminées sauvages ou cultivées.*

*Pourquoi la pullulation actuelle ? Les spécialistes de l'Institut Pasteur ne peuvent le dire. Probablement les conditions de température et de précipitations ainsi que les capacités de migration jouent-elles un rôle dans la prolifération des pucerons. En 1975, des pucerons avaient déjà pullulé, mais il s'agissait alors d'une autre espèce* (Sitobion avenae) *chez laquelle ce phénomène se produit plus souvent dans nos régions.*

*Cette année, grâce au réseau « Actaphid » (sept stations organisées par l'association de coordination technique agricole, pour étudier les pucerons), la pullulation des* Metopolophium dirhodum *a été remarquée pour la première fois à Arras entre le 28 juin et le 4 juillet. La semaine suivante, les pucerons étaient nombreux à Arras et à Orléans. Le 18 juillet, ils pullulaient toujours dans ces deux villes, surtout dans la deuxième ; ils étaient rares dans l'Est et dans l'Ouest et absents dans les autres stations.* — Y. R.

## ... et en Grande-Bretagne

*Le même phénomène peut être observé en Grande-Bretagne, notamment sur la côte ouest, au moment où le pays traverse une période de canicule. Les pucerons sont-ils* made in Great Britain *ou ont-ils été apportés par un vent mauvais venu du continent ? La seconde hypothèse semble la plus crédible aux vacanciers importunés. La première est en fait la plus vraisemblable. Les pucerons* t r a v e r s e r a i e n t *l'Angleterre d'est en ouest jusqu'à ce que les vents contraires sur la* M a n c h e l e s *contraignent à s' « installer » sur la côte. L'envahissement ne provoque pas seulement des considérations scientifico-géographiques. Au milieu de l'invasion silencieuse, il n'est bruit que de l'usine de produits congelés dont les ouvriers ont dû céder la place aux bestioles, des grutiers qui n'y voient goutte, perdus au milieu des nuages de pucerons, des baigneurs chassés par les Aphidés importuns... Un petit drame estival, en somme...*

A L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE MARSEILLE

## La fin des vieilles querelles entre les homosexuels français

De notre envoyé spécial

*Marseille. — Un visage carré, des bras d'athlète, l'un des trois cents* participants à l'université d'été homosexuelle, qui a eu lieu à Marseille du 23 au 28 juillet, reconnaissait : *« Grâce à cette manifestation, j'ai découvert que j'étais aussi un peu « folle ». Je suis arrivé ici en costume et ce matin je me suis acheté un chemisier de femme et je me suis mis un bracelet de perles au poignet. »* Si les conversions n'ont pas toutes été aussi radicales, ce rassemblement en pays latin a cependant permis aux homosexuels français de retrouver une unité et *de faire taire leurs vieilles querelles.*

Les *groupes*, notamment la Mouvance folle lesbienne, *n'ont pas étalé* leurs divergences. Un *mouvement* plus sage, comme Arcadie, a même été représenté au cours de ces journées. M[e] Gury a exposé le point de vue des arcadiens, qui se veulent apolitiques, et l'avocat a renvoyé *dos à dos, selon ses propres termes*, les homosexuels de gauche, dont la devise serait *« Liberté, égalité, homosexualité »* et les homophiles de droite, pour lesquels *« Travail, homosexualité et patrie »* seraient les *vertus cardinales.*

*L'université d'été aura-t-elle été* le lieu d'une *réconciliation entre ce* mouvement, fondé il y a vingt-cinq ans par M. André Baudry, et les homosexuels plus remuants des Groupes de libération homosexuelle (G.L.H.) ou des Comités homosexuels *d'arrondissement (C.H.A.) qui fleurissent actuellement un peu partout* en France ? Il n'y a pas si longtemps qu'Arcadie était la mire des homosexuels critiques. *« Cette université,* explique un responsable du G.L.H., de Marseille, *doit permettre à tous de prendre conscience que, jusqu'à présent en France, nous avions peu d'efficacité parce que nous ne partions pas du réel. »*

### La tête de l'ayatollah

Dans divers ateliers (psychothéra*pie de groupe*, identité homo, poésie, *expression corporelle*), les participants ont donc *porté* leur réflexion sur les limites de la liberté accordée aux homosexuels. *« Il y a de plus en plus de licenciements pour cause d'homosexualité,* explique l'un d'entre eux. *Nous n'avons pas les mêmes droits, nous luttons contre les articles discriminatoires du code pénal qui prévoit des peines aggravées pour les actes envers les mineurs d'un même sexe. »*

L'université a donné naissance à *un comité d'urgence antirépression (CUAR), qui établira une coordination « opérationnelle » des GLH et* qui devra agir rapidement chaque fois qu'un homosexuel sera victime d'une injustice. Le cas de M. Jean Rossignol, maître d'internat à Istres, révoqué en janvier dernier, a été évoqué à plusieurs reprises, ainsi *que ceux de M. Fournlois (le Monde* du 23 juin), *et du Dr Buisson (le* M o n d e des 14 et 22-23 juillet), exemples, selon les participants, de l'intolérance des hétérosexuels (*le Monde* des 31 janvier et 4-5 février). Ne pouvait-on lire sur une affiche : *« Le comité d'action pédérastique révolutionnaire (CAPR) dénonce la restriction des possibilités amoureuses qui sévissent en Occident depuis l'avènement du judéo-christianisme ».*

Au-delà de ce « programme », l'université a favorisé de nombreux *échanges, parfois* un peu trop sophistiqués — *« pourquoi le P.C. australien soutient-il les homosexuels ? »* demandait un participant, — parfois très inattendus. C'est ainsi que l'assistance a appris que le Front homosexuel italien de Milan (FUORI) avait mis à prix la tête de l'ayatollah Khomeiny. En Iran, il est vrai, p l u s i e u r s homosexuels ont été *condamnés à mort.*

Enfermés dans *leur salle autorisée* — la mairie de Marseille a volontiers aidé les organisateurs, mais la préfecture de police n'a pas permis une manifestation sur la Canebière car les Marseillais *« n'auraient pas apprécié »,* — les homosexuels ont cepen*dant pu sortir le 28 juillet pour protester sous les fenêtres d'un hôtelier* qui avait mis, la veille, deux jeunes Italiens du mouvement LAMDA à la porte. *« Je ne suis pas autorisé à recevoir des prostituées,* leur a dit le gérant, visiblement déçu de ne pouvoir le faire. *Alors, je ne vois pas pourquoi j'hébergerais des pédérastes. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

## Le docteur Buisson à nouveau condamné à la Réunion.

Condamné le 20 juillet dernier par la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion por *« actes impudiques sur mineur de même sexe de plus de quinze ans »* à une peine avec sursis de treize mois de prison et 10 000 francs d'amende (et non deux ans avec sursis et 5 000 francs d'amende comme il avait été indiqué par erreur dans *le Monde* du 22-23 juillet), le docteur Buisson a subi, jeudi 26 juillet, une nouvelle condamnation à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Saint-Pierre. Poursuivi également pour actes impudiques sur onze mineurs de plus de quinze ans, le docteur Buisson a été reconnu *coupable en ce qui concerne trois* d'entre eux.

*Neuropsychiatre, spécialiste* de l'enfance inadaptée dans le département, le docteur Buisson a vu ses deux condamnations assorties d'une mise à l'épreuve pendant cinq ans, avec *« obligation spéciale de se soumettre à des mesures de traitement et de soins psychiatriques ».* Il devra, en outre, s'abstenir de recevoir ou d'héberger à son domicile — celui-ci étant devenu un refuge pour de nombreux enfants inadaptés et *délinquants de l'île* — des mineurs de sexe masculin avec lesquels il n'a aucun lien de parenté. — *(Corresp.)*

● *Un Basque espagnol, M. Aizpitarte-Arruti, vingt-quatre ans, a été condamné,* jeudi 26 juillet, à un an d'emprisonnement dont six mois avec sursis par le tribunal correctionnel de Bayonne, *pour détention et usage d'engins* incendiaires. Il avait été arrêté le 29 août 1975 à Bayonne, après une manifestation c o n t r e le « procès de Burgos », qui s'était terminée par des violences. La police avait retrouvé un sac lui appartenant sur les lieux des incidents. Libéré peu après, il avait regagné l'Espagne avant de revenir en France à l'automne 1978. Arrêté à Paris en janvier dernier, M. Aizpitarte fait l'objet d'une seconde procédure judiciaire pour entrée illégale et usage de fausse identité.

## FAITS ET JUGEMENTS

### Toxicomanie : deux étudiants en médecine appréhendés pour la seconde fois.

Deux étudiants en médecine, MM. Jean-Paul Michotey et Michel Yacalis, ont été placés le *24 juillet sous mandat de dépôt* parce qu'ils avaient dérobé des produits toxiques pour leur usage personnel dans l'armoire à stupéfiants du centre hospitalier de Marseille où ils travaillaient. Les deux jeunes gens avaient été appréhendés une première fois le 17 mai dernier avec quinze autres *toxicomanes marseillais, dont certains* appartenaient au m i l i e u médical (*le Monde* du 19 et du 22 mai). Condamnés un mois plus tard à trois mois d'emprisonnement avec *sursis* et 3 000 francs d'amende, MM. Michotey et Yacalis avaient réintégré un service *hospitalier de Marseille* où, selon les enquêteurs, *« une chance leur avait été donnée ».*

● *Les* p o u r s u i t e s *contre M. Jean-Pierre Michel.* — Selon le parquet de Paris *(nos dernières* é d i t i o n s*)*, l'*« enregistrement authentique »* de l'émission diffusée par la radio pirate du parti socialiste le 23 juin 1979 — à laquelle M. Jean-Pierre Michel, magistrat de l'administration centrale, est accusé d'avoir *prêté son* concours — *« a bien été aussitôt placé sous scellés fermés et joint au dossier de l'enquête en cours ».* M. Michel soutient, pour sa part, que cet enregistrement a été communiqué au garde des sceaux *(le Monde* du 27 juillet).

● *Les quatre pillards de minéraux* de nationalité suisse, qui avaient été arrêtés le 24 juillet dans le m a s s i f des Grandes Jorasses (*le Monde* du 26 juillet), *ont été* é c r o u é s à Bonneville. MM. Peter, Walter et Alexander von Bergen, ainsi que M. Wilhelm Berneggen, seront poursuivis pour dégradation volontaire d'un site naturel classé, détention illégale d'explosifs, importation *frauduleuse* d'explosifs et circulation irrégulière de marchandises prohibées *(nos dernières éditions).*

### Vigiles voleurs à Manufrance.

Plusieurs vigiles, appartenant tous à une société stéphanoise de gardiennage, *ont été condamnés* jeudi 26 juillet par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne (Loire), pour avoir commis des *vols dans le dépôt de Manufrance* confié à leur surveillance. Les vols ont été découverts en janvier 1979. Après leur arrestation, des perquisitions à leur *domicile permettaient de découvrir* un butin amassé en deux ans chiffré à 170 000 F. Il fallut quatre camions pour le ramener à l'entrepôt *d'origine.*

MM. Jackie Criticos et André Ducerf *ont été condamnés à un* an d'emprisonnement, dont huit mois avec sursis ; MM. Jean-Louis Coste et Michel Jeannot *à un an, dont neuf mois* avec sursis. Enfin, M. Naguy Farouk s'est vu infliger quatre mois de prison et la suspension du sursis *assortissant deux* peines résultant d'autres délits. — *(Corresp.)*

● *La condamnation de six agriculteurs « casseurs » à Brest.* — Le Centre régional des Jeunes Agriculteurs de l'Ouest, le Centre national des Jeunes Agriculteurs et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ont élevé de vives protestations en apprenant la condamnation f r a p p a n t six agriculteurs du Finistère poursuivis pour *« destruction de récoltes et* a c t i o n *concertée menée à force ouverte » (nos* d e r n i è r e s é d i t i o n s*)*. MM. Francis Dourma, Pierre Le Hir, Jean-Pierre Bizien, Joseph Tivenez, Michel Pocezian et Jean-Henri Le Rest, avaient, prétendant lutter contre un cumul abusif, investi une exploitation, près de Gouesnou, et ensemencé en maïs 6 des 17 hectares de la *propriété.* Le premier d'entre eux a été condamné à un mois d'emprisonnement et les cinq autres à un *mois de la même* peine dont quinze jours avec *sursis.*

● *Sept cheminots ont été assez gravement brûlés,* v e n d r e d i 27 juillet, au dépôt S.N.C.F. de Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine). Ils préparaient leur *déjeuner sur un réchaud dans une* remise où sont entreposés des produits d'entretien, lorsqu'une bouteille d'alcool a explosé.

## CORRESPONDANCE

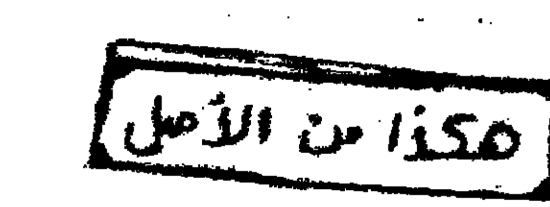
### LE NOUVEAU JUIF

*M. Davoux, de Paris, nous écrit :*

« *L'homosexuel* a encore tué ! » Ce pourrait être le titre d'un roman policier. C'est la manière dont se résume l'attitude convergente des moyens d'information touchant *certains faits divers.* Il y a quelques mois, la radio nous apprenait que l'« homosexuel de Chicago » avait été arrêté. On s'est pris à espérer pour les Américains, après tous les ennuis qu'ils ont, qu'il n'y avait pas plus d'un « homosexuel » par métropole aux U.S.A. Il y a quelques jours, le meurtrier de Creutzwald en Moselle était cerné : *« C'est un homosexuel »,* nous dit la télé.

Entre ces deux faits divers, combien d'autres rapportés de manière tendancieuse comme s'il s'agissait de régler un compte avec une catégorie de gens. Passons sous silence le fait que des agressions ou des injustices graves commises contre des homosexuels ne soient jamais rapportées par les médias. Cela n'émeut personne. Etonnons-nous cependant du silence fait autour de meurtres d'enfants d'origine parentale (sans oublier la guerre et la famine) et où les homosexuels d'évidence ne sont pour rien.

L'opinion publique demanderait donc en pâture un ennemi proche qu'on puisse haïr sans remords ? L'« *homosexuel* » ferait l'affaire. Personne aujourd'hui n'ose plus écrire ou dire : *« Le juif de Roubaix a tué »* ou bien *« Le Corse de Toulon a cambriolé. »* Des ligues se lèveraient, l'imprudent serait traîné en justice. S'agissant des homosexuels, on peut tout se permettre et on ne se gêne pas. Cette étrange information aggrave le climat d'insécurité et le mépris dans lesquels vivent les homosexuels. C'est le but recherché. Soit ! Que messieurs les journalistes (*certains*) continuent de *« faire leur travail » comme* ils l'entendent mais qu'ils se rappellent bien ceci : l'individu le plus cruel et le plus dangereux dans toute société, c'est celui qui se permet *de faire tout ce que la loi n'interdit pas.*



# Le Monde aujourd'hui

## ÉNERGIE

### De la brouette au soleil

DANS un verger de Bellerive, aux environs de Genève, se tient jusqu'au 15 août une exposition d'objets, instruments et appareils disparates, d'apparence pour la plupart insolites, mais qui ont tous en commun de combiner simplicité et utilité. Il ne s'agit ni de quelque nouvelle forme d'expression artistique, ni de gadgets inédits consommant du courant, mais bien au contraire de créateurs d'énergie tombés en désuétude ou découverts dans des régions lointaines et mal connues ailleurs. Cela ronfle, tourne, brûle ou bouillonne. On attend « l'huile de coude ».

Il y a là le bélier de nos grands-parents, qui tient de la fontaine Wallace et du percolateur des années 30 et permet, à partir de dénivellations de 3 mètres, d'élever en permanence à des hauteurs dix fois supérieures la quantité d'eau qui tombe. « Il n'y a plus qu'un fabricant en Europe qui en produit quarante par an. Il en faudrait trois cent mille pour les pays du tiers-monde », nous confie M. Waclaw Micuta, conseiller technique à l'ONU, l'un des organisateurs de cette exposition, sur les énergies primaires au service du développement rural, animée et dirigée par le prince Sadruddin Aga Khan, ancien haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés

Une décortiqueuse à maïs importée de Birmanie, sorte de moulin à café, en forme de perroquet, voisine avec plusieurs espèces de brouettes à roue médiane, toutes inspirées du modèle chinois et en mesure de transporter, grâce à leur conception, une charge plus lourde et au prix d'un moindre effort que la brouette de Pascal. Une noria géante à traction animale et articulée de façon à développer n'importe quelle énergie mécanique, prouvant ainsi que ce dispositif traditionnel peut servir à autre chose qu'à puiser de l'eau. Il suffisait d'y penser.

Le malheur est que dans un très grand nombre de pays pauvres, y compris dans ceux d'Europe méridionale, les administrateurs — qui sont rarement d'origine paysanne — ont tendance à faire appel aux technologies importées les plus perfectionnées et forcément les plus coûteuses, plutôt qu'aux ressources du terroir.

#### Une machine à digérer

Il en est parmi celles-ci qui sont universelles. Par exemple, la bouse de vache ou le fumier qu'une « machine à digérer », fonctionnant à Bellerive, transforme en « biogaz », tout en récupérant les substances organiques. Et par-dessus tout, bien évidemment, l'énergie solaire. Les capteurs ici exposés, d'une sobriété de lignes qui permet de les utiliser en même temps comme bâtiments, produisent, dans les conditions climatiques locales actuelles, 2 000 watts-heures au milieu de la journée, à partir d'un bac pouvant être porté à bout de bras. Si l'on y ajoute un étage, le capteur sert de séchoir à grains.

Et s'il n'y a pas de soleil ? « Il y en a toujours », nous répond un ingénieur qui nous précise que le coefficient d'insolation entre le pôle Nord et le désert d'Arabie n'est que de un à quatre, soit respectivement 200 à 800 kilojoules par mètre carré et par heure.

ISABELLE VICHNIAC.

## LETTRES

### J'ai gagné

AUCUN tournoi de tennis, nulle coupe de foot, pas même la course cycliste de la semaine commerciale de mon village, et non plus le loto, la loterie, le tiercé... j'ai gagné bien plus.

Jugez-en : en un mois, j'ai reçu cinq lettres, très coloriées, avec des signatures de P.-D.G., de directeurs, de responsables à très haut échelon, des gens bien sympathiques, qui s'adressent à moi comme à un ami de longue date, presque affectueux, n'ayant qu'un souci dans la vie, celui de me rendre heureux, riche et dégagé de tous les ennuis du quotidien ; cinq lettres personnalisées, et même plus, puisque mes nom et prénom sont précédés d'un numéro très long et suivis d'un autre aussi long qu'agrémentent quelques lettres majuscules dont j'avoue n'avoir pas percé le code ; cinq lettres qui ne coûtent rien à l'expéditeur, car, à les soupeser, on sent très bien qu'elles dépassent de beaucoup le 1,20 F ; cinq lettres enveloppées dans des dépliants luxueux aux magnifiques photographies qui vont du slip pour dame à la tondeuse à gazon, en passant par un coucher de soleil à Tombouctou ; cinq lettres qui, toutes, portent en gros caractères : « VOUS AVEZ GAGNE. »

Cela échappant aux services qui contrôlent mes gains, je peux dire ce que j'ai gagné. Tenez-vous bien !... Une voiture automobile (et pas une petite !) ; un réfrigérateur pour famille très nombreuse ; un chèque de 10 000 F (1 million de centimes, est-il précisé) ; un voyage pour deux personnes aux îles Halmahera, dites aussi Gilolo, séjour compris et taxes ; un autre chèque de 10 000 F, qui peut se transformer en chèque de 20 000 F si mes numéros et lettres sortent du chapeau où ils seront placés, sous le regard d'un huissier assermenté.

Avouez, j'ai eu un bon mois. Et d'autant que non seulement je n'ai rien fait pour recevoir ces dons, mais que je ne les ai même pas demandés ! De ma vie je n'ai écrit à ces braves gens qui, affectueusement, m'écrivent et me comblent. Philanthropie pas morte ! Mais on n'a rien pour rien, c'est normal, et, pour recevoir mes gains, il m'a quand même fallu coller, dans la case adéquate, les petits rectangles « OUI », qui autorisent les donateurs à faire leur don et à m'adresser, sans engagement de ma part, un livre payable en six mois, un sécateur payable comptant ou un lot de six maillots de bain, qu'il m'est possible de retourner dans les huit jours si, entre leur expédition et leur arrivée, j'ai pris du ventre. Pour un pactole, c'est peu de chose.

#### L'arrivée d'un colis

Le premier colis m'est arrivé. Une automobile par la poste, cela m'étonnait, mais enfin, j'ai ouvert... c'était un médaillon porte-bonheur pour mettre la photo de Claude François. Une lettre l'accompagnait. Elle commençait par : « Vous avez déjà gagné » et finissait par des explications typographiquement microscopiques expliquant qu'on ne gagne pas à tous les coups, mais que, pour une somme dérisoire, je peux acquérir une brosse à dents, un dictionnaire étymologique, un fusil à tirer dans les coins et un petit manuel intitulé Comment gagner dans la vie.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

## CHEMIN FAISANT

### Retour à Minerve

TOUJOURS le même enchantement au détour du causse et des gorges : le village isolé, « perché », comme on dit dans les guides, sur son éperon calcaire, avec l'ocre des toits, la patine des murs et l'orbe des falaises qui l'enserrent, le désignent au centre de son labyrinthe naturel. A l'intérieur, dans les ruelles menant jusqu'à l'église, la place des Martyrs et l'unique vestige du château, l'impression est plus vive encore : on parcourt un refuge, une aire, un nid d'hommes et d'histoire face à la nudité du causse, un horizon de vignes et de buissons aussi mouvementé sous le mistral — et parfois aussi bleu — que la mer.

Nous sommes au cœur du Minervois — lui-même entre Causses et Corbières — et dans les gorges, autour des gorges, sur les collines environnantes, partout ces damiers millénaires de l'homme : champs, vignes savamment alignées, cyprès en sentinelles, un découpage précis et patient de la terre. Mais dès que l'on gravit le causse, le ciel tout entier bascule dans les yeux, une autre vie, une autre terre commencent, qui vous mènent au-delà de l'histoire, jusqu'au temps des grottes et des dolmens.

D'ailleurs, le mot Minerve vient peut-être de là, de cette mémoire celte qui survit en ces deux syllabes : men-orb (qui en d'autres contrées ont donné Ménerbes), le lieu des rochers courbes, qui s'appliquent si bien ici aux méandres des gorges. On sait bien que l'étymologie est une science souvent fantasque ou illusoire. Pourtant, lorsque les mots se troublent, que les grimoires s'effritent, il suffit bien souvent de regarder les lieux qui, eux, n'ont pas changé depuis les Celtes.

Et je penche pour cette mémoire-là — celle des rochers courbes — plutôt que pour celle de Minerve, déesse romaine de la sagesse. De toute façon, les siècles, ici, se juxtaposent, comme les sédiments et les galets polis des gorges, et on peut les suivre à leurs traces, laissées un peu partout dans ce village et les hameaux environnants. En ce microcosme où tiennent tous les labeurs et les malheurs de l'homme. Car Minerve vit brûler le premier des bûchers de l'Inquisition contre les résistants cathares, le premier crime de la soldatesque du nord venue piller, violer, incendier, conquérir et détruire, bien plus que réduire une hérésie qui, elle, ne prétendait que vivre, non détruire.

Quelle chance — et aujourd'hui encore comme il y a sept siècles — d'avoir des hérétiques à combattre et réduire lorsqu'en réalité on ne vise qu'à s'approprier les richesses et le bonheur des autres !

Mais oublions, pour le moment, l'histoire. De nos jours, Minerve est le pays des vignes, d'un vin rouge, capiteux, qui conserve le feu des pierres et la folie des vents, un vin qu'on cultive et qu'on vinifie encore à l'ancienne.

Ici et là, à l'orée des caves, sur le seuil des maisons, on le déguste, on l'apprécie, on bavarde, on lie connaissance. On se sent, le temps d'une rencontre, un peu plus qu'un touriste, un peu moins qu'un ami et jamais, uniquement, un client. Pourtant, tous ici ont besoin de vivre de ce vin, de le garder et de le protéger contre les industriels de la vigne qui sévissent plus bas dans la plaine.

Tout est encore à la mesure humaine, comme on dit dans les livres. Et la mesure, ici, est celle des yeux qui peuvent, en un regard, tenir tout le village. Mais on peut aimer autre chose à Minerve, on peut aimer son causse — resté heureusement hors de la convoitise des promoteurs — où l'on traversera d'un pas léger la nature et l'histoire, pierres, ossements, dolmens, et les parfums du cade et du genévrier et les traces des lièvres et le vol des perdrix, avec toujours, à l'horizon des pentes, des vignes sages ou folles. Ici, il n'y a rien à prendre mais il y a tout à apprendre. Apprendre justement la sagesse de Minerve.

JACQUES LACARRIÈRE.

## JARDINS

### De l'origine de quelques légumes

par JEAN TAILLEMAGRE

A la campagne vous verrez toujours auprès des maisons un jardin potager exposé au soleil, face au midi ou au couchant, clos d'un mur bas, de pierre, de brique, en pisé, souvent aussi d'une haie vive taillée court, parfois encore d'une palissade de roseaux secs, à l'abri de toute incursion de bêtes rampantes, courantes, surtout volantes, des poules en particulier, dont les ongles déterrent les racines les plus profondes. Et là poussent les légumes indispensables à l'alimentation humaine. Si le sol est équilibré, tant mieux pour leur bonne venue, mais même s'il est ingrat, l'homme peinant pour le mettre en production, tôt ou tard, aura la satisfaction de triompher de ses difficultés.

Le calcaire, l'argile, le sable, le schiste peuvent être convertis en potager avec du temps, de la peine, des sacrifices, en respectant la loi des amendements, des assolements, en choisissant les engrais appropriés, l'époque et l'heure des arrosages. C'est ainsi que, par un labeur attentif, le jardinier est parvenu, au long des âges, à cultiver des légumes qui lui étaient inconnus jusqu'alors, et de ceux-là, du moins de certains, il peut être intéressant d'évoquer leur introduction en France, suivant le simple ordre alphabétique, plus aisé qu'une classification botanique par familles, qu'il suffit d'indiquer entre parenthèses.

#### Eviter l'ail

L'ail (liliacée), plante vivace, robuste, s'accommodant à peu près de tous les climats, de tous les terrains, serait originaire de Sicile. Son nom dérive d'un mot grec signifiant « éviter », et d'ailleurs les Grecs l'avaient en horreur. Son goût « héroïque » qui relève fortement une viande, de fades légumes, est aujourd'hui particulièrement apprécié par les Méridionaux.

L'artichaut (composée) nous est parvenu d'Ethiopie. Les Egyptiens, les Hébreux déjà le cultivaient, mais après être passé dans la campagne romaine, il fut peu à peu quasiment abandonné en Italie, puis redevint à la mode et, en 1473, il était signalé en abondance dans les jardins autour de Naples. De là, il fit souche en France au début du seizième siècle. Un chroniqueur relatant un fastueux repas offert par le roi Henri III écrivait : « *Après le poisson, on apporta quelques artichauts. Ce fut un plaisir de voir les seigneurs se servir de fourchettes pour les porter à la bouche...* » Rappelons qu'il était d'usage à cette époque, de manger avec les doigts.

La betterave (salsolacée), on ne sait trop quand elle arriva dans nos contrées. Vraisemblablement au dix-septième siècle : « *Une espèce de pastenade* » (panais), écrivait en 1610 Olivier de Serres, célèbre agronome français, auteur d'un *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* qui réforma l'agriculture en faisant connaître la pratique méthodique de l'assolement, « *est la betterave, laquelle est venue d'Italie il n'y a pas longtemps. C'est une racine fort rouge dont les feuilles sont des bettes, tout cela bon à manger appareillé en cuisine. Le jus qu'elle rend en cuisant, semblable à un sirop au sucre, est très beau à voir pour sa vermeille couleur* ».

La capucine (tropeolée), grande ou petite, nous fut apportée, la première, du Mexique en 1684, la seconde, du Pérou en 1680. Si la plante annuelle couronne le plus souvent une plate-bande, ses fleurs jaunes mélangées aux fleurs bleues de la bourrache ornent joliment une salade, et ses boutons à peine formés, ses graines fraîches, confits dans du vinaigre, remplacent des câpres tant bien que mal.

Le populaire chou-fleur (crucifère) semble provenir du Levant ; des Génois l'importèrent dans leur pays dans la seconde moitié du seizième siècle, mais il ne pénétra dans nos potagers qu'une soixantaine d'années plus tard. « *Le caulifiori* », ainsi disent les Italiens, rapporte Olivier de Serres, « *est assez rare bien qu'il ait un goût propre à justifier notre faveur.* » Aujourd'hui il n'est pas un jardin sans un carré de choux-fleurs.

Connaissez-vous la claytonie perfoliée (portulacée) issue des rivages de Cuba ? J'en doute. Elle n'apparut qu'en 1830 dans le potager de quelques amateurs de légumes exotiques, et reste toujours aussi peu commune. Ses feuilles remplacent, imparfaitement, celles des épinards.

Le concombre (cucurbitacée), né aux Indes, a plutôt perdu que gagné dans l'opinion des consommateurs. Au dix-huitième siècle il figurait toujours sur une table bien servie, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre. A présent on prépare d'excellents repas sans le voir figurer au menu. Il est un des rares légumes dont la culture est en relative régression.

Autre plante potagère à peu près ignorée, le crambé maritime ou chou marin (crucifère). Les Anglais, les premiers, eurent la curiosité de le cultiver. Les habitants du littoral remarquèrent que ses feuilles pour être consommables devaient être recouvertes de sable. Légume précoce, facile à entretenir, ses pousses tendres, blanchies sous une petite butte de terre, ont un goût tenant de l'asperge et de l'artichaut. Malgré de pareilles qualités, le chou marin, entré en France au début du dix-neuvième siècle seulement n'est pas aisé à trouver sur l'étal d'un marchand de comestibles.

Autrefois, on se contentait de cueillir le cresson (crucifère) au bord d'une source, d'un ruisseau, où il pousse spontanément. Sa consommation augmentant sans cesse, des jardiniers, à la fin du dix-huitième siècle, cherchèrent à le reproduire à domicile. Ils ne réussirent que d'une manière imparfaite. Dans des baquets, percés dans le bas sur un côté, remplis à moitié de terre, ils plantaient des pieds de cresson arrachés dans un ruisseau des environs, puis les submergeaient.

Les plantes poussaient de nouvelles racines, s'élevaient, et, à condition d'entretenir la même hauteur d'eau, changée de temps à autre, ces hommes ingénieux parvenaient à obtenir un peu de cette salade que l'on a surnommée « la santé du corps ». Les cressonnières artificielles étaient inventées. Cependant, vers 1800, les Allemands eurent l'idée de cultiver le cresson dans une eau courante, et ce furent des ouvriers prussiens d'Erfurt appelés par M. Cardon, de Saint-Léonard (Oise), qui établirent, en 1811, aux environs de Senlis, les premières cultures de cresson en eau vive.

#### Epinards pour asthmatiques

Pierre de Crescens, le restaurateur de l'agriculture italienne au treizième siècle, mentionne l'épinard dans son ouvrage *Livre des prouffits champestres et ruraux*, édité tardivement en 1373, prétend que la plante annuelle et dioïque est issue de l'Asie septentrionale. D'autres pensent qu'elle fut apportée par les Arabes en Espagne, ensuite parvint en France. Quoi qu'il en soit, le légume a dû sa renommée au carême et à sa précocité. L'ancienne médecine le considérait comme efficace pour soulager les asthmatiques. Fagon, qui soignait Louis XIV, étant de ceux-là, ne s'administrait, pour unique remède, que des épinards bouillis. Un peu plus tard, on prétendit que, trop souvent mangés, ils rendaient mélancolique. Aujourd'hui, ils sont seulement un plat délectable.

Contrairement à l'opinion publique, le haricot (papilionacée) n'aurait pas été cultivé en Europe de temps immémorial. Olivier de Serres, auquel il faut se rapporter quand il s'agit d'agriculture au seizième siècle, ne semble pas l'avoir bien connu ; il l'indique en passant sous le nom de « faziol », comme légume, mais il ne dit pas un mot de sa culture. D'autre part, cette supposition peut être démentie, car l'auteur latin Columelle a écrit, dans un traité d'agronomie, qu'on sème des haricots vers les calendes de novembre. Reste à savoir s'il s'agit bien de notre haricot annuel, si sensible à une gelée, même blanche. N'y aurait-il pas quelque confusion avec le haricot ayant des racines vivaces, lui permettant de passer l'hiver dans les pays chauds ? Je laisse le soin à mes lecteurs d'élucider l'énigme.

Nous devons probablement aux conquêtes de Charles VIII, en Italie, de pouvoir déguster, l'été, des melons (cucurbitacée) sucrés et parfumés. Ils étaient devenus si appréciés qu'ils furent, en 1586, l'objet d'un traité. Cultivés d'abord avec succès dans le Languedoc, de là ils entrèrent à peu près dans tous les jardins, soit semés directement en terre, soit sur couches, à l'abri de cloches de verre, plus tard encore de serres.

Voici encore un légume qui ne se rencontre pas souvent, l'oxalide crénelée (oxalidée), native de l'Amérique, importée à la moitié du dix-neuvième siècle en Angleterre avant d'apparaître dans quelques-uns de nos jardins. Elle donne un tubercule qui se forme en septembre, arraché deux mois plus tard il peut se garder comme la pomme de terre et être mangé pareillement. Les feuilles remplacent celles de l'oseille ou bien servent à préparer une boisson désaltérante. Je ne sais, ne l'ayant jamais vue sur une table, si l'oxalide crénelée a de réelles qualités gustatives mais les mulots, m'a-t-on-dit, aiment beaucoup le tubercule de la plante...

Le persil (ombellifère) a toujours existé à l'état sauvage dans les lieux ombragés des contrées méridionales proches de la Méditerranée. Connu et employé par les Egyptiens, les Grecs en couronnaient les vainqueurs des jeux, tous les trois ans, dans la forêt de Némée, et les Romains l'estimaient propre à exalter l'imagination. Aussi les poètes ceignaient-ils leur front de tiges de persil afin que leur senteur pénètre le cerveau. De nos jours on fait beaucoup moins d'honneur à l'ombellifère, tombé du domaine de la poésie dans celui de la cuisine.

Le pissenlit (composée) envahissant parfois les prairies fut admis aux premières années du dix-neuvième siècle dans un potager. Semé, sarclé, éclairci, arrosé les jours de sécheresse sur une terre enrichie de vieil engrais, il s'améliora, formant une plante aux feuilles larges, à cœur rempli, bien supérieure à celle offerte par la nature.

Quant au plantain corne-de-cerf (plantaginée), indigène, il est curieux de signaler qu'au temps d'Olivier de Serres il figurait dans la plupart des jardins au titre de salade. Puis, de siècle en siècle, sa culture diminua au point qu'elle n'est plus, pour ainsi dire, qu'un souvenir.

Le salsifis (composée), issu des régions montagneuses de l'Europe méridionale, vint en France à la même époque que la betterave. « *Une autre racine de valeur est arrivée à notre cognoissance depuis peu, tenant place honorable* », écrit le grand agronome. Mais le scorsonère, de la même famille des composées, introduit plus tardivement en France, a gagné tout le territoire que le salsifis a perdu. Les plantes ne peuvent être confondues, la fleur de la première nommée est violette, sa racine blanc-jaunâtre ; la fleur de l'autre est jaune, sa racine noire extérieurement, très blanche à l'intérieur. Sait-on enfin que les feuilles des scorsonères pouvaient, à la rigueur, suppléer à un manque de feuilles de mûrier pour nourrir, en Provence, les vers à soie ?

#### La pomme d'amour

La tétragone (mésembryanthée), originaire de la Nouvelle-Zélande, a l'incontestable avantage de produire un abondant feuillage au plus fort de l'été. Le capitaine Cook, l'illustre navigateur anglais, l'apporta dans son pays en 1772. Nous la reçumes quarante ans plus tard, et son succès s'affirma rapidement. Elle a maintenant des adeptes convaincus assurant que sa saveur l'emporte sur celle de l'épinard.

Nous voici, au terme de l'histoire de quelques légumes, les uns communs dans les jardins potagers, les autres très peu répandus sinon même cités à titre de curiosités, parvenus à la pomme d'amour, la tomate (solanée), originaire du Mexique, qui débarqua un jour en Espagne, puis franchit les Pyrénées et passa chez nous dans un panier suspendu aux reins lustrés d'une mule, suivant le chemin depuis longtemps tracé de la vanille.

Fruit autant que légume, la tomate, cueillie encore verte avant les froids d'automne et mise sur l'étagère de la cuisine sera le surlendemain d'une magnifique teinte corail, surtout bonne à manger crue, cuite, en sauce ; et savez-vous qu'en confiture elle a un goût de chocolat ?

# ETRANGER

## REFLETS DU MONDE ENTIER

### LE DEVOIR

**« Literie pour vers »**

*LE DEVOIR*, quotidien de Montréal, se penche sur un problème délicat : « *On s'imagine encore qu'il suffit de « traduire » de l'anglais au français, ou vice-versa, pour satisfaire la collectivité québécoise et résoudre le problème des langues.*

» *Une entreprise cherche un traducteur « pas cher », lui remet un texte et lui demande la traduction « pour demain matin », et le tour est joué. Nous avons souffert de cette pratique depuis des années. Ce n'est pas fini ; et maintenant, alors que les francophones sont en mesure de commander, eux, des traductions du français à l'anglais, ce sont les deux langues qui en pâtissent.*

» *Un lecteur m'envoie un petit sac de papier sur lequel, en anglais, on donne le mode d'emploi pour une sorte de litière qu'on place dans une boîte, fournie par la maison Oberlin Canteen (Ohio), et qui sert à garder vivants les vers du pêcheur Humectée comme il faut, la litière est très utile et le tout reste propre. Il a fallu, depuis la Charte de la langue française, ajouter une « traduction » française. « Worm bedding » est devenu « literie pour vers » et le tout à l'avenant : place literie dans un seau, ajuter de leau... mes pas trops mouillier. Voilà le travail (...).* »

L'anglais est massacré de la même manière. En fait, le bilinguisme ne peut avoir de sens dans un Etat que si tous ses citoyens possèdent réellement, en plus de leur langue maternelle, celle de l'autre groupe ethnique.



**Un champ de mines pour enfants**

L'hebdomadaire ouest-allemand *STERN* constate avec un certain amusement que « *si les élèves ouest-allemands résolvent leurs équations à trois inconnues avec des poires et des pommes, leurs camarades de l'autre Allemagne doivent faire leurs calculs avec des canons et des unités motorisées de l'armée populaire nationale. Tout à fait dans l'esprit du « devoir d'honneur pour la défense de la paix », l'éducation militaire est censée avoir sa place dans toutes les matières enseignées et donc aussi dans les mathématiques.*

» *Aussi, pour fournir aux instituteurs de la R.D.A. une aide pédagogique, les préposés à la culture du parti ouvrier unifié fournissent-ils, dans la publication spécialisée,* les Mathématiques à l'école (cahier n° 5/79), *un exemple d'énoncé de problèmes (...) :* « Un champ de » mines rectangulaire a 7,30 m de large et 140 m de long. » Combien de mines faut-il poser, sachant qu'une seule » couvre 2,8 m2 de surface ? » (...) « Sur les cinquante » soldats d'une unité de l'armée populaire nationale, » trente-sept obtiennent la note « très bien » au tir. Sur » soixante-seize soldats d'une unité de l'armée soviétique, » cinquante-sept obtiennent, dans les mêmes conditions, » la note « très bien » au tir. Quelle unité a-t-elle obtenu » le meilleur résultat ? » *Il va de soi que c'est celle de l'Armée rouge.* »



**Une façon horrible de mourir**

Les deux premières exécutions publiques ont eu lieu, en juillet, à Libreville. Voici le compte rendu qu'en donne *L'UNION*, organe officiel gabonais : « *Il y a plusieurs façons de mourir, mais la plus horrible est certainement celle qui consiste à voir arriver la mort sans possibilité de l'éviter (...). Près de cinquante mille personnes, que les agents de la sécurité avaient du mal à contenir, se bousculaient afin de trouver une place propice pour mieux voir. C'est ainsi que les unes étaient sur les toits des immeubles et au sommet des cocotiers, et les autres, profitant de la marée basse, sont même descendues dans l'eau à environ 100 mètres du rivage afin de mieux se rapprocher des poteaux d'exécution. Des files de gens se prolongeaient sur plus de deux cents mètres jusqu'au siège d'Air Gabon, vers l'immeuble Agip, ainsi que du côté du magasin Bata, au cœur du quartier commercial. C'est dire que tout le monde n'a pas vu la réalisation de l'acte final (...).*

» *Une fois attachés aux poteaux, les deux condamnés ont été libérés de leur cagoule. Alors, Jean-Pierre Mouemba et Jean-Baptiste Medang ont regardé pour la dernière fois le ciel, le soleil, la mer, les immeubles de Libreville, la foule unanime sur leur sort, en un mot, l'univers des vivants (...).*

» *Après lecture des arrêts d'exécution faite par un greffier, l'ordre pour la « solution finale » fut donné. Et ce fut le crépitement des armes. A la première salve, la tête de Mouemba retomba sur sa poitrine, mollement, comme celle d'une marionnette dès qu'on a lâché les fils : l'homme est mort sans grande difficulté. Mais Medang a surpris car, après plusieurs salves, il continuait de dodeliner de la tête. Il fallut encore faire « aboyer » les fusils plusieurs fois, et l'homme ne mourait toujours pas. Cris de stupéfaction de la foule. Ce jeune homme de dix-neuf ans a davantage surpris par son courage ( ou son inconscience) d'affronter les regards des quelque cinquante mille spectateurs (...).*

» *L'attitude du public, après les exécutions, n'a plus été la même qu'auparavant. Un silence plutôt inattendu a suivi. Les visages, rayonnant de contentement avant l'accomplissement de la « haute œuvre », étaient crispés, comme mal à l'aise. Cela peut se comprendre, car voir tirer sur un être humain, voir son sang gicler et le voir agoniser là, sous nos yeux, c'est difficilement supportable pour quelqu'un qui n'en a pas l'habitude.* »

### BAKINSKI RABOTCHI

**Manque de sérieux déplorable**

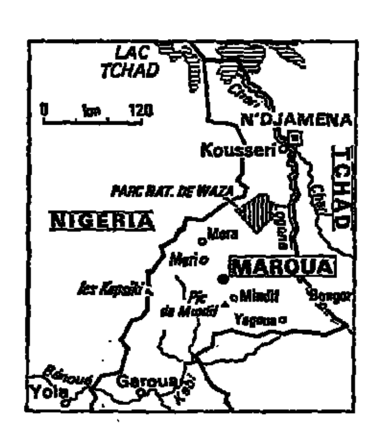
Le quotidien azerbaïdjanais *BAKINSKI RABOTCHI* révèle que « *plusieurs hauts responsables de l'Azerbaïdjan soviétique ont été exclus de « l'université du marxisme-léninisme » parce qu'ils séchaient les cours ou n'obtenaient pas de bons résultats* ».

Cette révélation était contenue dans un rapport de M. Gueydar Aliev. Le premier secrétaire de l'organisation du P.C. azerbaïdjanais n'a pas manqué de souligner « *l'importance que revêt, pour les cadres, la connaissance de la « science révolutionnaire »*, *mais regrette que « certains » d'entre eux ne prennent guère cette étude au sérieux* ».

M. Aliev dénonce également « *certains responsables d'organisations locales du parti — révoqués depuis — qui, tout en prêchant l'honnêteté et la propreté morales, se rendaient coupables de toutes sortes d'abus* ».

## Lettre de Maroua

# L'ombre portée du Nigéria




COMMERCE florissant dû à la position frontalière de la ville, agriculture prospère grâce à l'abondance des eaux souterraines *et pluviales*, industrie en expansion concourent à faire de Maroua la plus active des villes du Nord-Cameroun. Chef-lieu du département *de Diamaré, elle est plus peuplée* que le grand centre administratif de Garoua, situé plus au sud, et, en l'absence de recensement récent, on estime sa population à plus de soixante-dix mille habitants.

Le fleuve Kaliloa, dont le lit est totalement asséché pendant plusieurs mois chaque année, sépare *la ville en deux parties d'inégale* étendue. Sur la rive nord se trouvent le quartier administratif, la chefferie, le marché, la zone d'habitat la plus ancienne dont *les résidents* sont *restés* les plus fidèles aux traditions. La rive méridionale, elle-même limitée par le fleuve Tschanaga, comprend des quartiers « neufs » qui *se sont surtout développés* depuis l'accession du Cameroun à l'indépendance, le 1er janvier 1960. Plus à l'écart, sur la route de Mindif, dont *le pic a retenu l'attention de* Jules Verne qui en fait la description dans *Cinq semaines en ballon*, s'étend le quartier des tanneries.

*Une* grande place circulaire plan*tée de callcedrats et de manguiers* indique la partie la plus animée de la cité. Sur son périmètre ouvre un bâtiment inspiré de l'architecture *néo-soudanaise chère aux contem*porains des années folles et de l'Exposition coloniale. Crépi de rose et de blanc, de parallélépipède en pâtisserie abrite *une salle de vente d'artisanat* et *un musée*. La plupart des articles exposés sont de médiocre facture et donnent une idée fausse du travail de haute qualité *que réalisent* la plupart des *maro*quiniers, vanniers et potiers de la région. Quant au musée, visiblement laissé sans entretien, ses vitrines *disparaissent sous une étonnante* épaisseur de poussière et de sable.

La coopérative de tissage de la ville rend en revanche beaucoup plus fidèlement compte des capa*cités créatrices de ceux qui* s'efforcent, avec succès ici, de défendre les formes traditionnelles de production. On retrouve dans tout le Cameroun, et même dans toute l'Afrique occidentale à travers laquelle les diffusent les colporteurs haoussas, les nappes, couvertures et même les vêtements qui *sont confectionnés à Maroua*. Les prix pratiqués localement sont très raisonnables et subissent une inflation qui peut être considérable dès *que les marchandises atteignent* Yaoundé ou Douala.

Comme il est fréquent en Afrique noire, le marché reste l'un des prin*cipaux attraits touristiques*. Il *est* particulièrement actif le lundi et Allemands, Français et Américains se pressent devant l'étal des fabri*cants de babouches et de bonnets*, ceux des cordiers et des marchands de pagnes, devant celui du guérisseur qui, entre autres étranges pharmacopées, propose à ses patients de l'eau ayant servi à laver des tablettes de bois couvertes d'inscriptions coraniques (1).

MAROUA ajoute à ses diver*ses fonctions celle d'être* l'un des centres de dispersion des touristes venus du sud. C'est à partir d'ici, en effet, qu'il *est le plus aisé, de gagner Yagoua* où l'on peut voir les cases-obus des tribus nosguons des rives du Logone. C'est d'ici que l'on se rend dans le *parc national de Waza, « première réserve cynégétique du continent, immédiatement après celles du Kenya »*, où il n'est pas rare de croiser des *troupeaux de plusieurs* dizaines d'éléphants. C'est à partir de Maroua également que l'on atteint les pittoresques montagnes des Kapsiki, *long chapelet d'aiguilles* volcaniques trouant une plaine dénudée où vivent les tribus kirdis. Ce terme général qui désigne *des populations païennes est considéré* comme péjoratif. On évite de l'employer, car nous indique le préfet : « *Si certains restent animistes, beaucoup se convertissent soit à l'islam, soit au catholicisme ou au protestantisme... car ici la liberté de culte est totale...* »

Sur la route de Mora, dernière place forte du Cameroun *défendue par les troupes coloniales contre* les assauts de l'armée britannique, « *tenue* » jusqu'en février 1916 par le lieutenant Van Raben qui n'ac*cepta de capituler que sur l'instruc*tion du Kaiser, les villages mafous se succèdent pratiquement sans interruption. Leurs habitants ont progressivement quitté leurs éboulis de basalte pour se *fixer en plaine. Ils* sont ainsi installés sur leurs champs de mil, d'arachide, de coton, de cultures maraîchères, dont l'aligne*ment soigné longe la chaussée sur* des dizaines de kilomètres.

Bien *que le taux d'alphabétisation* reste plus faible ici que dans le reste du Cameroun, les progrès de l'enseignement sont importants. L'époque à *laquelle les fils de* « nordistes » boudaient l'instruction publique est bien révolue. « *Chaque matin, les outils sur l'épaule, tralala !* », *scandent sur la route de* Meri une trentaine de petits paysans. Jeunes écoliers et écolières se donnent du courage pour effectuer la longue marche quoti*dienne qui les ramène vers leur* village, après la fin des classes. Le plus âgé de la bande se sert d'un sifflet pour faire marcher ses *cadets au pas et hâter leur retour*. Donne un cachet supplémentaire à la scène le coucher du soleil dans le cadre grandiose des monts Mandara dont la silhouette ruiniforme *se profile sur la ligne d'horizon. En* quelques secondes, à 17 heures 30, le disque solaire chute comme une pierre derrière le chaos volcanique *qu'il inonde de derniers rayons* mordorés, ponctués d'écarlate, plongeant immédiatement les écoliers attardés dans une semi-pénombre.

COLONISATEURS allemands et *français se sont assez peu* intéressés aux « *kirdis* » choisissant pour interlocuteurs les Foulbés qui ont partiellement sub*jugué la région au dix-neuvième* siècle. Pourtant les premiers occupants du sol sont majoritaires. Il est vrai qu'ils n'ont aucune unité, *ni linguistique, ni sociale, ni ethnique, ni religieuse,* qu'ils se sont longtemps contentés de pratiquer un mode d'agriculture très rudimentaire, qu'ils vivent *à peu près nus* et sont de tous les habitants du Cameroun ceux qui continuent de porter l'espérance de vie la plus courte.

Bien qu'ils ne soient restés que *treize ans dans cette partie du pays*, les Allemands y ont laissé un souvenir très vivace. C'est le major Hans Dominik qui s'empara de *Maroua en 1901, sous le règne du* sultan Amadou. Aujourd'hui encore, on ne parle de *Dumunuki* — c'est son nom local — qu'avec terreur, *tant il reste synonyme de sanglante* brutalité. Dans un rapport de campagne qu'il adressait au gouverneur allemand de Buea, le major, qui s'était déjà signalé à Yaoundé par *d'innombrables sévices contre* les civils, note qu'à Maroua « *la mitrailleuse fit un travail excellent* » contre les lances des Foulbés. Et d'ajouter après la reddition de la ville : « *J'infligerai à Maroua la fourniture de vingt-cinq chevaux, deux cents vaches et cinq cents charges de mil destinées à fournir le poste de Garoua* ».

Après le soulèvement mahdiste d'Alhaji, qui eut lieu en 1907 et *qui était, en principe, destiné à* libérer le pays de la présence des Blancs et à faire rayonner de nouveau la splendeur de l'empire peul, la répression fut plus rude. Le résident Strumpell indique, dans un compte rendu administratif, que les partisans du *mahdi pris les armes à la main furent* pendus sur la place du marché de Maroua pendant les heures d'affluence tandis que l'installation d'une forte troupe *était prévue en ville (2)*.

Pourtant, les procédés radicaux semblent avoir séduit une partie des chefs foulbés. Le lamido Soudi, *considéré comme « l'homme des Allemands »*, ces derniers l'ayant porté au pouvoir, employa leurs méthodes coercitives. La tradition *orale rapporte à son sujet : « Les vols diminuèrent sous son règne, car tout voleur qui tombait entre ses mains était immanquablement exécuté... » (3).* C'est à cette époque et, affirment certains, grâce au recours à la force que commencèrent à prendre un sérieux essor *les cultures vivrières et les pre*mières cultures industrielles, dont le coton.

AUJOURD'HUI, Maroua abrite une des cinq usines d'égrenage et une des deux huile*ries de coton du Cameroun*. Cent tonnes de graine sont traitées quotidiennement et produisent 15 tonnes d'huile brute chaque jour. Les huit *millions de Camerounais* consomment entièrement les quatre millions de litres d'huile de coton ainsi annuellement mis dans le commerce. *Les fibres, qui représentent* 40 % du poids du coton-graine, sont classées, triées, emballées et expédiées sur l'Europe, notamment sur Le Havre. Les coques sont brûlées *pour fournir de l'énergie*, tandis qu'une partie des tourteaux est consommée par le bétail. La station de recherche installée dans la *banlieue de la ville poursuit ses* efforts pour améliorer les rendements en fibres à l'hectare qui ont déjà quadruplé, et les rendements *à l'engrenage qui ont progressé de* 20 %.

Mais tandis que l'essor de la production cotonnière semble riche de *promesses d'avenir, le commerce se développe à une allure vertigi*neuse du *fait du voisinage de l'immense marché nigérian*. Autrefois vassal de l'émirat de Yola — au Nigéria, — le lamidat de Maroua qui er est rendu totalement indépendant depuis *le siècle dernier entretient* toujours d'étroites relations commerciales avec lui. De part et d'autre de la frontière, les mêmes familles peuls mettent à *profit la méfiance* qui prévaut à l'égard du naira nigérian et l'attrait qu'exerce le franc C.F.A. C'est ainsi que les commerçants camerounais s'approvisionnent *largement en marchandises* japonaises ou américaines au Nigéria et les introduisent en général de façon clandestine au Cameroun où ils les *revendent à haut cours*. Même lorsqu'ils acquittent les droits de douane légaux, ils réalisent de substantiels bénéfices tant le naira (4) *est déprécié par rapport au franc* C.F.A.

De leur côté, les Nigérians pillent à leur façon certaines ressources camerounaises. C'est *ainsi qu'ils pénètrent couramment en fraude* dans les réserves de fauves telles que celle de Waza et y abattent de grandes quantités de gibier. La viande de chasse est *vendue* aux amateurs du Nigéria par les braconniers qui cèdent les trophées aux touristes étrangers. Antilopes et élé*phants disparaissent ainsi par trou*peaux entiers sous les coups des trafiquants qui traquent également les crocodiles, dont la peau intéresse les maroquiniers, et *les panthères, dont les fourreurs* recherchent le pelage. Mais il ne s'agit là que d'un moindre mal, le gouvernement du Cameroun s'inquiétant sur*tout de la force éventuelle d'attrac*tion que pourrait constituer le géant nigérian.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Anne Debel, *le Cameroun aujourd'hui*, éditions Jeune Afrique, article sur Garoua.
(2) Eldridge Mohammedou, *l'Histoire des Peuls du Diamaré*, Maroua et Petta, Niamey, 1970, pp. 398-400.
(3) Ibid, p. 246.
(4) *Monnaie nationale nigériane.*



## MACAO

# Chefs-d'œuvre en péril

EN 1957, Joseph Kessel *s'était contenté d'intituler* un livre sur cette partie du monde *Hongkong et Macao*, sachant que ces deux mots étaient *suffisamment* chargés d'exotisme pour appâter le lecteur. « *Visitez à la fois la Chine et le Portugal, séjournez à Macao* », dit l'Office du tourisme *de l'enclave portugaise en* Extrême-Orient. Hormis le spectacle des Asiatiques livrés à leur passion du jeu dans les casinos *de la ville*, l'aspect chinois de Macao n'a rien de très remarquable pour qui vient de Hongkong. En revanche, il vaut la peine de prendre l'hydroglisseur *qui relie les deux colonies en* moins d'une heure pour rendre une dernière visite à un monde lusitanien dont les jours sont *comptés*.

Anachronique, Macao allait être restitué à la Chine, pensait-on après le changement de régime à *Lisbonne*. Mais Pékin n'a montré aucun empressement pour recouvrer un territoire qui lui rapporte de précieuses devises *par l'intermédiaire de ses* ressortissants chargés de l'exploitation de tables de jeu dont l'existence serait évidemment incompatible avec la *moralité* communiste. Aussi la normalisation des relations sino-portugaises a-t-elle eu lieu, il y a quelques mois, sans que la question de Macao soit soulevée.

### Les promoteurs plus efficaces que les communistes

Ce que les communistes de Pékin n'ont pas fait, les promoteurs immobiliers s'en chargent très bien : au rythme auquel *fonctionnent actuellement* les bulldozers, il ne restera bientôt plus rien de quatre siècles de présence portugaise. On leur a livré la promenade du bord de mer, l'avenida da *Republica* et la rua da Praia Grande, où se trouvaient autrefois les comptoirs. Les maisons anciennes disparaissent ou sont coincées entre des buildings. Promis à la démolition, des édifices publics, des églises, des demeures de style colonial sont fermés ou laissés à l'abandon.

Le changement du cadre entraîne celui des mœurs. A la Pousada de Macao, on sert *encore une cuisine portugaise* qui a hérité toutes ses senteurs et ses saveurs d'une longue épopée ultra-marine ; mais, devant deux fonctionnaires portugais atterrés, nous avons vu des touristes réclamer avec le « poulet à l'africaine » cette sauce sucrée à base de tomate dont on « assaisonne » la *fast food* chez les barbares. L'héroïsme des patrons de l'auberge a des limites ; ils envisagent de céder aux bétonneurs les quatre merveilleuses chambres à coucher que comportait en tout leur établissement. L'hôtel Caravela, de style traditionnel, vient d'être *rasé. Il reste le Bela Vista, où*, pour le quart du prix d'une nuitée dans une cage de béton climatisée, on peut s'offrir une *suite dont* les fenêtres donnent sur une mer parcourue par des jonques aux formes et à la voilure inchangées depuis mille ans.

### A la recherche d'un art de vivre

Dans l'aile droite du palais rose, qui abrite les bureaux du gouverneur, les *employés* de l'Office du tourisme distribuent, gratuitement, une documentation sur la colonie. Ils ne sont pas *surmenés et ont le temps* de parler. Dites-leur que vous n'avez pas fait 10 000 kilomètres seulement pour jouer du zoom devant le casino *flottant de style* « baroque chinois », la façade de l'église Saint-Paul ou la porta do Cerco — la porte de la Chine d'où on peut *voir les soldats* de M. Hua Guofeng *monter* la garde à 200 mètres du drapeau portugais, — mais aussi pour trouver un certain art de vivre et ce mélange de *deux civilisations* qu'avait si bien réussi le peuple le moins raciste du monde.

Les responsables des services d'information déplorent l'image de Macao *que donnent* les réalisateurs d'*Emmanuelle 2* ou d'*Opium*, un film à gros budget dont ils ont fait modifier le scénario. *Pourquoi* les autorités sont-elles plus *timorées* quand il s'agit d'étudier les projets d'architectes qui travaillent au bord de la mer de Chine, avec autant d'inspiration que des promoteurs de Z.U.P. ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

## SOCIETE

### GÉNÉALOGIE

# *Retenir l'esprit de la loi*

SUITE à cette grande première que fut le colloque « Archives-généalogie » (la connaissance des généalogistes amateurs comme interlocuteurs valables, ce n'est pas une petit chose !), diverses opinions se *manifestèrent*. Toutes, semble-t-il, même celles les moins proches du simple amateur, toutes, donc, partageraient notre point de vue : la nouvelle loi sur les archives rend *plus difficile encore pour* le généalogiste la consultaion des documents (1).

### Une vive objection

Une lettre *pourtant* apporte la contradiction, soulève la *controverse*. Elle provient d'une personne particulièrement qualifiée (2) : Mlle *Ariane Ducrot, conservateur* aux Archives nationales, chargée des *relations* extérieures. Elle mérite *d'être prise en* considération et débattue point *par* point : « *(...) Vous avez signalé que plusieurs personnes ont fait remarquer* « que la nouvelle loi sur les archives augmentait le temps de réservation de la consultation pour plusieurs séries de documents ». *Il s'agit, de la part de ces personnes, d'une assertion erronée, due au fait qu'elles connaissent mal les dispositions de la loi et celles qui les ont précédées.*

*» En ce qui concerne les délais de communicabilité de l'ensemble des archives publiques, il suffit de rappeler que la loi a rendu accessibles les documents de plus de trente ans d'âge alors qu'auparavant la limite était fixée au 10 juillet 1940 ; elle a donc ouvert d'un seul coup à la consultation près de dix ans d'archives et a substitué au principe d'une date limite de consultation (10 juillet 1940), révisable à échéances indéterminées, celui d'une échelle mobile (trente ans) automatique. Cette législation est parmi les plus libérales du monde.*

*» Des délais plus longs ont dû, toutefois, être conservés, comme précédemment, pour respecter le secret de la vie privée. Ces délais ont été réétudiés, de manière à les simplifier (les dizaines qui existaient jusqu'alors ont été ramenées à cinq) et à les réduire au minimum. C'est ainsi que les documents statistiques de base, qui étaient incommunicables à perpétuité (loi du 7 juin 1951), sont maintenant consultables au bout de cent ans ; de même, alors que les ministères fixaient individuellement la liste des documents dont ils réservaient la communication, il y aura maintenant une seule liste, établie par décret au Conseil d'État. Dans d'autres cas, on n'a fait que proroger les délais appliqués antérieurement (cent ans pour les dossiers judiciaires, minutes et répertoires de notaires, l'état civil et l'enregistrement ; cent cinquante ans pour les dossiers médicaux). Dans un seul cas, il a fallu porter le délai de consultation de cent à cent vingt ans, pour tenir compte de l'allongement de la durée moyenne de vie humaine.*

*» La loi sur les archives est donc beaucoup plus libérale que n'étaient les dispositions antérieures. (...) »*

Au moins pour nous, généalogistes, cette *affirmation* ne fait pas partie de ce qui est *évident*.

Avoir substitué à une date limite de consultation (ici, le 10 juillet 1940) *un délai de réservation* d'une période de *trente ans est* incontestablement une grande amélioration. Mais que nous apporte-t-elle, à *nous* ? Tous les documents qui nous intéressent sont d'ordre civil ou privé et *sont* soumis d'autre part à un délai beaucoup plus long. D'ailleurs, *même* l'historien pourrait penser de *même* : les principaux documents *théoriquement libérés* concernent les archives du *général de Gaulle*, *réservés* d'un autre côté par ses ayants *droit* ! *Quant à dire* que cette législation est *extrêmement* libérale, il suffit de lire les *possibilités* de consultation en Italie pour *découvrir une* situation bien différente.

*Les* délais plus longs ont donc *été réétudiés* (« *de manière à les simplifier* », nous dit Mlle Ducrot). Quand on pense que, dès sa création, l'enregistrement a été institué afin d'assurer la publicité des actes, on *reste* rêveur en voyant le délai *de réservation* qui lui est appliqué : cent ans ! Cent ans comme d'ailleurs apparemment pour de nombreux documents qui *n'étaient* incommunicables antérieurement que pendant cinquante ans (registres d'écrou et autres documents versés par l'administration pénitentiaire et dossiers des services des renseignements généraux), *lorsqu'ils* sont postérieurs au 1er janvier 1934 (documents de la Sûreté), pendant soixante ans (*dossiers* des contributions directes)... (3).

### La controverse

Quant *aux dossiers* de personnel, ils sont passés *de cent* à cent-vingt ans « *pour tenir compte de l'allongement de la durée moyenne de vie humaine* ». L'argument est bien surprenant. Ce n'est pas la durée moyenne (allongée évidemment grâce surtout à la diminution des décès périnataux, mais celle des vieillards qui pourrait éventuellement entrer en ligne de compte. Il serait intéressant *de demander* à un démographe la différence d'espérance de vie pour un octogénaire, entre 1900 et aujourd'hui.

Un centenaire d'alors vivrait maintenant cent vingt ans ? ce n'est pas sérieux !

Enfin la communication des dossiers individuels du *ministère* de la santé publique contenant des renseignements d'ordre médical ou social était bien réservée pendant un délai de cent cinquante ans mais pour les fiches médico-scolaires, elle ne l'était que pendant cent ans...

La simplification a donc bien eu lieu. Toutefois, elle s'est toujours effectuée à sens unique. La réservation s'est *alignée* sur *le délai* le plus long. Pour les *dossiers* de *personnel*, elle s'est même accrue de vingt ans !

Non, la loi sur les archives n'est pas beaucoup plus libérale pour les *généalogistes* que ne *l'étaient les dispositions antérieures ! Toutefois*, il reste un espoir...

### Une suggestion à étudier

M. Jean-Philippe Lecat, ministre *de la culture* et de la communication, a *montré tout son intérêt* pour les généalogistes en inaugurant le *colloque* organisé par les Archives de France. Il pourrait avant que les décrets d'application ne soient signés et promulgués se pencher sur l'idée suivante. Le but des réservations de la consultation est de préserver la vie privée, de respecter son secret. Lorsqu'un dossier n'est pas *communicable*, il devrait être possible d'obtenir les *indications* de naissance (date et lieu), *de filiation*, de *décès* éventuellement (date et lieu *également*). Ces renseignements sont publics et *communicables à tous* : *il* suffit de consulter les listes électorales ! De même, la loi autorise à obtenir une copie intégrale de l'acte de *décès de toute* personne ! Si cette idée était retenue on ne voit pas alors en quoi ce serait une atteinte au secret de la vie privée d'indiquer les titres, grades ou fonctions des *personnes* en *cause*. *De même*, pourquoi ne pourrait-on pas connaître les héritiers dans une déclaration de *succession* ? Et, de façon encore plus générale, pourquoi « mettre au secret » les tables décennales ?

PIERRE CALLERY.

(1) Voir *Une grande première : les Archives reçoivent* (*le Monde* daté 1er-2 juillet).

(2) Mlle Ducrot a suivi l'élaboration de la loi depuis le début. Elle a rédigé un long article : « *Comment fut élaborée et votée la loi sur les archives du 3 janvier 1979* » dans le no 104 (premier trimestre 1979) de la *Gazette des Archives*.

(3) Voir *le Monde* daté 16-17 mars 1975.

### ABONNEMENTS DE VACANCES

*Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.*

*Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

| | |
|---|---|
| **FRANCE :** | |
| Quinze jours | 31 F |
| Trois semaines | 40 F |
| Un mois | 49 F |
| Un mois et demi | 69 F |
| Deux mois | 89 F |
| Deux mois et demi | 108 F |
| Trois mois | 128 F |
| **ETRANGER (voie normale) :** | |
| Quinze jours | 46 F |
| Trois semaines | 63 F |
| Un mois | 83 F |
| Un mois et demi | 119 F |
| Deux mois | 155 F |
| Deux mois et demi | 192 F |
| Trois mois | 228 F |
| **EUROPE (avion) :** | |
| Quinze jours | 57 F |
| Trois semaines | 78 F |
| Un mois | 103 F |
| Un mois et demi | 150 F |
| Deux mois | 197 F |
| Deux mois et demi | 242 F |
| Trois mois | 290 F |

*Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.*

### MODE

# « Le temps d'un sein nu... »

SUR la plage, le sein nu n'offusque plus personne. Le voilà banalisé par le grand nombre. Le regard l'effleure à peine. Fini le temps des belles pionnières isolées *sur* le sable par un cordon de réprobation. Il est vrai qu'il a cessé d'être une arme de combat *pour* devenir une mode, qui passera comme le scoubidou ou la planche à roulettes. Il ne constitue plus cet *acte* de défi lancé naguère par quelques courageuses qui dévoilaient leurs poitrines comme on *déplie* un étendard. Ah ! les adorables *militantes* qui *résistaient* aux quolibets, affrontaient crânement les regards, pardonnaient les commentaires fielleux, oubliaient les sourires égrillards, supportaient les grappes de voyeurs, pour la défense de la cause !

Aujourd'hui, le sein nu fait partie du paysage balnéaire, au même titre que la crème à bronzer ou le matelas pneumatique. Il est vrai qu'en *se* démocratisant il *subit* un nivellement par la base... Ce ne sont plus les filles sûres de leurs formes autant que de leur foi dans la libération de la *femme* qui jettent leur soutien-gorge aux orties, mais leurs mères. Ou celles qui auraient l'âge de l'être.

Les plus jeunes — celles qui pourraient *sans risquer de* désobligeantes comparaisons — conservent leur maillot. Et jettent sur leurs aînées, *tardives adeptes* du monokini, un regard *amusé* mais indulgent. L'air de penser : « *C'est de leur âge, ça leur passera.* » Tout au plus — signe des temps — sacrifient-elles un instant à la mode ambiante au moment de se rhabiller. Il arrive que, dans un éclair blanc, elles s'offrent quelques secondes à la *caresse* du soleil avant de reboutonner leur corsage. Mais rien de provocant. C'est si fugitif que rares seront ceux à s'en être aperçus. Rien à voir avec le « déballage » ambiant. Le geste, par sa brièveté, reprend alors tout son pouvoir suggestif. Et l'on pense à Valéry :

*« Ni vu, ni connu*
*» Le temps d'un sein nu*
*» Entre deux chemises. »*

JEAN CONTRUCCI.

### ADIEUX

# Les derniers gâteaux

*RUE MYRHA, à deux pas de Barbès, l'inscription géante dévore les vitrines de la pâtisserie tunisienne :* « On solde les gâteaux, 1,50 F. » *Tout à 1,50 F ! Par l'aubaine alléchés, les voisins, depuis le matin, assiègent le petit comptoir, raflent par cartons entiers les dernières sucreries et les ultimes litres d'orgeat (une merveille) et s'en reviennent encore, succombant sous les victuailles et le remords.*

*Le maître des lieux, les traits tirés, préside à l'hallali avec une exaltation déchirée, mitraille de horions les clients ou ses petits-fils dégoulinants de besogne, bafouille pour la millième fois l'incroyable histoire :* « Comme un charme, je me portais ! Et du jour au lendemain, ces médecins qui m'ordonnent d'arrêter ! »

*Tenant du bout des doigts un rahat-loukoum qu'elles grignotent entre deux hoquets (les grandes douleurs de la rue Myrha sont tout sauf muettes), les vieilles habituées, réfugiées dans un coin, en perdent leur hébreu :* « Maintenant, pour trouver de la bonne marchandise kacher, il faudra aller à Belleville. A Belleville, vous vous rendez compte ! » *Oh que oui ! Vingt-cinq minutes de métro, deux changements ; la terre promise !*

*C'est surtout à Pessah que ce sera terrible. Pessah, la pâque juive, commémoration de cette sortie d'Egypte si hâtive que les fuyards de Moïse durent faire cuire au soleil leur pain sans levain, et, depuis, fête des* Matsos (pain sans levain) *pour tous les juifs du globe... sauf pour les tunisiens qui, avec une liberté toute méditerranéenne, tournent la prohibition de levure en s'empiffrant de confiseries : pâtes d'amande, biscuits de Savoie et galettes au vin (pas à l'eau, surtout, ça risquerait de faire monter !).*

*A Pessah, les vitrines en fête regorgeaient de pâtisseries fraîches, drainant vers la petite boutique tous les estomacs du quartier, pratiquants et déserteurs de synagogue mêlés :* « Une révolution ! Même les goïm *(chrétiens)*, même les juifs algériens; pour qui normalement c'est un péché, ils venaient m'en prendre en douce ! »

*Allons, c'en est bien fini de cette œcuménique gourmandise de Pessah. Des ouvriers indifférents démontent les vitrines encore pleines de miettes. A la rentrée, c'est une bijouterie qui prendra le relais.*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

### LE BRUIT DU TEMPS

# L'envers, c'est les autres

UN jour qu'il allait faire un tour dans son village, mon ami Marcel a rencontré dans le train un vieux camarade de lycée devenu député — comme d'autres se sont retrouvés notaires, ingénieurs ou marchands de bois. A la voiture-bar, entre deux verres et deux gares, entre deux dossiers aussi, l'honorable parlementaire s'est laissé aller, à la faveur d'une ancienne familiarité, à évoquer les difficultés et les épreuves d'une fonction qui suscite en général peu d'indulgence.

— Ah ! s'il n'y avait que les séances, les commissions, l'étude des textes, l'information, les voyages... Le travail, en somme, Mais le cauchemar : du temps, oui, du temps ! Du temps pour être disponible, incarner l'éternel recours, entendre le plus extravagant et le moins réaliste, le plus oiseux dans le détail et le plus absurde dans l'argument...

A son tour, Marcel a écouté, opiné, compati.

— Me vois-tu conseiller à cet ex-fort en dissertation, à ce champion du discours, en quatrième déjà, de relire qui ? Necker ! Le ministre de Louis XVI, parfaitement. Necker qui écrivait, dans les dernières années de l'ancien régime, juste avant la Révolution : « Je me sens pressé d'indiquer le plus sûr et le plus grand moyen d'économiser le temps : c'est d'opposer des principes généraux aux sollicitations injustes, aux demandes indiscrètes, et de ne s'en écarter jamais. Ce sont les exceptions qui obligent un ministre à soutenir thèse contre ceux qui argumentent de ces exceptions pour en obtenir de pareilles : ils ont alors à lui parler de tout ce qui leur est dû, en raison de ce qu'on a fait pour tel autre ; et le ministre, afin de dissimuler ses prédilections est obligé d'écouter avec patience tous les détails les plus indifférents aux affaires publiques : les parents, les amis, les protecteurs à la Cour exigent bien plus de complaisance encore, et le jour se passe à jouer le rôle d'un particulier en crédit au lieu de remplir les devoirs de ministre... »

— Marcel, j'ai déjeuné la semaine dernière avec un de nos bons écrivains, un romancier qui a un public, une audience. Pas la coqueluche d'une saison : une valeur sûre. Sais-tu ce qu'il me disait ? : « Le travail, ce n'est rien... Le livre en chantier te tient. Il te mène. Et les hésitations mêmes, les reprises, les repentirs. A la rigueur les articles, les entretiens, les conférences. Mais tous ces gens qui te persécutent parce que tu tiens une plume ! Les manuscrits qu'on t'expédie d'office ! Et ceux qui se figurent que tu as tes petites entrées dans les journaux !

— Pouvais-je lui citer l'une de ses illustres consœurs, répondant à un solliciteur opiniâtre : « Je n'ai aucune influence réelle auprès des entrepreneurs de la publicité parce que je ne fais pas d'affaires ni de politique. Je passe donc ma vie à recevoir des politesses quand je demande un peu de publicité pour les personnes qui en désirent, et cela se borne à des promesses qui n'aboutissent jamais. Vous ne pouvez vous faire une idée (...) de l'encombrement qui règne dans le monde littéraire de Paris. C'est une cohue dans laquelle il est à peu près impossible de mettre de l'ordre et de conserver du discernement. Voilà pourquoi, fuyant toujours ce monde-là, je n'y ai acquis ou gardé aucun crédit de fait (...) Ce qui ruine les journaux et les éditeurs à Paris, ce sont les annonces et tous les moyens fiévreux qu'il faut employer pour faire un peu de bruit, au milieu du grand vacarme universel. »

— De qui est-ce ?

— De George Sand. En 1846.

JEAN GUICHARD-MEILI.

### LA VIE DU LANGAGE

# *Pauvre Littré !*

IL y aurait beaucoup à dire sur *l'idée* que nous nous *faisons du dictionnaire*, et, en particulier, sur le pouvoir *en* quelque sorte magique que nous *lui prêtons et que l'on pourrait à peu près décrire ainsi : le* dictionnaire, c'est la langue, et la *langue* est la *réalité*. D'où *l'idée à la fois confuse* et prégnante que, en agissant sur le *dictionnaire*, nous pourrions agir *sur* le réel.

*Les équipes de rédaction* de nos grands dictionnaires sont *régulièrement assaillies* de protestations « *à l'effet de* » (diraient les Québécois) modifier ou de supprimer tel ou tel article dont *la rédaction* est jugée insultante.

Tenu pour le maître ordonnateur des mots, donc du réel social, *alors qu'il n'en* est *que* l'enregistreur (et qu'il sait *fort* bien que l'enregistrement qu'il *en est fait* n'est *même* pas le réel linguistique), le « *dictionnariste* » se voit parfois assailli d'étranges ultimatums.

*Ainsi*, voici peu, à propos de l'emploi *populaire de juif*, comme adjectif, pour désigner quelqu'un, celui (en *ce sens*, le féminin n'est guère employé) dont la générosité n'est pas la qualité *majeure* : un ladre, un radin, un grippe-sou, etc.

*C'est* un *sens du mot* très ancien (milieu du treizième siècle) *et classique* ; les citations abondent. *En fait, l'idée* de mesquinerie financière, d'économie exagérée, est relativement récente (dix-neuvième siècle) ; le plus souvent, le mot évoque celle d'argent prêté à un *taux* d'intérêt qui est, ou semble, exorbitant.

Tel quel, l'emploi du mot avec cette intention péjorative se comprenait fort bien au Moyen Age ; le commerce d'argent, même sous ses formes les plus banales et les plus utiles, *étant* interdit aux chrétiens, la « banque » était devenue l'apanage de ceux sur qui, pour une raison ou une autre, ne pesait pas le même interdit : juifs, mais aussi *Arabes ou Lombards*.

Il me semble que voici bien *longtemps* que *le* mot n'est plus associé, dans cet emploi, au racisme antisémite. Les auteurs du dix-septième et du dix-huitième siècle l'appliquent à des personnages dont les lecteurs savaient parfaitement qu'ils n'étaient pas « juifs » au sens premier. Par ailleurs, l'antisémitisme du Moyen Age est essentiellement d'ordre religieux, et la notation « *riche comme juif* », qui est envieuse mais non injurieuse, est plus fréquente que « *avare comme un juif* ».

Quoi qu'il *en soit*, les lexicographes *sont obligés dans* de tels cas à d'infinies *précautions* de forme. Le *Petit Larousse* en *couleurs* a tout bonnement supprimé la *partie de l'article juif* relative à cet emploi. Le *Lexis* et le *Petit Robert* en parlent *comme d'un terme figuré, péjoratif* et vieux. Ce dernier point ne paraît pas établi : en ce *sens*, *juif* pour « avare » n'est sans doute ni plus ni moins rare qu'au siècle dernier.

### Les mots en autogestion

Autre classique, celui de *limoger*, contre lequel les élus de Limoges *et/ou* de la Haute-Vienne jettent régulièrement l'anathème, et *récemment* encore. Ici aussi il y a maldonne, erreur sur ce qu'est le dictionnaire et ce qu'est la *langue*. *Le premier* ne peut qu'enregistrer le *mot et donner* son origine. Pour la seconde, *on* peut *affirmer que limoger* n'est absolument *plus associé* par ceux qui l'emploient ou l'entendent à aucune appréciation injurieuse ou négative portée sur l'honorabilité de Limoges ni des Limougeauds.

Dans les deux cas, et bien d'autres, nous sommes victimes d'une double erreur de perception. La première est l'illusion *étymologique qui nous fait* reporter sur un mot vivant ce que nous savons, le plus souvent par *les dictionnaires eux-mêmes*, de son origine. *Or le* lien entre l'accident créateur d'un mot (la *mise à* l'écart de généraux incapables *mutés à Limoges* en 1914 *par* Joffre) et le fonctionnement de ce mot, n'est présent à l'esprit *des* premiers utilisateurs que durant un temps très court. Si le mot « prend », de nouvelles couches *ou générations* d'utilisateurs, pour lesquels ce lien n'est pas perçu, succédant à la *génération* des *créateurs*. *Le mot s'est alors démotivé et fonctionne* de façon autonome, si bien que le voisinage *Limoges/limoger n'apparaît* plus que comme une anecdote étymologique.

Le processus n'est pas différent s'il *s'agit d'un nouveau* sens, figuré, d'un mot qui reste usuel. En disant de quelqu'un qu'il est « *fort comme un Turc* », ou « saoul comme un Polonais », nous n'avons dans l'esprit ni les *Turcs* ou Polonais en général, *ni* aucun Turc ou Polonais en particulier.

La seconde erreur est de sacraliser le dictionnaire, de lui attribuer un pouvoir magique sur la langue. Aussi stupéfiant que paraisse la chose, des propositions sont régulièrement faites pour purger les dictionnaires des mots qui pourraient blesser la susceptibilité de telle ou telle communauté ; ou qui pourraient « *nuire* » à la langue, s'il s'agit des *anglicismes*.

*Faut-il dire à quel point* ces tentatives sont puériles, et plus encore dangereuses ? Qu'il se constitue demain des commissions *de citoyens résolus à faire* écarter des dictionnaires tout ce qui les heurte, et Dieu sait où s'arrêtera la chasse aux sorcières !

Une bonne (et navrante) illustration des malentendus entretenus autour de l'image *du dictionnaire* se trouve dans une publicité pour une réédition du dictionnaire de Littré. *On peut y* lire cette affirmation quasiment terroriste : « *Si ce n'est pas dans le Littré, ce n'est pas français* », à côté de cette bourde : « *Depuis plus de cent ans, le Littré est le dictionnaire considéré comme indispensable par les hommes et femmes de lettres les plus illustres de France : Fénelon, Zola, Cocteau, etc.* » Pour l'excellent Fénelon, mort en 1715, voilà une surprenante promotion *posthume* !

Autre affirmation excessive : « *Edité pour la première fois en 1865, le Littré est maintenant dans le* domaine public. » C'est la publicité *qui souligne. On* rectifiera cependant : le dictionnaire d'Emile Littré est, en effet, dans *le domaine public* (c'est-à-dire rééditable sans paiement de droits d'auteur), mais... depuis 1938.

Et, une *dernière précision*, peu rassurante: la firme responsable de l'opération a choisi, dit-elle, de « *réimprimer (le Littré) dans sa version moderne* ». Le tout, en six *mille huit cents pages*, alors qu'une réimpression correcte du dictionnaire de Littré, en sept volumes (et non en quatre) *et dans un format* un peu *plus petit*, représente treize mille huit cent pages, près du double !

Au demeurant, le dictionnaire de Littré *n'a plus* d'intérêt, aujourd'hui, que pour les spécialistes du vocabulaire, et à titre *historique*. Un dictionnaire qui donnait en 1865 l'état de la langue de 1820, ne peut être d'aucun secours à *un* Français de 1979 ; lequel a, à sa disposition, deux gros dictionnaires de langue en six ou sept volumes, le *Grand Larousse de la langue française*, et le *Grand Robert*. L'un et l'autre ont des défauts *ni plus ni moins* que le Littré. Ils *ont sur* lui l'avantage d'être de notre temps.

JACQUES CELLARD.

# RADIO-TELEVISION

## LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

# *Importations de l'été*

LES trois chaînes de télévision ont inclus dans leurs programmes d'été des émissions réalisées par des sociétés étrangères. Ces choix s'avèrent plus ou moins judicieux selon la façon dont les prélèvements ont été effectués ; avec discernement ou boulimie.

Vendredi 27 juillet, le magazine « V 3-Le nouveau vendredi » diffusait un document de la télévision suisse romande : « *Mais qu'est-ce qui fait courir les Japonais ?* », dans lequel était dévoilée la face cachée du miracle économique de cette île *dépourvue de la moindre richesse naturelle*. Aux courbes de ventes, Claude Smadja et Yvan Butler opposent le paternalisme des entreprises, et à l'avance technologique, l'abrutissement des travailleurs. Un reportage « made in Switzerland », à croire que, dans l'audiovisuel comme dans l'horlogerie, les Helvètes sont condamnés à la qualité.

Prix de la meilleure mise en scène au Festival de Monte-Carlo en 1978, *Eustache et Hilda* (1) s'inspire fidèlement de la trilogie romanesque de L.-P. Hartley pour décrire les liens qui unissent un frère à sa sœur : de l'enfance dans l'Angleterre édouardienne à leur entrée dans le monde des adultes, lui, timoré, elle, intransigeante. Dans la campagne du Norfolk et des décors aussi désuets que les prénoms, Desmond Davis a conçu une mise en scène raffinée, toute en flash-back, qui dans cet écrin ouaté garde intacte l'ambiguïté de leurs relations.

Ces deux émissions symbolisent le double plan sur lequel la collaboration avec l'étranger a porté : les dramatiques anglaises, dont plusieurs ont déjà été diffusées (*les Folies du camping, l'Ordinateur*), et les reportages dans le cadre du « Nouveau vendredi » (le prochain sera consacré à l'Erythrée : « La guerre oubliée ». Le nombre des programmes étrangers reste faible (mais le nombre d'heures de diffusion quotidienne l'est aussi sur cette chaîne) ; en revanche, ils s'avèrent d'une qualité très égale.

A l'opposé de FR 3, Antenne 2 a recouru de façon massive aux inévitables séries américaines : « *Hunter, Super Jaimie, Kung Fu, Hawaï police d'Etat, les Arpents verts, Pilotes*. Il est vrai que, pour la première fois cette année, l'antenne reste ouverte tous les après-midi, et si la priorité a été donnée aux retransmissions sportives, ces feuilletons font souvent figure de bouche-trous.

Entre ces deux extrêmes, TF 1, dont la part de programmes étrangers est la plus importante, propose parmi ces mets de consommation courante quelques morceaux de choix : *Tigris* (2), une réalisation américaine qui retrace en quatre épisodes la traversée de l'océan Indien sur un bateau de papyrus par l'ethnologue Thor Heyerdahl; les *Soirées d'ailleurs*, rendez-vous hebdomadaire avec les sensibilités, les émissions et les présentatrices de différents pays : après l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne, avant le Québec, la Hongrie, l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis, la Pologne (3) sera représentée par un ballet sur *la Pavane pour une infante défunte*, de Ravel, et un film d'Andzrej Wajda, *la Ligne d'ombre*, qui suit aussi fidèlement que possible le roman de Joseph Conrad, largement autobiographique, et dépeint les rapports houleux qu'un capitaine de bateau entretient avec son équipage. Pratiquement inédit en France (il a été présenté une fois au Grand Palais, à l'occasion d'une Semaine du cinéma polonais), *la Ligne d'ombre* arrive avec pour toute garantie le nom de son metteur en scène ; c'est déjà beaucoup. — Y. C.

(1) Les 4, 11 et 18 août, FR 3, 20 h. 30.
(2) Les 2, 9 et 16 août, TF 1, 21 h. 30.
(3) Le 31 juillet, TF 1, 20 h. 35.

## *DEUX SOCIOLOGUES SUR A-2*

# Un « nouveau journalisme » ?

DEUX sociologues, Dominique Wolton, maître-assistant à l'université de Paris-XIII, et Jean-Louis Missika, de l'université de Paris-Dauphine, tous deux spécialistes de questions de presse et de communication, ont été invités à effectuer un séjour de plusieurs mois au sein de la rédaction d'Antenne 2.

Ils ne seront pas là en professionnels de l'observation « extérieure », en « stagiaires » chargés seulement de rédiger un rapport de synthèse, mais afin d'animer un groupe composé de journalistes, de réalisateurs et de techniciens de la chaîne. Une dizaine de personnes au total, qui se réuniront en moyenne deux fois par mois, feront divers voyages d'études dans les sociétés de télévision étrangères pour mieux cerner les conséquences de la télématique sur l'information télévisée et, partant, sur le métier de journaliste.

Ce travail d'investigation donnera lieu à une série de recommandations pratiques. « *Il convient de se préparer au plus vite*, dit Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information d'Antenne 2, *afin de ne pas se retrouver dans la situation critique des organismes qui, comme la S.F.P. ou l'INA, n'ont peut-être pas à temps prêté attention aux innovations techniques. Banques de données, vidéo-cassettes, sont déjà exploitées à l'étranger, au Japon, par exemple, où toutes les possibilités de dialogue aller et retour avec le téléspectateur sont utilisées. Aux Etats-Unis, les expériences de cablage n'ont plus rien de nouveau ni de ménaçant. Les Anglais, de leur côté, sont les pionniers, les premiers à avoir mis au point le recours systématique au télétexte.*

### Rassembler les éléments du diagnostic en collaboration avec les intéressés.

» *Ces mutations technologiques, comparables à celles qui modifient depuis quelques années le fonctionnement de la presse écrite, impliquent une nouvelle organisation du travail, une division différente des tâches, un certain nombre de reconversions à prévoir, peut-être à amorcer.* »

Pour le moment, les deux universitaires étudient de l'intérieur la manière dont on travaille à Antenne 2. Ils rassemblent les éléments du diagnostic, en collaboration avec les premiers intéressés. Car, s'ils n'ont pas de préjugé de départ, ils n'en sont pas moins persuadés que le « nouveau journaliste » audiovisuel ne travaillera plus de la même façon. L'élargissement des sources d'information, la diversification de celles-ci — l'importance en particulier des nouvelles dites « de service » — vont modifier le rôle de l'informateur. L'enrichir ? On ne saura la réponse qu'à l'issue des travaux, mais l'obligation d'une plus grande spécialisation ne fait d'ores et déjà aucun doute.

En attendant, la perspective de cette recherche en commun semble susciter les bonnes volontés, voire les enthousiasmes à l'intérieur de la rédaction d'Antenne 2, où l'on ajoute également que, ne serait-ce que pour défendre la culture française, il faut maîtriser les nouveaux matériels, faire en sorte que tous les téléscripteurs et autres systèmes informatisés ne fonctionnent pas uniquement en langue anglaise. Des spécialistes seront consultés au fil de ces travaux. Résultats en 1980.

MATHILDE LA BARDONNIE.

## ENTENDU

# *Plus vrai que nature*

*MICHEL TOURET et Pierre Douglas, qui sont, sur France-Inter, les compagnons des lève-tôt, font preuve d'une imagination d'autant plus nécessaire qu'à cette heure matinale il importe de stimuler les esprits embrumés de sommeil.*

*Le « bon pied bon œil » du premier, petit pain de forme radiogénique, eut son succès en des temps moins maussades. Mais la brouette, dans laquelle on entasse de menus cadeaux pour le bénéfice d'un heureux gagnant, a des airs de brocante qui font penser aux époques de pénurie où le moindre lacet de soulier avait sa valeur d'échange.*

*Le concours d'imitation de Pierre Douglas est plus excitant. Surtout quand les concurrents ont la bonne idée de prendre pour modèle des hommes vraiment connus. On n'imaginait pas que nos dirigeants et nos vedettes avaient tant de sosies vocaux. Et, chose étrange, l'imitation est souvent plus vraie que nature, tant par la voix et l'intonation que par le contenu du discours. On en vient à se demander si Pierre Douglas ne pourrait pas entrer au gouvernement comme porte-parole. Avec sa collection de cassettes, il a de quoi occuper toute l'année les ondes en interviews, déclarations et tables rondes, pour l'édification des auditeurs, libérant ainsi les intéressés pour les joies du travail constructif.*

ROBERT ESCARPIT.

★ Du lundi au vendredi, France-Inter, de 5 h. à 7 h. (Michel Touret), et de 7 h. à 9 h. (Pierre Douglas). Ces émissions sont interrompues pendant l'été.

## Écouter-voir

● **SÉRIE : LA PREMIÈRE LETTRE. — Dimanches 29 juillet et 5 août, FR 3, 20 h. 30.**

*Deuxième des six émissions réalisées par Armand Gatti sur Roger Rouxel, et, après l'évocation de ce jeune résistant d'Ivry torturé et exécuté par les Allemands en 1944, premier « lieu de rencontre possible » avec Roger : la région.*

*Dans son désir de «* lui donner quelques instants de plus à vivre *», Gatti a demandé aux habitants de l'Isle-d'Abeau, dans la banlieue lyonnaise, de matérialiser l'existence de Roger et la lettre déchirante qu'il envoya à Mathilde, son amie, trois heures avant sa mort : un tourneur de dix-huit ans, comme lui, construit une boule et peint une étape de sa vie sur chaque facette : l'usine, les attentats, la prison, un groupe chante ce que fut sa mort et ce qu'aurait dû être leur vie, des enfants refont l'histoire.*

*Après tant de documentaires et d'œuvres romancées, c'est peut-être la première fois qu'un réalisateur tente (et réussit) une création collective sur un sujet qui, trente ans après, déchaîne encore les passions. Nul doute que dans cette débauche de vie Roger Rouxel trouvera les quelques instants qui lui ont tant fait défaut.*

● **HISTOIRE D'UN JOUR : LES ANNÉES 50. — Du lundi 30 juillet au vendredi 31 août, Europe 1, 14 heures.**

*Pendant tout le mois d'août, l'équipe de Philippe Alfonsi se met à l'heure des années 50. Cinq semaines : depuis la guerre d'Indochine jusqu'aux événements de Suez en 1956, cinq semaines au fil desquelles il sera question de la « guerre froide », mais aussi de l' « ère moderne », des premiers pas vers cette société de consommation qu'on ne faisait alors que rêver, ébloui par les prodiges de la télévision à ses balbutiements, fasciné par les promesses de l' « atome » et non pas terrifié...*

*Comme à l'ordinaire, mais de façon plus approfondie, sera évoquée aussi la vie quotidienne des gens qui ont fait ces années de « boom » économique. Années aussi du « baby boom » et d'un certain cinéma.*

● **MUSIQUE : UN JOUR COMME UN AUTRE. — Mercredi 1er août, F.-C., 20 heures.**

*Créé lors des IVe Rencontres de musique contemporaine de Metz, en 1975,* Un jour comme un autre, *de Vinko Globokar, drame chanté sans paroles pour voix de soprano et cinq instrumentistes, a été repris cette année dans le programme de théâtre musical d'Avignon, organisé conjointement par le Festival et par France-Culture.*

*Point de départ de l'œuvre, mais qu'on n'entendra qu'à l'extrême fin, la lettre d'une jeune femme internée et torturée. Où ? Quand ? Cela n'a, dit le compositeur, que peu d'importance. L'œuvre se présente comme une pantomime puisque l'actrice ne s'exprime jamais par des mots directement intelligibles mais par un chant douloureux, aux inflexions inusitées et souvent expressives, tandis que les instrumentistes — percussions, tuba, clarinette basse, guitare et violoncelle — représentent respectivement le bourreau, la loi, l'interrogateur, l'opinion publique et un autre captif.*

*Dans le caractère volontairement élémentaire de la composition, avec un souci réel de dépasser la gratuité de certains aspects de la musique contemporaine, on sent passer un peu de l'émotion du compositeur face à ce témoignage qu'il n'a pas voulu transformer en objet esthétique.*

● **APOSTROPHES : HOMMAGE A MARCEL JOUHANDEAU. — Vendredi 3 août, A 2, 21 h. 35.**

*Marcel Jouhandeau est mort le 9 avril dernier à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Cette émission est la rediffusion de l'entretien que Bernard Pivot avait eu le 22 décembre 1978 avec ce vieillard aveugle, mais serein devant la mort qu'il savait proche.*

*De sa vie, Jouhandeau n'a rein caché ; ni son antisémitisme, ni son homosexualité, moins encore les scènes de ménage les plus sordides qu'il eut avec Elise, sa femme, et qu'il avait consignées dans l'Imposteur, l'un des vingt-six carnets consacrés à lui-même. Derrière cette autosatisfaction, c'est sa joie de vivre, les descriptions de sa Creuse natale et de ceux qu'il a côtoyés, qui, alliés à une rare maîtrise de la langue, ont fait la richesse de son œuvre.*

## EMBAUCHE DE PERSONNELS OCCASIONNELS A LA S.F.P.

● La Société française de production, qui avait procédé à des licenciements ces derniers mois, a dû recourir à des personnels occasionnels pour mener à bien son programme. L'été est en effet, avec la période de Noël, le moment de l'année où les activités, et plus spécialement les tournages, sont le plus intenses. En outre, les commandes passées par TF 1 et Antenne 2 ont été particulièrement nombreuses.

Parmi les dramatiques en cours de réalisation, citons *le Neveu de Rameau* par Claude Santelli, pour TF 1, et *le Cheval-Vapeur* par Maurice Failevic, pour A 2, et de nombreuses retransmissions lyriques et musicales.

La société a donc, comme chaque année, fait appel, notamment, à des assistants-réalisateurs, des opérateurs de prises de vues, des ingénieurs du son, pour la durée des vacances, catégories qui avaient été touchées par les compressions de personnel. A l'époque, les syndicats avaient dénoncé les difficultés qui pouvaient découler de ces suppressions d'emplois sur le plan technique.

## DEUX RADIOS LIBRES EN VACANCES

● Lorraine - Cœur d'acier, la radio libre de la C.G.T. installée à Longwy, vient d'annoncer qu'elle avait suspendu ses émissions le vendredi 27 juillet. Elle devrait les reprendre à la rentrée, sans qu'une date soit pour l'instant fixée.

● Radio verte - Fessenheim, qui avait cessé d'émettre en juillet, a décidé, à la suite d'une assemblée générale, de reprendre ses émissions pour la troisième année consécutive, le 7 septembre (à 19 h. 45).

## Les films de la semaine



★ Josette Day et Jean Marais dans « la Belle et la Bête », de Jean Cocteau (1946). Mercredi 1er août, A 2, 20 h. 35.

● **MAX ET LES FERRAILLEURS, de Claude Sautet. — Dimanche 29 juillet, TF 1, 20 h. 35.**

Contribution de Claude Sautet, en 1970, à la nouvelle mythologie du flic anti-héros, qui fait un métier immoral et agit comme un salaud. En fait, un récit romanesque, bien construit, bien raconté, où ce qui se passe sous le crâne de Michel Piccoli intéresse moins que le comportement et le caractère de Lily, la prostituée, personnage échappant au stéréotype habituel du cinéma français et remarquablement interprété par Romy Schneider.

● **LE MASQUE DE DIMITRIOS, de Jean Négulesco. — Dimanche 29 juillet, FR 3, 22 h. 30.**

Enquête, par témoignages successifs, sur la véritable personnalité d'un aventurier d'Europe centrale. Négulesco, en 1944, fut sans doute influencé par *Citizen Kane*, d'Orson Welles, mais son film est une reconstitution exceptionnellement fidèle de l'univers du romancier Eric Ambler, qu'on redécouvre aujourd'hui. Faits troublants : Orson Welles a joué dans *Voyage au pays de la peur* (1942), tiré d'un autre roman d'Eric Ambler, et son *Monsieur Arkadin* (1955), ressemble beaucoup au *Masque de Dimitrios*. Beaucoup de raisons pour voir cette œuvre de Négulesco, pratiquement inconnue.

● **FEMMES D'UN ÉTÉ, de Gianni Franciolini. — Lundi 30 juillet, FR 3, 20 h. 30.**

Intrigues de plage, où entrent en jeu l'amour (le sexe) et l'argent, au soleil de Portofino. Si la construction du récit renouvelle la formule, chère au cinéma italien, du film à sketches, la mise en scène, banalement romanesque, gomme les intentions satiriques du scénario.

● **LE GRAND CHEF, de Henri Verneuil. — Lundi 30 juillet, TF 1, 20 h. 35.**

Fernandel et Gino Cervi, dont Verneuil a fait, un peu, des Laurel et Hardy du kidnapping, enlèvent un gosse de riche qui leur en fait voir de toutes les couleurs. Cette transposition d'une nouvelle de O. Henry, humoriste américain, prêtait à rire, il y a vingt ans.

● **LA GRIFFE ET LA DENT, de François Bel et Gérard Vienne. — Mardi 31 juillet, FR 3, 20 h. 30.**

Vie et mort des animaux sauvages dans les nuits d'Afrique. Images patiemment rassemblées, d'un réalisme surprenant et parfois cruel. Univers d'où l'homme est exclu. Pas de commentaire mais une partition sonore très originale de Michel Fano.

● **GIZMO, de Howard Smith. — Mercredi 1er août, A 2, 20 h. 35.**

Montage rapide et drôle de documents vrais (extraits d'actualités cinématographiques ou d'archives privées) sur les inventeurs délirants qui ont voulu tenter l'impossible. L'ange du bizarre s'est penché sur les gags de ce film qui a demandé trois ans de travail. Pierre Tchernia a écrit et dit le texte de la version française.

● **LES SABLES DU KALAHARI, de C. Enfield. — Mercredi 1er août, FR 3, 20 h. 30.**

Aventures, sur le thème de la robinsonnade, de cinq hommes et une femme perdus dans un désert d'Afrique australe. Les péripéties romanesques se marient mal à une tentative de réflexion morale sur le retour à la barbarie en de telles circonstances. Mais il est curieux de voir Stuart Whitman, en aventurier fasciste, affronter le babouin métaphysique !

● **LA BELLE ET LA BÊTE, de Jean Cocteau. — Mercredi 1er août, A 2, 20 h. 35.**

Fantasmes, symboles, sortilèges poétiques et préciosité esthétique de Jean Cocteau (auteur complet du film, même si René Clément en a été le conseiller technique) sur un conte fantastique du dix-septième siècle de Mme Leprince de Beaumont. Superbes images noires et blanches d'Henri Alekan, inspirées de Le Nain, Claude Lorrain, Vermeer de Delft. Josette Day est la Belle, Jean Marais, la Bête condamnée à la solitude et à la nuit par sa condition animale, attendant la rédemption de l'amour, porte un masque effrayant, hideux, qui semble être un vrai visage de monstre douloureux.

● **LA PÉPÉE DU GANGSTER, de Giorgio Capitani. — Jeudi 2 août, FR 3, 20 h. 30.**

Une nouvelle de Cornell Woolrich (William Irish) transposée à Milan pour parodier le film noir et railler, à travers les mœurs de la pègre, la soumission de comportements italiens au « modèle américain ». Plaisante comédie où s'affrontent cocassement Marcello Mastroianni et Sophia Loren.

● **LE FILS PUNI, de Philippe Collin. — Jeudi 2 août, TF 1, 22 h. 35.**

Christian Rist (l'étudiant des *Guichets du Louvre*, de Michel Mitrani) est le personnage hanté et mystérieux d'un essai sur l'obsession de la création, dont la mise en scène est entièrement organisée à partir de lui. Bien des choses — à commencer par le titre — restent inexpliquées dans cette œuvre de « non-récit », fascinante par l'organisation des images et qui est, jusqu'ici, la véritable révélation de la série « Caméra Je ».

● **MANON 70, de Jean Aurel. — Vendredi 3 août, A 2, 22 h. 40.**

Aérogares, mini-jupes, faune de milliardaires, palaces, yachts à Monte-Carlo et plages de luxe pour une transposition, à la fin de nos années 60, du roman de l'abbé Prévost, *Manon Lescaut*. Cecil Saint Laurent a mis la main à l'adaptation, et Jean Aurel s'est lancé, pour l'érotisme et la libertés des mœurs, sur les traces de Vadim.

● **MAIS OU EST DONC PASSÉE LA SEPTIÈME COMPAGNIE ?, de Robert Lamoureux. — Dimanche 5 août, TF 1, 20 h. 35.**

Trois soldats français, « tire-au-flanc » de la débâcle et trouillards, réussissent pourtant à en faire voir de dures aux Allemands pendant l'invasion de 1940. Les vieilles rigolades du vaudeville militaire pour une « petite vadrouille » qui ne vaut certes pas la grande.

● **CRI DE TERREUR, d'Andrew Stone. — Dimanche 5 août, FR 3, 22 h. 30.**

L'angoisse et la tension d'une aventure policière avec prises d'otages ne cessent de croître, de scène en scène, dans ce film noir d'un réalisateur sans prestige particulier mais qui a fait, ici, tout pour surprendre. Prises de vues dans les rues de New-York avec caméra cachée, interprétation sensationnelle de Rod Steiger, le bandit psychopathe.

● **LES SÉQUESTRÉS D'ALTONA, de Victorio De Sica. — Lundi 6 août, FR 3, 20 h. 30.**

Sophia Loren, mariée à Robert Wagner, fils de Fredric March, armateur de Hambourg, débusque, dans le grenier de la maison familiale d'Altona, son beau-frère, Maximilien Schell, criminel de guerre en uniforme de la Wehrmacht, qui passait pour mort. C'était, au départ, une pièce à thèse de Jean-Paul Sartre, avec débats d'idées. A l'écran, les idées ont fichu le camp et il reste un drame, pour ne pas dire un mélodrame, ennuyeux.

● **COIFFEUR POUR DAMES, de Jean Boyer. — Lundi 5 août, TF 1, 20 h. 35.**

En 1931, dans un film de René Guissart, Fernand Gravey était l'arriviste charmeur de la comédie de boulevard de Paul Armont et Marcel Gerbidon. Le *remake* de Jean Boyer est un amusant nanar des années 50 où Fernandel fait le pitre, en Casanova de l'indéfrisable inspiré.

# RADIO-TELEVISION

## Samedi 28 juillet

### CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing. (Une émission pour les chasseurs).

20 h. 35, Variétés : Magie internationale.

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 35, Spécial sports : « Spartakiades » (en différé de Moscou).

### CHAINE II : A 2

18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 30, Dramatique : Messieurs les jurés (L'affaire Moret).

*Le 17 mai 1978, un homme se rend au domicile de Maurice Montladon, préparateur en pharmacie, et l'abat. Mme Gisèle Moret, infirmière, qui se trouvait sur les lieux, déclare que le meurtrier est son propre mari.*

22 h. 20, Variétés : Ça balance (avec Julien Clerc).

*Nouvelle série de trois émissions (les suivantes passeront les 4 et 11 août) proposées par Jacques Bal et Pierre Lescure. Elles associent des jeux (et des prix : chaînes hi-fi, télévisions, vidéo-cassettes, etc.) aux variétés. Les questions portent ici sur Julien Clerc.*

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales.

21 h. 45, Festival d'été : Festival des arts traditionnels à Rennes.

*Du 28 juillet au 25 août, chaque samedi sera consacré à un festival important. Cette semaine, le Festival des arts traditionnels de Rennes permet de découvrir, entre autres, le maître tambour du Ghana, Mustapha Tettey Addy, les tambours rituels du Japon, un peu de la musique chinoise de tradition, des danseurs aborigènes d'Australie...*

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Mouche humaine », de W. Humphrey ; 19 h. 30, Lettres du Québec (communauté radiophonique des programmes de langue française Radio-Canada) ; 20 h., « L'Associé », de J. Marcillac ; 21 h. 20, « L'Equation d'Oldenbourg », de Ch. Gilbert (rediff.) ; 22 h., Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

19 h., Magazine des musiciens amateurs ; 20 h. 05, Informations festivals ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique... Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées : « Concerto pour violon n° 5 en la majeur » ; « Concerto pour piano n° 25 en ut majeur » ; « Symphonie n° 29 en la majeur » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique, avec E. Krivine (direction et violon) et S. Bishop-Kovacevic (piano) ; 22 h. 30, Concours international de guitare ; 23 h., Ouvert la nuit ; Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert paysager ; 1 h., Musique pour les nuits d'été.

## Dimanche 29 juillet

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la basilique de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), préd. : P. Michel Dubost.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Variétés (en différé de Suède) : Royal Command Circus ; 14 h. 15, Variétés : Mosaïque ; 15 h. 10, Charlot au bord de la mer ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : La chute des aigles ; 16 h. 25, Sports première (Automobile, le Grand Prix d'Allemagne ; Tennis, Coupe de Galea) ; 17 h. 40, Le magazine de l'aventure.

18 h. 30, Série : La Filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : MAX ET LES FERRAILLEURS, de C. Sautet (1970), avec M. Piccoli, R. Schneider, G. Wilson, B. Fresson, F. Périer, B. Lapointe, M. Creton, H.-J. Huet. (Redif.)

*Pour mettre un terme aux agissements d'une bande de pilleurs de banques, un inspecteur de police monte une provocation où se prennent de petits truands de banlieue.*

22 h. 25, Jazz estival : Art Blakey's jazz Messengers.

### CHAINE II : A 2

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports : Tennis (Coupe de Galea) : Spartakiades Moscou ; 16 h. 30, Hommage à Joseph Kessel ; 17 h. 35, Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois Doré ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Jeux sans frontières : Le cirque.

*Pour l'été 1979, « Jeux sans frontières » offre aux téléspectateurs, au cours de neuf retransmissions dans huit pays, quatre-vingts jeux inédits. Celle-ci, la première, sur le thème du cirque, a lieu en Suisse. La finale se tiendra le 23 septembre, en France.*

22 h. 5, Document de création : Two sheriffs.

*Troisième et dernière partie d'une chronique aiguë et détaillée sur la vie quotidienne, les mœurs politiques dans l'ouest des Etats-Unis. Avec le Shérif du Grand Canyon, Jean-Pierre Richard raconte — sur fond d'ambiance de campagne présidentielle — les campagnes régionales qui entrent dans leur période chaude. Tandis que la police arrête Bobby Gene Thomas, recherché pour évasion de pénitentier, les deux shérifs se dépensent sans compter à la radio, dans la presse, à la télévision.*

### CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : New York Jazz repertory.

20 h. 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti (premier lieu de rencontre : la région).

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

21 h. 50, Documentaire : L'enfant Mawken.

*La vie quotidienne des enfants chez les Mawken, peuple de la mer qui vit par et pour la mer.*

22 h. 5, Hommage à David Griffith (courts métrages).

Un lâche *(1911)* ; Spontanéité enfantine *(1910)*.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LE MASQUE DE DIMITRIOS (1944), avec S. Greenstreet, Z. Scott, F. Emerson, P. Lorre, V. Francen, S. Geray, F. Bates, E. Ciannelli (v.o. sous-titrée, N.).

*Un écrivain cherche à découvrir la vraie personnalité d'un certain Dimitrios Makropoulos, dont le cadavre a été retrouvé sur une plage, près d'Istanbul, en 1938.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « la Fédération française de droit humain » ; 10 h., Messe à Notre-Dame-des-Doms d'Avignon. Prédic. P. Auveran ; 11 h., La musique et les mots : Beethoven ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 40, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert donné à la Conciergerie par le Quatuor Bartholdy (Beethoven, Webern, Schubert) ;

14 h., La Comédie-Française présente : « les Jouets », de G. Michel ; « Exégèse des lieux communs », de L. Bloy ; 16 h., Libre parcours récital, au Ranelagh ; « Quintette Nielsen » (Danzi, Hindemith, Schumann...) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Emmanuel Le Roy Ladurie ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : autour d'une génération ; 20 h. 40, Verdi ; 23 h., Musique de chambre : A.-M. Barat, orgue, et le Quatuor Parrenin.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Suppé, Paganini, Kreisler, Zelwer, Brodsky, Strauss, Ziehrer, Sandauer ; 8 h. Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Orchestre du Tonhalle : Beethoven, Chostakovitch ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Bach ; 14 h., La tribune des critiques de disques : valses (Strauss) ; 17 h., Concert-lecture : Schubert ;

18 h., Opéra-bouffon : « les Mamelles de Tirésias » (Poulenc) ; « l'Heure espagnole » (Ravel) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. 5, Echanges internationaux... Festival de Salzbourg 1979, en direct de l'O.R.F. : « Ariane à Naxos » (Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction K. Boehm, avec U. Baumgartner, W. Barry, P. Weber... ; 23 h., Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Paysages sonores ; 1 h., Douces musiques.

## Lundi 30 juillet

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie ; 13 h. 35, Série : Daniel Boone ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 50, Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Vasco de Gama, ou les trésors de l'Inde ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : La bande dessinée (1) ; 19 h. 45, Caméra au poing : les secrets de la jungle.

20 h. 35, FILM : LE GRAND CHEF, de H. Verneuil (1958), avec Fernandel, G. Cervi, Papouf, J.-J. Delbo, N. Norman, G. Chamarat, A. Michel. (N. Rediffusion.)

*Deux braves garçons, laveurs de voitures, enlèvent le fils d'un homme d'affaires pour toucher une rançon. Le gamin, insupportable, les fait tourner en bourriques.*

22 h. 5, Les Français du bout du monde : le Brésil, de P. Dhostel et J. Equer.

*En 1960, Jean-Pierre Olichon part pour le Brésil afin d'y construire un centre de rééducation pour prisonniers. Il se consacre aujourd'hui, avec le soutien de Don Helder Camara, entièrement à ceux-ci en les aidant à se réinsérer dans la société.*

### CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : les Aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (Des auteurs face à leurs lectrices) ; 15 h., Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Automobile (Grand Prix d'Allemagne) ; Gymnastique (championnat du monde) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ? avec Jean Le Poulain.

*Entre autres invités : A. Cordy, M.-P. Belle, les Garçons de la rue, Karen Cheryl.*

21 h. 40, Magazine : Question de temps (L'agriculture de la mer en France, en Amérique et au Japon).

L'aquaculture, c'est la culture et l'élevage sous-marins. L'avenir ? Trois journalistes sont allés enquêter : Philippe Chatenay en Bretagne (à l'Aquacoop, au CNEXO de Brest), Paul Amar au Japon (où l'on « cultive » les algues), Edouard Lor aux Etats-Unis (à l'institut de San-Diego, en Californie, où se poursuivent des recherches sur l'élevage et la croissance accélérée des homards).

22 h. 40, Jazz : Muddy Waters.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FEMMES D'UN ETE, de G. Franciolini (1958), avec M. Morgan, D. Carrel, S. Koscina, D. Gray, F. Marzi, L. de Luca.

*A Portofino, sur la Riviera italienne, les intrigues entrecroisées d'hommes et de femmes cherchant l'amour et l'argent.*

RAPPEL : LUNDI LUNDI RAPPEL : LUNDI LUNDI

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août : mémoires vivantes ; 8 h. 32, Actualité ; 9 h. 7, Universités de l'Universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Evénement-musique (en direct du Festival d'Avignon) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », d'A. Barroux (rediff.) ; 14 h. 10, Entretiens, avec Henri Sauguet ; 15 h., Bon voyage à Compostelle (premier épisode) ; 16 h., Rencontre d'été à Aix-en-Provence ; 16 h. 40, Libre Parcours Récital au Ranelagh ; 17 h. 20, Inde ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux ; (La machine théâtrale, avec J. Brun, professeur de philosophie à l'université de Dijon) ;

20 h., Carte blanche : « le Silence corrompu », de P. Delastre (rediff.) ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux : « la Lumière et la Rouille » ou « la Médecine des sages », textes lus par Laure Sabardin ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise (en compagnie d'Eusèbe de Césarée) ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les anniversaires du jour : Vivaldi ; 14 h., Musique en plume : Lortzing, Ketelbey ; 14 h. 20, Concerto (Stravinski, Haydn) ; 15 h., Musique-France-Plus : Roussel, Crecquillon, Roberday, Bach, Hindemith ; 17 h., Musica hungarica ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30 « Ruy Blas » (Mendelssohn) ; « Mort et Transfiguration » (Strauss) ; « Symphonie n° 1 Titan » (Mahler), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; 22 h. 30, Les grandes voix : Miguel Villabella ; 23 h., Ouvert la nuit : les chants de la terre ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Douces musiques.

## Mardi 31 juillet

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Albert-Ier de Monaco ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique : La bande dessinée ; 19 h. 45, Caméra au poing : les secrets de la jungle.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs (la Pologne) : La ligne d'ombre, d'A. Wajda (1976), d'après un roman de J. Conrad. Adapt. B. Sulik et A. Wajda. Avec M. Kondrat, G. Lines, T. Wilkinson.

*En 1886, un jeune officier de la marine marchande anglaise est nommé capitaine d'un navire qu'il doit mener de Bangkok à Singapour. Au cours de son voyage, il se heurte à l'hostilité de l'équipage atteint par une épidémie de choléra et doit lutter contre une violente tempête. Tiré de l'œuvre de Joseph Conrad, ce film s'inspire partiellement de la vie du romancier anglo-polonais.*

22 h. 15, Ballet : Pavane pour une infante défunte.

*Une chorégraphie de Conrad Drzewiecki sur la musique de Maurice Ravel, avec les danseurs Jolanta Dybus, Zbigniew Misiuda, Anna Kujawa, Emil Wesolowski.*

### CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Amour et sexualité en Chine) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports : Tour de France (résumé) ; Spartakiades ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : GIZMO, de H. Smith (1977).

*Documentaire à la gloire de tous les rêveurs, auteurs d'inventions ou d'exploits bizarres : la machine à faire des fossettes, la bicyclette qui grimpe aux arbres, etc.*

Vers 22 h., Débat : Les petits inventeurs... ou des idées qui valent parfois de l'or.

*Avec MM. M. Tournon, J.-P. Rousseau, P. Durant, inventeurs ; J. See, inventeur et auteur de* Comment promouvoir et valoriser ses idées ; *S. Eyrolles, président du concours Lépine ; G. Vianes, directeur de l'Institut national de la protection industrielle ; G. Lavrard, entrepreneur en innovations, les professeurs M. Cazin et A. Dicier, du CNAM.*

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA GRIFFE ET LA DENT, de F. Bel et G. Vienne (1976).

*La vie nocturne des animaux sauvages d'Afrique. La chasse des grands fauves, le rapport avec la nature, les accouplements.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Matinée d'août : mémoires vivantes ; 8 h. 32, Actualité ; 9 h. 7, Université de l'universel : l'école de droit à l'Université Harvard ; 10 h., De l'autre côté de la frontière : Bruxelles, Millième anniversaire ; 11 h. 2, Libre parcours récital (au Ranelagh) : G. Caussé et le Trio Sibelius (Chostakovitch, Schumann) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre ; 12 h. 45 Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., Bon voyage à Compostelle ; 16 h., Rencontres d'été à Aix-en-Provence : Aix et les signes de l'histoire ; 16 h. 40, Libre parcours récital (au Ranelagh) : G. Garcin, J. Raynaud (Scriabine, Poulenc, Boulez) ; 17 h. 20, Inde : musique du désert du Rajasthan ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, machine et sexualité ;

20 h., Dialogues, : le Romain contemporain en France et en Italie ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les anniversaires du jour : Bach ; 14 h., Musique en plume : Strauss, Geltner, Seiter ; 14 h. 35, Musique contemporaine : Boulez, Kessler, Nikiprovetzki ; 16 h., Musiques rares ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival... En direct de la Sainte-Chapelle : séminaire européen de musique ancienne de Bruges (« le Motet du douzième au seizième siècle »), direction B. Gagnepain ; 21 h. 30, Festival de La Rochelle : « Intégrales pour ensemble à vent et percussions » (Varèse) ; « Fluctuante immuable » (Eloy) ; « Im Sommerwind » (Webern), par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, direction M. Tabachnik ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Douces musiques ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Jazz-pastel.

## Mercredi 1er août

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie ; 13 h. 35, Série : Daniel Boone ; 14 h. 30, Vic le Viking ; 15 h., Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : les navires incoulables et leurs naufrages ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : la bicyclette ; 19 h. 45, Caméra au poing : entre l'eau et le feu du ciel ; 19 h. 55, Loto.

20 h. 35, L'histoire en jugement : Erwin Rommel.

*Suicidé par Hitler en 1944, Erwin Rommel a toujours occupé une place à part dans l'armée allemande et l'histoire du IIIe Reich. Remarquable stratège, respecté par Montgomery et Churchill, le « renard du désert » n'a pas appartenu officiellement au parti nazi, n'a jamais été responsable de massacres et a même comploté contre le Führer. Se refusant à entrer dans le jeu de la politique, Rommel a pourtant fermé les yeux sur les atrocités du régime. C'est sur ce refus de reconnaître les évidences qu'il sera jugé ce soir.*

*Les témoins sont : Manfred Rommel, son fils ; le général Westphal, ayant appartenu à son état-major ; Albert Speer, ministre de l'armement du Reich, et Jordan, membre du parti nazi.*

22 h. 45, La musique est à tout le monde.

*Avec la participation des orchestres (symphonique et d'harmonie) de la Garde républicaine, sous la direction de R. Boutry.*

### CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Chansons et poésie) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports : Rétro-football (les Coupes) ; Spartakiades ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : LA BELLE ET LA BETE, de J. Cocteau (1946), conseiller technique R. Clément. Avec J. Marais, J. Day, M. Auclair, M. Parely, N. Germon, M. André, R. Marco. (N. Rediff.)

*Au dix-septième siècle, la fille d'un marchand accepte, pour sauver son père, de vivre dans un château fantastique avec un être mi-homme, mi-bête, pour lequel elle se prend peu à peu d'amitié et d'amour.*

22 h. 10, Magazine : Salle des fêtes.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LES SABLES DU KALAHARI, de C. Enfield (1965), avec S. Baker, S. York, S. Whitman, T. Bikel.

*Un avion privé, endommagé par un nuage de sauterelles, tombe dans le désert de Kalahari, en Afrique australe.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Matinée d'août : mémoires vivantes ; 8 h. 32, Actualité ; 9 h. 7, Universités de l'universel : les sciences politiques à l'Université Harvard ; 10 h., De l'autre côté de la frontière : Bruxelles, l'urbanisme ; 11 h. 2, Libre parcours récital (au Ranelagh) . E. Péclard, B. Moulenes (Mendelssohn, Debussy) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre : les tapissiers de l'Apocalypse à Angers ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., Bon voyage à Compostelle ; 16 h., Rencontres d'été à Aix-en-Provence : apprendre la musique ; 16 h. 40, Libre parcours récital (au Ranelagh) . Ensemble Rameau (Bach, Biber, Telemann) ; 17 h. 20, Inde : musique du désert du Rajasthan ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, les machines célibataires ;

20 h., Festival d'Avignon : « Un jour comme un autre », drame musical de V. Globokar ;

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charles « Bird » Parker.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Gyorgy Ligeti, en direct d'Aix-en-Provence ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les anniversaires du jour : Liszt ; 14 h., Musique en plume : Piot, Bernard, Defaye ; 14 h. 15, L'école russe : Chostakovitch ; 14 h. 30, Concerto : Bartok, Gershwin ; 15 h., Musique-France-Plus : de Visée, Onslow, Louvrier, Haydn ; 17 h., « Sœur Angélique », opéra de Puccini ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h., Festival de Schwetzingen : « Ouverture en ré mineur » (Fux) ; « Cantate BWV 202 » (Bach) ; « Concerto pour hautbois d'amour, cordes et continuo » (Bach) ; « Danses et airs anciens » (Respighi), par l'Ensemble à cordes de Vienne. Avec M. Venuti, soprano ; H. Schellenberger, hautbois ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

## Les écrans francophones

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, Les peupliers de la prétantaine ; 20 h. 45, *les Hors-la-loi du Missouri,* film de P. Laudres.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Matt Helm ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *Iwo Jima,* film d'A. Dawn.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les sentiers du monde : les Cévennes ; 21 h. 5, Styles ; 22 h. 15, Swing au féminin pluriel. *R.T.B. bis :* 20 h. 20, *Seuls les anges ont des ailes,* film d'H. Hawks.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Histoire mondiale de la marine ; 21 h. 10, Roberto Carlos spécial ; 22 h., La voix au chapitre.

### Mardi 31 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, La petite maison dans la prairie : la grande collecte ; 20 h. 45, *Assassinat en tous genres,* film de B. Dearden.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La petite maison dans la prairie : l'excursion ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *Quand c'est parti,* film de D. Heroux.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, Histoire de Wallonie ; 22 h. 15, Des autos et des hommes : 1900-1914, « Citizen Ford ». *R.T.B. bis :* 20 h. 50, *la Piste de l'Oregon,* film de B. Sagal.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Spécial vacances à Bankenberge ; 21 h. 20, En direct avec... G. Piroué ; 22 h. 20, Interprètes prestigieux : Y. Yaron.

### Mercredi 1er août

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, Hit-Parade ; 20 h. 45, *les Plus Belles Années de notre vie,* film de W. Wyler.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ce diable d'homme (série) ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *la Horde sauvage,* film de J. Kane.

TELEVISION BELGE : 20 h., Dramatique : *Métro-Luxembourg,* de J. Hyem ; 21 h. 45, Jeune cinéma belge. *R.T.B. bis :* 21 h. 30, Chapeau melon et bottes de cuir.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Fête nationale ; 21 h. 45, le Soleil est Dieu, téléfilm de M. Darlow.

### Jeudi 2 août

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, Les oiseaux de Meiji Jingu ; 20 h. 45, *l'Affaire du collier de la reine,* film de M. L'Herbier.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï Police d'Etat ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *Cigarettes, whisky...,* film de M. Regamey.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *On a retrouvé la 7e compagnie,* film de R. Lamoureux ; 22 h. 5, That's Hollywood. *R.T.B. bis :* 19 h. 55, Concours jeunes chanteurs ; 20 h. 5, Dessin animé.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Inventaire en Grande Brière ; 21 h. 10, Romance ; 22 h., A témoin.

### Vendredi 3 août

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, Des autos et des hommes : le match Renault-Citroën 30/36 ; 20 h. 45, « Les hommes et la guerre » : *Dunkerque,* film de L. Norman.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Christophe : le buisson ardent ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *Malpertuis,* film de H. Kümel.

TELEVISION BELGE : 20 h. 50, Le temps des incertitudes ; 22 h., *Camera Sutra,* film de R. De Hert. *R.T.B. bis :* 20 h. 10, Fête sur la 2 : à la Louvière.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *le Village des damnés,* film de W. Rila ; 21 h. 35, Paulette à quarante ans.

### Samedi 4 août

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, Mon ami le fantôme ; 20 h. 45, *la Malle du Caire,* film de M. Golan.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kung-fu ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 5, *Rendez-vous sur l'Amazone,* film de W. Castle.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *les Evadés de la planète des singes,* film de D. Taylor ; 22 h., La parole à la défense. *R.T.B. bis :* 16 h., Coupe d'Europe d'athlétisme depuis Turin.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Les yeux bleus ; 21 h. 5, Cirque Centrum de Prague ; 22 h. 5, *le Grand soir,* film de F. Reusser.

### Dimanche 5 août

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 45, Vivre libre ; 20 h. 45, *Chronique d'une passion,* film de R. Verhavert.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Le monde en guerre : la Russie ; 21 h. 5, La bulle ; 21 h. 15, *l'Homme de Lisbonne,* film de R. Milland.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, La Compagnie des Galeries présente : *Je veux voir Mioussov,* de V. Kataiev. *R.T.B. bis* : 16 h. 30, Coupe d'Europe d'athlétisme depuis Turin.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, La belle affaire, d'après A. Varoux ; 21 h. 45, La longue recherche : le bouddhisme japonais.

# RADIO-TELEVISION

## Jeudi 2 août

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie ; 13 h. 35, Objectif santé : Invitation à la marche ; 13 h. 45, Série : Daniel Boone : L'esclave reconnaissant ; 14 h. 35, Vic le Viking ; 15 h., Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Pytheas, les Marseillais ne mentent pas ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique : le travail temporaire ; 19 h. 45, Caméra au poing : Entre l'eau et le feu du ciel.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réalisat. R. Pigault (2). Miss fait une cure, avec D. Darrieux, J. Morel, N. Adam.

*Partie prendre les eaux à Bourbon-l'Archambault, Miss se lie d'amitié avec un couple de curistes. La femme meurt au cours d'un bain de vapeur ; un certain nombre d'éléments troublants obligent Miss à écarter l'hypothèse d'un accident...*

21 h. 30, Série documentaire : Tigris... Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl (2. — Le départ).

*Thor Heyerdahl et son équipage cosmopolite descendent le Tigre et entrent dans le golf Persique. Premières avaries.*

22 h. 30, Caméra Je (émission de l'INA) : Le fils puni, de P. Collin (1978), avec C. Rist, J. Alpha, C. Mac Coll, M. Bouchez, M. Nunoz, C. Deneufve, A. Chaumeau.

*Un jeune homme solitaire, qui se veut un « artiste », collectionne les photographies de criminels, établit des dossiers, se livre à d'étranges activités.*

### CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Vivre en communauté) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Série : C'est nous (le Portugal).

*Des reportages sur les pêcheurs de l'Algarve, sur la télévision portugaise, Lisbonne vue par un enfant. On y parlera aussi du cinéma, de la musique, du sport et des corridas.*

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 30, Variétés : Sacha Distel show.

*Avec Pierre Desproges, Daniel Auteuil, Bonnie Taylor, Patrick Hernandez, Nicole Croisille, le groupe Il était une fois, Dalida.*

21 h. 35, Musique : Messe en si mineur, de Bach, par l'Orch. philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, l'Ensemble vocal et chœur national, dir. P. Grimbert. Solistes : Ursula Koszut, Nooka Ihara, Bruce Brewer, Amis El Hage.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA PEPEE DU GANGSTER, de G. Capitani (1975), avec S. Loren, M. Mastroianni, A. Maccione, P. Brice.

*Un proxénète milanais, qui mène ses affaires « à l'américaine », tente de plier à sa loi une prostituée. Elle trouve un jour l'occasion de se venger de lui.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Matinée d'août : mémoires vivantes, une histoire de batellerie ; 8 h. 32, Actualités ; 9 h. 7, Universités de l'universel : *la sociologie à l'Université de Chicago* ; 10 h., De l'autre côté de la *frontière* : Gand, une ville flamande ; 11 h. 2, Libre parcours récital (au Ranelagh) : G. Moutier (Schumann, Liszt, Scriabine) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre : les tapissiers de l'Apocalypse à Angers ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., Bon voyage à Compostelle ; 16 h., Rencontres d'été à Aix-en-Provence : la culte des vieilles pierres ; 16 h. 40, *Libre parcours récital (au Ranelagh)* : ensemble de musique ancienne Euterpe de Paris ; 17 h. 20, Votre éléphant joue-t-il de la musique ? de V. Van den Brock ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux... *Les machines* célibataires (2) ;

20 h., « Les Bacchantes », de J. Thibaudeau, d'après Euripide ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Gyorgy Ligeti, en direct du Festival d'Aix-en-Provence ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les anniversaires du jour : Caruso ; 14 h., Musique en plume : Prado, La Rocca, Anderson, Hill, Luy Paerts ; 14 h. 15, L'école russe : Stravinski ; 14 h. 35, *Faust-symphonie (Liszt)* ; 16 h. 35, *Musiques rares* : Czerny ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival de Salzbourg, en direct de l'O.R.F. : « Sonate pour violon et piano en si bémol majeur » (Mozart) ; « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en do mineur » (Beethoven), par H. Szering, violon ; J. Tocco, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : *les délices ou les délires de l'excès* ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

## Vendredi 3 août

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie ; 13 h. 35, Série : Daniel Boone ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 50, Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Bougainville, la découverte du Paradis (Tahiti) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : Si vous ne partez pas, ce que vous pouvez faire ; 19 h. 45, Caméra au poing : les tambours de la forêt.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Locomotive, d'A. Roussin, mise en scène de l'auteur. Avec : E. Popesco, H. Crémieux, P. Emmanuelle.

*En prélude à un « Portrait d'Elvire Popesco », la pièce d'André Roussin offre à l'actrice un rôle sur mesure ; ayant fui la révolution d'octobre, Sonia vit depuis quarante ans avec ses souvenirs, surtout celui de Kostia, son premier amour ; jusqu'à ce que celui-ci annonce sa venue prochaine.*

22 h. 25, Portrait d'Elvire Popesco.

*Née en Roumanie en 1896, Elvire Popesco représente, de par son caractère et les rôles qui lui ont été confiés, l'archétype de l'âme slave. Actrice de théâtre, de cinéma, directrice du Théâtre Marigny, elle est évoquée notamment par Jean Marais, Robert Manuel, Jean-Claude Brialy, Gisèle Casadesus et André Roussin.*

### CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Liberté, libertés) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports Equitation (*C.S.I. de Dinard*) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Feuilleton : Bauduin des mines, d'O.-P. Gilbert, réal. M. Jakar.

*Le conflit s'aggrave dans la mine. Un « provocateur » conseille à la direction de mettre le feu aux boisages pour contraindre les grévistes à descendre dans la mine pour la sauver.*

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Marcel Jouhandeau).

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

22 h. 45, Ciné-club. FILM : MANON 70, de J. Aurel (1967), avec C. Deneuve, S. Frey, J.-C. Brialy, E. Martinelli, R. Webber, P. Hubschmid, C. Génia.

*Le reporter des Grieux et la belle Manon se sont pris de passion l'un pour l'autre. Mais il est sans le sou ; elle aime le luxe et la vie facile et passe sans cesse de son amant de cœur à des hommes riches.*

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Erythrée, *la guerre oubliée.*

*Lorsque l'heure de la libération a sonné en Erythrée (1974), violée par des décennies de colonisation successives, les bombes de l'U.R.S.S. ont remplacé le napalm des U.S.A. Jacques Pilet et Ivan Dalain présentent, dans ce reportage, les virevoltes politiques des alliés et la foi des combattants d'un pays qui attend toujours d'être en paix.*

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après *le roman* d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

*Les souffrances d'un enfant que sa mère, la jeune et coquette Ida de Barancy, abandonne peu à peu pour un poète arriviste et sot. Derrière le mélodrame, une satire de la société au dix-neuvième siècle.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Matinée d'août : mémoires vivantes, la vie aventureuse de Meliès ; 8 h. 32, Actualités ; 9 h. 7, Universités de l'universel : histoire *des religions à l'Université de Chicago* ; *10 h., De* l'autre côté de la frontière : Liège, une ville francophone ; 11 h. 2, Libre parcours récital (au Ranelagh) : Ensemble de chambre français (Vivaldi, Bach, Jolivet) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre : E. Delacroix à Saint-Sulpice ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., Bon voyage à Compostelle ; 16 h., Rencontres d'été à *Aix-en-Provence : Provence, des festivals champignons* ; 16 h. 40, Libre parcours récital (festival *« Musique à la Défense »*) : l'Ensemble de cuivres Da Camera (Stravinski, Bério, Gabrieli) ; 17 h. 20, Pour mémoire : le zen et l'Occident ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, *les machines* futuristes ;

20 h., L'anticipation française : une rétrospective sentimentale (avant Jules Verne) ; 21 h. 30, Black and Blue : musiciennes dans le nouveau *jazz* ; *22 h. 30,* Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, *Charlie « Bird »* Parker.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., *Quotidien musique* ; *9 h. 2, Le matin des* musiciens : Gyorgy Ligeti, en direct du Festival d'Aix-en-Provence ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les anniversaires du jour : A. Thomas ; 14 h., Musique en plume : Devevey ; 14 h. 20, Concerto Rubinstein ; 15 h., Musique-France-Plus : Clostre, Haendel, Bach, Rameau, Biber, Marais, Vivaldi ; 17 h., Musica hungarica ;

*18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;*

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Cycle d'échanges *franco-allemands* : « Concerto grosso en si bémol majeur » (Haendel) ; « Concerto pour quatuor à cordes et orchestre » (d'après le « Concerto grosso de Haendel ») (Schoenberg) ; « Symphonie en ré mineur » (Brückner), par l'Orchestre symphonique de Stuttgart et le Quatuor Melos, direction H. Soudant ; 23 h. 15, Ouvert *la nuit : les délices ou les délires de l'excès* ; *0 h. 5,* Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

## Samedi 4 août

### CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie (n° 10) : Une femme vraiment fatale ; *13 h. 30, Le monde de l'accordéon* ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi.

*18 h. 30, Magazine auto-moto* ; *19 h.,* Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing : Quand les hommes respectent les oiseaux.

20 h. 35, Variétés : Numéro un.

21 h. 45, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 35, Cinépremière : Martial Solal.

23 h. 5, Sports (athlétisme) : Finale de la Coupe d'Europe à Turin.

### CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 13 h. 35, Sports : Spartakiades de Moscou ; concours hippique ; athlétisme.

18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 30, Les dossiers éclatés : Varinka, de P. Dumayet, réal. P. Kahane.

*Inspirés d'événements authentiques mais sur lesquels pèsent toutes les incertitudes des témoignages contradictoires, ces « dossiers » tentent de renouer les fils interrompus. L'histoire, ici, s'est passée en Russie aux environs des années 1800, dans un château où un comte et sa fille, Varinka, vivent dans le souvenir de la mère disparue. Fédor, l'intendant, aime Varinka... Une histoire d'amour et de sang avec un art de révolte, des silences, des complices.*

22 h. 10, Variétés : Ça balance (avec Michel *Fugain*).

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, Regards *sur* les télévisions étrangères (la B.B.C.) : Eustache et Hilda, d'après le *roman* de L.P. Hartley, réal. D. Davis. (Premier épisode : la crevette et l'anémone).

*Dans l'Angleterre du début de ce siècle, l'évolution des rapports qu'entretiennent un garçon et sa sœur depuis la prime adolescence à leur entrée dans l'âge adulte. Rapports de force et de tendresse entre un hypersensible et une autoritaire.*

21 h. 25, Festival d'été : Musique dans la rue à Aix.

*Le Festival « Musique dans la rue » d'Aix-en-Provence a rendu un hommage particulier cette année au compositeur Darius Milhaud. On entendra, entre autres, des extraits de la Sonate, de Poulenc (M. Lethiec, clarinette ; D. Weber, piano), de la* Suite pour accordéon et orchestre *et de* Caramel mou, *de Darius Milhaud...*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : philosophie de la nature ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quelle réponse au défi de la violence et du terrorisme ? (avec Casamayor) ; 9 h. 7, De Formose à Singapour ; 11 h. 2, Verdi ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Festival estival de Paris ; 15 h. 15, Nuits magnétiques : à la recherche d'I. Svevo ; 16 h. 30, Livre d'or : Quatuor Prazak (Beethoven, Smetana) ; 17 h. 30, L'aventure de l'autre ;

19 h. 30, Lettres du Québec (communauté radiophonique des programmes de langue française Radio-Canada) ;

20 h., « La Fin des patries », de J. Bodin ; 21 h. 30, Disques ; 22 h., Nuits magnétiques ; 23 h. 20, Emission consacrée à Francis Carco.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances (et à 7 h. 40) ; 9 h. 2, Estivales... *de l'hommage au pillage* (Albinoni, Bach, Beethoven, Haydn, Mozart, Witt) ; à 10 h. 30, Maurice Gendron, violoncelliste et chef d'orchestre (Davidoff, Schubert, Haydn, Mozart) ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz ;

14 h., Estivales... Ecrivains-musiciens : Gide et la musique (Schumann, Chopin, Bach) ; 15 h. 30, Echanges internationaux... Festival de Salzbourg 1979 : Haydn, Dvorak ; 17 h., « Les Paladins », opéra de Rameau ;

18 h., Kiosque ; 19 h., Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Echanges internationaux... Festival de Salzbourg : lieder de *Kuula, Moussorgski, Rachmaninov,* Schubert, par M. Talvela, basse, et R. Gothoni, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : les délices ou les *délires de l'excès* ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Le guide musical des lieux de Paris.

## Dimanche 5 août

### CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : *A Bible ouverte* ; *9 h. 30, La source de* vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée au camp des louveteaux près de l'abbaye de Soligny (*Normandie*), prédic. Père abbé de la Grande-Trappe.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Variétés : Cirque ; 14 h. 15, Variétés : Mozaïque ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : La chute des aigles (n° 4 : Requiem pour un prince héritier ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 30, Série : La Filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde : le retour des cigognes.

20 h. 35, FILM : MAIS OU EST DONC PASSEE LA SEPTIEME COMPAGNIE ?, de R. Lamoureux (1973), avec J. Lefebvre, P. Mondy, A. Maccione, R. Lamoureux, P. Bisciglia, P. Tornade.

*Pendant la débâcle de 1940, un sous-officier et deux soldats échappent à la capture de leur compagnie par les Allemands. Ils vadrouillent en forêt et finissent par semer la terreur dans les lignes ennemies.*

22 h., Jazz : Stan Gets Quintet.

### CHAINE II : A 2

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., ; Quinze minutes avec...

13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports : Athlétisme : Spartakiades de Moscou ; 16 h. 30, Dramatique : Petite rébellion.

17 h. 20, Documentaire : Le jardin derrière le mur (la vie sociale du loup) ; 17 h. 55, Série : L'homme de quarante ans ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Jeux sans frontière.

22 h. 5, Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes, d'après l'œuvre de Balzac, adapt. M. Cazeneuve. Avec G. Geret, C. Le Poulain, H. Lowenadler.

*Premier d'une série de six épisodes, d'après l'œuvre de Balzac. La vie de Lucien de Rubempré, aimé d'Esther et manipulé par un intrigant dont il ne saura s'affranchir à temps.*

### CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : Dizzie Gillespie and his friends.

20 *h.* 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti (Deuxième lieu de rencontre : l'école).

*Lire nos « Ecouter-Voir ».*

22 h. 5, Hommage à David Griffith (courts métrages).

22 h. 30, FILM (*cinéma de minuit*) : CRI DE TERREUR, d'A. Stone (1958), avec J. Mason, R. Steiger, I. Stevens, N. Brand, A. Dickinson, K. Tobey (v.o. sous-titrée, N.).

*A New-York, un homme tente d'empêcher les activités criminelles d'un ami. Celui-ci prend en otages sa femme et sa fille.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h., Messe à la cathédrale de Saint-Malo (festival de musique sacrée), prédicateur, Mgr Bonnelière ; 11 h., *La musique et les mots (Beethoven)* ; 12 h. 5, Ecoutez le Japon ; 12 h. 45, Musique de chambre : Trio à cordes de Paris (Frey, Verdier) ;

14 h., Avignon ; 16 h. 20, La réalité, le mystère ; 19 h. 10, Verdi ;

23 h., Musique de chambre.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Sarasate, Tchaïkovski, Wieniawski, Rossini, Offenbach, Dvorak, Gounod, Lanner, Chabrier, Puccini, Massenet ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Dimanche matin ; 12 h., Echanges internationaux... Festival de Salzbourg : Mozart ;

14 h., L'été en transat ; 16 h., Broadway-Broadway ; 17 h., Intermezzi, avec A. Toscanini ;

18 h., Présences du vingtième siècle ; 19 h., Jazz pour l'été ;

20 h. 5, Demi-pause ; 21 h., Festival d'Orange 1979... En direct des grottes du Théâtre Antique : « Musique de théâtre » (Purcell), par l'Ensemble Concerto vocale, direction W. Christie. Avec J. Nelson, soprano ; *R. Jacobs, haute-contre* ; *D. Thomas, basse* ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., *Le* guide musical des lieux de Paris.

## Lundi 6 août

### CHAINE I : TF 1

12 *h.* 30, Doris Comédie (Quand le patron s'en mêle) ; 13 h. 45, Série : Daniel Boone ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Vasco de Gama ou les trésors des Indes (Conquête de la traversée centrale de la Nanda-Devi) ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing, n° 13 : Quand la nature reprend ses droits.

20 h. 35, FILM : COIFFEUR POUR DAMES, de J. Boyer (1952), avec Fernandel, B. Brunoy.

*Comment un tondeur de moutons provençal devient à Paris un célèbre coiffeur*

22 h., Les Français du bout du monde : Une Française au Kenya.

*Docteur et pilote d'avion, Anne Spoerry fait partie des « médecins volants » et ne vit que par l'Afrique et pour son travail.*

### CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Grands voyages) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports : Athlétisme (finale de la Coupe d'Europe) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir.

21 h. 40, *Magazine : Question de temps* : Quelle France : climats (La Gironde).

*Une région excentrée à la recherche d'un équilibre entre un héritage prestigieux et un avenir incertain.*

22 h. 40, Jazz : Clarence Gatemouth Brown.

### CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (*cinéma public*) : LES SEQUESTRES D'ALTONA, de V. de Sica (1963), avec S. Loren, M. Schell, F. March, R. Wagner, F. Prévost. (N. Rediffusion.)

*Le secret de la maison d'un grand armateur de Hambourg qui, sachant sa mort prochaine, veut assurer sa succession.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août : mémoires vivantes ; 8 h. 32, Actualité ; *9 h. 7, Université de l'universel* ; *10 h., De l'autre* côté de la frontière ; 11 h. 2, Musiciens français : Roger Calmel ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », d'A. Barroux ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., J'ai descendu le fleuve Niger ; 16 h., Rencontre d'été à La Rochelle ; 16 h. 40, Musiciens français ; 17 h. 20, De l'autre côté du miroir : portraits du Portugal ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux ;

20 h., « *Le Réveil du directeur de cirque* », de F. Punter ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : *rencontres bibliques « Jérémie »* ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise (en compagnie d'Eusèbe de Césarée) ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales... L'Orchestre philharmonique de Lorraine : Rossini, Ravel, Ligeti ; 10 h., Mélo-opéras... Religions : Bizet, Aubert, Meyerbeer, Massenet ; 12 h., Les vacances du musicien ; 12 h. 35, Jazz ;

14 h., Estivales... Ballets : « Roméo et Juliette » ; à 16 h. 25, Nouveaux solistes : Sor, Torroba, Ravel, Bartok ; 17 h. 15, *Les chants de la terre* ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., Festival d'Orange 1979... En direct du gymnase du Théâtre Antique : récital de chant Teresa Zylisgara (Duparc, Fauré, Chopin, Schubert) ; 23 h., Ouvert la nuit : les délices ou les délires de l'excès.

## Petites ondes - Grandes ondes

### *Régulières*

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Le point du jour, de J.P. Berrand ; 7 h., L. Bozon et J.-M. Brosseau ; 9 h., E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., *Est-ce bien raisonnable ?*, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h. 45, *Le jeu des 1 000 francs* ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Côté soleil ; 15 h. 30, La chasse au trésor, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Musiques au pluriel, de P. Bouteiller ; 17 h., *Les Français sous l'occupation*, de H. Amouroux ; 18 h., Y'a d'la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 20 h., Loup - garou, de P. Blanc-Francard au tour de France à la voile ; 22h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., *Mystère, aventure et amours*, de M. Hees ; 3 h., Au cœur de la nuit.

SAMEDI ET DIMANCHE. — 5 h., *Ouvrez l'œil, on fera le reste* (sam. et dim.) ; 9 h., Du varech dans mon espadrille (sam.) ; 9 h. 30, L'oreille en coin (dim.) ; 10 h., *Paris-touristes* (sam.) ; 11 h., L'eau à la bouche (sam.) ; 14 h., L'oreille en coin (sam. et dim.) ; 18 h., *Samedi scothèque* (sam.) ; 20 h., La tribune de l'histoire de l'été (sam.) ; Et si nous passions la soirée ensemble (dim.) ; 21 h. 15, La musique est à vous (sam. et dim.) ; 22 h., Les trésors de la nuit *(sam.)* ; Jam-parade (dim.) ; 23 h., Au rythme du monde (sam.).

FRANCE - MUSIQUE, FRANCE-CULTURE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. (*mus.*) ; *8 h. 30 (cult.)* ; *9 h.* (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 40 (cult.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult. et mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1, informations toutes les heures. — 8 h. 35, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 8 h. 45, C. Barbier ; 11 h., Le bruit mystérieux, de C. Morin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., *Histoire d'un jour, de P. Alfonsi* ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ?, de R. Willar ; 17 h., Coca-cola music *story* ; 17 h. 30, Hit - Parade, de J.-C. Laval ; 19 h., *Le journal*, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1 000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 5, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Festival de Montreux ; 1 h., *J.-C. Laval.*

R. T. L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; 8 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de l'été, avec P. Sabatier ; 13 h., *Journal de P. Pariaud* ; 13 h. 30, *Joyeux* anniversaire, d'E. Pagès (et à 14 h. 30) ; 15 h., La pure vérité quinze ans après ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, *Les grosses têtes*, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de P. Alexandre ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Camping service ; 21 h. 15, Disco, avec S. Bernett ; 0 h., Station de nuit.

R.M.C. (informations toutes les heures) ; 8 h. 30, *Clin d'œil au pays* ; 9 h. 15, La récréation ; 11 h. 45, Midi match ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h., Les supertubes ; 15 h. 40, L'incroyable vérité ; 16 h., Chercher le disque ; *17 h., Radio plus* ; 19 h. 10, Hit-parade ; 20 h. 30, Venez dans ma radio ; 22 h. 30, Le journal du soir *et le livre du jour* ; 22 h. 40, *Allo !* Nathalie ; 0 h., Motus.

هكذا من الأصل



# SCIENCES — MÉDECINE

## RÉACTIONS CONTRADICTOIRES DE CHERCHEURS A PROPOS DU PROJET DE RÉFORME DU C.N.R.S.

Plusieurs dizaines de chercheurs, appartenant pour la plupart au directoire du C.N.R.S. et aux commissions du comité national, ont lancé un appel au gouvernement pour « *la suspension des décrets* » qui doivent modifier les structures de la recherche scientifique en France (*le Monde* du 25 juillet) et « *la mise en discussion des réformes projetées par l'ensemble de la communauté scientifique* ».

Les signataires « *protestent contre les conditions dans lesquelles ces décrets ont été préparés (sans consultation préalable du monde scientifique) et divulgués (de façon incomplète, par l'intermédiaire de la seule presse) à une période où une partie des personnels est absente des laboratoires* ».

De son côté, le SARSET (Syndicat autonome de la recherche scientifique et technique), affilié à la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur) estime que « *la réforme actuelle témoigne de la volonté d'intégrer les chercheurs dans la vie de la nation et de faire du C.N.R.S. un véritable organe d'impulsion et de coordination de la recherche française* ».

● *La NASA a signé vendredi 27 juillet avec la société californienne T.R.W.* un contrat de 80 millions de dollars pour la réalisation de l'un des deux satellites qui iront, vers 1986-1987, étudier les pôles du Soleil. L'autre satellite de cette mission internationale, au cours de laquelle les deux vaisseaux seront déviés par l'attraction de Jupiter pour sortir du plan de l'écliptique, doit être construit par l'Agence spatiale européenne. — (*A.F.P.*)

## A l'Agence spatiale européenne

### ACCORD DE PRINCIPE SUR LA CRÉATION DE TRANSPACE POUR COMMERCIALISER LA FUSÉE ARIANE

Neuf pays membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) *sur* onze ont adopté, jeudi 26 juillet, à l'occasion de la trente-troisième session du conseil de l'Agence, une résolution qui reconnaît la nécessité d'une mise en place rapide d'une structure industrielle destinée à produire et commercialiser la fusée européenne Ariane. Cette résolution donne un accord de principe au schéma proposé par la France concernant la mise en place de la société Transpace, constituée lors du dernier Salon du Bourget (*le Monde* du 14 juin). Le gouvernement français devrait contrôler directement ou indirectement 51 % du capital de cette société.

Un conseil spécial de l'Agence, les 10 et 11 septembre prochains, sera consacré à *cette affaire* ; il convient, en particulier, de déterminer précisément dans quelles conditions sera transmise à Transpace la responsabilité du programme *Ariane*, qui est pour le moment du ressort de l'exécutif de l'ESA.

D'autre part, le comité directeur des programmes de satellites de télécommunications de l'ESA a décidé la fabrication d'un troisième satellite de télécommunications maritimes, MARECS-C. Ce satellite sera construit par la société britannique British Aerospace, pour un montant de 150 millions de francs environ. L'organisation internationale Inmarsat, créée le 16 juillet dernier pour gérer le système de télécommunications maritimes mondial, s'est vu offrir par l'ESA les services des deux premiers satellites MARECS A et B.

## Les 8 et 9 septembre à Nançay

### UN « RASSEMBLEMENT NATIONAL D'ASTRONOMIE »

L'observatoire radio-astronomique de Nançay (Cher) accueillera, les 8 et 9 septembre, le premier rassemblement national d'astronomie en France, à l'initiative de l'Association française d'astronomie. Cette manifestation, sur le type de celles qui sont couramment organisées aux Etats-Unis, permettra échanges et discussions entre astronomes amateurs, invités à venir avec leurs instruments. Le dimanche 9 septembre, de 15 heures à 18 heures, le rassemblement sera ouvert au grand public.

★ *Renseignements et inscriptions* : Association française d'astronomie (rassemblement de Nançay), 24, avenue Edison, 75013-Paris.

## Une enquête de l'INSERM révèle l'importance de l'automédication chez les femmes enceintes

Une femme sur deux consomme au moins un médicament au cours du premier trimestre de la grossesse, et trente médicaments sur cent sont pris sans avis médical, soit sans ordonnance, soit délivrés antérieurement et retrouvés dans l'armoire à pharmacie.

C'est ce qui ressort d'une enquête de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) réalisée entre 1975 et 1977 dans quatre maternités d'hôpitaux de Lille et de Paris.

Au cours de cette enquête, quatre mille femmes ont été interrogées sur leur consommation de médicaments au cours des trois premiers mois de la grossesse.

Sur 100 femmes interrogées, 20,3 *prennent de l'aspirine*, 20,5 des laxatifs ou des *fortifiants*, 10,6 des psychotropes (traitements agissant sur le psychisme), 9,8 des médicaments contre les vomissements, 9,5 des antibiotiques et 8,6 des hormones sexuelles — pour ne citer que les produits les plus utilisés.

Une autre évaluation de l'INSERM concerne la consommation de médicaments au cours de l'accouchement et pendant les six jours qui suivent la naissance par les femmes ou les enfants.

Sur un échantillon représentatif de 4 685 femmes, près de 40 % ont reçu des produits destinés à déclencher ou accélérer l'accouchement (ocytociques) et 22,7 % ont reçu des médicaments contre la douleur (analgésiques).

Des données ont aussi été fournies sur 4 325 nouveau-nés en maternité. Il en ressort que 2,4 % ont reçu des antibiotiques, 6,4 % des perfusions, 4,3 % une alcalinisation et 0,1 % des sédatifs. Ces chiffres sont bien plus élevés pour 409 enfants admis dans un centre spécialisé. Ils sont de 28,4 % pour les antibiotiques, 42,5 % pour les perfusions et 12,3 % pour les alcalinisations et les sédatifs.

# AÉRONAUTIQUE

● *La compagnie Thaï International* a commandé, mardi 24 juillet, deux nouveaux moyen-courriers européens Airbus A-300. Cette commande porte à dix le nombre de ces appareils achetés ferme par la compagnie qui devient ainsi le plus important client de cet avion en Asie du Sud-Est. A ce jour, les vingt-huit compagnies clientes d'Airbus Industrie ont commandé, ferme, 227 Airbus (175 versions A-300 et 52 versions A-310 de deux cents places), auxquels il faut ajouter 132 options.

# RAPATRIÉS

## « Comme un boulet... »

*M. Abdelkader Laradji, délégué pour la Normandie de la Confédération des Français musulmans rapatriés, poursuivait, le samedi 28 juillet, à Caen, la grève de la faim* « illimitée » *qu'il avait commencée le 21 juillet pour dénoncer les* « agressions racistes » *dont sont fréquemment l'objet ses coreligionnaires et l'*« indifférence » *des pouvoirs publics* (le Monde *du 27 juillet*).

*Trente ans, marié, père de deux enfants, chômeur, cet ancien harki a rendu publique une lettre qu'il avait adressée en mai dernier à M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, dans laquelle il déclarait renoncer à la nationalité française et demandait l'octroi du statut d'apatride.* « Nous demeurons d'éternels bannis, bannis du droit à une vie décente, du droit primordial à la protection contre toutes dégradations de notre situation sociale, économique, culturelle et cultuelle, du droit à la vie au sens le plus noble du mot, *écrivait-il.* Certes, on trouvera toujours des alibis et des justifications (...), mais le résultat est que le Français musulman est devenu un citoyen de nulle part, traînant comme un boulet ses blessures, son passé, son indignité et sa misère quotidienne, et à la moindre réclamation, c'est sa mise à l'index... »

*A l'époque, M. Abdelkader Laradji avait également exprimé son intention de s'immoler par le feu devant l'Elysée. Il en avait été dissuadé, au dernier moment, par certains de ses coreligionnaires alors qu'il venait d'arriver à Paris, à la gare Saint-Lazare.*

*Une délégation d'anciens harkis doit se rendre lundi à la préfecture du Calvados pour demander aux autorités locales d'examiner sa situation personnelle.*

## PUBLICATION JUDICIAIRE

Cour d'Appel de Paris, 4e Chambre, arrêts des 30 juin 1977 et 17 mai 1979, rendus à la suite de l'action en concurrence déloyale intétée par les Sociétés LABO INDUSTRIE et S.N.H.M. contre les Sociétés HUILES VEEDOL FRANCE et TIDEWATER OIL CY (Etats-Unis) ainsi que contre les sieurs Maurice Hébert et Henry Lemoine, ceux-ci étant les appelants d'un jugement du Tribunal de Commerce de Paris, du 12 mai 1975.

Considérant... que 71 salariés de la S.N.H.M. ont bien été définitivement débauchés par TIDEWATER OIL pour constituer le réseau de VEEDOL FRANCE grâce aux agissements de Hébert et Lemoine...

Considérant... que VEEDOL FRANCE a utilisé les services de ces salariés de LABO avant la fin de la période de préavis et, pour plusieurs, en violation d'une clause de non-concurrence ; que la volonté des appelants de débaucher ces V.R.P. au profit de VEEDOL FRANCE et de désorganiser la S.N.H.M., ainsi que le caractère déloyal de leurs agissements ressortent de l'ensemble des faits de la cause...

Considérant que ces agissements fautifs ont causé à la S.N.H.M. et donc à LABO qui l'a absorbée pour partie un préjudice dont il est dû réparation à cette dernière... (extraits de l'arrêt du 30 juin 1977)

Considérant qu'ainsi les fautes commises par les appelants... à savoir le débauchage massif du personnel et son réembauchage par VEEDOL FRANCE sans respect du préavis et des clauses de non-concurrence, aboutissant à une désorganisation de la S.N.H.M., engagent, en l'absence de toute faute démontrée de la S.N.H.M. ou de LABO, leur entière responsabilité à leur égard... (extrait de l'arrêt du 17 mai 1979)

PAR CES MOTIFS

...Confirme le jugement entrepris en ce qu'il a dit les appelants coupables de concurrence déloyale au détriment de la Société LABO INDUSTRIE... (extrait de l'arrêt du 30 juin 1977)

Confirme le jugement entrepris en ce qu'il a ordonné la publication par extraits dans dix journaux et deux périodiques...

Fixe à 13.000.000 de francs la valeur du préjudice subi ;

Condamne « in solidum » les appelants à payer la somme de 6.000.000 de francs pour solde des dommages intérêts dus, toutes causes confondues, avec intérêts de droit à compter de ce jour et 200.000 F en application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

Condamne les appelants aux dépens de première instance et d'appel (extraits de l'arrêt du 17 mai 1979).

Pour extrait.

# ÉDUCATION

## Un arrêté fixe le contenu du DEUG qui sanctionnera la nouvelle formation des instituteurs

Le diplôme d'études universitaires générales (DEUG), mention *enseignement du premier degré*, qui sanctionnera la nouvelle *formation des instituteurs* (*le Monde* du 27 avril), fait l'objet d'un arrêté publié au *Journal officiel* du 27 juillet.

La durée de la formation est portée de deux à *trois* années au cours desquelles les élèves instituteurs *doivent acquérir dix unités* de formation. Six sont obligatoires : *étude du développement* physiologique et psychologique de l'enfant ; *philosophie générale* et philosophie de l'éducation ; connaissance de l'environnement politique, économique, social et culturel ; langue et littérature françaises ; mathématiques ; langue, littérature, civilisation d'un pays étranger.

Quatre unités optionnelles doivent *être choisies dans une liste* de huit groupes de matières : sciences expérimentales ; *histoire* et géographie ; arts ; éducation physique et sportive ; langue et littérature françaises ; étude du développement physiologique et psychologique de l'enfant ; mathématiques ; langue, littérature, civilisation d'un pays étranger.

Les diplômes seront délivrés par des universités ayant conclu une convention avec les ministres des universités et de l'éducation, représentés par les recteurs.

### AGRÉGATIONS

● Lettres classiques :

Mmes et MM. : Agniel (32e ex aequo), Allemand (31e), Becache (11e), Besson (40e), Benard (27e ex aequo), Bergues (38e), Bonvalot (37e), Bourne-Chastel (44e), Celette (19e), Cécile Charbonnier née Simon (21e ex aequo), Elizabeth Charbonnier (36e), Clopes (47e), Claudie Colin née Cocq (17e), Constantinos (8e), Ghislaine Cotentin née Rey (20e), Cuvigny (10e), Daude (47e ex aequo), De Castelbajac (4e), Del Fiol (51e), Delbey (41e), Descourtieux (6e), Di Pasquale (46e), Dumont (12e), Eades (33e ex aequo), Fontanier (16e), Frigière (29e), Gantrel (34e), Michèle Goldstein née Michel (5e), Guignard (1er), Guiraud (49e ex aequo), Gunkel (35e), Labouret (43e ex aequo), Lhote (21e ex aequo), Logie (23e), Magnien (13e), Moreau (27e ex aequo), Motte (42e ex aequo), Nekrouf (49e ex aequo), Pariente (25e), Pellizzaro (45e), Roufflat (30e), Odile Roussel (24e), Solente (52e), Subille (2e), Tissandier (28e), Tronchet (14e), Vachey (39e), Vajou (3e), Vermot-Gauchy (9e), Viain (7e), Vieules (15e), Zalessky (18e).

## UNE CIRCULAIRE SUR LES STAGES EN ENTREPRISE POUR LES ÉLÈVES DES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Une circulaire publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 26 juillet fixe les objectifs et les conditions d'organisation des *« séquences éducatives »* en entreprise, qui commenceront à la rentrée prochaine pour un certain nombre d'élèves des lycées d'enseignement professionnel (*le Monde* du 21 juin).

Il s'agit d'*« instaurer une véritable éducation concertée »* par accord entre les établissements et les entreprises afin d'ouvrir *« notre enseignement sur les réalités de la vie active »* et d'éviter les sorties prématurées du système éducatif d'élèves sans qualification professionnelle.

Chaque stage, *« négocié au niveau de l'établissement »*, doit comprendre *« plusieurs périodes intégrées dans la progression des connaissances et des savoir-faire des élèves. Il se déroule sous la responsabilité pédagogique des enseignants qui bénéficient de la collaboration d'agents qualifiés de l'entreprise, ceux-ci exerçant en permanence (...) une fonction de tutorat technique pour un ou deux élèves ».*

*Chaque stage devrait durer* au maximum dix semaines par an, réparties en trois ou quatre *« périodes »*, dans une ou plusieurs entreprises. Les stages sont prévus essentiellement *au cours des deux dernières* années de préparation au C.A.P. et au B.E.P. Il s'agira, dans un premier temps, d'une action *« exploratoire »* limitée à un certain nombre de lycées d'enseignement *professionnel*, qui devrait être progressivement étendue à l'ensemble des formations professionnelles.

● *L'examen d'entrée au Centre de formation des journalistes (C.F.J.)* se déroulera à Paris les 5 et 6 septembre prochain. Les inscriptions seront closes vendredi 31 août. Pour tous renseignements : C.F.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris.

# TOURISME

## NOVOTEL ET LE CLUB MÉDITERRANÉE OBTIENNENT DES SUCCÈS EN BULGARIE

Trois hôtels et deux villages de vacances *français* en Bulgarie, fin 1981. Tel est le résultat — *positif* — du récent voyage qui vient de mener à Sofia M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs qu'accompagnaient plusieurs professionnels du *tourisme*.

Dans le cadre d'une plan d'aménagement et de développe*ment du tourisme* sur le littoral sud de la mer Noire, le Club *Méditerranée gérera, dans* la région de Sozopol, un village de *neuf* cents *lits*.

D'autre part, dans un cadre *identique, mais intéressant* celui-là, la station de sports d'hiver de *Borovets, dans les Balkans*, et auquel participeront le Service d'étude et d'aménagement de *la* montagne et la Société des Arcs, le Club Méditerranée gérera un hôtel-club de six cents lits.

Enfin, tandis que la société des hôtels Méridien rénovera l'hôtel Balkan, à Sofia avant d'en assurer l'exploitation, la chaîne Novotel, qui possède déjà deux hôtels *en* Bulgarie, s'apprête à en construire deux nouveaux (voir *le Monde* du 27 janvier).

# SPORTS

## TENNIS

### LA COUPE DE GALEA

## Rien n'est joué entre la France et la Tchécoslovaquie

*De notre envoyé spécial*

**Vichy. — Les deux premiers simples de la finale de la Coupe de Galéa disputés le 27 juillet sur les courts du Sporting Club de Vichy n'ont pas permis à la France ou à la Tchécoslovaquie de prendre une potion sur la victoire. L'après-midi avait bien commencé, sous la canicule, pour Yannick Noah, vainqueur sans problème du gaucher Miroslav Lacek, par 6-3, 6-1, 6-1, en une heure et dix minutes ; mais Ivan Lendl a remis les deux équipes à égalité, en battant Pascal Portes beaucoup plus difficilement, par 6-1, 6-3, 7-5, après deux heures jeu.**

Le public du Sporting Club de Vichy a connu sa première émotion de la Coupe de Galéa 1979 quand, *à 5-4 dans le troisième set*, Pascal Portes eut une balle de set. Depuis de longs moments, Ivan Lendl, qui avait enlevé le premier set au galop, puis le second plus difficilement, donnait *des signes évidents* de fatigue. Lui qui, depuis quelque temps, faisait effort pour limiter ses interminables tics si irritants pour l'adversaire et le public, les retrouvait *tous peu à peu en s'épongeant* longuement le front avant chaque service, en tapant ses chaussures avec sa raquette pour faire tomber la terre des semelles, en balayant *les lignes devant lui, etc.* En fait, il avouera après le match qu'il sentait les crampes le gagner en cette fin de troisième set. Sans doute se remémorait-il alors sa douloureuse *fin de partie voici* tout juste *un* an où, sur ce même court, face au même adversaire, également dans le deuxième simple de la finale de la Coupe de Galéa, il avait été victime de crampes à 6-6 *dans* le troisième set et avait été contraint de s'incliner 8-6, 4-6, 8-6, 6-1.

Nul ne saura cette fois ce qui aurait pu se passer *si* Pascal Portes, bien que toujours gêné pour ses déplacements latéraux par sa douleur dans le bas du dos avait gagné le troisième set. Après avoir sauvé cette balle de set, Ivan Lendl rassembla, en effet, ses ultimes ressources pour prendre le service de son adversaire et gagner aussitôt après sur le sien.

Incontestablement, Ivan Lendl a *progressé* physiquement, techniquement et tactiquement, depuis sa dernière apparition à Vichy, *même si* son revers le trahit encore bien souvent sur des coups appuyés et *bien préparés*. Toutefois, les deux expériences contre Pascal Portes semblent indiquer qu'*il redoute la forte* chaleur, ce qui pourrait être une bonne chose pour l'avenir de l'équipe de France dans cette Coupe de Galéa.

*Désormais, le poids du match* repose, en effet, sur ses épaules pour le double où Miroslav Lacek *n'*est pas un partenaire à sa hauteur, et surtout pour le premier simple de dimanche 29 juillet, où il retrouvera un Yannick Noah avide de revanche après ses deux défaites en finale *de* l'Orange Bowl et dans la dernière rencontre de Coupe Davis entre les deux pays.

GÉRARD ALBOUY.

ATHLETISME. — *A Moscou, aux Spartakiades, le Soviétique Marina Makeieva a battu, vendredi 27 juillet, le record du monde du 400 mètres haies en 54 sec. 78. Au cours des mêmes compétitions, le Soviétique Constantin Volkov a amélioré le record du monde juniors du saut à la perche avec 5,55 mètres. Le précédent record était détenu par le Français Thierry Vigneron avec 5,52 mètres.*

## JEUX OLYMPIQUES

### LA CHINE SERA « LA BIENVENUE » AUX JEUX DE MOSCOU SI SON COMITÉ NATIONAL EST RECONNU

L'Union soviétique a fait savoir, jeudi 27 juillet à Moscou, que tous les pays faisant partie du mouvement olympique seront invités aux Jeux d'été de 1980 et que la charte olympique sera observée à la lettre. La précision a été apportée que si la Chine était admise au Comité international olympique (C.I.O.) avant les Jeux *« elle serait la bienvenue et traitée comme les autres »*. En revanche, les pays exclus du mouvement olympique, comme l'Afrique du Sud et la Rhodésie, seront naturellement tenus à l'écart des Jeux de Moscou.

### « MISE EN GARDE » SOVIÉTIQUE A LA GRANDE-BRETAGNE

M. Vladimir Popov, vice-président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Moscou, a *mis en garde, vendredi 27 juillet*, la Grande-Bretagne au sujet des *relations sportives qu'elle continue* d'entretenir avec l'Afrique du Sud. Selon M. Popov, la tournée que doivent effectuer des clubs britanniques de rugby au pays de l'apartheid *« pourrait exclure des Jeux de Moscou la Grande-Bretagne coupable de contrevenir à la charte olympique ».*

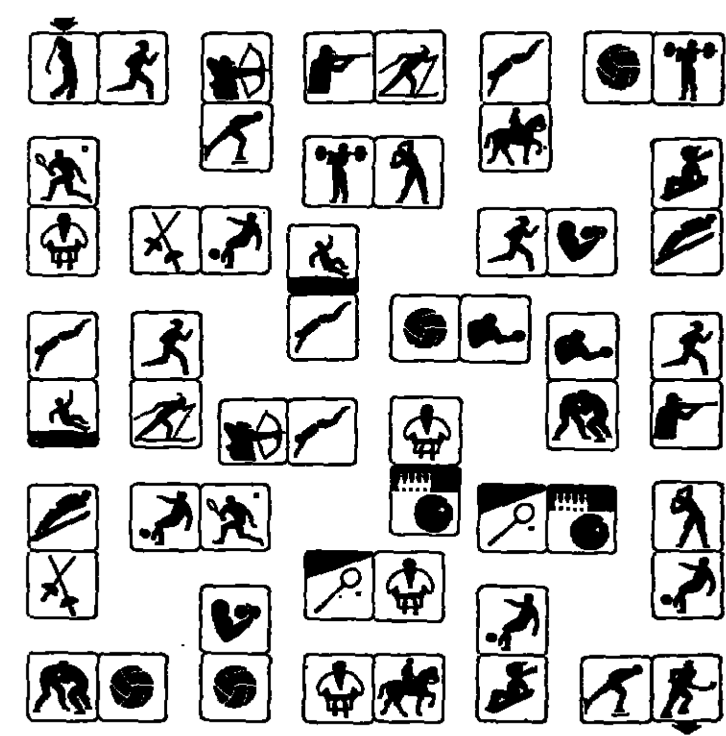
L'Union soviétique avait déjà lancé un avertissement de ce genre à la France, au moment où la venue de l'équipe nationale de rugby sud-africaine, les Springboks, n'avait pas encore été considérée comme « inopportune » par le gouvernement français. A l'époque, l'intervention soviétique avait *donné* lieu à de *nombreuses* critiques, y compris de la part du Comité *international olympique* (C.I.O.) à qui revient de droit la charge de faire respecter ses propres règlements.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## UN COIN POUR JOUER

Problème n° 8

*Les sports par l'esprit*



Transformez les jeux physiques en un jeu d'esprit par le truchement des symboles.

Dans ce labyrinthe d'un nouveau genre, il s'agit de partir du coin Nord-Ouest pour aboutir au coin Sud-Est, comme l'indiquent les flèches.

Sautez de couple de symboles en couple de symboles. Joignez *chaque fois un couple à un autre* couple, situé plus ou moins loin dans l'espace, mais possédant un symbole commun. Par exemple : golf-course peut vous mener à course-ski ou à course-tir, etc.

PIERRE BERLOQUIN.



*(Solution dans notre prochain numéro.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
*Gérants :*
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.






## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel du 28 juillet 1979 :*

DES DECRETS

● Fixant les modalités de l'in*formation des clients des* adhérents des centres de gestion agréés ;

● Relatif à la création de la trésorerie générale de l'Assistance publique de Paris.

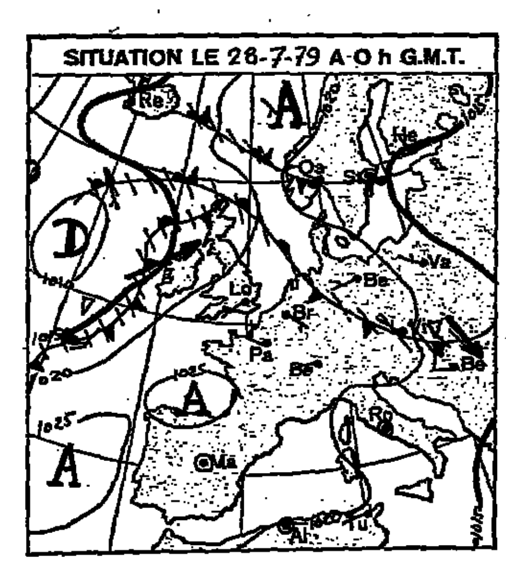
UN ARRETE

● *Fixant la* répartition des cotisations des assurances-maladie, maternité, décès et invalidité, et de l'assurance des accidents du travail et des maladies professionnelles pour l'année 1978 :

● Fixant le prix de vente en France continentale, à partir du 1er août, de certaines catégories de tabacs.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-7-79 A 0 h G.M.T.



PREVISIONS POUR LE 29 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)

**Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 juillet à 0 heure et le dimanche 29 juillet à 24 heures :**

Les hautes pressions qui recouvrent la France se décaleront lentement vers l'est en s'affaiblissant à l'avant de nouvelles perturbations océaniques. Ces perturbations aborderont dimanche nos régions atlantiques et pénétreront lentement dans l'intérieur, précédées d'une aggravation orageuse favorisée par l'arrivée de masses d'air plus humide et plus instable.

Dimanche 29 juillet, le temps s'aggravera progressivement par l'ouest. La zone de temps très nuageux avec pluies intermittentes, parfois assez fortes et orageuses, qui affectera en début de matinée la Bretagne et la Vendée s'étendra ensuite à l'Aquitaine, aux pays de Loire, à la Normandie et au Nord. Elle gagnera, au cours de l'après-midi, les Pyrénées, le Massif Central, le Bassin Parisien et les Ardennes, précédée le matin de quelques formations brumeuses. Les orages pourront être localement violents et accompagnés de fortes rafales de secteur sud ou sud-ouest dominant. Les températures minimales resteront élevées, mais les maximales baisseront sensiblement.

Sur le reste de la France, le temps sera encore très chaud et souvent ensoleillé après dissipation rapide de quelques formations brumeuses matinales. Des orages isolés pourront cependant éclater le soir en montagne. Les vents faibles deviendront modérés en s'orientant au secteur sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, était le 28 juillet, à 8 heures, de 1 020,8 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio : 27 et 18 degrés ; Biarritz, 22 et 18 ; Bordeaux, 26 et 16 ; Brest, 22 et 15 ; Caen, 31 et 15 ; Cherbourg, 25 et 14 ; Clermont-Ferrand, 32 et 16 ; Dijon, 31 et 17 ; Grenoble, 32 et 14 ; Lille, 30 et 18 ; Lyon, 31 et 15 ; Marseille, 34 et 20 ; Nancy, 30 et 13 ; Nantes, 25 et 15 ; Nice, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 32 et 18 ; Pau, 23 et 18 ; Perpignan, 34 et 23 ; Rennes, 31 et 13 ; Strasbourg, 31 et 13 ; Tours, 32 et 15 ; Toulouse, 26 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 27 et 19 degrés ; Alger, 30 et 17 ; Amsterdam, 26 et 14 ; Athènes, 32 et 22 ; Barcelone, 29 et 20 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 28 et 15 ; Brindisi, 27 et 22 ; Bruxelles, 28 et 18 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Casablanca, 23 et 22 ; Copenhague, 20 et 9 ; Djerba, 30 et 26 ; Genève, 29 et 12 ; Istamboul, 27 et 17 ; Jérusalem, 30 et 19 ; Lisbonne, 33 et 18 ; Londres, 30 et 16 ; Madrid, 38 et 17 ; Milan, 31 et 20 ; Moscou, 15 et 11 ; Naples, 30 et 20 ; New-York, 31 et 25 ; Nicosie, 27 et 23 ; Palerme, 27 et 24 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 30 et 20 ; Rhodes, 29 et 23 ; Stockholm, 21 et 9 ; Tirana, 31 et 15 ; Tunis, 32 et 21 ; Valence, 32 et 20 ; Zagreb, 26 et 14.

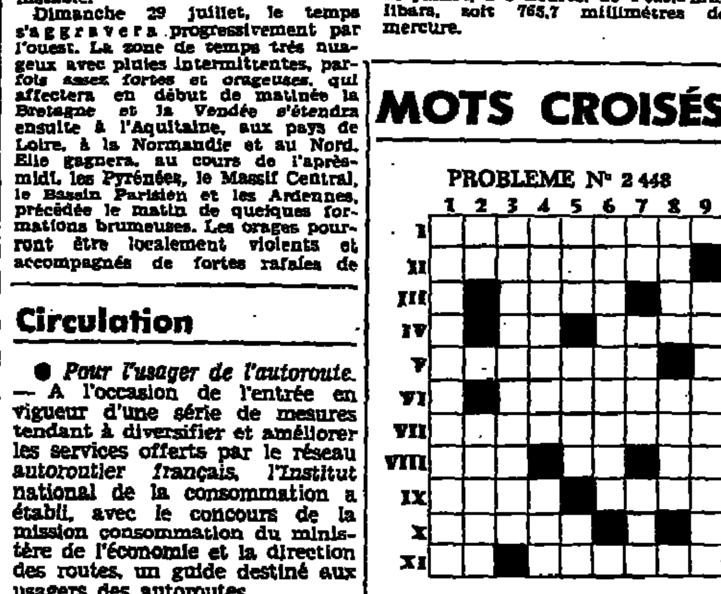
## Circulation

● *Pour l'usager de l'autoroute.* — A l'occasion de l'entrée en vigueur d'une série de mesures tendant à diversifier et améliorer les services offerts par le réseau autoroutier *français, l'Institut* national de la consommation a établi, avec le concours de la mission consommation du ministère de l'économie et la direction des routes, un guide destiné aux usagers des autoroutes.

Ce guide est en vente à l'Institut national de la consommation, 80, rue Lecourbe, 75732 - Paris Cedex 15. Il sera disponible prochainement dans les boutiques des aires de service des autoroutes.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 448



HORIZONTALEMENT

I. Qu'on peut donc poser sur une nappe. — II. Pleine quand il n'y a plus rien de noir. — III. On peut y aller pour prendre un verre ; Abréviation pour un prince. IV. Exprime une jeune volonté ; Nom qu'on donne à un père. — V. Appréciées quand elles ont *bon cœur.* — *VI. Qui ne s'est donc* pas mis au courant. — VII. Gagne *son salut* quand il est *bon.* — VIII. A son plan ; Fin d'année ; Mer (épelé). — IX. N'est jamais une très grosse somme ; Sur laquelle on peut s'appuyer. — X. Nom qu'on donne parfois à ce qui est « drôle ». — XI. Préposition ; Peut être appelée perroquet.

VERTICALEMENT

1. Oblige à mettre la main à *la pâte.* — 2. *Pas imposé (épelé)* : Fondateur de Ninive. — 3. Qui peuvent donc s'accrocher. — 4. Emplacement pour les opérations ; Existe. — 5. Souvent sec quand il est froid ; Récipient pour les poussières ; D'un auxiliaire. — 6. Un ordre pour des fileuses. — 7. Symbole ; Pas innocente ; Où l'on ne voit aucun accident. — 8. Qui serait donc fondé à se plaindre ; Faire l'âne. 9. Capable de provoquer des troubles.

**Solution du problème n° 2 447**

*Horizontalement*

I. Instructives ; Bu. — II. Noirâtres ; Mû ; An. — III. Créa ; Ateliers. — IV. Amnistier ; Asa. — V. Pente ; Encrier. — VI. Escot ; Œil. — VII. BC ; Ruineuse. — VIII. *Larme* ; *Foie* ; Star. — IX. Ecoutes ; Déclamé. — X. Sobres ; Besoin. — XI. Liesse ; Incas. — XII. Dent ; Ita ; Anges. — XIII. Ote ; Séantes ; Sil. — XIV. Troupier ; Lô. — XV. Essai ; Estaminet.

*Verticalement*

1. Incapables ; Dôme. — 2. Norme ; Cacolet. — 3. Sienne ; Robinets. — 4. *Traits* ; *Muret* ; Ra. — 5. RA ; Secrètes ; Soi. — 6. Ut ; Où ; Essieu. — 7. *Craintifs* ; Etape. — 8. Tête ; No ; Anis. — 9. Isère ; Eider ; Têt. — 10. Nouées ; Aéra. — 11. Emincés ; Coins. — 12. Sue ; Riesling ; Aï. — 13. Rail ; Tancés. — 14. Basse ; Sam ; Asile. — 15. Un ; Arc ; Reps ; Lot.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

Le Monde

# culture

## Festivals

### A ALBI

## Tout va très bien...

*(Suite de la première page.)*

*D'autre part, en liaison avec l'association Tourisme et Travail, une grille de tarifs réduits a été établie pour permettre l'accès des manifestations à un public recruté par les comités d'entreprise. Enfin, on a bon espoir que les animations de rues par les stagiaires de l'académie (qui se tient parallèlement au Festival et constitue un appoint de public aussi appréciable qu'enthousiaste) se développent encore pour aller vraiment à la rencontre de la population.*

*Outre la reprise de la production très discutable du « Tom Jones », de l'Opéra-Comique, le Festival de cette année s'articule autour de trois thèmes : l'intégrale des sonates pour piano et violon de Beethoven, en trois soirées, par Jean-Pierre Wallez et Aldo Ciccolini ; deux petits concerts consacrés à l'Ecole de Vienne (Berg, Schönberg, Webern et... Johann Strauss) ; et deux autres, un peu plus longs, à la musique de chambre française, Gounod, Duparc, Fauré, Chausson, Franck et Debussy. Sans doute le programme s'en tenait-il aux œuvres les plus connues et chacun d'eux alors qu'on n'aurait, pour s'écarter un peu des sentiers battus, que l'embarras du choix ; mais l'idée que l'on puisse à présent dédier sans rougir deux soirées complètes à des compositeurs si suspects il y a quelques années, est assez féconde pour que l'on ne se perde pas dans des querelles byzantines.*

*Si la première des deux soirées de musique française suscitait des réserves, c'est parce qu'elle posait un problème plus général. On commençait par la « Petite Symphonie pour vents », de Gounod, sous la direction de Claude Bardon, excellente, quant au style, un peu moins pour l'exécution. Venaient ensuite quatre mélodies de Duparc, par Léonard Pezzino, le « Trio en ré mineur », de Fauré, par le Trio Ravel, la « Fantaisie pour flûte », de Fauré également, avec Pierre Roullier, « l'Horizon chimérique », toujours de Fauré, par Jean-Philippe Lafont, et la « Sonate », de Franck qui réunissait Jean-Pierre Wallez et Bruno Rigutto. Avec un grand entracte, voilà qui est copieux ; malheureusement, ce ne sont jamais les mêmes artistes qui reviennent, de sorte qu'ils consacrent à peu près le temps de leur morceau à se mettre en doigts ou en voix, et c'est seulement lorsqu'ils ont fini que l'on aimerait qu'ils continuent...*

*On comprend ce que cette alternance de formations diverses peut avoir de séduisant. Mais il est certain que, si Jean-Philippe Lafont ou Léonard Pezzino avaient donné un véritable récital de mélodies, ils auraient dû approfondir davantage leur interprétation, de même qu'une séance de trios ou de sonates prend souvent pour le public bien plus de relief que des morceaux choisis, même si cela semble « a priori » plus rebutant. Mais le Festival est encore jeune, il faut lui laisser le temps de mûrir.*

GÉRARD CONDÉ.

## Peinture

### ENFIN UNE TOILE DE CÉZANNE A AIX-EN-PROVENCE

De passage à Aix-en-Provence où il était venu pour une réunion de concertation avec la municipalité sur la succession de Bernard Lefort à la direction du Festival, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a annoncé qu'une anomalie allait être réparée : la ville où est né et mort Cézanne va posséder enfin une toile du plus célèbre de ses enfants.

Il s'agit d'une œuvre que l'Etat met en dépôt au Musée Granet qui, paradoxalement, ne possédait aucune huile du peintre. Son conservateur, M. Louis Malbos, avait pu ajouter au nu académique du jeune Cézanne, élève de l'école de dessin de la ville, deux petites aquarelles données par un amateur américain. C'était tout. Seules quelques œuvres des amis du peintre (Charles Camoin, Emile Bernard, etc.) évoquaient son souvenir.

La toile datée de 1924 (65 x 54 cm), représente des rochers près des grottes au-dessus de Château-Noir, sur le plateau de Bibemus. Exposé en 1924 à la galerie Bernheim, en 1929 à Cannes, et en 1978 au Grand Palais, ce tableau faisait partie de la collection Matisse. — *(Corresp.)*.

### A Avignon

## « Un jour comme un autre »

### *de Vinko Globokar et Michel Raffaelli*

Le matériau initial de ce travail est une lettre de femme qui a été diffusée, parmi beaucoup d'autres, par Amnesty International : cette femme y raconte comment elle fut arrêtée et torturée et resta longtemps internée.

Vinko Globokar a voulu, au moyen de la musique, participer à la dénonciation des faits. D'une part, il montre la détérioration physique de la personne enfermée, torturée ; d'autre part, il montre l'agressivité clinique de gens qui détiennent le pouvoir et torturent pour le garder.

La femme torturée est une soprano (Diamanda Galas). Il n'y a pas de texte, c'est par *le chant* pur, et par des attitudes non réalistes, que la chanteuse exprime les situations, les sensations, les pensées.

Ainsi *en va-t-il* des autres protagonistes, qui ne s'expriment que par les sons de leur instrument : l'interrogateur est clarinettiste-contrebassiste, le bourreau est percussionniste, la « loi » est tuba, une prisonnière déjà torturée et utilisée pour faire plier la soprano est violoncelle, enfin l'opinion publique est guitare-basse.

La soprano et chaque musicien sont vêtus et *sont « cadrés »* dans autant de décors distincts — costumes et décors imaginaires, décalés, exprimant par « réflection » (optique et mentale) la substance spirituelle des faits.

Il y a donc déjà un « spectacle », des choses à voir. Mais nous sommes invités à suivre, en plus, les faits et gestes de quatre acteurs. Par exemple, deux créatures, en combinaison de mécanicien, de petite taille, de démarche souple, aux masques assez jaunes, d'allure, si l'on veut, mandchoue (ce qui est un peu déroutant), secourent des draps, les posent sur des personnages assis immobiles, puis les transportent devant un poste de télévision, etc.

La musique n'étant pas de ma compétence, je ne vais pas donner un compte rendu « musical ». Je sais seulement que j'aime beaucoup la musique de Vinko Globokar, d'une grande intelligence. Mais je sais aussi qu'il m'est difficile d'« écouter » en toute liberté, de toutes mes facultés, une musique, lorsqu'elle se donne dès le départ comme décrivant une situation réelle précise, et comme méditant sur cette situation. A plus forte raison s'il s'agit de situations graves, où la liberté et le droit de vivre sont en jeu. Si je n'avais rien su du projet précis de Vinko Globokar, s'il n'y avait eu devant mes yeux aucun équivalent de ce projet, si la musique m'avait été donnée telle quelle, seule, libre, entière, autonome, alors j'aurais été à *même* de la percevoir vraiment, de m'en imprégner vraiment, et à condition qu'elle soit à la hauteur de ce projet alors inavoué, inconnu, j'aurais pu me retrouver avec Vinko Globokar et avec sa musique dans le partage de sa vision, *de ses pensées*, de sa lutte contre la torture et l'emprisonnement. *Car* telle est la dimension remarquable de la *musique* : elle est assez grande pour s'exprimer toute seule.

*Mais*, à partir du moment où l'on a les *oreilles* liées, les yeux liés ; à partir du moment où l'on ne peut pas s'empêcher de se demander quelle douleur de la torturée exprime telle note de la soprano, quelle torture au juste exprime telle percussion, on n'a plus la faculté de laisser agir la musique puisque trop d'occupations concomitantes vont à l'encontre de son écoute.

### Deux platanes et un enfant

Plus critiquables encore paraissent les pantomimes diverses exécutées, entre les musiciens, par les acteurs qu'a dirigés Michel Raffaelli. Le principe lui-même de ce que l'on appelle, à Avignon, « théâtre musical » est peut-être à reconsidérer.

Car il est possible de « voir » beaucoup de choses lorsqu'on écoute de la musique. Un piano, une contrebasse, un tuba, c'est du spectacle ; ce sont des objets d'un dessin et d'une couleur particuliers, dont *la perception* visuelle suscite des correspondances. Un musicien qui joue, c'est un spectacle aussi ; il a un visage, une *présence*, des manières à lui. Et, lorsque les musiciens jouent une musique de Globokar, ils sont souvent conduits à manipuler leurs instruments d'une façon si inattendue que c'est un spectacle aussi, passionnant.

Tous ces spectacles, qui forment, dans une salle de concert, un théâtre déjà, ne contrarient en aucune manière l'écoute libre et personnelle de la musique, au contraire ils la favorisent. Il en va de même de tout ce que l'auditeur-spectateur peut percevoir autour de lui : dans ce cloître des Célestins, où est donné ce *Un jour comme un autre* de Globokar et Raffaelli, il y a par exemple les deux platanes géants penchés, il y a les architectures derrière et autour, et l'on peut poser les yeux sur un enfant qui dort dans les bras de sa mère, sur un chat qui passe, tout ce que l'on veut, tout cela est du spectacle, un théâtre qui ne contrarie pas non plus l'écoute et la vision de la musique, mais encore une fois, au contraire, la relance, car l'œil et l'oreille sont mariés, l'œil assiste l'oreille dans sa perception de la musique, et il se fait un jeu naturel, *spontané*, dans l'esprit, entre les images invisibles que détermine la musique, et les images réelles que donne l'œil (les platanes, l'enfant), les images réelles basculant dans un irréel, recouvertes par les images invisibles, plus réelles, oui la musique c'est tout cela, ce théâtre vivant, délicat, méditatif, l'un des plus beaux théâtres.

Simagrées bien pauvres en comparaison que les pantomimes appliquées, autoritairement significatives, qu'impose à l'œil Michel Raffaelli, pantomimes de diversion par l'absurde, pantins superfétatoires, *importuns*, comme venus d'un autre spectacle, et qui pourtant soulignent grossièrement les intentions de la musique, qui n'ont pas au moins l'innocence, la grâce, du chat qui traverse l'orchestre. Pantomimes qui peut-être diraient quelque chose si elles étaient vues seules, ailleurs, mais qui là ne disent rien, sinon un affairisme, une prétention, un manque de modestie, et même de présence d'esprit.

Il faut ne pas trop vouloir. Le « théâtre musical » veut en mettre plein la vue, plein l'écoute. C'est trop. Une simple hirondelle, avec ses danses à angles aigus et ses cris crissant à la Globokar, en met plein la vue et l'oreille. A côté de l'hirondelle, le théâtre musical est un gros patapouf. Du moins le théâtre musical tel qu'il survit à Avignon. Car lorsque Marguerite Duras, dans son film *les Mains négatives*, allie les notes d'un violoncelle et des images simples comme bonjour de maisons ou de trottoirs, elle fait du théâtre musical, lorsque Bob Wilson allie le geste d'allumer une bougie et la caresse lointaine du vent, il fait du théâtre musical, mais Duras et Wilson ont le sens des mesures, ils savent que le moins peut le plus.

MICHEL COURNOT.

## Formes

## Du Nigéria au Pérou

Le pôle d'attraction des manifestations d'art se déplace, c'est la saison qui le veut. Les dernières galeries parisiennes qui ont encore tenu bon ce mois de juillet ferment leurs portes. Aux aoûtiens restés, bien entendu, la ressource inépuisable des musées et leurs expositions temporaires. Les sédentaires auraient tort de se plaindre, à qui, par exemple, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris propose, sous sa propre autorité ou par les soins de l'A.R.C., des œuvres, des ensembles d'œuvres sur lesquelles on aura l'occasion de revenir, ne serait-ce que pour se réjouir de la vitalité passée ou présente, des rigueurs de l'abstraction. Martin Barré, Pierre Dorazio, Pierre-Antoine Gallien, ces noms ne vous disent-ils rien ?

*Mais*, puisque c'est l'époque, ou la coutume, de se dépayser dépaysons-nous doublement. Au bord de la Méditerranée, *et de là en Afrique* noire et au Pérou. Les objets d'art nègre ou précolombiens ne manquent guère, après tant de razzias. Si je reviens pourtant de préférence dans la *mini-forteresse* de Bernard, à Ramatuelle, c'est en connaissance de cause et parce que *j'ai bonne mémoire* (1). Il a amassé des trésors, cet antiquaire, que le bon peuple appellerait sans erreur des pièces de musée, et il met son point d'honneur à en exhiber chaque année de nouvelles, pour beaucoup surprenantes.

Profane, je m'adresse à des profanes, en cherchant hors de toute prétention ethnologique à dire l'émotion purement esthétique suscitée par cette tête d'homme hérissée de plumes ébarbées, nigérienne comme la plupart des objets présentés, cette autre tête lippue, au regard lancinant, follement expressive, un masque sans doute (ils ne manquent pas), ce panneau de bois aux planches peintes en différentes couleurs au centre duquel se dessine un visage rudimentaire à la Klee, où ce vêtement de cérémonie fait de torsades de cheveux crépus, à la tête garnie de pointes, au visage fermé de coquillages.

Je n'évoque que les plus spectaculaires. Et l'on trouvera plus loin un poteau Dogon dans la masse duquel est sculpté en relief un corps féminin.

Cette sorte de stèle se dresse dans une autre salle plus spécialement consacrée aux antiquités amérindiennes, statuettes et poteries, tissus et bijoux, avec une couronne de métal dorée qui doit bien être vieille de deux mille ans et qui provient de Vicus, sur la côte nord du Pérou.

On n'a pas fini d'honorer Daumier (sans jeu de mots) en cette année de centenaire. On en a longuement parlé (*le Monde* du 21 juin 1979), on en reparlera encore, je suppose, dans ce journal. *Mais sait-on* qu'on l'a honoré d'une autre manière, en créant un prix, l'« Honoré » précisément, dont le premier est allé à l'artiste polyvalent André François. Son graphisme et son humour, tout particulièrement visés par cette distinction, se passent de commentaires. Ses dessins, ses affiches, ses illustrations de livres (il s'attaque pour le moment aux poèmes de Queneau) sont *suffisamment* connus. Signalons-le pendant qu'il est encore temps puisque l'exposition de l'« Honoré 79 » prend fin avec celle de ce mois.

A ce propos, il n'est pas inutile *de rappeler* que l'exposition du *musée* Cantini, à Marseille, se prolonge jusqu'au 31 août. Puis il nous faudra attendre un automne largement entamé *pour* voir rassemblées au pavillon de Flore les œuvres que possède le Louvre — sans compter ce que nous réservent les galeries détentrices de merveilles. En attendant, rappelons également que les trois cents lithographies de l'auteur du *Massacre de la rue Transnonain* (il s'y trouve aussi, en épreuve rarissime), choisies par le musée de Saint-Denis parmi les trois mille que lui a léguées Louis Provost, sont visibles jusqu'au 9 septembre. Tous les thèmes traités par le féroce caricaturiste (et artiste complet) y sont largement représentés : l'actualité politique, les mœurs conjugales, les bourgeois chez eux ou à la campagne, les *femmes*, les enfants, les animaux, les baignades, la pêche et la chasse, les artistes, etc., et naturellement la religion nouvelle : l'argent, et les éternels (hélas !) *gens de justice. Daumier* vieillit bien, ou plutôt il ne vieillit pas.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Ramatuelle (83).

(2) Mecanorma graphic center, 49, rue des Mathurins.

(3) Musée municipal d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur, 93 Saint-Denis.

## Cinéma

### « Le Trésor de la montagne sacrée » de Kevin Connor

Il y a cinquante-cinq ans, *le Voleur de Bagdad* enthousiasmait les foules. On y voyait Douglas Fairbanks partir à la *recherche d'un coffret magique*, terrasser des dragons et des chauves-souris monstrueuses, puis emporter *dans* les airs, sur *un tapis volant*, la Schéhérazade de ses rêves...

En tournant *le Trésor de la montagne sacrée*, le réalisateur anglais Kevin Connor s'est apparemment souvenu de cette vieille histoire. Même recours au merveilleux, même reconstitution fastueuse d'un cité féerique, même tapis enchantés, même *héros* (un prince, cette fois, *que poursuit de sa vindicte un sultan* tyrannique) dissimulant sous des muscles d'acier un cœur de collégien. Pour incarner cet ardent jeune *homme*, *Peter Cushing* a même pris soin de *faire la tête de Douglas* Fairbanks. Manque hélas ! l'essen*tiel : la* fraîcheur, le charme naïf *du conte oriental. Kevin Connor* fabrique du spectacle avec *une* application de bon artisan. Mais il n'a guère d'imagination et transforme en *désolantes platitudes les prodiges* des Mille et Une Nuit. Prodiges qui

JEAN DE BARONCELLI.

## Lettres

### A « Apostrophes »

## Quand M. Giscard d'Estaing tempère la véhémence de Maupassant

*« Si l'on veut se conserver l'admiration publique, il n'est point d'autre moyen pour y réussir que de se rendre impénétrable sur l'étendue de sa capacité »*, conseillait le jésuite espagnol Baltasar Gracian aux hommes qui prétendent gouverner les autres (1). Le *président* de la République prenait donc un risque en acceptant de tenir le *rôle principal* dans une émission littéraire consacrée à Maupassant.

*Il* est vrai que M. Giscard d'Estaing ressent pour la littérature une inclination d'autant *plus* vive qu'elle n'a pas été satisfaite : *lorsqu'il* était encore *ministre, il avoua que*, n'espérant plus devenir un grand écrivain, il s'était résigné à poursuivre d'autres ambitions. Leurs déconvenues *amoureuses* conduisent les *hommes* les *plus* avertis à se montrer imprudents.

« Apostrophes » se tenait à l'hôtel de Marigny (2). M. Giscard d'Estaing se trouvait en face de trois examinateurs enclins à la bienveillance : MM. Armand Lanoux, de l'académie Goncourt, Alexandre Astruc, cinéaste et romancier, qui porta *Une vie* au cinéma, et Louis Forestier, qui vient de publier le deuxième volume des Contes et *Nouvelles* de Maupassant dans la « Pléiade » (3). On était curieux d'entendre le président, le paradoxe voulant que cet *homme* d'Etat, choyé par la fortune, ait *pris pour modèle* et pour sujet *un écrivain suicidaire*, qui *mit*, dans sa manière de vivre, une voracité désespérée. Quel portrait ferait M. Giscard d'Estaing de *son opposé : de cet auteur* si prodigue de sa vie, donc si éloigné des précautions nécessaires à *la* réussite d'une carrière politique ?

### Le « sur-mâle » neutralisé

La performance du président n'a été ni étonnante ni inférieure à ce qu'on pouvait attendre : il connaissait son sujet. Il s'est présenté comme « un lecteur ancien et actuel » de Maupassant, un de ces « lecteurs artistes » que réclamait l'écrivain. « Passionné de style », *M. Giscard d'Estaing apprécie* la finesse de *Maupassant* et, surtout, sa concision, qui lui venait de *l'enseignement* de Flaubert, *son maître dans l'art* d'écrire. Armand Lanoux a précisé que cette formation avait *pris un caractère* douloureux pour le *maître* comme *pour* l'élève.

On a évoqué la force physique de Maupassant, sa nature athlétique (*« un taureau triste »*, selon Paul Morand). Le *président* a rappelé ses exploits dans le canotage. On a parlé aussi, nécessairement, de ses exploits amoureux, du nombre démesuré de femmes qu'il avait conquises. Avec une discrète admiration pour ce *« surmâle »*, M. Giscard d'Estaing a fait valoir que Maupassant n'avait aimé aucune de ces femmes : il éprouvait seulement des *« enthousiasmes »*... *« Il n'aimait que sa mère »*, a



(Dessin de KONK.)

réplique Armand Lanoux, qui a mentionné *l'attrait* que *revêtait* la particule nobiliaire pour Mme de Maupassant.

Cette conversation cérémonieuse manquait d'émotion. Elle ne laissait *guère apparaître* le visage d'un auteur qui s'était employé à se détruire. Le président s'appliquait à donner une image rassurante de Maupassant. Craignait-il de contrarier les sentiments du public, en dépeignant son écrivain favori, le *« romancier le plus français »*, sous des traits moins *roses*? Bernard Pivot essayait de faire porter le débat sur le pessimisme de Maupassant, sur sa méfiance à l'égard de la *nature humaine*. Mais dans les propos de M. Giscard d'Estaing, il devenait inoffensif : c'était plus un *« réaliste »* qu'un *« pessimiste »* ; c'était un auteur *« sans méchanceté »*... Ainsi, la grande littérature, selon le président, pouvait *être* privée de férocité. Il semblait *avoir oublié* tout le cortège de cruautés qui se trouve dans les contes et les nouvelles. Il a montré, vendredi *soir*, comment on s'y prenait pour *tempérer la véhémence*. Son modérantisme a réduit celle de Maupassant à presque rien. Le « taureau triste » *était* neutralisé.

Certes, il a reconnu l'aspect tragique de l'écrivain, mais il n'a *guère décelé cet aspect dans* la peinture sociale qu'a faite Maupassant. Interrogé sur la manière « ironique », « acerbe » de l'auteur, lorsqu'il considérait la petite bourgeoisie du dix-neuvième siècle, M. Giscard d'Estaing s'est contenté d'une réponse évasive. Pourtant, Maupassant a montré, dans son œuvre, le mal *dont souffrait* la société de son *époque* ; il a représenté *« la tragédie de la banalité »*, comme l'a écrit récemment Pascal Bruckner.

FRANÇOIS BOTT.

(1) Dans *le Héros*, Ed. Champ libre.

(2) L'hôtel de Marigny, situé avenue Marigny, face au palais de l'Elysée, a été acquis par l'Etat pour être utilisé comme résidence des chefs d'Etat étrangers en visite à Paris.

(3) *Le Monde* du 27 juillet.

■ L'acteur italien Ettore Manni est mort accidentellement le vendredi 27 juillet à Rome. Il était âgé de cinquante-deux ans.

C'est en manipulant un pistolet du type Magnum-357 que le comédien s'est tiré une balle qui, atteignant l'aine, a provoqué une hémorragie interne. Ettore Manni collectionnait les armes anciennes et modernes et la police écarte l'hypothèse d'un suicide.

Ces derniers temps, Ettore Manni participait au tournage du film de Federico Fellini « la Cité des femmes », où il était chargé d'un rôle important.

C'est entre 1956 et 1968 qu'Ettore Manni s'est fait connaître : après « Pauvres et Riches », il a joué dans une cinquantaine de films.

■ Le Centre régional permanent de formation à la pédagogie musicale active, créé en janvier 1977 au Conservatoire national de région de Douai, accueillera à partir d'octobre des enseignants ou futurs enseignants désireux de s'initier aux méthodes actives d'enseignement de la musique, d'acquérir des compléments de culture musicale ou de se préparer à la pratique d'une animation musicale de qualité. (Renseignements rue de la Fonderie, 59500 Douai, tél. (20) 88-79-74.)

■ Un portrait du Bronzino, peintre florentin du seizième siècle, que dissimulait une madone peinte au dix-neuvième siècle sur le même tableau, vient d'être découvert au musée de Wroclaw (Pologne) à la suite d'une opération de restauration. Une composition semblable du même artiste se trouve au Metropolitan Museum de New-York.

■ Le premier Festival de Montmartre permettra à des jeunes artistes de se faire connaître du 6 au 23 septembre, dans le domaine du théâtre (la Compagnie de l'Elan, la Hure de Hellequin), de la chanson (les groupes Canto Cel et Rock Océan) et de la musique (d'Ensemble Madrigal, le guitariste Alain Berquez, la violoncelliste Reine Flachot).

■ La quatrième fête annuelle des Leus à Frasnes-lez-Couvin, en Belgique, aura lieu les 3, 4 et 5 août et présentera trente-cinq groupes et chanteurs parmi lesquels : Malicorne, La Bamboche et Colette Magny (le 3) ; Elliot Murphy, Commander Cody Band (le 4) ; Fairport Convention, Castelhemis (le 5).

# SPECTACLES

## Les salles subventionnées et municipales

**Comédie-Française** (296-10-20) : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
**Carré Silvia-Montfort** (745-31-43) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).

## Les autres salles

**Aire libre** (322-70-78) : la Voix humaine (sam., 20 h. 30).
**Bouffes du Nord** (239-34-50) : la Coupe et les lèvres (sam., 21 h.).
**Comédie Caumartin** : Boeing-Boeing (sam. et dim., 21 h. 10, dim., 16 h. 10).
**Daunou** (261-69-14) : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
**Ecole de l'acteur Florent** (329-60-22) : Fin de jour (sam., 18 h. 45) ; Palabres (sam., 20 h. 30) : *Pollufission 2000* (sam., 22 h., dernière).
*Gaîté Montparnasse* (326-16-18) : le Magnifique Opéra (sam., 20 h. 30).
**Huchette** (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
**Il Teatrino** (322-28-92) : l'Epouse *prudente* (sam., 21 h., dernière).
**Lucernaire** (544-57-34), Théâtre noir : Une heure avec Baudelaire (sam., 18 h. 30) : Supplément au voyage de Cook (sam., 20 h. 30) ; *Roméo et Georgette* (sam., 22 h. 15). — Théâtre rouge : Un cœur simple (sam., 20 h. 30) ; Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 22 h. 15).
**Michel** (265-35-02) : Duos sur canapé sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., *15 h. 15*).
**Nouveautés** (770-52-76) : C'est à c't'heure-ci que tu rentres (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
**Palais-Royal** (297-59-81) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 45 ; (dim., 15 h.).
**Renaissance** : A la Jamaïque (sam. et dim., 14 h. 30 et 20 h. 45, dernières).
**Salle Monod-U.C.J.G.** (254-86-09) : le Tartuffe (sam. et dim., 21 h.).
**Théâtre d'Edgar** (322-11-02) : les Belges (sam., 21 h.).
**Théâtre Marie-Stuart** (508-17-80) : *la Forêt des âmes* (sam., 22 h. 30).
**Variétés** (233-09-92) : la Cage aux *folles* (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

## La danse

**Palais de Glace** (359-46-72) : Compagnie de danse populaire française (sam., 21 h. 30, dernière).
**Mairie du IVe** (278-60-56) : Ballets historiques du Marais (sam. et dim., 21 h.).
**Salle de musique** (580-12-67) : Loin et au Sud (sam., 20 h. 30) ; Ema Haberli (dim., 20 h. 30).

## Les chansonniers

**Caveau de la République** (278-44-45) : les Europophages (sam. et dim., 21 h., dim., 15 h. 30).

## Les concerts

**Lucernaire** : Quintette Roger Ycal (Bartok) (sam. et dim., 19 h.) ; Katia Koleva (sam. et dim., 21 h.).
**Notre-Dame** : H. Bassler, orgue (Bossi, Sweelinck, Bach) (dim., 17 h. 30).
**Sainte-Chapelle** : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaer, sol. S. Codinas (Dvorak, Tchaïkovsky, Haydn, Rossini...) (dim., *21 h.*).

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) *aux moins* de dix-huit ans.

## La cinémathèque

**Chaillot** (704-24-24)

Samedi. — 16 h. : l'Atalante, de J. Vigo ; 18 h. : C'étaient des hommes, de F. Zinnemann ; 20 h. : Sur les quais, d'E. Kazan ; 22 h. : Chiens enragés, d'A. Kurosawa.

Dimanche. — 15 h. : les Rapaces, *d'E. von Stroheim* ; 18 h. : la Rue rouge, de F. Lang ; 20 h. : la Splendeur des Amberson, d'O. Welles ; 22 h. : le Milliardaire, de G. Cukor.

**Beaubourg** (704-24-24)

Samedi. — 15 h. : Lola Montès, de M. Ophuls ; 17 h. : Tapisseries de France, de J. Tedesco ; Haute Lisse, de J. Grémillon ; Brancusi, d'E. Nussbau ; *Sculpture, de P.* Caille ; la Tour, de R. Clair ; 19 h. : Opération Scotland Yard, de B. Dearden ; 21 h. : les Amants, de L. Malle.

Dimanche. — 15 h. : les Clowns, de F. Fellini ; 17 h., Trésors d'art du Moyen Age en Italie, d'E. Fulchignoni ; *Paradis perdu, de L. Emer* et E. Gras ; Picasso romancero picador, de J. Desvilles ; Guernica, d'A. Resnais ; Gauguin, d'A. Resnais ; 19 h. : Maigret tend un piège, de J. Delannoy ; 21 h. : Masculin féminin, de J.-L. Godard.

## Les exclusivités

**AMERICAN COLLEGE** (A., v.o.) : *Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).*
**AMOUR DE PERDITION** (Por., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
**A NOUS DEUX** (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
**AU BOUT DU BOUT DU BANC** (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
**AVALANCHE EXPRESS** (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
**LES BELLES MANIERES** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
**BOULEVARD NIGHTS** (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
**LE CANDIDAT COCO LA FLEUR** (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
**CEDDO** (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
**CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL** (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
**CIAO, LES MECS** (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
**CITE EN FEU** (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
**LA COLLINE A DES YEUX** (A.) (**) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
**COLLECTIONS PRIVEES** (Fr.-Jap.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**CORPS A CŒUR** (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
**LE COUP DE SIROCCO** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
**LES DEMOISELLES DE WILKO** (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
**LA DROLESSE** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**L'ECHIQUIER DE LA PASSION** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
**L'EMPIRE DES SENS** (**) (Jap., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
**ET LA TENDRESSE ?... BORDEL** (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Capri, 2e (508-11-69).
**EXHIBITION 79** (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Trois-Murats, 16e (651-99-75).
*FELICITE* (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
**FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP** (Belg., vers. flam.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp.
**FLIC OU VOYOU** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Club, 9e (770-81-47).
**GAMIN** (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
**HAIR** (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
**HAMBURGER FILM SANDWICH** (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
**HISTOIRES ABOMINABLES** (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
**L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
**L'INCROYABLE HULK** (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**INTERIEURS** (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
**LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE** (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
**MELODY IN LOVE** (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : *U.G.C.-Opéra*, 2e (261-50-32) ; *Lord* Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rivoli-Cinéma, 2e (272-63-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
**MEURTRE PAR DECRET** (A., v.o.) : *Publicis-Champs-Elysées, 8e* (720-76-23) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
**MEURTRES SOUS CONTROLE** (A., v.o.) : *Studio Médicis, 5e* (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; *Convention-Saint-Charles*, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
*MIDNIGHT EXPRESS* (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
**LES MOISSONS DU CIEL** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; *Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f.* : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) : Lumière, 9e (770-84-64).
**MOLIERE** (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
**MON NOM EST BULLDOZER** (It., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
**MORT SUR LE NIL** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
*NORMA RAE* (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
*NOW VOYAGER* (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
**PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE** (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
*PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS* (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
**PHANTASM** (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (322-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
*PROVA D'ORCHESTRA* (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
**QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS** (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45)
**QUINTET** (A., v.o.) : Contrescarpe, *5e (325-78-37).*
**SERIE NOIRE** (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).
**LES SŒURS BRONTE** (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Ternes, 17e (380-10-41)
**TENDREMENT VACHE** (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
**THE KIDS ARE ALRIGHT** (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
**TOTO, MISERE ET NOBLESSE** (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
**LES 39 MARCHES** (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
**LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE** (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
**TROISIEME GENERATION** (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
**VIVRE EN TOKYOCHROME** (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
**VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER** (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
**ZOO ZERO** (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### Samedi 28 - Dimanche 29 juillet

## Les séances spéciales

**LA CLEPSYDRE** (Pol., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
**FRITZ THE CAT** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
**HALLUCINATIONS** (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
**HAROLD ET MAUDE** (A., v.o.) : *Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h.*, 12 h., 24 h.
**IF** (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
**LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT** (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
**LA MONTAGNE SACREE** (Mex., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30
**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), *10 h.*, 12 h., 24 h.
**PIERROT LE FOU** (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
**UTOPIA** (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.
**WOMEN** (A., *v.o.*) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

## Les festivals

**BUNUEL - BERGMAN** (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : la Mort en ce jardin ; la Source (sam.) ; l'Ange exterminateur ; *le Silence* (dim.).
**HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE**, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), *en alternance* : Crin Blanc, le Ballon rouge.
**OZU** (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Voyage à Tokyo (sam.) ; le Goût du saké (dim.).
**CINE - ROCK** (v.o.), *Vidéostone, 6e* (325-60-34).
**WIM WENDERS** (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Faux Mouvement (sam.) ; Alice dans les villes (dim.).
**MIZOGUCHI** (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, *6e* (326-58-00) : les Contes de la lune vague... (sam.) ; l'Impératrice Yang Kwei Fei (dim.).
**TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE** (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Le cheval qui pleure (sam.) ; Tempête sur l'Asie (dim.).
**HITCHCOCK** (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : la Mort aux trousses (sam.) ; Psychose (dim.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) (v.o.) : les Trente-neuf Marches (sam.) : Jeune et innocent (dim.).

## Les films nouveaux

**BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE**, film américain de Daniel Haller ; *v.o.* : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (325-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES**, film italien de Duccio Tessari ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, *9e* (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-*01-59*) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**UN COCKTAIL EXPLOSIF**, film américain de Corey Allen ; v.o. : George-V, 8e (225-41-46). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (827-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

**HOMMAGE A LAUREL ET HARDY**, Noctambules, 5e (033-42-34) : les Chevaliers de la flemme (sam.) ; Sous les verrous (dim.).
**COMEDIE AMERICAINE** (v.o.) Acacias, 17e (754-87-83), 16 h. 30 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : One, two, three ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : Show-boat.
**COMEDIES MUSICALES AMERICAINES** (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : *Gigi* (sam.) ; *Chantons sous la pluie* (dim.).
**VISCONTI** (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : le Guépard ; les Damnés ; Sandra, Rocco et ses frères.
**HOMMAGE A JOHN WAYNE** (v.o.), *Studio 28, 18e (606-36-07)* : 100 dollars pour un shériff (sam.) ; les Voleurs de train (dim.).
**MANKIEWICZ-CUKOR** (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Reptile (sam.) ; Soudain l'été dernier (dim.).
**MARX BROTHERS** (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin (sam.) ; Chercheurs d'or (dim.).
**HUMPHREY BOGART** (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Femme à abattre (sam.) ; les Passagers de la nuit (dim.).
**HOMMAGE à LA R.K.O.** (v.o.), Action-La-Fayette, 9e (878-50-50) : le Garçon aux cheveux verts (sam) ; l'Impossible M. Bébé (dim.).
**CINE-POLAR** (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : *l'Inspecteur Harry* ; French Connection I (sam) ; les Quatre Malfrats ; Yakuza (dim.).
**CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS** : Action-*République, 11e (805-51-33)* : Sortilèges ; Manon (sam.) ; les Enfants du paradis (dim.).
**STUDIO DE L'ETOILE**, 17e (380-19-93), v.o. : Casanova de Fellini ; les Clowns ; les Trente-neuf Marches.
**SAINT-AMBROISE**, 11e (700-89-16), en alternance : Tex Avery ; Flesh Gordon ; le Locataire ; Marathon Man.
**CHATELET - VICTORIA**, 1er, (508-94-14) *(v.o.) ; I : le Dernier Tango* à Paris ; J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; Cabaret ; Orange mécanique ; II : Sonate d'automne ; Psychose ; Easy Rider ; Pierrot le Fou.
**STUDIO GALANDE**, 5e (033-72-71) (v.o.) : *Salo* ; *Une étoile est née* ; Retour ; The Rocky Horror Picture Show ; Taxi Driver.

## Les grandes reprises

**L'AMI AMERICAIN** (All.) (*) (v.o.) : Studio Cujas, 5e (023-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
**ANNIE HALL** (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
**L'ARNAQUE** (A., v.o.) : *Lucernaire*, 6e (544-57-34).
**AROUND THE STONES** (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
**AU-DELA DU BIEN ET DU MAL** (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
**LE BAL DES VAMPIRES** (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
**LE BAL DES MAUDITS** (A., v.o.) : Boul-Mich., 5e (033-48-29) : Paramount City, 8e (225-45-76).
**2001 ODYSSEE DE L'ESPACE** (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
**BAMBI** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
**BERNARD ET BIANCA** (A., v.f.) : Richelieu, 2e (033-56-70).
**BLUE COLLAR** (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
**LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND** (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
**BULLITT** (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
**LE CRI** (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
**LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS** (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
**LE DECAMERON** (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
**LA *DENTELLIERE*** (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
**LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : *14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)* ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67).
**DERSOU OUZALA** (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
**L'EXORCISTE** (A., v.o.), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler-Pathé, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
**GATSBY LE MAGNIFIQUE** (A., v.o.) : Grand-Pavois (554-46-85).
**LE GRAND MEAULNES** (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
**FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ** (Fr.) : *Grand Pavois, 15e (554-46-85).*
**FIDELIO** (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
**FREAKS** (A., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., *ven., dim., mar.*
**LA GRANDE BOUFFE** (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
***LE GRAND SOMMEIL*** (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
**LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES** (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
**L'INCORRIGIBLE** (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44) ; *U.G.C.-Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
**LACHE-MOI LES BASKETS** (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Clichy-Pathé, 18e* (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
**LE LAUREAT** (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
**LITTLE BIG MAN** (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
**MACADAM COW-BOY** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
**LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES** (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : *Nation, 12e* (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
**LE MESSAGER** (Ang., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) (sf Mar.).
**MON NOM EST PERSONNE** (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
**MONTY PYTHON** (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
**NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES** (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
***ORANGE MECANIQUE*** (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
**PARFUM DE FEMME** (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
**LE PARRAIN** (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
**PERFORMANCE** (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
**PLAYTIME** (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
**LE PORT DE L'ANGOISSE** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) (jours pairs).
**TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
**LES VALSEUSES** (Fr., **) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).








# CARNET

### Décès

— M. et Mme Francis Degez,
M. et Mme Charles Lucas,
M. et Mme Jean Degez,
M. Marc Lucas,
M. et Mme Philippe Degez,
M. et *Mme Christian* Guilland-Saumur,
ont la douleur de faire part du décès de

**Marie-José DEGEZ,**
née Lucas,

leur épouse, fille, sœur et belle-sœur, survenu le 26 juillet 1979.

Les obsèques auront lieu le lundi 30 juillet 1979, à *14 heures, en l'église* Saint-François-de-Salles à Clamart (92).

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Anniversaires

— Pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort du

**colonel BOFFOCHER,**

le 29 juillet 1954, une pensée ou une prière sont demandées à ceux qui l'ont connu et aimé.

### Remerciements

— Mlle Janine Lévy-Caen,
Mme Pierre Caen,
très touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées à la suite du décès de

**Me Etienne CAEN,**

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

## Visites, conférences

*LUNDI 30 JUILLET*

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., Arc de Triomphe du Carrousel, Mme Garnier-Ahlberg : « *Sculptures provenant des églises parisiennes du Musée du Louvre* ».

15 h., portail de la basilique, Mme Legregeois : « La basilique Saint-Denis » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 17, quai d'Anjou : « hôtel de Lauzun » (Mme Ferrand) (Entrées limitées).

16 h., 1, rue Montalembert : « L'ancien noviciat des dominicains et son cloître » (Histoire et Archéologie).

15 h., Cour carrée, porche rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et la Saint-Barthélémy » (M. de La Roche).

15 h., métro Saint-Paul, M. R. Guérin : « Le Marais » (Lutèces Visites).

*15 h., métro Mabillon* : « Le village de Saint-Germain-des-Prés. Ses jardins » (M. Teurnier).



# PRESSE

## M. WALTER MATTSON ÉLU P.-D. G. DE LA NEW YORK TIMES Co

M. Walter Mattson a été élu, lundi 23 juillet, président-directeur général de la New York *Times Co.* en remplacement de M. Arthur Sulzberger.

Agé de quarante-sept ans, M. Walter Mattson était jusqu'à sa nouvelle nomination vice-président exécutif de la société.

« *Ces changements sont dus au fait que nous sommes désormais non plus une société fabriquant un seul produit, mais une organisation internationale de communication* », a précisé M. Sulzberger dans un communiqué publié à New-York le 24 juillet.

« *Depuis le début de notre programme de diversification commencé il y a dix ans, le revenu de la société a triplé et devrait atteindre 650 millions de dollars à la fin de l'année* », a ajouté M. Sulzberger.

Président-directeur général de 1963 à aujourd'hui, ce dernier, âgé de cinquante-trois ans, conservera ses fonctions de président du conseil d'administration de la société et de directeur du journal.

● *Le « Times » et le « Sunday Times »* pourraient reparaître en septembre prochain. M. Gordon Brunton, directeur général du groupe Thomson, propriétaire des deux journaux, a indiqué, vendredi 27 juillet à Londres, que des « *progrès* » venaient d'être réalisés dans les négociations avec les syndicats d'imprimerie.

Il avait rencontré deux fois les représentants syndicaux au cours des deux jours précédents (*le Monde* daté 22-23 juillet). Resterait au comité exécutif de ces syndicats à adopter les propositions élaborées pendant ces entretiens. Les directions des deux journaux envisageraient maintenant une reprise de leurs publications début septembre). — (*Corresp.*)

● *Le Prix Bécassine 1979 à Jean Ferniot.* — Sur l'initiative du mensuel *Armor Magazine*, édité à Lamballe (Côtes-du-Nord), un Prix Bécassine sera désormais décerné chaque année à celui ou celle qui aura commis « l'œuvre la plus néfaste à l'encontre de la Bretagne et des Bretons ». Le jury, composé d'écrivains, de journalistes, d'artistes, a décidé d'attribuer le Prix Bécassine 1979 à M. Jean Ferniot, auteur du livre *Vous en avez vraiment assez d'être Français ?*, qui est un pamphlet contre les régionalistes (*le Monde* du 13 avril).

Le Monde

# économie

## TRANSPORTS

# Vers un « marché commun » international de l'aviation

*(Suite de la première page.)*

Les protagonistes d'alors ne sont pas nécessairement les mêmes aujourd'hui. Les conditions économiques ont changé, et il faut aujourd'hui tenir compte des nombreux pays du tiers-monde qui, depuis lors, sont entrés sur la scène politique et aéronautique, et qui jouent un rôle important au sein de l'OACI.

● *L'OACI n'est-elle en fait qu'« une ONU de plus » ?*

— Certes, l'OACI n'est pas à l'écart des grands débats politiques. Les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies sont adressées aux institutions spécialisées comme l'OACI, qui les mettent en œuvre, chacune dans son domaine de compétence. Mais au-delà des problèmes purement politiques qui touchent toutes les organisations du système des Nations unies, les options politiques des Nations unies couvrent également les grands problèmes économiques du moment : nouvel ordre économique international, stratégie pour le développement. Il n'est pas étonnant que l'OACI s'attache à ces problèmes quand on sait l'importance de l'aviation dans le développement économique et social.

### Normalisation internationale indispensable

» Le transport aérien ne requiert qu'une infrastructure modeste comparé aux autres modes de transport, et il est ainsi le plus apte à contribuer à l'expansion économique des pays en développement. Par exemple, l'avion-cargo permet aux pays africains, particulièrement ceux qui manquent de routes et de débouchés sur la mer, de tirer un meilleur parti de leurs productions de fruits et légumes en les acheminant vers l'Europe. L'assistance technique fournie par l'OACI revêt d'ailleurs une importance de plus en plus grande, avec un budget de plus de 40 millions de dollars pour 1979, intéressant plus de cent pays.

» L'OACI est avant tout une organisation technique. En aviation, une normalisation internationale est indispensable pour la sécurité des vols comme pour l'efficacité du transport aérien. On ne pourrait imaginer un déroulement sûr des vols internationaux si les procédures et les équipements utilisés n'étaient pas les mêmes partout dans le monde. L'OACI joue un rôle de codification internationale par ses normes et pratiques recommandées, qui définissent de manière précise et minutieuse les performances et les caractéristiques des équipements nécessaires aussi bien à bord des avions qu'au sol.

» Ces normes pratiques et recommandées, pour être efficaces, doivent être effectivement mises en œuvre : c'est pourquoi l'OACI établit des plans régionaux de navigation aérienne où sont spécifiés les moyens et les aides indispensables à la navigation aérienne internationale dans les différentes régions du monde.

● *Que fait l'OACI pour faire face à la piraterie aérienne ?*

— Notre action est double : d'abord, au plan du droit international, un système cohérent de conventions (Tokyo, La Haye et Montréal), développé sous les auspices de l'OACI, a permis de combler certaines lacunes antérieures. Les auteurs d'actes d'intervention illicite sont, soit extradés, soit punis sévèrement par les Etats parties aux conventions (plus de cent pays ont déjà ratifié l'une ou l'autre de ces conventions). En outre, des mesures concrètes et pratiques ont été prises : adoption de normes et pratiques recommandées sur la sûreté, par l'adoption de l'article 17 à la Convention de Chicago, établissement de manuels et tenue de colloques régionaux pour aider les Etats à appliquer les mesures de sûreté ou à les rendre plus efficaces.

● *L'espace aérien est-il en voie de saturation ?*

— La Commission du transport du parlement européen a organisé récemment une réunion publique sur « la promotion d'un contrôle efficace du trafic aérien ». On y a déploré un retour à la politique du chacun pour soi alors que l'encombrement du ciel européen exige un système de contrôle supra-national.

» On a parfois tendance à croire que l'espace aérien est sans limite. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Si certains aéroports sont encombrés durant les périodes de pointe, le ciel l'est également dans l'état actuel des techniques de navigation et de guidage. Une des tâches essentielles de l'OACI est de trouver le meilleur équilibre entre les besoins du trafic aérien et le coût des installations et services essentiels au sol — installations aéroportuaires, aides à la navigation et contrôle de la circulation aérienne. Il s'agit surtout d'arriver à une meilleure utilisation de l'espace aérien et à une meilleure coordination entre les pays concernés.

» Il se pose des problèmes saisonniers dans diverses parties du monde et l'OACI aide à les résoudre dans un esprit de coopération entre Etats. La pointe de trafic des pèlerinages islamiques vers La Mecque, par exemple, nécessite des mesures spéciales en Afrique et en Asie. De même, en Europe, les pointes saisonnières des vacances sont bien difficiles à absorber dans un système qui a ses limitations. L'OACI — organisation à vocation mondiale — ne néglige pas pour autant les problèmes régionaux. Son bureau régional Europe, situé à Paris, s'emploie à faciliter la coordination et à prévoir les périodes de pointe.

● *Où en est l'utilisation de la « carte-passeport » magnétique ou électronique ? Comment faciliter le mouvement des passagers et du fret ?*

— C'est en effet dans un même souci que nous étudions un document d'identité qui puisse être lu automatiquement afin d'accélérer les formalités de police sur les aéroports. De nombreux problèmes, principalement d'ordre technique, restent à résoudre : sécurité, risque de contrefaçon, choix des dispositifs magnétiques ou optiques de lecture.

» Dès 1966, la France a participé activement à ces travaux. Un groupe d'experts, qui s'est réuni plusieurs fois à l'OACI pour y donner suite à l'échelle internationale a présenté son rapport en novembre 1978. Nous espérons obtenir l'opinion des Etats cette année sur ce point. Pour répondre aux besoins du contrôle des frontières, il faut concevoir une carte sur laquelle il soit impossible d'enregistrer des informations supplémentaires ou de falsifier les informations existantes. Cette carte doit également être lisible sur un écran, ce qui permettrait de gagner du temps dans les aéroports spécialement équipés. L'accroissement du trafic aérien, la généralisation de l'emploi des appareils gros porteurs, l'encombrement des aérogares imposent au contrôle des frontières de changer, lui aussi, de méthodes.

### Succès total de la politique anti-bruit... en 1988

» Depuis qu'elle existe, l'OACI s'efforce de persuader les Etats membres qu'il faut simplifier les formalités. Nous avons baptisé cet effort la « facilitation ». Dans le cadre de l'annexe 9 à la Convention de Chicago, l'OACI a adopté des normes internationales qui établissent le niveau maximal des formalités que les Etats peuvent exiger. La conférence qui a eu lieu récemment à Montréal a permis à plus de trois cents experts des douanes, de la sûreté nationale, de la gestion des aéroports et des compagnies aériennes, représentant quatre-vingts Etats et neuf organisations internationales, de faire de nombreuses recommandations visant à accélérer l'acheminement des passagers, des bagages et du fret aux aéroports internationaux.

» Comme suite aux travaux de cette conférence, il ne fait pas de doute que, soucieux des trop longues attentes que les passagers connaissent dans certains aéroports encombrés, le conseil de l'OACI va adopter de nouvelles normes et pratiques recommandées en vue d'accélérer l'acheminement des bagages et de faire mettre en œuvre des services de contrôl plus expéditifs dans les aéroports.

● *Depuis quelques années, l'OACI s'efforce de réduire le bruit des avions. Où en est la réglementation ?*

— Les efforts que l'OACI déploie depuis dix ans pour réduire le bruit des avions ont permis d'établir des normes de bruit (annexe 16) dès 1971. Deux catégories de certificats acoustiques sont maintenant délivrés : aux avions dont le type est antérieur à 1977 (limite maximale de 108 décibels effectifs au survol après décollage, par exemple) et aux avions plus récents (106 décibels effectifs pour les quadriréacteurs, 104 pour les triréacteurs, 101 pour les biréacteurs). Le succès de cette politique internationale concertée a permis le développement et la production d'avions subsoniques modernes beaucoup plus silencieux que leurs prédécesseurs (Boeing-747, DC-10, Lockheed-1011 et Airbus A-300 par exemple).

» Malheureusement, les avions anciens ne répondent pas à ces normes. Au plan international, il faut tenir compte de la diversité des situations : certaines compagnies sont exclusivement équipées d'avions modernes, conformes aux normes acoustiques de l'OACI, d'autres continuent à utiliser des avions bruyants. Certains Etats, certains aéroports font face à des problèmes critiques de voisinage d'aéroport, d'autres ne rencontrent pas cette difficulté.

» Pour répondre à ce dilemme, le conseil de l'OACI vient, le 9 mai, d'inviter les Etats contractants à ne pas interdire avant le 1er janvier 1988 les vols d'avions non certifiés. Les riverains d'aéroports du monde entier verront donc le problème du bruit essentiellement résolu en 1988. Ce résultat sera obtenu par la mise en service progressive de nouveaux modèles d'avions, la conversion des modèles anciens (par ré-équipement ou remotorisation telle que l'installation du moteur franco-américain CFM 56 sur les DC-8 anciens), les mesures d'atténuation du bruit, l'utilisation de procédures d'exploitation appropriées ou une combinaison de ces diverses mesures. »

Propos recueillis
par JACQUES DE BARRIN.

### LES BÉNÉFICES DES COMPAGNIES AÉRIENNES ONT AUGMENTÉ DE 52 % EN 1978

Montréal (A.F.P.). — Selon le dernier rapport de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), les compagnies aériennes ont transporté, en 1978, plus de 113 milliards de tonnes/kilomètres (passagers, frêt et poste), soit une augmentation de 13 % par rapport à 1977. La croissance du trafic de passagers a été de 14 %. En raison des tarifs promotionnels pratiqués par de nombreuses compagnies aériennes régulières, le trafic des charters a sensiblement diminué.

Le pourcentage d'accidents mortels s'est légèrement aggravé en 1978, passant, pour 100 millions de passagers/kilomètres de 0,07 tués à 0,08.

Les transporteurs aériens réguliers ont vu leurs bénéfices d'exploitation progresser de 52 % par rapport à 1977. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. (respectivement pour 38 % et 14 %) ont réalisé, à eux deux, plus de la moitié du volume total du trafic mondial (52 %), laissant les 48 % restant à se répartir entre les cent quarante et un autres Etats de l'O.A.C.I.

Enfin, le rapport indique qu'en 1978 les commandes d'avions à réaction passées par les transporteurs civils ont atteint les chiffres record de 14,5 milliards de dollars contre 5,7 milliards de dollars en 1977.



● *Londres-Pékin par air.* — Un accord est intervenu entre la Grande-Bretagne et la Chine sur l'ouverture d'une ligne régulière entre Londres et Pékin. Cet accord, conclu après plusieurs semaines de discussions à Pékin et qui sera signé dans quelques mois, prévoit que « British Airways », la compagnie nationale britannique, et l'administration de l'aviation civile chinoise assureront, chacune, deux liaisons par semaine en Boeing 747, dès le 1er avril 1980. (A.F.P.)

● *Blériot, Louis.* — Négligence impardonnable : Blériot, le grand Blériot, qui, il y a tout juste soixante-dix ans, vola pour la première fois au-dessus de la Manche, se prénommait Louis, et non Charles comme nous l'avons baptisé dans *le Monde* du 27 juillet.

● *Le France sera-t-il réparé au Havre ?* — Une délégation de la C.G.T. s'est rendue le 27 juillet au ministère des transports pour « *exiger que les travaux de réparation prévus sur le France soient effectués au Havre* (*le Monde* daté 22-23 juillet). Les membres de la délégation, qui représentaient la Fédération de la métallurgie, ainsi que les syndicats de Seine-Maritime, ont exprimé « *leur grande déception* » à la suite de l'entrevue qu'ils ont eue avec un membre du cabinet de M. Joël Le Theule. (*le Monde* daté 22-23 juillet).

● *La C.G.T. et le contrat de la C.G.M. : une amputation.* — Le contrat d'entreprise qui vient d'être signé par la Compagnie générale maritime (C.G.M.) et l'Etat va « *accroître le chômage* » dans la marine marchande et constitue une « *nouvelle amputation* » de la flotte de commerce française, estime la Fédération des syndicats maritimes C.G.T. (*le Monde* du 25 juillet). Dans un communiqué, la C.G.T. affirme qu'elle continuera son action « *pour que la C.G.M. et la flotte marchande française aient la place qu'elles doivent avoir dans l'économie du pays* ».

● *Le plus long tunnel ferroviaire du monde.* — Les Chemins de fer japonais viennent d'ouvrir le tunnel de Daishimizu, construit sur la nouvelle ligne à grande vitesse du « Shinkansen de Joetsu », qui reliera Tokyo à Niigata. Ce tunnel, long de *de 22,3 km*, ravit la première place au tunnel du Simplon, long de 19,8, creusé dans les Alpes entre la Suisse et l'Italie.

## ENVIRONNEMENT

● *Maxim's monument historique.* — Le décor 1900 des salons du restaurant parisien Maxim's a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Son propriétaire ne pourra plus modifier peintures murales, boiseries et lustres sans l'autorisation de l'administration. Deux autres restaurants parisiens également Belle Epoque font l'objet de la même mesure : le Bistrot de la gare, à Montparnasse, ancien restaurant Rougeot, et Vagenende, boulevard Saint-Germain.

● *Espaces verts et qualité de la vie.* Après notre article intitulé « les Espaces verts en quatre-vingt-deux leçons » (*le Monde* du 21 juillet), on nous demande de préciser que le guide *Espaces verts et qualité de la vie* auquel nous faisions allusion a été réalisé par le Centre de recherche d'urbanisme à la demande du ministère de l'environnement et du cadre de vie et qu'il est diffusé par les Editions du Moniteur, 17, rue d'Uzès, B.P. 47 902, 75065 Paris Cedex 02.

## SOCIAL

### La restriction du droit de grève à la radio-télévision

# « Vigoureuse protestation » de la C.G.T.

Le bureau confédéral de la C.G.T. et les fédérations C.G.T. du secteur public et nationalisé ont appelé les personnels, vendredi 27 juillet, à « *élever une vigoureuse protestation* » contre la décision du Conseil constitutionnel de déclarer conformes à la Constitution les dispositions de la loi restreignant le droit de grève à la radio-télévision (*le Monde* du 28 juillet).

« *En validant pour l'essentiel, en dépit des réserves secondaires, la loi votée par la majorité en vue de limiter voire d'interdire, le droit de grève à la radio et à la télévision, le Conseil constitutionnel cautionne l'offensive du pouvoir contre les libertés fondamentales des travailleurs du secteur public et nationalisé* », affirment les organisations syndicales C.G.T.

## POINT DE VUE

# Protégeons les conquêtes ouvrières

par BERNARD DEROSIER (*)

L'ADOPTION définitive par la majorité gouvernementale, de la loi restreignant le droit de grève pour les personnels de la radio et de la télévision est une illustration supplémentaire de ce qu'est, en réalité, la politique du gouvernement de M. Barre, au nom de la « société libérale avancée » : celle de la répression et de l'atteinte aux libertés fondamentales.

Mince consolation pour le pouvoir : cette nouvelle loi scélérate a permis de ressouder un moment cette majorité apparemment divisée, mais qui sait toujours se retrouver quand elle sent ses intérêts menacés.

Il s'agissait ici de préserver à tout prix ce qui constitue l'un des éléments déterminants du pouvoir : le « bon fonctionnement de la radio et de la télévision ». Il faut croire qu'il y avait urgence quand on constate la précipitation avec laquelle, bousculant l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée, le gouvernement a voulu régler ce problème.

Les sénateurs, sans doute davantage soucieux du respect des droits fondamentaux, avaient émis, en première lecture, quelques réserves sur ce projet de loi. Mais les députés de la majorité n'en ont pas tenu compte : désormais, la grève à la télévision est interdite.

Le gouvernement prétend ainsi satisfaire les téléspectateurs français, excédés, paraît-il, par l'abus du droit de grève, ces derniers temps et frustrés, en quelque sorte, de leurs « messages » quotidiens.

Cette nouvelle loi constitue, en réalité, une véritable atteinte au droit de grève des travailleurs d'un service public et, par ce biais, une atteinte au service public lui-même.

Après la télévision, pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour les fonctionnaires et les agents des services de santé, de l'éducation nationale, des postes et télécommunications, de la S.N.C.F.

Les dernières menaces à peine voilées de M. Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, les récentes attaques de M. Dominati, secrétaire d'Etat à la fonction publique, laissent prévoir que cette offensive contre le droit de grève ne fait que commencer.

En fait, lorsque les cheminots ou les enseignants par exemple, décident d'un mouvement de grève, ils ont conscience des conséquences de leur action sur le fonctionnement du service public et de la gêne ainsi créée pour les usagers — à savoir les voyageurs ou les enfants. Mais toute grève n'est-elle pas, par essence, impopulaire et gênante, puisque sa raison d'être est de manifester une opposition à une situation donnée en interrompant pour un temps le « bon » fonctionnement du service. Il importe donc de rechercher avant tout l'origine du conflit. Personne ne fait grève par plaisir et sûrement pas les fonctionnaires ou les agents des services publics, habitués depuis toujours à une certaine réserve et conscients de l'intérêt général.

Il ne saurait y avoir cependant des grèves « acceptables », celles du secteur privé, et des grèves « scandaleuses », celles du secteur public, sous prétexte qu'elles gênent les usagers.

Le droit de grève dans la fonction publique a été conquis de haute lutte et ce combat prend toute sa place dans l'histoire du mouvement ouvrier.

Sur ce point, il y a en fait confusion entre service public et service d'Etat. En réalité, aucun conflit ne devrait se produire dans les administrations ou les services publics si l'Etat employeur montrait l'exemple de la concertation. Il est normal que les travailleurs au service du public exercent aussi leur droit syndical, expriment par la grève, s'il le faut, leurs revendications quand elles ne sont pas prises en considération.

Ce droit de grève dans les entreprises publiques nous distingue de certains régimes où il serait inconcevable de s'élever contre l'Etat, souverain absolu. C'est l'un des fondements de la démocratie.

Les socialistes préconisent l'élargissement du secteur public mais, dans le même temps, ils se battent pour l'extension des droits des travailleurs dans l'entreprise et dans l'administration.

Il importe donc de crier très haut son indignation devant cette démarche du gouvernement qui n'a d'autre objectif que d'assurer son maintien au pouvoir, fût-ce au prix d'une remise en question, voire de l'abandon du fruit des conquêtes ouvrières.

(*) Député socialiste du Nord.

## AFFAIRES

# Des ententes dans les pompes funèbres et entre des sociétés de compteurs à eau sont dénoncées par la commission de la concurrence

La commission de la concurrence vient de rendre deux avis dénonçant des pratiques anticoncurrentielles. Le premier dossier, qui a été transmis au parquet par M. Monory, ministre de l'économie, concerne les *sociétés de compteurs à eau* du groupe Schlumberger. La seconde affaire traite du marché des pompes funèbres.

Les sociétés Flonic, Aster-Eyquem et Vincent, filiales du groupe Schlumberger, détiennent un quasi-monopole dans le secteur des compteurs à eau, avec 75 % du marché français, la part du second producteur, Pont-à-Mousson, représentant 13 %. La commission de la concurrence a relevé diverses infractions de la part des sociétés du groupe Schlumberger. Elles ont fait pression sur des collectivités locales, notamment la ville de Poitiers, en « *subordonnant le bénéfice d'une remise supplémentaire de 5 % à l'abandon par celles-ci de la procédure d'appel d'offres* », afin de recourir au marché de gré à gré.

Elles se sont efforcées d'intervenir dans la rédaction des cahiers des charges établis par les acheteurs pour les appels d'offres « *de manière à y introduire des spécifications propres à leur produit* ». Ce qui avait pour conséquence d'« *éliminer des concurrents potentiels* ». Ce fut le cas dans un marché avec la ville de Blois.

Enfin, les trois sociétés faisaient croire à des acheteurs potentiels (la ville de Strasbourg, par exemple) qu'elles étaient concurrentes, taisant leur appartenance au même groupe. Elles répondaient en ordre dispersé aux appels d'offres, deux d'entre elles surévaluant leurs réponses afin que la troisième emporte le marché.

### Un avertissement

C'est un avertissement qu'a adressé la commission de la concurrence à la Société anonyme des pompes funèbres générales, dont les nombreuses filiales, réparties sur l'ensemble du territoire, assurent la moitié des inhumations. Face à ce géant, qui doit passer sous le contrôle de la Lyonnaise des eaux, on trouve une multitude d'entreprises de très petite taille.

Avec la pratique du service forfaitaire, la famille ne s'occupe plus de rien. Elle concède aux pompes funèbres le soin d'organiser l'ensemble des funérailles et de traiter avec les autres prestataires de services, en particulier les marbriers. La commission de la concurrence a constaté *que* les organisations professionnelles de pompes funèbres avaient conclu en 1974 un accord dans la région parisienne avec la Chambre syndicale de la marbrerie funéraire, aux termes duquel les marbriers accordaient une remise de 10 % pour tout marché fourni par les pompes funèbres. Une remise qui n'est pas accordée aux familles qui s'adressent directement aux marbriers, ni ristournée à ces *mêmes familles* par les entreprises de pompes funèbres. Celles-ci avaient également introduit un « *tour de rôle* » *dans la désignation des marbriers*, avec l'accord du Syndicat professionnel de la marbrerie.

La commission de la concurrence a jugé ces pratiques *condamnables. Si* les syndicats professionnels n'y mettent pas fin d'ici six mois, de lourdes amendes (*de 100 000 F à 2,5 millions de francs*) seront infligées aux syndicats professionnels concernés.

# ÉTRANGER

# L'Amérique en panne...

## III. — « Ecolo-City »

La nouvelle crise de l'énergie traumatise les Américains et provoque chez eux un intérêt passionné, et parfois désordonné, pour toutes les techniques qui pourraient permettre de remplacer, au *moins partiellement*, le pétrole. Les « atomistes » ne désarment pas, mais ils devront trouver un nouveau langage pour convaincre une *opinion de plus en plus* méfiante à l'égard du « nucléaire » (« le Monde » des 27 et 28 juillet).

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Davis (Californie). — L'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island a redonné courage au « lobby solaire ». Très *actif à Washington*, mais pas toujours pris au sérieux, il entend *profiter* de la *prochaine année* électorale (1980) pour relancer sa campagne. *Conscient des inquiétudes* de l'opinion, le président Carter, de son côté, annonce, à grand renfort de publicité, un plan de développement des énergies solaires qui apparaît un peu comme une auberge espagnole. On y trouve mentionnées pêle-mêle un peu toutes les énergies « renouvelables » : l'hydroélectricité, le gasohol, l'énergie éolienne, etc. *Une « banque de développement* des énergies solaires » disposera de 450 millions de *dollars pour* aider les initiatives dans ce domaine. A partir de l'automne 1980, le budget fédéral d'aide à ces énergies augmentera de 100 millions de dollars par an, soit d'environ 10 %. Le but avoué du plan est de faire passer, d'ici à la fin du siècle, la part de ces énergies dans la consommation américaine, qui est actuellement de 6 %, à *13 ou 15 %* (1). Le « lobby solaire » trouve ces propositions « *ridicules* », *mais l'en*tourage du président Carter compte qu'elles auront des effets heureux sur les électeurs. Il reste maintenant à savoir ce qu'en pensera le Congrès, qui se montre particulièrement peu coopératif pour ce qui concerne les plans énergétiques du président.

Le « solaire » proprement dit fait pour l'instant l'objet d'expériences assez limitées. La cons*truction de « maisons solaires »* commence à prendre de l'exten*sion dans la « ceinture du soleil »*, les Etats du Sud-Ouest, au climat *exceptionnellement* sec *et enso*leillé. De leur côté, le département *de l'énergie* et la NASA *se livrent* à des expériences d'une *technolo*gie très avancée, mais qui ne sont pas nécessairement destinées à améliorer la qualité de la vie des simples terriens que nous sommes. Le remarquable « village solaire » de Schuchuli, en Arizona, qui a fait l'objet de nombreuses enquêtes (*le Monde* des 5 et 6 avril), n'abrite qu'une quinzaine de *familles de Papagos*, qui sont sans doute parmi les Indiens les plus *déshérités des Etats-Unis*.

Sur la même réserve papago, la NASA expérimente une « clinique mobile » équipée de circuits de radio et de télévision qui la relient directement à l'hôpital local. Cette « clinique » roulante, *dont l'installation* a nécessité au total un investissement de plus *de 3 millions de dollars, dessert* quatre villages isolés. C'est en fait un *prototype destiné à servir* un jour d'antenne de santé aux équipages et aux passagers des vols de longue durée dans l'espace. Les Papagos ne s'en portent pas plus mal, mais on se prend à penser qu'il leur aurait peut-être été plus utile d'avoir le téléphone et l'eau courante dans leurs « villages *isolés* ». Il est vrai que les préoccupations initiales de la NASA ne la *portent* pas vers le « social ».

### A l'enseigne de la draisienne

En Californie, nous avons visité une *petite* ville *qui*, sans *tapage* et sans grand budget, est, à sa manière, une *réussite écologique*.

L'emblème de Davis est une draisienne géante, car cette ville compte presque autant de bicyclettes que d'habitants.

La draisienne-fétiche n'est pas seulement un gadget publicitaire. C'est un symbole de ce que, depuis dix ans, la municipalité tente de *bâtir : une cité de la qualité de la* vie et de la conservation de l'énergie. Dans une Amérique affolée par la pénurie d'essence et dont on imagine mal comment elle parviendra, sérieusement, à réduire sa consommation d'énergie, Davis — quarante mille habitants, dont dix-huit mille étudiants — apporte une réponse modeste mais de bon sens.

*Dans cette* Californie bénie des dieux, à 25 kilomètres de Sacramento, Davis jouit d'un climat quasi « continental » : très chaud et sec l'été, relativement frais et souvent brumeux l'hiver. Dès 1968, dans la foulée du grand mouvement de protestation contre la société de consommation, le *conseil municipal* décidait de restreindre la circulation automobile et *de créer des pistes* cyclables. Il y en a, aujourd'hui, près de 30 kilomètres, et le citoyen moyen — à tout âge, ou presque — se rend en pédalant à l'école, au bureau ou à l'usine. Plaisir quasi agreste, car Davis est une fort jolie ville avec ses constructions basses noyées dans la verdure, et le terrain y est plat...

Il y a neuf ans, à l'initiative de professeurs de l'université qui s'intéressaient à l'énergie solaire, un ensemble de mesures d'architecture et d'urbanisme a été mis au point, à la fois pour lutter contre la chaleur de l'été et les *relatives rigueurs de l'hiver. En* 1976, un « code de construction » était proposé aux promoteurs immobiliers qui devait permettre d'économiser jusqu'à 50 % de la consommation normale d'énergie dans les maisons ou les — plus rares — appartements. *Le « code »* expliquait notamment qu'une orientation est-ouest des habitations, la façon dont les fenêtres étaient disposées, la couleur des murs, l'espace réservé entre la maison et la clôture du jardin, pouvaient permettre de réduire considérablement les besoins de chauffage l'hiver et de climatisation l'été. Après les réticences d'usage, les *promoteurs* ont accepté de suivre le « code », et *la plupart des maisons qui sont* construites depuis deux ans y sont *conformes*.

Dans la même *perspective*, le conseil municipal — entièrement démocrate, mais en mauvais terme avec le gouverneur Jerry Brown — a décidé de réduire la *largeur* des rues de 12 à 10 mètres pour qu'elles soient plus *ombragées et de* multiplier les plantations de conifères, de préférence aux arbres *aux feuilles* caduques, qui nécessitent de l'entretien à l'automne. Comme presque partout aux Etats-Unis, le séchage du linge à l'extérieur était strictement interdit, mais pour éviter de recourir aux séchoirs électriques, il est à nouveau autorisé, à condition de l'abriter du regard des voisins. Ce sont ces « séchoire solaires » *qui donnent*, à Davis, avec ses jardins clos, une curieuse appa*rence de petite* ville européenne.

### Contre la « Proposition 13 »

Après avoir découvert que le chauffage des quelque sept cents piscines privées de la ville coûtait à leurs propriétaires de 40 à 60 dollars par mois, le conseil municipal a interdit la construction de toute nouvelle piscine chauffée autrement que par *l'énergie solaire*. D'ici à dix ans, toutes celles qui existaient avant *le « code » devront s'être recon*verties. Pour limiter les trans*ports*, la *municipalité encourage* l'artisanat à *domicile*, et, pour achever de décourager les automobilistes, elle a acheté d'occasion en Grande-Bretagne des autobus à deux étages qui fonctionnent au Diesel.

Un centre de recyclage des vieux papiers, des boîtes de conserve, du verre inutilisé et même de l'huile de vidange a été créé il y a cinq ans. Après avoir perdu de l'argent, le centre équilibre maintenant ses finances en vendant pour 3 000 dollars par *mois de matériaux* « recyclés ».

Enfin, depuis peu, la municipa*lité construit* elle-même des maisons solaires à loyer modéré. Destinées aux familles à revenus modestes — généralement des ouvriers agricoles, — celles-ci coûtent à leurs locataires 150 dollars par mois, et pratiquement aucun frais de chauffage ou de climatisation puisqu'elles sont équipées de *capteurs solaires et* d'une circulation d'eau chaude et *froide dans des cylindres dis*posés comme des piliers dans la *maison*. La construction de ces maisons revient à 30 000 dollars, dont 2 500 dollars pour l'équipement solaire.

Pour l'instant, deux mille seulement des *treize mille* bâtiments publics de la ville obéissent au « code de construction » édicté par la municipalité, qui déclare avoir de la peine à convaincre les diverses instances intéressées. Est-ce parce que Davis fait partie de l'un des deux comtés de Californie qui ont voté, en juin 1978, contre la fameuse « proposition 13 » ? On comprend que la *perspective* de voir limiter les impôts fonciers à 1 % de la valeur *vénale des propriétés n'ait pas* séduit des citoyens qui, contrairement à beaucoup *d'Américains*, ne craignent apparemment pas trop *la* mainmise de l'administration sur leurs affaires.

L'exemple de Davis paraît cependant difficilement applicable à des cités plus importantes et au climat moins aimable. A parcourir les Etats-Unis, on mesure la vanité des projets d'économie draconienne d'énergie. Les Amé*ricains pourront*, certes, *cons*truire des voitures moins gour*mandes d'essence — la mutation* est déjà spectaculaire — ils pourront ne plus surchauffer leurs maisons et leurs bureaux l'hiver, et cesser de les transformer en congélateurs l'été. Ils pourront prendre l'habitude de fermer le commutateur quand ils quittent une pièce. Mais comment res*treindre les besoins de l'industrie*, ceux des transports, ceux de la *conservation des denrées* périssables dans un pays dont le dynamisme et le développement technologique font la force, où les distances à parcourir sont considérables et le climat excessif ?

### L'ère des chandails

Quand le président Carter souhaite voir ses concitoyens vivre chez eux l'hiver prochain avec 65 degrés Farenheit (17 degrés Celsius), on se demande s'il sait de quoi il parle... Lors de la crise pétrolière de 1973, d'innombrables articles avaient annoncé l'ère des gros chandails, des « *charentaises* » et des couvertures chauffantes dans les « homes ». Rien de tout cela n'arriva et il y a fort à parier qu'il en sera de même l'hiver prochain.

La solution réside sans doute dans le mélange des genres : une politique d'économies, certes, autant que faire se pourra, mais surtout la mise en œuvre de toutes les ressources énergétiques traditionnelles *et nouvelles. Entre* le « bricolage », style Davis, les *expériences très sophistiquées* de la NASA, la recherche scientifique qui se poursuit à un très haut niveau, notamment à l'université de Berkeley sur la fusion de l'atome, et surtout les formidables ressources naturelles du pays, il *est peu probable* que la « panne américaine » ait les ré*percussions lointaines* et *cata*clysmiques que d'aucuns n'hésitent *pas à prédire*.

*« Il y a eu la guerre de sécession, la grande crise de 29, les émeutes noires, le Vietnam, maintenant il y a l'énergie... Les Américains ont toujours su pratiquer l'art du possible* », nous disait un interlocuteur, philosophe.

**FIN**

(1) *Aux Etats-Unis*, l'hydro-électricité est comptabilisée parmi les *engins solaires*.

# La crise de l'énergie remet en cause le style de vie américain

De notre correspondante

*Washington*. — La poussée inflationniste actuelle (au taux annuel de 13 %) n'a pas surpris les Américains, qui peuvent quotidiennement constater ses effets. L'indice des prix à la consommation s'est établi en juin à 216,6, soit près de 11 % de plus qu'il y un an. Les marchandises et les services, qui coûtaient 100 dollars en 1967, sont revenus, le mois dernier, à près de 217 dollars. Les produits alimentaires ont peu *augmenté* ces derniers *mois* et, en certains endroits, ils ont même *légèrement baissé. Mais* les spécialistes s'attendent à un renchérissement prochain, notamment en raison des achats massifs de céréales que l'Union soviétique s'apprête à conclure pour compenser la mauvaise récolte de cette année.

Les principales victimes de la hausse spectaculaire des prix, qui provient essentiellement de l'augmentation du coût du carburant et des autres sources d'énergie, risquent d'être les banlieusards. Depuis le développement des grandes cités industrielles, le « rêve américain » comportait *une confortable maison* de grande banlieue entourée d'une pelouse impeccablement *tondue* dans un quartier tranquille. Au temps de l'essence à 20 ou 30 cents le gallon, personne ne rechignait à faire une heure de voiture pour aller travailler pendant que l'épouse et les enfants restaient à la campagne, à l'abri de la pollution physique et morale de la grande *ville. La joie de retrouver sa mai*son, son jardin, et parfois sa piscine, pour le week-end valait bien quelques sacrifices.

La crise de l'énergie et l'inflation risquent de tout remettre en question : le prix de l'essence à la pompe a augmenté *cette année* de plus de 60 %. Le mazout, indispensable pour chauffer et climatiser des maisons isolées, par des températures qui atteignent facilement — 15 °C l'hiver et + 35 °C l'été, a augmenté de plus de 70 %. *Le gaz* naturel, auquel les banlieusards vont sans doute *avoir de plus en plus recours*, coûte à peu près la moitié du prix du mazout, mais augmente dans les proportions du reste. La hausse des prêts *hypothécaires* et des prix des services a fait grimper le coût de l'amortissement d'une maison de plus de 2 % le mois dernier ; celui de l'entretien, de 1,5 %, et le coût des réparations de près de 1 %.

### Les banlieusards veulent se rapprocher de la ville

De nombreuses familles de « suburbanites », comme on appelle ici les habitants des petites collectivités verdoyantes, envisagent de se rapprocher de la ville, peut-être de se loger en appartement. Encore faut-il qu'elles trouvent un toit. Depuis quelques années, un mouvement de retour en ville s'amorçait, *mais il concernait surtout* des couples financièrement à l'aise qui, une fois leurs enfants élevés, avaient les moyens d'abandonner leur banlieue, souvent idyllique mais morne, pour louer un appartement citadin. Ce nouveau marché n'a pas *échappé* aux *promo*teurs, qui ont commencé à ra*cheter à bas prix des îlots* d'immeubles en mauvais état — souvent habités par des immigrants récents ou par la population noire — pour les rénover ou les abattre et les remplacer par de luxueux immeubles d'habitation *ou de bureaux*.

A Los Angeles, Chicago, Philadelphie, Saint-Louis, Washington, mais surtout à New-York, la physionomie de certains vieux quartiers proches du centre a changé d'une façon *spectaculaire*. A Manhattan, le prix des appartements a doublé en quatre ans, et les gratte-ciel de cinquante étages, qui poussent comme des champignons entre la trentième et la quatre-vingtième rues, sont loués avant d'être terminés. La rumeur publique assure que de nombreux investisseurs étrangers participent à cette rénovation soudaine des centres urbains, qui fait sans doute l'affaire des finances municipales, mais guère celle des familles à revenus modestes.

Une nouvelle menace pèse d'ailleurs sur les citadins : celle de devoir acheter l'appartement qu'ils *louaient*. De nombreux propriétaires d'immeubles, appartenant à des particuliers ou à des sociétés, rebutés par les frais d'entretien, les vendent en « condominium ».

Tout n'est pas rose pour autant pour les promoteurs ou les agents immobiliers : les maisons de banlieue les plus luxueuses, vendues ou louées avec un vaste terrain, parfois avec un tennis et une piscine, restent vides parce qu'elles sont trop loin des villes et que leurs acquéreurs potentiels craignent les aléas de l'approvisionnement en carburant.

Même si le plan d'économie de l'énergie du gouvernement passe dans les faits, avec notamment ses facilités financières pour l'isolation thermique des logements, *l'augmentation du prix de* l'essence et des services rendra tout de même *la vie difficile* aux banlieusards de la classe moyenne, à moins que le plan de développement des transports en commun soit rapidement mis en œuvre. Mais il y a fort à faire si l'on en juge par ce simple exemple : les autobus ne manquent pas dans la banlieue de Washington, mais les panneaux qui signalent leurs points d'arrêt n'indiquent ni leur destination ni même leur numéro. — N. B.

### L'ALGÉRIE AURAIT RÉDUIT DE 20 % SES EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES

Selon les milieux pétroliers américains, l'Algérie qui assure 8 % *des importations* pétrolières des Etats-Unis, aurait réduit ses exportations de 20 %. Cette réduction aurait commencé à prendre effet au début du mois de juillet. « *Il semble que tous les clients ont subi une baisse de livraison de 20 %* » a déclaré un responsable d'une compagnie américaine cliente de l'Algérie. Selon les mêmes milieux new-yorkais l'Algérie n'aurait pas procédé à une réduction de sa production.

Cette diminution des exportations est la seconde à être annoncée cette semaine par un producteur africain (dont le pétrole est particulièrement apprécié aux Etats-Unis). Le 25 juillet le Nigéria avait affirmé son intention de réduire de 10 % sa production pétrolière. — *(A.F.P.)*

### LA RÉVOLUTION IRANIENNE COUTERAIT DE 6 A 10 MILLIARDS DE FRANCS A LA FRANCE

Les pertes des sociétés françaises qui travaillaient en Iran s'élèveraient entre 6 milliards et 10 milliards de francs. C'est du moins ce qu'affirme M. Jacques Marette, député (R.P.R.) de Paris, à son retour de la République *islamique, où il s'était* rendu en tant que rapporteur du budget *des affaires étrangères à la com*mission des finances. « *En raison du désordre actuel, les créances sont à l'abandon et elles devront être couvertes au moins provisoirement par la Compagnie d'assurance française pour le commerce extérieur (COFACE), c'est-à-dire, en fait, par le Trésor.* »

*M. Marette*, qui a été reçu par le premier ministre iranien, M. Bazargan, estime que l'opinion publique française ne comprendrait pas d'avoir à financer la révolution iranienne, alors que les revenus pétroliers continuent d'alimenter régulièrement les caisses de l'Etat islamique.

Les sociétés françaises ne sont d'ailleurs pas les seules à éprouver des difficultés en Iran. La filiale de Siemens, spécialisée dans le nucléaire, Kraftwerkunion (K.W.U.), a décidé d'arrêter les travaux des deux centrales *qu'elle construisait en Iran*, annonce un communiqué de la firme, *publié le 27 juillet* à Offenbach, près de Francfort. Les deux réacteurs seront remis définitivement le 30 juillet à l'Office iranien de l'énergie atomique. Les cent cinquante techniciens allemands se trouvant encore sur les *chantiers devront quitter le pays* d'ici cette date.

Au 31 octobre de l'année dernière, les créances de la firme sur l'Etat iranien s'élevaient à un milliard de marks. Depuis le début de la révolution iranienne, K.W.U. n'a plus assuré que les travaux d'entretien des chantiers, les réacteurs *étant* terminés à 80 % et à 50 %.

● *MM. Marcel Rosette*, président du groupe communiste au Sénat, et André Lajoinie, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale et membre du bureau politique du P.C., demandent à M. René Monory, *ministre de l'économie*, « *de renoncer à toute nouvelle hausse des carburants* ». Dans une lettre adressée au ministre, ils estiment qu'il est « *tout à fait possible* » de renoncer à ces hausses annoncées pour le début août *(sans diminuer pour autant les recettes de l'Etat* ». « *Ces augmentations*, affirment-ils, *sont inadmissibles. Elles ne peuvent être justifiées par le réajustement du prix du pétrole brut.* »

● *Hausse des prix des carburants en Italie.* — A partir du samedi 28 juillet, le litre d'essence « super » ou ordinaire coûtera 50 lires (29 centimes) de plus en Italie. Le prix du litre de « super » sera ainsi porté à 550 lires. L'augmentation du litre de gazole sera de 27 lires.

● *L'U.R.S.S. a produit 287 millions de tonnes de pétrole brut au premier semestre*, selon la direction centrale des statistiques. Il n'est donc pas certain que soient remplis les objectifs du plan pour 1979 (593 *millions de* tonnes) et pour 1980 (643 millions de tonnes). *La production pétro*lière semble en effet plafonner à son niveau de 1978 (571,4 millions de tonnes). — *(A.F.P.)*

● *La C.G.T. veut que l'on intensifie la construction de centrales thermiques dans les bassins houillers.* — Pour M. Bonnet, secrétaire fédéral de l'énergie, le rationnement de l'électricité et les coupures de courant prévus pour l'hiver prochain ne sont pas dus à une « surconsommation », mais à un « sous-équipement ». La C.G.T. estime donc que « *toutes les ressources nationales doivent être exploitées* ». Il faut notamment, a ajouté M. Bonnet au cours d'une conférence de presse tenue le 26 juillet, « *intensifier la construction des centrales thermiques dans les bassins houillers, en coordination avec l'E.D.F.* ».

### RÉDUCTION DU DÉFICIT COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS

Le déficit commercial américain a été *ramené de 2,48 milliards* de dollars au mois de mai à 1,9 milliard de dollars en juin. Pour le premier semestre 1979, il s'établit à 11,75 milliards de dollars, alors qu'il était de 17,2 milliards de dollars à la même époque de 1978. L'administration américaine considère les chiffres de juin comme une indication encourageante de la tendance.

L'amélioration de la balance commerciale est due principalement à une hausse de 8,5 % des exportations, qui ont atteint le montant record de 15,04 milliards de dollars. Les ventes de céréales à l'étranger, notamment, *ont augmenté de 27,2 %* en juin.

*Les* importations se sont élevées à 16,94 milliards de dollars, en hausse de 3,6 % par rapport au mois précédent. Ce sont les importations pétrolières qui ont le plus augmenté (+ 11,5 %), pour atteindre 4,27 milliards de dol*lars. Au mois de juin*, les Etats-Unis ont importé 241,36 millions de barils de pétrole et produits pétroliers, soit une moyenne quotidienne de 8,04 millions de barils au coût unitaire de 17,36 dollars, contre 16,27 dollars en mai et 13,37 dollars en juin 1978. Le déficit commercial américain vis-à-vis de *l'OPEP se monte ainsi* en juin à 2,36 milliards de dollars, contre 1,63 milliard de dollars en mai.

### LE PRÉSIDENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT EST DÉMIS DE SES FONCTIONS

Le conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement, réuni en session extraordinaire jeudi 26 juillet, a mis fin au mandat de M. Kwame Fordwor (Ghana). Cette décision disciplinaire intervient à *la suite* d'un conflit ouvert le 28 juin opposant le conseil d'administration à M. Fordwor (*le Monde* du 3 juillet). Son « *autoritarisme* » et, selon les termes du conseil d'administration, le fait qu'il ait *fait passer ses « ambitions personnelles* » avant les intérêts de la BAD, ont *motivé* cette décision. Elle a été prise sous l'influence de l'Algérie, de la Libye et du Nigeria, qui détiennent à eux trois 33 % du capital réparti entre quarante-huit Etats. L'assemblée a nommé M. Godwe (Malawi) président provisoire de la BAD. — *(A.F.P., Reuter.)*

**MALADRESSE...**

*En Sardaigne, on a parfois les yeux plus grands que... l'île. Une centaine de paysans sardes ont ainsi sollicité auprès de la Communauté européenne une aide financière afin de semer du blé dur sur des terres incultes. Naïveté ? Maladresse ? Ou mauvaise coordination ? Toujours est-il que les fonctionnaires européens chargés du dossier ont découvert, après addition desdites surfaces « incultes », que le total dépassait... la superficie de toute la Sardaigne ! Une enquête a été ouverte par le procureur de la République de Cagliari pour* « tentative d'escroquerie et fausses déclarations »...

### Affaires

● *Une province canadienne rachète une participation dans une mine d'uranium à une société française.* — La société française Amok et le gouvernement de la *province* du Saskatchewan sont arrivés à un accord de principe sur le rachat de 20 % des intérêts de la mine d'uranium qu'Amok possède dans cette province de l'ouest du Canada, a-t-on appris le 27 juillet de source gouvernementale. Les deux parties se seraient entendues sur le montant de 66,9 millions de dollars canadiens. — *(A.F.P.)*

● *Thomson-C.S.F.* va installer à Budapest un nouveau réseau téléphonique à micro-ondes, apprend-on de source hongroise. Selon le contrat signé entre la firme française et la société du *commerce extérieur hongroise* Electro-Impex, le nouveau réseau devrait être opérationnel dès 1980. — *(A.F.P.)*

### Élections professionnelles

● *Les élections prud'homales.* — Le C.N.P.F. et la C.G.T. *demandent*, chacun de leur côté, que la *date limite* de l'envoi, par les employeurs, des documents relatifs aux élections aux conseils des prud'hommes, qui doivent avoir lieu le 12 décembre, soit repoussée du 31 juillet au 30 septembre. L'organisation patronale souligne « *les nombreuses difficultés soulevées par l'application du décret* [qui fixe les modalités de ces élections], *tant à cause des fermetures de l'été qu'en raison des politiques juridiques qui se posent* ». La C.G.T. fait valoir que, à quelques jours de l'expiration du délai, « *près de la moitié des quatorze millions des salariés électeurs et éligibles ne figuraient pas encore sur les listes* ». La centrale ouvrière a remis un mémorandum au ministre du travail et de la participation, pour réclamer l'adoption des « *mesures d'urgence* » pour organiser ce scrutin « *selon les règles de la liberté et de la démocratie* ».

### Fiscalité

● *Les recettes fiscales de l'Etat ont progressé de 15,8 % au premier semestre 1979.* — La taxe intérieure sur les prix pétroliers est l'impôt qui a le plus progressé par rapport au premier semestre de l'année précédente (+ 57 %), les recettes atteignant 20 908 millions contre 13 284 millions. Les recettes de la T.V.A. ont progressé de 17 %, et celles des impôts directs de 7,6 %. Les impôts sur les sociétés ont rapporté 16 % de plus qu'au premier semestre 1978. Au total, les recettes fiscales de l'Etat ont progressé de 15,8 % en six mois, atteignant à la fin du mois de juin 262 485 millions de francs contre 226 595 millions à la même époque de l'année précédente.

### Monnaies

● *Un nouveau billet de 100 F* sera mis en circulation au début du mois d'août. Il portera l'effigie du peintre Eugène Delacroix.

# LA SEMAINE FINANCIÈRE

## MARCHÉ MONÉTAIRE

### La hausse des taux a repris

L'amorce de stabilisation qui avait été enregistrée la semaine dernière sur le marché monétaire de Paris a fait long feu, l'ascension du loyer de l'argent reprenant de plus belle avec une hausse moyenne de 1 % sur toutes les échéances, soit 10 3/8 contre 9 3/8 au jour le jour, 10 5/8 à un mois, 10 3/4 à trois et six mois retrouvant ainsi leur niveau de l'automne 1976, après le bref intermède de la période précédant immédiatement les élections législatives de mai 1978. Ce sont les pouvoirs publics, via la Banque de France, qui sont à l'origine de cette nouvelle flambée, maniant l'arme des taux pour défendre le franc, souci primordial de M. Raymond Barre, et mettre en harmonie taux d'inflation et taux d'intérêt.

Il est à noter que l'écart entre le court terme et le moyen terme a pratiquement disparu : on cote 10 3/4 % aussi bien à trois mois qu'à dix ans (sur le marché hypothécaire). Les détenteurs de capitaux commencent donc à retrouver la situation de 1974, où il était plus avantageux de placer ses fonds à court terme en attendant que les rémunérations à long terme se relèvent. Actuellement, ces dernières plafonnent sur le marché des obligations à 11,25 % environ pour la première catégorie et 11,56 % pour la seconde, dans un marché très faible, où les vendeurs éventuels n'arrivent pas à conclure.

Hormis les émissions à taux variable lancées par Indosuez pour Bail Investissement et Locafrance, qui se sont enlevées « comme des petits pains », rien n'est prévu dans l'immédiat : pour les spécialistes, la « rentrée » s'effectuera en septembre, mais à quel niveau ? Le fait est de savoir si le mouvement de hausse se poursuivra : pourquoi pas 11 % à court terme ou même plus ? Après tout, le taux d'escompte en Grande-Bretagne a bien été porté à 14 % en dépit d'une livre en pleine ascension. En fait de taux d'escompte, celui de la Banque de France est resté fixé à 9,5 %, en dépit de rumeurs sur un relèvement proche. A ce niveau, il se situe désormais au bas de la pyramide des taux et non au sommet, comme le voulait la doctrine élaborée dans le rapport Wormser - Marjolin - Sadrin (W.M.S.). Mais les autorités monétaires ne sont pas liées à cette doctrine, et relever le taux serait officialiser dans le temps une hausse peut-être temporaire. Pour l'instant, tout le monde reste « liquide », attendant que la situation se décante.

Conséquence logique de l'escalade du taux sur le marché monétaire, les banques françaises ont relevé pour la troisième fois en six semaines leur taux de base, le portant à 9,75 % (+ 0,30 %), après l'avoir fait passer successivement de 8,80 % à 9,15 % le 6 juin 1978, et à 9,45 % au début de juillet. Pour respecter un scénario désormais au point, et destiné à satisfaire les desiderata de M. Monory, ministre de l'économie, qui voit dans la concertation des banques en matière de taux une « entente illicite, l'augmentation s'est faite en ordre dispersé, cette fois comme la précédente. Mais, en deux jours, l'ensemble des établissement se retrouvaient au même niveau de 9,75 %, ce qui limite les ambitions de M. Monory en ce domaine. Ce sera pour plus tard...

A l'étranger, la Banque du Japon a porté de 4,25 % à 5,25 % son taux d'escompte, pour lutter contre l'inflation en renchérissant le coût du crédit. Aux Etats-Unis, après la majoration de 0,50 % du taux d'escompte des Réserves fédérales, qui a battu ses records historiques à 10 %, la Citibank a relevé de 11,50 % à 11,75 % son taux de base : ce niveau avait déjà été atteint fin décembre 1978 puis début mai 1979.

FRANÇOIS RENARD.

## Bourses étrangères

### NEW-YORK

#### Avance

Pour la première fois depuis trois semaines, le marché de New-York a sensiblement progressé cette semaine, l'indice des industrielles enregistrant vendredi en clôture une hausse de 11,68 points à 839,75.

Les mauvaises nouvelles n'ont cependant pas manqué : relèvement d'un demi-point du taux d'escompte le 20 juillet au soir ; hausse de 1 % en juin des prix de détail, ce qui porte à 13,2 % le taux annuel de l'inflation depuis le début de l'année ; ralentissement le même mois de l'expansion économique ; chute du dollar. Bref, les opérateurs avaient toutes les bonnes raisons de se montrer pessimistes et de procéder à des dégagements.

La nomination de M. Paul Volcker, ancien sous-secrétaire d'État au Trésor de l'ex-président Nixon, à la tête de la Réserve fédérale, les a toutefois rassurés, ce dernier étant particulièrement apprécié des milieux financiers auprès desquels il passe pour être l'homme de la situation. Un « Monsieur anti-inflation » en quelque sorte.

De ce fait, le marché, qui s'était redressé mardi pour des causes essentiellement techniques, a poursuivi sa progression à faible cadence les deux jours suivants, encouragé en cela par la reprise du billet vert. A la veille du week-end, cependant, la généralisation à 11,75 % des taux préférentiels (prime rate) accordés par les banques à leurs meilleurs clients, a incité les investisseurs à redoubler de prudence, et le marché a marqué une pause. Ce n'est qu'après la séance que la réduction de 1,9 milliard de dollars du déficit commercial des Etats-Unis fut connue.

L'activité hebdomadaire a porté sur 151,47 millions de titres contre 149,98 millions.

| | Cours 20 juill. | Cours 27 juill. |
|---|---|---|
| Alcoa | 51 3/4 | 51 1/4 |
| A.T.T. | 57 1/4 | 57 3/8 |
| Boeing | 39 3/4 | 42 |
| Chase Man. Bank | 39 5/8 | 40 1/2 |
| Du P. de Nemours | 39 5/8 | 40 7/8 |
| Eastman Kodak | 53 3/4 | 53 1/4 |
| Exxon | 52 1/2 | 55 |
| Ford | 41 7/8 | 41 7/8 |
| General Electric | 50 1/4 | 51 1/2 |
| General Foods | 31 3/8 | 31 7/8 |
| General Motors | 56 1/8 | 57 5/8 |
| Goodyear | 15 3/4 | 15 7/8 |
| I.B.M. | 69 3/4 | 68 3/8 |
| I.T.T. | 27 7/8 | 27 7/8 |
| Kennecott | 23 1/8 | 24 |
| Mobil Oil | 38 | 39 5/8 |
| Pfizer | 31 | 30 7/8 |
| Schlumberger | 78 7/8 | 77 3/4 |
| Texaco | 27 7/8 | 28 1/4 |
| U.A.L. Inc. | 24 1/8 | 25 1/2 |
| Union Carbide | 39 1/2 | 41 1/4 |
| U.S. Steel | 22 1/4 | 22 7/8 |
| Westinghouse | 20 | 20 1/2 |
| Xerox Corp | 60 | 63 1/4 |

### LONDRES

#### Au plus bas depuis cinq mois

La confiance n'est pas encore revenue cette semaine sur le marché de Londres, qui, toujours déprimé, a baissé de 2,8 % pour se retrouver à son plus bas niveau depuis février dernier.

Les prévisions économiques peu encourageantes pour le court terme, la crainte d'un nouveau relèvement des prix du pétrole en liaison avec la chute du dollar, les effets redoutés et pervers de la hausse de la livre sur les exportations britanniques, l'apparente décision du premier ministre, Mme Thatcher, de maintenir quelque temps encore le taux d'escompte à son niveau élevé actuel, la réticence des investisseurs institutionnels à s'engager tant que l'Etat n'aura pas vendu ses participations dans les grandes compagnies industrielles (B.P., British Airways, etc.) : autant de raisons qui ont favorisé un nouveau repli des cours.

Indices « F.T. » du 27 juillet : industrielles, 458,2 (contre 471,2) ; fonds d'Etat, 72,93 (contre 73,37) ; mines d'or, 158,8 (contre 159,9).

| | Cours 20 juill. | Cours 27 juill. |
|---|---|---|
| Bowater | 155 | 154 |
| Brit. Petroleum | 1236 | 1 218 |
| Charter | 130 | 125 |
| Courtaulds | 87 | 84 |
| De Beers | 337 | 344 |
| Free State Geduld* | 26 | 26 5/8 |
| Gt Univ. Stores | 392 | 392 |
| Imp. Chemical | 331 | 319 |
| Shell | 340 | 336 |
| Vickers | 162 | 160 |
| War Loan | 34 5/8 | 34 1/4 |

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

### TOKYO

#### Progrès

De tous les marchés étrangers, celui de Tokyo a été le seul avec Paris à faire preuve d'un certain optimisme. Exception faite de la journée de jeudi, marquée par un repli sensible des cours, toutes les autres séances de la semaine se sont déroulées dans un climat assez serein pour s'achever chaque fois sur une légère hausse.

Les grands investisseurs, il est vrai, ont joué un rôle de premier plan en procédant à des achats de soutien assez actifs.

Les transactions ont porté sur 1 176 millions de titres contre 1 804 millions.

Indices du 27 juillet : Nikkei Dow Jones, 6 284,66 (contre 6 189,90) ; indice général, 443 (contre 438,63).

| | Cours 20 juill. | Cours 27 juill. |
|---|---|---|
| Canon | 520 | 525 |
| Fuji Bank | 340 | 339 |
| Honda Motors | 522 | 539 |
| Matsushita Electric | 626 | 634 |
| Mitsubishi Heavy | 167 | 166 |
| Sony Corp | 1 830 | 1 900 |
| Toyota Motors | 849 | 860 |

### FRANCFORT

#### Stable

Déprimé par la baisse du dollar, le marché s'est d'abord sensiblement replié en début de semaine. Il n'a finalement dû son salut qu'aux achats effectués par les investisseurs étrangers, qui lui ont permis de retrouver ses niveaux du vendredi précédent.

Indice de la Commerzbank du 27 juillet : 753,9 contre 753.

| | Cours 20 juill. | Cours 27 juill. |
|---|---|---|
| A.E.G. | 49,50 | 48,60 |
| B.A.S.F. | 136,80 | 136,90 |
| Bayer | 129,20 | 129,70 |
| Commerzbank | 198,90 | 200,10 |
| Hoechst | 128,30 | 128,50 |
| Mannesman | 158 | 160,40 |
| Siemens | 261 | 259,60 |
| Volkswagen | 213,50 | 211,50 |

## BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 23 AU 27 JUILLET

### Comme si de rien n'était...

NI la nouvelle envolée de l'or, battant à nouveau ses records sur toutes les grandes places internationales (307 dollars l'once à Londres, 44 400 francs le kilo à Paris), ni la tension des taux d'intérêt sur le marché monétaire, portés à plus de 10 %, soit leur plus haut niveau depuis 1976, ne sont arrivés cette semaine à impressionner vraiment la Bourse de Paris.

Apparemment fermée aux bruits de l'extérieur, celle-ci a repris impertubablement son petit bonhomme de chemin, comme si de rien n'était, et à la veille du week-end son gain était supérieur à 1 % (5 % depuis le 6 juillet).

C'est à peine si la nouvelle flambée, dès lundi, du métal jaune fit lever le nez aux opérateurs, s'occupant beaucoup plus des règlements de fin de mois (la liquidation générale avait lieu ce jour), que des péripéties de l'or. Stoppé par les quelques ventes bénéficiaires ou dégagements de précaution enregistrés ce jour-là, le mouvement de hausse, lent mais irrépressible, allait reprendre dès le lendemain et se poursuivre au même rythme les jours suivants jusqu'à la pause du vendredi devenue désormais habituelle depuis un mois.

Paris serait-il plus optimiste ou plus confiant que les grandes places internationales ? Dans l'environnement actuel, son comportement a quand même vraiment de quoi dérouter. Mais faut-il s'en étonner ?

Vidée d'une partie de sa clientèle par la transhumance du mois d'août, la Bourse tourne un peu en rond et devient, il faut bien le dire, fataliste, devant les événements. La hausse de l'or ? Rien de surprenant avec la chute du dollar, vous répond-on dans les travées. Le renchérissement du loyer de l'argent ? Inéluctable quand il faut combattre l'inflation. La foudre tomberait sur le Palais qu'elle ne causerait pas, semble-t-il, le moindre émoi. Chacun s'occupe à expédier les affaires courantes, et Dieu sait si elles sont maigres en ces temps de chaleur et de vacances. Mais dans un contexte aussi peu favorable au négoce des valeurs mobilières, la moindre petite nouvelle suffit à enflammer les esprits et... à faire monter les cours. Une rumeur court-elle sur la découverte hypothétique de pétrole en mer d'Iroise, et voilà nos opérateurs en chasse et les valeurs intéressées en hausse subite, avec un certain nombre d'autres par effet d'entraînement. Qu'importe si l'information est démentie le lendemain, personne n'y songe déjà plus pour s'intéresser à d'autres sujets.

Quelques opérations effectuées pour le compte de spéculateurs britanniques sont-elles signalées, que nos acheteurs leurs emboîtent immédiatement le pas.

Bien plus, quand la nouvelle fut confirmée que les particuliers supporteraient presque tout le poids du déficit de la Sécurité sociale et non pas les entreprises, un grand « ouf » de soulagement s'exhala du tréfonds de la corbeille. Cela aussi est un motif de hausse, même s'il apparaît aussi ténu que la satisfaction procurée par le ralentissement relatif de la montée des prix en juin, alors que tout le monde s'accorde à dire ou à penser que le phénomène est passager. Mais, décidément, à la corbeille, l'on se contente de peu.

En outre, ne l'oublions pas, le marché a aussi bénéficié du soutien des organismes de placement collectif, toujours vigilants. Même timides, leurs achats l'ont aidé à reprendre mardi sa laborieuse ascension.

Au-delà de ces diverses constatations, il en est une autre dont il n'apparaît pas inutile de faire mention. Si l'on en croit certains professionnels, quelque chose serait en train de changer sous les colonnes du palais Brongniart. Selon eux, la Bourse retrouverait peu à peu sa vocation première, oubliée depuis de nombreuses années, qui consiste à servir de rempart contre l'inflation en utilisant le vieux système de la fuite en avant. Cette opinion vaut ce qu'elle vaut. Mais en se vérifiant, elle serait symptomatique d'un nouvel état d'esprit.

ANDRÉ DESSOT.

## MATIÈRES PREMIÈRES

### Repli de l'étain, du zinc et du café

MÉTAUX. — *Reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres qui repassent la barre des 800 livres la tonne. Les stocks britanniques de métal continuent à se dégonfler et sont revenus à 779 300 tonnes (— 8.500 tonnes).*

*Nouvelle chute des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Le relèvement des prix plancher et plafond de l'accord international de 150 dollars malais par picul portés à 1 500 et à 1 900 dollars décidé finalement par le Conseil international de l'Etain est inférieur aux demandes des pays producteurs.*

*Légère reprise des cours du plomb à Londres stimulés par de nouveaux achats pour le compte de l'Europe orientale.*

*Vif repli des cours du zinc à Londres. Plusieurs producteurs européens viennent de ramener de 840 dollars à 785 dollars la tonne le prix de leur métal. La dernière majoration remonte au 18 mai dernier, elle était de 45 dollars, elle a donc été annulée et même au-delà. C'est là la première baisse de prix intervenue depuis plusieurs mois.*

DENRÉES. — *Les cours du sucre sont revenus à leur niveau le plus bas depuis août 1976 sur l'ensemble des marchés. La ratification par le Congrès américain de l'accord international est reportée. Autre élément baissier, la récolte de betteraves s'annonce satisfaisante dans la plupart des pays européens.*

## COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

### du 27 juillet 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 812,50 (781) à trois mois, 830 (799) ; étain comptant, 6 430 (6 800) à trois mois, 6 495 (6 770) ; plomb, 515 (513) ; zinc, 298,25 (321) ; argent (en pence par once troy), 410,7 (410).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 84,50 (79,80) ; aluminium (lingots), inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 95,17 (97,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 275-295 (295-310).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 901 (1 970).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 65,50 (63,21) ; déc., 65,25 (63,10).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., inch. (233) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan white grade C, inch. (558).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juillet, 24,85 (24,35).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 57,50-59 (59,75-60,75).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 297,25-297,50 (297-297,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, sept., 132,30 (137,69) ; déc., 139,10 (143,75) ; sucre, sept., 8,45 (8,85) ; oct., 8.80 (9,18) ; café, sept., 199,50 (212,75) ; déc., 189,90 (207,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 94,80 (104,40) ; oct., 100,90 (106,60) ; café, sept., 1 672 (1 870) ; nov., 1 705 (1 893) ; cacao, (1 499).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 314 (1 420) ; déc., 1 365 (1 430,50) ; café, sept., 1 637 (1 845) ; nov., 1 641 (1 830) ; sucre (en francs par tonne), oct., 966 (958) ; déc., 1 025 (1 047).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 438 (439) ; déc., 443 (450) ; maïs, sept., 295 3/4 (310 1/4) ; déc., 298 1/2 (313 3/4).

Indices. — Moody's : 1 086 (1 078,4). Reuter : 1 538,40 (1 554,7).

*La tendance s'est renversée sur le marché du café, où le mouvement de baisse a été sensible. Les risques de nouvelles gelées semblent s'estomper au Brésil.*

CÉRÉALES. — *Léger recul du blé sur le marché aux grains de Chicago. Le Conseil international du blé estime la production mondiale entre 410 et 415 millions de tonnes en augmentation de 5 millions de tonnes sur sa précédente estimation.*

## SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

### Meilleure tenue du dollar

Encore une semaine agitée sur les marchés des changes, où le DOLLAR, initialement déprimé, s'est quelque peu raffermi à l'annonce de la désignation de M. Paul Volcker comme président du conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis (« Fed »). La LIVRE STERLING, de son côté, a poursuivi son ascension, retrouvant, contre dollar, son niveau de 1972. Quant au FRANC FRANÇAIS, il s'est légèrement revalorisé à l'égard du DEUTSCHEMARK, grâce au renchérissement rapide du loyer de l'argent sur la place de Paris.

*La semaine* avait pourtant mal commencé pour le DOLLAR, qui réagissait assez mal au relèvement de 0,50 % du taux de l'escompte américain, jugé « insuffisant » par les milieux financiers internationaux. Mais le choix, par la Maison Blanche, de M. Paul Volcker comme président du « Fed » en remplacement de M. William Miller, promu secrétaire au Trésor, était très bien accueilli par les susdits milieux financiers. M. Volcker, homme de taille (1,99 mètre) et de poids (109 kg), a la réputation d'être conservateur, orthodoxe et pragmatique : il s'est d'ailleurs empressé d'affirmer que « *la discipline monétaire s'imposait afin de rendre leur stabilité aux Etats-Unis* ». Partisan déclaré d'une politique de fermeté vis-à-vis de l'inflation, il va probablement maintenir, ou même accentuer, le renchérissement des taux d'intérêt outre-Atlantique, ce qui n'est pas pour déplaire à l'étranger. Rappelons enfin que M. Volcker fut le véritable artisan des mesures prises par le président Nixon en août 1971 (surtaxe de 10 % sur les importations, suspension de la convertibilité du dollar en or) puis en décembre 1971 (première dévaluation du dollar), et en février et mars 1972 (deuxième dévaluation et mise en flottement du dollar).

Toujours est-il que le choix de M. Volcker, mis au crédit du président Carter, a rassuré, et que la monnaie américaine a terminé la semaine un peu au-dessus du niveau de la semaine précédente. Ajoutons que, selon M. Anthony Solomon, sous-secrétaire au Trésor, « *une nouvelle crise du dollar est hors de question, tout simplement parce que nous ne le permettrons pas. Si les circonstances l'exigent, nous n'hésiterons pas à agir vigoureusement* » (comme en 1978). Cette affirmation péremptoire est sans doute en relation avec les propos tenus la semaine dernière par des personnalités de l'OPEP qui agitaient la menace d'une nouvelle réunion de cet organisme en septembre si la chute du dollar se poursuivait...

*L'ascension* irrésistible de la livre sterling s'est poursuivie, favorisée par le maintien à 14 % du taux d'escompte britannique, qui attire comme un aimant les capitaux internationaux, notamment ceux des pétroliers arabes : où peut-on trouver, de par le monde, des placements aussi rémunérateurs dans une monnaie qui monte ? Sans doute des voix commencent-elles à s'élever outre-Manche pour prédire une retombée du cours de la livre, « artificiellement élevé », au niveau « plus réaliste » d'environ 2 dollars : c'est l'opinion de lord Shawcross, ancien ministre travailliste devenu conservateur, et président de London and Continental Bankers, lié aux fédérations européenne de crédit agricole et mutuel. Pour lui, l'attrait du pétrole de la mer du Nord ne pourra longtemps masquer les problèmes latents de la Grande-Bretagne, notamment la reprise de l'inflation et le risque d'une dégradation « désastreuse » de la balance commerciale britannique. En attendant, la livre a valu jusqu'à 9,88 F à Paris, pour la première fois depuis longtemps.

Le FRANC FRANÇAIS s'est quelque peu raffermi, non seulement par rapport au dollar, ce qui est bon pour notre facture pétrolière, mais par rapport au DEUTSCHEMARK. La nouvelle hausse du taux d'intérêt à Paris n'y est sans doute pas étrangère. Notons que les autorités ouest-allemandes, opposant un démenti à des rumeurs « venant de Paris », affirment qu'il n'est pas exact qu'elles préparent une réévaluation du deutschemark au sein du Système monétaire européen (S.M.E.).

Selon M. Hans Matthoefer, ministre allemand des finances, « *il n'apparaît pas nécessaire de procéder à des changements importants dans les règles du S.M.E. adoptées l'année dernière* ».

Ces démentis n'excluent pas, toutefois, un réalignement général des monnaies du S.M.E. en novembre ou décembre prochains, la question de l'entrée éventuelle de la livre devant être examinée à cette occasion.

Sur le marché de l'or, un nouveau record a été battu à 307 dollars l'once, une consolidation s'effectuant un peu au-dessous.

F. R.

### Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ U.S. | Franc français | Franc suisse | Mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Londres | — | 2,3190 | 9,8267 | 3,8089 | 4,2194 | 67,5292 | 4,6356 | 1894,04 |
| | — | 2,2800 | 9,6591 | 3,7369 | 4,1359 | 66,1428 | 4,5486 | 1860,25 |
| New-York | 2,3190 | — | 23,5983 | 60,8828 | 54,9601 | 3,4340 | 50,0250 | 0,1224 |
| | 2,2800 | — | 23,6266 | 61,0128 | 55,1267 | 3,4470 | 50,1253 | 0,1225 |
| Paris | 9,8267 | 4,2375 | — | 257,90 | 232,89 | 14,5518 | 211,98 | 5,1882 |
| | 9,5010 | 4,2325 | — | 258,23 | 233,32 | 14,5897 | 212,15 | 5,1875 |
| Zurich | 3,8089 | 164,25 | 38,7610 | — | 90,2720 | 5,6404 | 82,1660 | 2,0110 |
| | 3,7369 | 163,90 | 38,7241 | — | 90,3528 | 5,6497 | 82,1553 | 2,0088 |
| Francfort | 4,2194 | 181,95 | 42,9389 | 110,7762 | — | 6,2482 | 91,0205 | 2,2277 |
| | 4,1359 | 181,40 | 42,8558 | 110,6772 | — | 6,2530 | 90,9273 | 2,2233 |
| Bruxelles | 67,5292 | 29,1200 | 6,8719 | 17,7290 | 16,0042 | — | 14,5672 | 3,5653 |
| | 66,1428 | 29,0100 | 6,8541 | 17,6998 | 15,9922 | — | 14,5413 | 3,5555 |
| Amsterdam | 4,6356 | 199,90 | 47,1740 | 121,7047 | 109,8653 | 6,8646 | — | 2,4475 |
| | 4,5486 | 199,50 | 47,1352 | 121,7205 | 109,9779 | 6,8769 | — | 2,4451 |
| Milan | 1894,04 | 816,75 | 192,7433 | 497,2602 | 446,8870 | 28,0477 | 408,57 | — |
| | 1860,25 | 815,90 | 192,7782 | 497,8635 | 449,7794 | 28,1247 | 408,97 | — |

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

## VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

| | Nbre de titres | Valeur en capitaux (F) |
|---|---|---|
| 4 1/2 % 1973 | 42 700 | 51 881 050 |
| Matra (1) | 6 855 | 45 782 450 |
| Av. M. Dassault | 33 050 | 28 024 675 |
| Elf Aquitaine | 32 575 | 27 944 225 |
| Petrofina | 30 150 | 21 738 275 |
| Instit. Mérieux (2) | 22 150 | 12 745 910 |
| Rhône-Poulenc | 94 200 | 12 685 660 |
| C.F.P. | 64 875 | 12 541 952 |
| L'Air liquide (2) | 19 725 | 9 199 625 |

(1) Dont 3 905 vendredi.
(2) Quatre séances seulement.

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | COURS 20 7 | COURS 27.7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 42800 | 44800 .. |
| — (kilo en lingot) | 42800 | 44200 |
| Pièce française (20 fr.) | 369 50 | 382 90 |
| Pièce française (10 fr.) | 237 20 | 250 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 339 50 | 349 90 |
| Union latine (20 fr.) | 319 .. | 325 50 |
| ● Pièce tunis. (20 fr.) | 300 . | 285 . |
| Souverain | 435 20 | 437 . |
| ● Souverain Elizabeth II | 417 80 | 429 50 |
| ● Demi-souverain | 527 | 529 |
| Pièce de 20 dollars | 1780 20 | 1800 40 |
| — 10 dollars | 895 | 895 |
| — 5 dollars | 612 50 | 625 .. |
| — 50 pesos | 1677 . | 1721 .. |
| ● — 20 marks | 375 . | 375 |
| — 10 florins | 320 . | 330 90 |
| ● — 5 roubles | 220 .. | 215 .. |

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

| | 23 juillet | 24 juillet | 25 juillet | 26 juillet | 27 juillet |
|---|---|---|---|---|---|
| Terme | 103 069 516 | 114 822 808 | 116 910 957 | 120 246 132 | 134 971 298 |
| Compt. | | | | | |
| R. et obl. | 107 332 750 | 126 299 410 | 90 427 549 | 126 794 397 | 106 651 307 |
| Actions | 64 927 527 | 63 968 281 | 63 104 770 | 107 729 540 | 61 952 630 |
| Total | 275 329 793 | 305 090 499 | 270 443 276 | 354 770 069 | 303 575 235 |

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Franç. | 105,6 | 106,2 | 107,4 | 108,2 | 108,4 |
| Etrang. | 123,7 | 123,7 | 123,8 | 125 | 124,6 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Tendance | 103,4 | 104 | 104,7 | 105,3 | 105 |

(base 100, 29 décembre 1961)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ind. gén. | 95,5 | 95,3 | 95,4 | 95,9 | 96 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



# Le président d'Usinor a présenté le nouveau schéma industriel du bassin sidérurgique de Longwy

M. Claude Etchégaray, président-directeur général d'Usinor, a présenté vendredi 27 juillet aux organisations syndicales le schéma du bassin industriel de Longwy, avec le rachat par son groupe, qui doit intervenir prochainement, de l'usine Rehon à la société belge Cockerill.

Les activités sidérurgiques s'articuleront autour de trois axes :

— *La production de fonte,* avec le maintien de deux hauts fourneaux sur trois à Usinor-Longwy ainsi qu'à Rehon, et celui des installations d'agglomération existantes ;

— *La production d'acier,* avec la construction d'ici au deuxième trimestre 1981 d'un troisième convertisseur (s'ajoutant aux deux existant déjà), d'une coulée continue, qui portera la capacité de production de l'aciérie Rehon à 1 850 000 tonnes-an, ainsi que l'installation de métallurgie en poche. L'ensemble de ces travaux représente un investissement de 200 millions de francs ;

— *Le laminage,* avec les trains dégrossisseurs et finisseurs d'Usinor-Longwy et Rehon, *alimentés* en lingots provenant de Rehon, de Neuves-Maisons et de Dunkerque (pour le complément), au prix de 70 millions de francs d'investissements financés par des prêts de la CECA et de la Banque européenne d'investissements.

M. Etchégaray a, en outre, indiqué que cette restructuration permettra de « *porter la productivité aux environs de cinq heures la tonne d'acier brut,* ce qui *la rendra très compétitive* ».

*Sur le plan social,* a-t-il ajouté, compte tenu des départs volontaires enregistrés (978 à Usinor-Longwy et 291 à Chiers-Longwy), l'ensemble des mesures de préretraite prévues par la convention *de protection sociale signée* le 24 juillet 1979 « *compense la totalité de suppressions d'emplois* » : ainsi, en dehors de mutations internes entre les trois établissements du bassin de Longwy (*Chiers, Rehon, Usinor*), il ne sera pas fait appel aux mesures envisagées précédemment (*division de formation, Usinor*-Service, mutations en dehors du bassin).

## Après la signature de la convention de la sidérurgie

### M. MORICE (C.F.D.T.) PRÉCISE LES POSITIONS DE SA FÉDÉRATION

Après la conférence de presse de M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération C.G.T. de la métallurgie, qui a vivement reproché, jeudi 26 juillet, aux autres organisations syndicales d'avoir « *accepté les mutations de travailleurs* » en signant la nouvelle convention de la sidérurgie (*le Monde* du 28 juillet), M. Louis Morice, secrétaire général adjoint de la fédération générale de la métallurgie (F.G.M.-C.F.D.T.), nous fait part de « quelques précisions » sur les positions de sa centrale. « *Ce dont nous avons discuté avec le patronat,* déclare-t-il, *portait essentiellement sur les garanties assurées aux travailleurs en cas de mutation. Nous estimons que sur ce point, nous avons obtenu des avancées importantes et imposé des contraintes aux employeurs.* »

D'autre part, M. Morice fait observer que la position de son organisation *a été définie à travers une* consultation démocratique de l'ensemble des sections syndicales concernées. Trente-quatre y avaient participé, vingt-sept s'étaient montrées en dernier ressort favorables à la signature de l'ensemble de la convention, et seulement six — principalement de Lorraine — avaient *marqué leur hostilité au texte proposé.* La section de Longwy, pour sa part, s'était abstenue de se présenter au conseil national C.F.D.T. de la sidérurgie du 23 juillet, qui *avait finalement décidé de la position de la fédération.* « *Lors de la discussion du 24 juillet avec le patronat,* ajoute M. Morice, *de nouveaux avantages ont été acquis, et seule la section de Longwy a par la suite maintenu son désaccord.* »

## POLITIQUE DANS L'ENTREPRISE OU EXPRESSION D'UN PARTI ?

Mme Colette Matook, employée des laboratoires Roussel UCLAF, à Romainville (Seine-Saint-Denis) et conseillère municipale communiste à Noisy-le-Sec, a été surprise, le 30 mai dernier, à déposer des tracts du P.C.F. dans un bureau. Cela lui a valu une sanction de mise à pied pour une journée, qu'elle n'a pas respectée. De ce fait, la procédure de licenciement que vient d'engager la direction a pour motif « *l'insubordination* ».

*Le 25 juillet,* avant même que l'intéressée soit officiellement informée de cette sanction, une délégation composée notamment d'élus communistes locaux est venue protester aux portes de l'entreprise sans être reçue. D'autres élus P.C.F. ont ensuite demandé à être reçus par le premier ministre, car, estiment-ils, cette affaire « *est une grave atteinte à la liberté et aux droits de l'homme* ».

Pour la direction de l'entreprise, c'est aussi « *un combat de principe* ». « *La politique dans l'entreprise,* déclare-t-elle, *n'est pas interdite, mais plutôt l'expression d'un parti quel qu'il soit* », et la procédure de licenciement sera poursuivie. — *Corresp.*)

## AVANT... ET APRÈS L'IMPLANTATION DE LA C.G.T.

# Onze Maghrébins licenciés

Sur les deux cents salariés de la SOF-TRA-NET, qui assurent le ramassage des ordures ménagères, dans de nombreuses villes des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de l'Essonne, quatre-vingts travailleurs sont regroupés à l'agence du siège, à Buc (Yvelines).

*L'année dernière, la C.G.T. s'y* implante. Et, après une longue grève au mois de mars pour protester contre « *la vie pénible et dangereuse qui leur était imposée depuis plusieurs années* », les éboueurs obtiennent que la durée du travail soit ramenée à quarante heures par semaine (contre quarante-huit ou cinquante auparavant), sur décision du tribunal de Versailles, mais cette décision n'est pas respectée.

Une nouvelle fois, le 21 mai, le travail s'arrête après la mise à pied d'un *délégué* du personnel qui *refuse de faire plus de quarante* heures. Le jour même, onze mises à pied sont décidées et une procédure de licenciement est engagée. Les personnes *menacées sont originaires* du Maghreb et, parmi elles, il y a sept syndiqués C.G.T., trois délégués du personnel et le délégué syndical. « *Nous avons été licenciés pour fait de grève* », soutiennent les éboueurs.

« *Ces salariés refusaient de travailler. Aucun préavis de grève n'avait été déposé* », répond la direction, qui souhaite que le ramassage des ordures soit assimilé à un service public, bien que la loi du *31 juillet 1963 ne fasse pas état de* ce secteur d'activité dans son champ d'application. Le tribunal des référés, puis la cour d'appel de Versailles ont débouté les grévistes licenciés. *Leur avocat, Me Etienne Grumbach,* a introduit un pourvoi en cassation. En septembre, le conseil des prud'hommes examinera l'affaire sur le fond. La décision donnera inévitablement lieu à un procès en appel, et il faudra attendre deux ans au moins pour que les onze éboueurs soient fixés sur leur sort.

Tous se trouvent actuellement au chômage. Tous étaient employés de la SO-FRA-NET depuis dix ans au moins et, d'après la direction, ils donnaient parfaitement satisfaction... jusqu'à l'arrivée de la C.G.T.

DAMIEN RÉGIS.

## WASHINGTON VOUDRAIT RÉUNIR UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CAMBODGE

Les Etats-Unis souhaitent une solution politique au Cambodge, a confirmé M. Vance, jeudi 26 juillet. Le secrétaire d'Etat américain a *déclaré devant une commission du* Sénat : « Sans une solution politique, le carnage continuera. » Washington, *précise l'A.F.P.,* est en faveur d'une conférence internationale sur le Cambodge, mais n'abandonne pas non plus l'idée d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'ensemble de la situation indochinoise (« le Monde » daté 22-23 juillet). Les Etats-Unis entendent toutefois sonder l'opinion de leurs alliés européens et des pays du Sud-Est *asiatique sur l'opportunité* d'un tel débat avant de demander la convocation du Conseil.

Il est possible, étant donnés les résultats de la conférence de Genève sur les réfugiés, que Washington renonce à ce projet si Hanoï tient ses promesses. De toute manière, un *débat* au Conseil n'aboutirait sans doute à aucun résultat pratique, souligne-t-on à Washington, toute résolution défavorable au Vietnam étant appelée à rencontrer un veto soviétique.

Selon les milieux diplomatiques de Manille, aux Philippines, le nombre des réfugiés indochinois arrivant dans les pays de l'Asie du Sud-Est a nettement diminué depuis la conférence de Genève. Radio-Hanoï, d'autre part, a indiqué vendredi 27 *juillet qu'un tribunal populaire* de Da-Nang, au centre du Vietnam, avait condamné des « organisateurs » de départs illégaux de Vietnamiens à des peines de prison de six à douze ans. L'agence Tass a précisé que les inculpés étaient pour la plupart *d'anciens soldats de l'armée sud*-vietnamienne.

● *Trois cent cinquante-cinq personnes au moins sont mortes* dans les inondations qui ont ravagé la vallée du Gange à la suite des pluies torrentielles de ces dernières semaines, rapporte, samedi 28 juillet, l'agence de presse indienne P.T.I. citée par Reuter.

Le numéro du « Monde » daté 28 juillet 1979 a été tiré à 539 514 exemplaires.

A B C D E F G

# Alfa Roméo cherche un acquéreur

De notre correspondant

*Rome.* — Malgré un nom prestigieux et la vente de plus de deux cent mille véhicules par an, *Alfa Roméo se porte mal.* Elle avait enregistré un déficit de 800 millions de francs en 1977, et de près de 700 millions en 1978. Son propriétaire (l'Etat italien, en l'occurrence, par l'intermédiaire du holding public IRI) n'entend pas combler les trous. Après plusieurs tentatives de collaboration avec des firmes automobiles étrangères, dont Volvo, il se serait résigné à la solution extrême : la vente pure et simple au meilleur acquéreur.

Interviewé par l'hebdomadaire *Panorama,* M. Pietro Sette, président de l'IRI, affirme que « *l'éventualité d'une vente d'Alfa Romeo est naturellement conditionnée par les tractations avec la contrepartie* ». Est-ce à dire qu'une négociation est en cours, et l'acheteur déjà trouvé ? M. Sette se contente d'évoquer « *les principaux fabricants du monde, y compris les Européens et les Italiens* ». Or, en Italie, seule Fiat... « *Je ne l'exclus pas* », dit M. Sette.

Cette allusion n'a pas du tout été appréciée à Turin. Irrités, les responsables de Fiat démentent toute espèce de négociations ou même de contacts avec Alfa Romeo. Le groupe des Agnelli, qui réétudie *lui-même* en ce moment sa propre situation financière et industrielle, précise qu'il n'est nullement intéressé.

M. Sette a-t-il voulu faire pression du Fiat ? Sur les syndicats ? *Ou lancer un ballon d'essai* estival en pleine crise politique ? Il a provoqué, en tout cas, quelques vives réactions. Le secrétaire de la chambre du travail de Milan a déclaré à la *Repubblica* : « *Ils sont devenus complètement fous à l'IRI, s'ils devaient vendre toutes leurs sociétés déficitaires, il ne resterait pas grand-chose.* »

ROBERT SOLÉ.

● *Toyota,* premier constructeur d'automobiles nippon, a formellement démenti la nouvelle *diffusée* à Madrid selon laquelle elle aurait décidé d'installer une usine en Espagne (*le Monde* du 27 juillet).

# Pas de libération des tarifs pour la réparation automobile

Les garagistes ne seront pas autorisés, le 1er août prochain, à fixer *eux-mêmes leurs tarifs pour les travaux* de réparation effectués sur les automobiles et pour le remorquage de véhicule (« *le Monde* » du 14 avril). M. René Monory, ministre de l'économie, qui leur avait promis *la liberté des prix à cette date,* en raison de la vive concurrence existant dans ce secteur, est revenu sur *sa décision.*

Cette mesure libératoire, il est vrai, avait été subordonnée à l'établissement préalable par les organisations professionnelles, en accord avec les associations de consommateurs, de règles de bonne conduite, « garantissant pleinement l'information et la protection des usagers ».

*C'est faute, semble-t-il, d'être parvenu à définir de tels garde-fous* que les pouvoirs publics ont décidé de maintenir jusqu'à la fin de l'an*née l'accord de modération établi en* avril dernier, aux termes duquel les garagistes s'étaient engagés à ne pas augmenter *de plus de 4,5 %* leurs tarifs horaires jusqu'au 31 juillet.

Les négociations entre professionnels *et les organisations de consom*mateurs vont cependant se poursuivre, et un premier bilan sera fait *en septembre prochain. Toutefois,* les parties intéressées seraient déjà parvenues à s'entendre sur trois grands points. *Le premier* concernerait l'obligation qui pourrait être faite au garagiste de présenter gratuitement un devis global des réparations à exécuter. Le second porterait sur la nécessité pour les professionnels d'attendre de l'usager l'ordre de poursuivre les réparations de son véhicule si un dépassement de l'estimation initiale intervenait en cours de travaux. *Le troisième, enfin,* aurait trait à l'obligation faite au garagiste d'inscrire sur un livre de bord du véhicule le détail des réparations effectuées, et ce sur la demande expresse de l'automobiliste.

*Outre ces trois points,* les garagistes seraient tenus, selon l'Union fédérale des consommateurs, de s'engager sur le *délai de la réparation.*

## LES JOURNALISTES C.G.T. DÉNONCENT LES ATTEINTES A LA LIBERTÉ DE TRAVAIL EN U.R.S.S.

Le Syndicat national des journalistes C.G.T. a annoncé, dans un communiqué du 27 juillet, qu'il a « *décidé d'intervenir auprès de l'Union des journalistes d'Union soviétique afin qu'il soit mis un terme à ce que certains pourraient assimiler à des tentatives d'intimidation* », à propos de « *griefs imputés à certains confrères en poste au bureau de l'A.F.P. de Moscou par les autorités soviétiques* » (*le Monde* du 27 juillet).

Après avoir noté que « *d'autres correspondants étrangers auraient également été l'objet* » des mêmes griefs, le syndicat poursuit : « *Le retard apporté à délivrer leur visa à d'autres journalistes français qui souhaitaient assister aux récentes spartakiades pose également question* ».

Il annonce qu'une délégation se rendra « *dans quelques semaines en U.R.S.S. et demandera aux représentants qualifiés des journalistes et du gouvernement soviétiques de s'assurer que toutes les mesures sont prises afin que l'ensemble des journalistes étrangers puisse exercer normalement leur métier d'informer et qu'aucun obstacle administratif ne pourra empêcher les véritables professionnels de rendre compte normalement du déroulement des prochains Jeux olympiques.* »

## LE PRIX DES CIGARETTES DES CIGARES ET DU TABAC SERA AUGMENTÉ LE 1er AOUT

Le prix des cigarettes, du tabac et des cigares va augmenter à compter *du 1er août.* Le « *Journal officiel* » du 28 juillet publie la nouvelle nomenclature des prix des produits *fabriqués en France* comme des produits importés.

Pour un paquet de cigarettes, la hausse varie de 20 à 50 centimes. Les gitanes, par exemple, qui coûtaient 3 francs, passent à 3,40 francs, soit une augmentation de 13,3 %. Le relèvement du prix est moindre sur les paquets de gauloises (8,7 %), qui coûteront désormais 2,50 francs. Des hausses d'un même ordre de grandeur affectent les cigarettes étrangères.

Le tabac à fumer est lui aussi touché par un relèvement de 10 % à 13,3 %, tout comme les cigares, qu'ils *soient produits* par la SEITA ou importés. Il avait été prévu dès le mois de septembre 1978, dans la loi *de finances,* que les prix des tabacs augmenteraient dans le courant de l'année 1979. La dernière hausse remonte à la mi-mai 1978.



## Après le versement d'une rançon

### M. LELIÈVRE DEVAIT ÊTRE LIBÉRÉ LE 28 JUILLET

*M. Michel Lelièvre,* le fils de l'homme d'affaires enlevé le 21 juin dernier à son domicile de Maresche (Sarthe), a *confirmé,* dans la soirée du vendredi 27 juillet, que la rançon de 6 millions de francs exigée *pour la libération* de son père avait bien été versée dans la matinée du même jour (*le Monde* du 28 juillet).

La famille de M. Lelièvre parait avoir usé d'un subterfuge afin d'égarer les policiers de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.) et d'éviter ainsi un nouvel échec après celui qui avait marqué la première tentative de remise de rançon (*le Monde* du 14 juillet). La Mercedes 280 — conduite par un ami de la famille demeurant à Asnières (*Hauts-de-Seine*), que suivirent les enquêteurs de l'O.C.R.B. sur les routes de Seine-et-Marne — ne servait, en effet, qu'à une opération de diversion, tandis qu'un autre véhicule, au volant duquel avait pris place M. Michel Lelièvre, partait vers une destination inconnue qui serait éloignée de Paris de 200 kilomètres environ. Là, il a versé la *rançon* en coupures usagées de 500 francs, dont les numéros ont déjà été *communiqués* à tous les *organismes* bancaires.

Le fils de l'homme d'affaires a *également* laissé entendre, à son retour à Paris, que M. Henri Lelièvre serait libéré, au plus tard, samedi matin. En fin de matinée, toutefois, l'homme d'affaires n'avait encore reparu, ni au domicile parisien de son fils, dans le quinzième arrondissement, ni dans sa propre maison de Maresche.

## La faillite du consortium belge Eurosystème

### BRUXELLES ENVOIE UN ÉMISSAIRE EN ARABIE SAOUDITE

Le ministre belge des affaires étrangères, M. Henri Simonet, a reçu vendredi 27 *juillet le vice*-gouverneur du premier groupe financier belge la Société générale, mis en cause par le gouvernement dans la banqueroute du consortium Eurosystème, chargé de *construire des complexes* hospitaliers en Arabie Saoudite (*le Monde* du 28 juillet).

*Un communiqué* publié, vendredi après-midi, par le ministère belge des affaires étrangères annonce qu'après l'entretien qu'a eu le ministre avec M. René Lamy, vice-gouverneur de la Société générale, « *le gouvernement a décidé d'envoyer un représentant du ministère des affaires étrangères à Ryad pour communiquer aux autorités saoudiennes la volonté du gouvernement belge de voir le contrat mené à bonne fin* ».

Eurosystème, qui avait obtenu de très importants contrats en Arabie Saoudite pour la construction d'hôpitaux *est* accusé d'avoir versé des commissions dont le montant n'a pu être encore *révélé dans sa totalité.*

## 3 000 HECTARES DE PINS ET DE GARRIGUE DÉTRUITS PRÈS DE MARSEILLE

Deux *foyers* d'incendie se sont déclarés, vendredi 27 juillet, à *16 h. 30, dans* le département des Bouches-du-Rhône. L'un, à Callas, près d'Aix-en-Provence, a pu être circonscrit à 21 h. 15. Deux cents hectares de pins et de garrigue ont brûlé, quelques maisons menacées ont dû être provisoirement évacuées.

Dans le massif du Garlaban, près d'Aubagne, en revanche, le feu n'était *toujours pas maîtrisé* dans la matinée de samedi. Trois mille hectares de pins *et de garrigue ont* brûlé. Une vingtaine de maisons ont dû être évacuées, quelques blessés ont été hospitalisés. *Les* quelque mille pompiers de Marseille et cinq cents autres venus en renfort des Alpes-Maritimes, de l'Isère, du Rhône et du Var, ont été soutenus, samedi matin à partir de 8 heures, par six avions *Canadair.* Selon le lieutenant-colonel Antoine Carrizzi, inspecteur départemental adjoint du service incendie des Bouches-du-Rhône, « *il faut remonter à 1907 pour retrouver une pareille sécheresse* ».

Les conditions météorologiques, ajoute-t-il, ne suffisent cependant pas à expliquer la *naissance* simultanée des deux foyers de Callas et d'Aubagne. « *Nous avons le sentiment qu'il y a eu acte de malveillance* ». Le préfet de police de Marseille a décidé l'ouverture d'une enquête.

● *Deux policiers* ont été tués dans un attentat ce *samedi* 28 juillet à Bilbao. Selon les premières informations, les deux policiers ont été mitraillés par les occupants d'une voiture, qui a forcé un barrage routier.

